

Une croissance mesurée et responsable



AGNICO EAGLE

2019

Mines Agnico Eagle Limitée
Rapport annuel



Mines Agnico Eagle Limitée est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis 1957. Nos mines en production sont situées au Canada, en Finlande et au Mexique et mènent des activités d'exploration et de mise en valeur dans chacun de ces pays ainsi qu'aux États-Unis et en Suède. Agnico Eagle et ses actionnaires peuvent profiter pleinement du cours de l'or en raison de leur politique de longue date de ne pas vendre d'or à terme. Nous déclarons un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

Table des matières

Sur la page couverture
Agnico Eagle s'est forgé une réputation solide d'entreprise qui demeure fidèle à sa mission, exécute sa stratégie commerciale à la lettre et génère une croissance mesurée et responsable. En 2019, notre parcours en matière de croissance responsable a acquis une nouvelle dimension alors que nous avons entrepris une campagne d'information visant à faire connaître aux parties prenantes le cheminement d'Agnico Eagle en matière de réussite commerciale, de création de valeur et de responsabilité sociale.

Pour un développement minier responsable	1	Faits saillants financiers	9
Message du chef de la direction	2	Réserves minérales et ressources minérales	10
Survol de 2019	4	Rapport de gestion	16
Sommaire du rendement en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance	6	Énoncés prospectifs	17
Gouvernance d'entreprise	7	Renseignements pour les actionnaires	TDC

Nos responsabilités civiques et sociales en cette période de crise mondiale

Les employés d'Agnico Eagle et les collectivités qui nous accueillent vivent actuellement une période difficile et incertaine. La pandémie de COVID-19 non seulement bouleverse notre façon de faire des affaires, mais ébranle les fondements de la société et de l'économie mondiale.

Bien que nous ne soyons pas en mesure de prédire ou de savoir à ce moment-ci quelle sera l'ampleur de cette catastrophe, nous voulons vous assurer qu'Agnico Eagle fait tout ce qui est en son pouvoir pour protéger son personnel et maintenir la vigueur de ses activités.

Nous avons fermé ou réduit nos activités minières là où cela était nécessaire, et nous avons pris la précaution de renvoyer à la maison la totalité de notre effectif du Nunavut, afin de réduire au minimum les risques de propagation du virus au sein de la communauté autochtone locale.

Face à une situation qui évolue rapidement, Agnico Eagle possède la solidité financière et la résilience nécessaires pour traverser la crise causée par cette pandémie.

Notre résilience émane aussi de nos employés qui font preuve de créativité pour faire ce qui est bien pour leurs collègues, leurs collectivités et leurs familles. Le leadership, la discipline et le comportement responsable qu'ils manifestent permettront de nous protéger les uns les autres, mais aussi de faire face aux jours difficiles qui nous attendent avec calme et professionnalisme, animés de cet esprit avant-gardiste qui nous a aidés à traverser d'autres périodes difficiles au cours des plus de soixante années d'existence de notre société.



Message du chef de la direction

Agnico Eagle s'est forgé une réputation solide d'entreprise qui demeure fidèle à sa mission, exécute sa stratégie commerciale à la lettre et génère une croissance mesurée et responsable.



881,7 M\$

Flux de trésorerie
provenant des activités
d'exploitation record

25 %

Augmentation des
dividendes en 2019

18 %

Augmentation prévue
de la production d'or
de 2019 à 2022

Les investisseurs se sont naturellement concentrés sur les éléments mesurables de notre croissance, soit notre rendement opérationnel, notre expertise en exploration et en construction de mines, et notre engagement à bâtir une entreprise de qualité, à faible risque et autofinancée.

Toutefois, chez Agnico Eagle, nous tirons tout autant de fierté des autres valeurs qui se trouvent au cœur même de l'entreprise, de sa culture et de sa réussite commerciale, et qui privilégient une croissance responsable, une croissance socialement acceptable et une croissance durable.

Notre capacité à respecter fidèlement cette dimension de notre stratégie a permis à Agnico Eagle d'acquérir une réputation de chef de file et de partenaire de choix au sein de l'industrie. En 2019, dans un contexte de fusions et d'acquisitions dans le secteur aurifère et de pressions croissantes en faveur de l'établissement de normes en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance («ERSG»)¹, Agnico Eagle a saisi l'occasion de mettre en valeur son leadership à ce chapitre : en intervenant pour nous-mêmes, en prenant la parole pour d'autres et en communiquant le message qu'une minière responsable peut apporter la prospérité et une meilleure qualité de vie pour le bien des générations futures.

Croissance mesurée

En 2019, nous avons mis en production deux nouvelles mines dans l'Arctique canadien, ce qui a donné lieu à une production d'or sans précédent. Pour la huitième année de suite, nous avons dépassé nos prévisions de production, cette dernière atteignant 1,78 million d'onces d'or. Nous continuons d'avoir foi dans notre entreprise et prévoyons une croissance de la production de 18 % d'ici 2022, ce qui nous permet d'augmenter encore une fois notre dividende trimestriel de 14 %.

Nos activités ont généré des flux de trésorerie historiques pour 2019, principalement en raison de la hausse des volumes de ventes d'or et des prix de l'or, ce qui a permis de compenser les difficultés de démarrage et l'augmentation des coûts initiaux associés à la mise en production du gisement satellite Amaruq et de la mine Meliadine. Nous avons mis en place des plans

visant à améliorer la productivité et à optimiser ces sites d'exploitation à mesure que leur production augmentera au cours de 2020.

Notre production record a été réalisée de manière sécuritaire, comme en font foi la réduction de 9 % de notre taux de fréquence combiné des accidents et les performances record en matière de sécurité enregistrées par nos mines LaRonde, Goldex et Kittilä. Nous aspirons à nous améliorer sans cesse dans tous les aspects de nos activités et nous redoublerons d'efforts en 2020 afin de réduire les blessures en milieu de travail et d'atteindre notre objectif de zéro accident avec perte de temps.

Agnico Eagle jouit de la teneur de réserves minérales la plus élevée parmi ses pairs d'Amérique du Nord, 2019 marquant la quatrième année de suite d'augmentation des teneurs en or.

Croissance durable

Maintenant que notre plateforme au Nunavut est construite et que la production continue d'augmenter, nous utiliserons les flux de trésorerie disponibles pour faire progresser certains projets à court terme qui contribueront à la croissance future de la production.

Au Canada, nous prévoyons accélérer la deuxième phase d'expansion de la mine Meliadine, en utilisant, à compter de 2020, le surplus de capacité pour le traitement du minerai de la fosse à ciel ouvert provenant du gisement de Tiriganiaq. Le projet souterrain Amaruq continue de progresser et nous comptons annoncer plus tard cette année nos plans à cet égard. Entre-temps, nous continuons d'évaluer nos autres projets au Canada, notamment ceux de Kirkland Lake et de Hammond Reef, ainsi que le potentiel d'exploitation souterraine à la mine Canadian Malartic.

Au Mexique, le gisement Amelia a continué de croître grâce aux activités de forage au projet Santa Gertrudis permettant d'étendre les ressources minérales à teneur élevée, ce qui ouvre la possibilité de redémarrer les activités à cette ancienne mine exploitée par lixiviation en tas. En Finlande, le projet d'agrandissement du puits et du broyeur à la mine Kittilä progresse selon le calendrier prévu et devrait être achevé vers la fin de 2021. Ce projet est



censé augmenter la production de la mine Kittilä d'environ 25 % à 30 % par rapport aux niveaux de production actuels pour atteindre plus de 250 000 onces, à mesure que de nouvelles sources de minerai seront mises en valeur dans la mine souterraine.

Perspectives de croissance du marché

L'or a brillé en 2019, affichant son meilleur rendement depuis 2010, et nous demeurons optimistes pour 2020. L'or a continué à faire ses preuves en tant que réserve de richesse et en tant qu'investissement de choix en période d'incertitude. Nous vivons une période de croissance économique anémique, où les taux d'endettement mondiaux ne cessent d'augmenter, les taux d'intérêt devraient demeurer bas et les banques centrales devraient continuer de faire d'importants achats d'or : tous ces facteurs créent un contexte favorable à l'investissement dans l'or en 2020 et au-delà.

Croissance responsable

En 2019, notre parcours en matière de croissance responsable a acquis une nouvelle dimension avec le lancement d'une campagne d'information ayant pour thème «**Pour un développement minier responsable**». Cette campagne visait à faire connaître aux parties prenantes le parcours d'Agnico Eagle en matière de réussite commerciale, de création de valeur et de responsabilité sociale. Nous souhaitons aussi renforcer le soutien que nous apportons aux collectivités, notamment les communautés autochtones, où nous exerçons nos activités. Pour mériter notre réputation de partenaire de choix, nous avons travaillé dur en faisant preuve de fiabilité, en exerçant nos activités dans le respect des autres, en partageant les opportunités et en établissant des liens de confiance.

En 2019, nous avons invité le gouvernement du Canada et celui du Nunavut ainsi que les collectivités nordiques locales à se joindre à nous afin d'élaborer une solution – une **stratégie pour l'Arctique** – mettant de l'avant une vision unique et singulière pour le développement social et économique du nord du Canada.

Pour notre part, outre les 5 milliards de dollars que nous avons investis jusqu'ici dans nos activités au Nunavut, Agnico Eagle a fait – et continue de faire – des investissements importants dans les infrastructures sociales, économiques, de transport et énergétiques du Nunavut.

Nous travaillons avec une coalition de parties prenantes afin que le Nunavut ait accès à des sources d'énergie plus respectueuses de l'environnement, qu'il s'agisse de projets hydroélectriques territoriaux ou d'autres sources d'énergie propre, y compris la possibilité de réaliser un parc éolien à notre site Meliadine en faisant appel à une entité inuite locale du secteur de l'énergie renouvelable. Ce projet non seulement nous permettrait de réduire rapidement notre consommation de diesel et nos émissions de gaz à effet de serre, il présenterait aussi de nombreux avantages pour les collectivités du Nunavut, y compris la création d'emplois.

Nous nous sommes engagés à investir 5 millions de dollars (CA) dans le développement du centre de formation minière à Rankin Inlet et à fournir un financement crucial aux programmes d'aide pour surmonter les problèmes en santé mentale qui touchent les jeunes du Nunavut. Ces fonds s'ajoutent au montant de 5 millions de dollars que nous avons déjà versé pour la construction d'une université à Iqaluit afin de doter les Nunavutois d'un système d'éducation postsecondaire plus robuste.

Nous sommes en mesure d'investir dans toutes ces initiatives importantes et essentielles pour la nation grâce à la solidité et à la souplesse financières que nous apporte notre entreprise disciplinée, autonome et autofinancée.

Pour l'avenir, nous continuerons à respecter nos engagements environnementaux et sociaux ainsi qu'à faire preuve de leadership et d'amélioration continue sur les questions d'ERSG.

Au nom de l'ensemble du personnel d'Agnico Eagle, je tiens à remercier Don Allan et Alain Blackburn pour leurs états de service au sein de l'entreprise. Don, qui occupait le poste de vice-président principal, Développement de l'entreprise, a pris sa retraite après 18 années au sein d'Agnico Eagle, alors qu'Alain, qui agissait à titre de vice-président principal, Exploration depuis 2006, cumulait 31 années de service dans l'entreprise. Tous deux ont apporté un leadership essentiel durant la plus enivrante période de croissance de toute l'histoire d'Agnico Eagle. L'équipe de la haute direction souhaite aussi la bienvenue à Carol Plummer au poste de vice-présidente principale, Développement durable. Elle prendra la relève de Louise Grondin qui doit partir à la retraite à la fin de 2020 et qui a joué un rôle crucial pour assurer la croissance durable de notre entreprise.

SEAN BOYD

Vice-président du conseil et chef de la direction

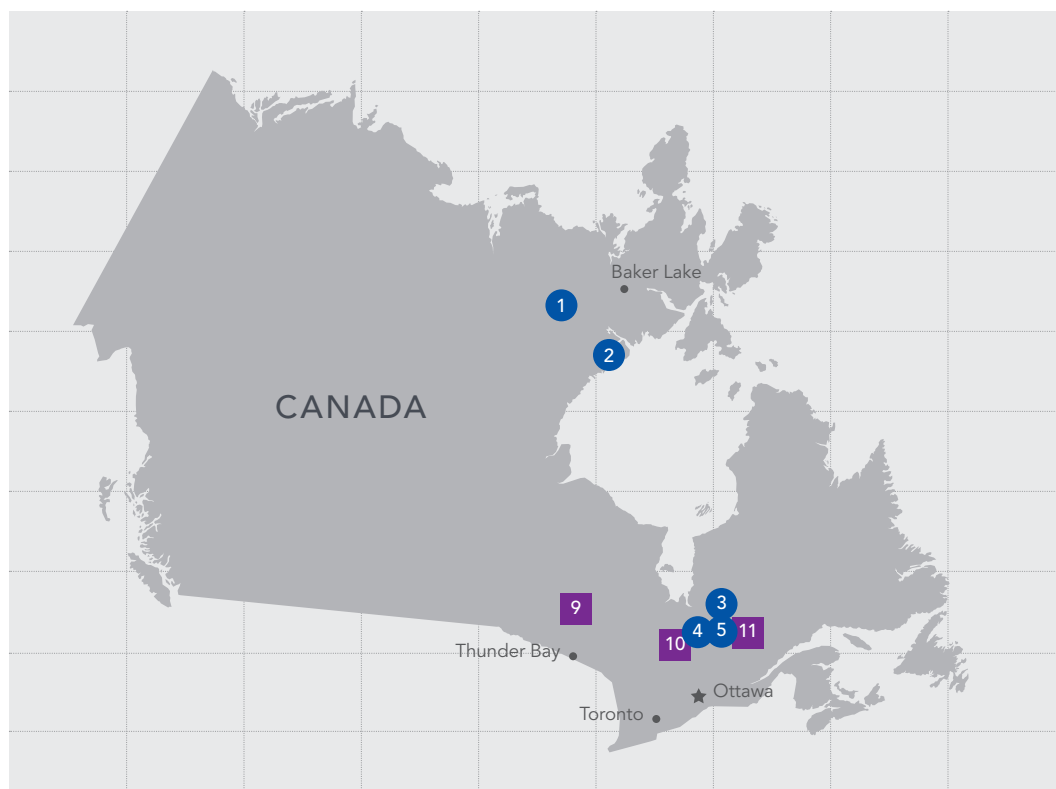
Le 17 mars 2020

1. ESG désigne les critères en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance utilisés de plus en plus par les investisseurs dans le cadre de leur analyse visant à établir les risques importants et les possibilités de croissance. <https://www.cfainstitute.org/en/research/esg-investing>



Nos activités d'envergure mondiale poursuivent la mise en œuvre de notre stratégie commerciale et la réalisation d'une croissance de grande qualité, tout en maintenant des normes élevées en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de développement communautaire.

Survol de 2019



Production de 2019

Or
1,78 M
d'onces¹

Argent
4,31 M
d'onces

Zinc
13,2 k
tonnes

Cuivre
3,4 k
tonnes

● Mines en exploitation

1. Complexe Meadowbank (100 %)
Nunavut, Canada
Mine à ciel ouvert, territoire du Nunavut, nord du Canada

Production payable en 2019 :
193 489¹ onces d'or

2. Mine Meliadine
Nunavut, Canada
Mine souterraine, territoire du Nunavut, nord du Canada

Production payable en 2019 :
238 394¹ onces d'or

3. Complexe LaRonde
Québec, Canada
Mines souterraines, région de l'Abitibi, Québec

Production payable en 2019 :
Mine LaRonde **343 154 onces d'or**
Mine, LaRonde zone 5 **59 830 onces d'or**

4. Mine Goldex (100 %)
Québec, Canada
Mine souterraine, région de l'Abitibi, Québec

Production payable en 2019 :
140 884 onces d'or

5. Mine Canadian Malartic²
Québec, Canada
Mine à ciel ouvert, région de l'Abitibi, Québec

Production payable en 2019 :
334 596¹ onces d'or

6. Mine Kittilä (100 %)
Laponie, Finlande
Mine souterraine, nord de la Finlande

Production payable en 2019 :
186 101 onces d'or

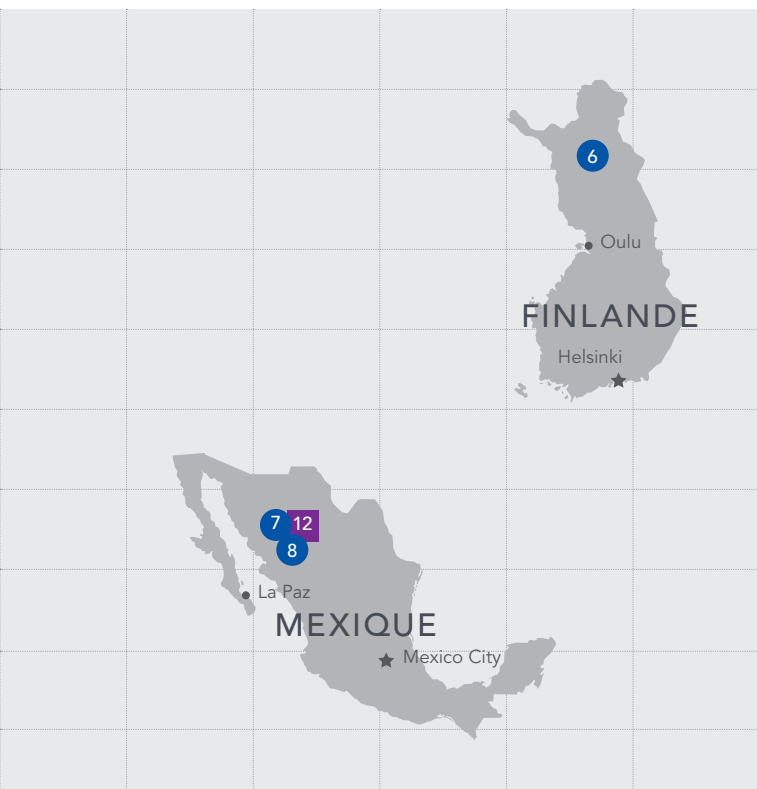
7. Mine La India (100 %)
État de Sonora, Mexique
Mine à ciel ouvert et installations de lixiviation en tas dans la ceinture aurifère Mulatos

Production payable en 2019 :
82 190 onces d'or

8. Complexe Pinos Altos et Creston Mascota (100 %)
État du Chihuahua, Mexique
Mine à ciel ouvert et souterraine et installations de broyage et de lixiviation en tas, nord du Mexique (or et sous-produit d'argent)

Production payable en 2019 :
Mine Pinos Altos **155 124 onces d'or**

Mine Creston Mascota
48 380 onces d'or



■ Projets d'exploration

9. Hammond Reef (100 %)
Nord-ouest de l'Ontario,
Canada

Projet d'exploration
aurifère à ciel ouvert où
des ressources minérales
mesurées et indiquées
ont été délimitées.

**11. Canadian Malartic –
projets Odyssey, East
Gouldie et East Malartic²**
Québec, Canada

Nouvelle source potentielle
de minerai souterrain
située à l'est du broyeur
de Canadian Malartic.

10. Kirkland Lake (100 %)
Nord-ouest de l'Ontario,
Canada

Le projet Kirkland Lake
couvre environ 27 312 hectares
et des réserves minérales
et des ressources minérales
ont été délimitées sur
plusieurs propriétés.

12. Santa Gertrudis (100 %)
État de Sonora, Mexique

Installations de lixiviation
en tas qui ont produit par le
passé environ 565 000 onces
d'or titrant 2,1 g/t d'or de
1991 à 1994.

1. Comprend 35 281 onces d'or de production précommerciale
au complexe Meadowbank, 47 281 onces à la mine Meliadine
et 3 137 onces à la mine Canadian Malartic.
2. Participation de 50 %.

Faits saillants opérationnels de 2019

1,78 M¹
d'onces

Production aurifère
annuelle record

673 \$

Total des coûts au
comptant par once

25 %

Augmentation annuelle des
dividendes en 2019

5 %

Augmentation de la teneur
en or des réserves minérales

881,7 M\$

Flux de trésorerie
provenant des activités
d'exploitation record

11 100

employés

Faits saillants de 2019 – ERSG*

520 832

tonnes d'équivalent CO₂

20,5 M

mètres cubes d'eau
fraîche consommée

0,99

Fréquence combinée
d'accidents avec perte de
temps et assignation modifiée

7,4 M\$

Investissements
communautaires



* N'inclut pas les données de la mine Canadian Malartic.



Sommaire du rendement en matière d'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance

En 2019, nous avons continué d'améliorer le rendement d'Agnico Eagle en matière de santé et de sécurité et n'avons enregistré aucun incident majeur ayant des répercussions sur l'environnement ou sur les collectivités où nous exerçons nos activités. Tout au long de l'année, nous avons renforcé la gouvernance de nos programmes de gestion de l'eau et des résidus miniers et réduit nos émissions globales de gaz à effet de serre. Nous avons poursuivi notre contribution à la qualité de vie de nos collectivités d'accueil et élaboré un plan d'action en matière de diversité et d'inclusion. Pour 2020, nous comptons mettre en œuvre notre stratégie relative aux peuples autochtones et nous fixer des objectifs en matière de changements climatiques.

	Priorités de 2019	Progrès en 2019
Lieu de travail*	Zéro accident mortel Fréquence combinée d'accidents avec perte de temps et assignation modifiée de 1,10 (par 200 000 heures-personnes travaillées)	Zéro accident mortel Fréquence combinée d'accidents avec perte de temps et assignation modifiée de 0,99 (par 200 000 heures-personnes travaillées)
Employés	Élaboration d'un plan d'action en matière de diversité et d'inclusion	Terminé
Incidents environnementaux*	Zéro incident environnemental majeur ou catastrophique	Zéro incident environnemental majeur ou catastrophique
Gestion de l'eau*	Élaboration d'un programme de gouvernance de l'eau pour 2020	En 2019, nous avons consommé 8,7 M m ³ d'eau fraîche ou 6,0 m ³ /oz produite – Établissement d'une nouvelle norme d'entreprise pour la gestion de l'eau dans le cadre du système de gestion minière responsable («SGMR»)
Changements climatiques*	Définition d'objectifs en matière de changements climatiques pour 2020	En 2019, nos émissions de CO ₂ e ont totalisé 520 832 tonnes ou 0,36 tonne de CO ₂ e/oz produite. Plus faible émetteur par rapport à nos pairs (moyenne de l'industrie de 0,67**)
Gestion des résidus miniers	Renforcement de la gouvernance de notre programme de gestion des résidus miniers	Un ingénieur responsable a été désigné pour chaque site d'exploitation : – Une personne responsable a été désignée pour chaque site d'exploitation. – Un comité d'inspection indépendant fonctionnel a été mis sur pied pour chaque site d'exploitation. – Une évaluation quantitative des risques a été élaborée et amorcée pour toutes les ISR. – Mise en œuvre d'une nouvelle norme d'entreprise portant sur les infrastructures essentielles dans le cadre du SGMR.
Relations avec les collectivités*	Zéro incident grave touchant les collectivités locales	Zéro incident grave touchant les collectivités locales
	Investissement dans les programmes communautaires qui contribuent à la qualité de vie des collectivités d'accueil	Investissements totalisant 7,4 millions de dollars dans les collectivités
	Mise en œuvre d'ici l'exercice 2020 de notre stratégie relative aux peuples autochtones	En cours

* N'inclut pas les données de la mine Canadian Malartic.

** Analyse ESG des titres de sociétés aurifères détenus dans les fonds de placement en 2019.

Gouvernance d'entreprise

Nous nous efforçons de gagner et de conserver la confiance des actionnaires grâce à un engagement inébranlable à l'égard d'une gouvernance d'entreprise solide et efficace. Nos méthodes de gouvernance reflètent la structure et les processus que nous jugeons nécessaires pour améliorer le rendement de la société et relever la valeur pour les actionnaires.

Notre conseil d'administration est composé de 10 administrateurs, et tous sont indépendants, sauf un. Le conseil d'administration a l'ultime responsabilité de superviser la gestion des activités et des affaires de la société, tout en agissant dans le meilleur intérêt de celle-ci. Il s'acquitte de ses responsabilités soit directement, soit par l'intermédiaire de quatre comités – le comité de la gouvernance d'entreprise, le comité d'audit, le comité de la rémunération et le comité responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable.

Le conseil d'administration est conscient que la diversité joue un rôle important, car elle fait en sorte que ses membres, dans leur ensemble, possèdent les qualités, les aptitudes, l'expérience et les compétences nécessaires pour superviser de façon efficace l'orientation stratégique et la gestion de la société. Il perçoit les avantages d'assurer une diversité au sein du conseil, qu'il considère comme un élément essentiel pour attirer des administrateurs de haut calibre et maintenir l'efficacité de son mandat. Selon lui, la diversité englobe le genre, l'âge, la culture, la race, l'origine ethnique et la région géographique, ainsi que d'autres caractéristiques relatives à ses parties prenantes et aux collectivités dans lesquelles la société est présente et mène ses activités.

Le conseil d'administration n'impose aucun pourcentage déterminé au chapitre des critères de sélection, car il estime que tous les facteurs doivent être pris en considération au moment d'évaluer les mérites d'un administrateur et de déterminer la composition la plus efficace pour le conseil. Au sein des administrateurs indépendants, la proportion de femmes s'élève actuellement à 33 % et la proportion de non-résidents du Canada, à 22 %. La proportion de femmes qui président les comités est actuellement de 50 %. Le conseil d'administration est d'avis que la diversité des administrateurs désirant être élus lors de l'assemblée générale annuelle et extraordinaire de 2020 est favorable à la création d'un conseil efficace et efficient.

Comités du conseil

Le comité de la gouvernance d'entreprise fournit des conseils et des recommandations au conseil d'administration sur des questions de gouvernance, sur l'efficacité du conseil et de ses comités, sur les contributions de chacun des administrateurs, et sur le recrutement et la sélection de candidats pour les postes d'administrateur.

Le comité d'audit seconde le conseil d'administration dans ses responsabilités de supervision en ce qui concerne l'intégrité des états financiers de la société, la conformité aux exigences juridiques et réglementaires, les qualifications de l'auditeur externe, de même que la performance et l'indépendance des fonctions d'audit interne et externe de la société.

Le comité de la rémunération donne des avis et formule des recommandations au conseil d'administration en ce qui concerne la stratégie, les politiques et les programmes de la société en matière de rémunération et de perfectionnement de la haute direction, et de rémunération des administrateurs.

Le comité responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement et du développement durable («SSEDD») fournit des conseils et formule des recommandations au conseil d'administration en ce qui a trait à la surveillance et à l'examen des politiques, des principes, des pratiques et des processus en matière de SSEDD; au rendement en matière de SSEDD; ainsi qu'aux questions de réglementation liées à la santé, la sécurité et l'environnement. Il appuie aussi la société dans son engagement à adopter les pratiques exemplaires en matière d'exploitation minière, à promouvoir un milieu de travail sain et sécuritaire et à mettre en valeur les ressources de manière responsable sur le plan social et environnemental.

Pour plus de renseignements sur le conseil d'administration, les comités du conseil, le code de conduite professionnelle et d'éthique ou la politique anticorruption d'Agnico Eagle, visitez la section Gouvernance de notre site Web à l'adresse www.agnicoeagle.com.



Conseil d'administration

James D. Nasso IAS.A⁴
*Président du conseil
d'administration*
(administrateur depuis 1986)

Sean Boyd FCPA, FCA
Vice-président du conseil
(administrateur depuis 1998)

Leanne M. Baker¹
(administratrice depuis 2003)

Martine A. Celej^{2,3}
(administratrice depuis 2011)

Robert J. Gemmell²
(administrateur depuis 2011)

Mel Leiderman
FCPA, FCA, TEP, IAS.A¹
(administrateur depuis 2003)

Deborah McCombe, géo.⁴
(administratrice depuis 2014)

Sean Riley⁴
(administrateur depuis 2011)

J. Merfyn Roberts, CA^{2,3}
(administrateur depuis 2008)

Jamie Sokalsky, CPA, CA^{1,3}
(administrateur depuis 2015)

¹ Comité d'audit

² Comité de la rémunération

³ Comité de la gouvernance d'entreprise

⁴ Comité responsable de la santé, de la sécurité, de l'environnement
et du développement durable («SSEDD»)

Dirigeants

Sean Boyd
Vice-président du conseil et
chef de la direction

Ammar Al-Joundi
Président

David Smith
Vice-président principal,
Finances et chef de la
direction des finances

Louise Grondin
Vice-présidente principale,
Ressources humaines
et Culture

Guy Gosselin
Vice-président principal,
Exploration

R. Gregory Laing
Chef du contentieux et
vice-président principal,
Affaires juridiques

Marc Legault
Vice-président principal,
Exploitation – États-Unis
et Amérique latine

Carol Plummer
Vice-présidente principale,
Développement durable

Jean Robitaille
Vice-président principal,
Développement de
l'entreprise, Stratégie
d'affaires et Services
techniques

Yvon Sylvestre
Vice-président principal,
Exploitation – Canada et
Europe

Chris Vollmershausen
Vice-président, Affaires
juridiques, et secrétaire
général



Faits saillants financiers

Nous continuerons à faire d'Agnico Eagle une entreprise autofinancée et durable à long terme qui aura la souplesse financière nécessaire pour investir dans la croissance future de notre société.

Tous les montants en dollars dans ce rapport sont en dollars américains, sauf indication contraire

Données d'exploitation	2019	2018	2017
Production d'or payable (onces) ¹	1 782 147	1 626 669	1 713 533
Total des coûts au comptant par once ²	673 \$	637 \$	558 \$
Prix moyen obtenu pour l'or par once	1 406 \$	1 266 \$	1 261 \$

Données financières

(en millions, sauf les montants par action)

	2019	2018	2017
Produits tirés des activités minières	2 494,9 \$	2 191,2 \$	2 242,6 \$
Résultat net de l'exercice ³	473,2 \$	(326,7) \$	240,8 \$
Résultat net par action – de base ³	2,00 \$	(1,40) \$	1,05 \$
Dividendes annualisés déclarés par action ⁴	0,55 \$	0,44 \$	0,41 \$

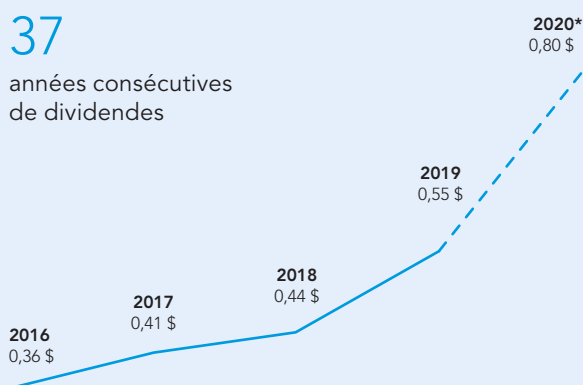
1. La production payable de minéraux désigne la quantité de minéraux produite au cours d'une période et contenue dans des produits qui sont vendus par la société, que ces produits soient expédiés pendant la période ou détenus en stock à la fin de la période.
2. Le total des coûts au comptant par once n'est pas une mesure conforme aux PCGR et, sauf indication contraire, est présenté en fonction des sous-produits. Pour obtenir plus d'informations, veuillez consulter la rubrique intitulée «Remarque concernant certaines mesures de rendement».
3. Le résultat net pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 comprend un profit à la reprise de perte de valeur de 346 millions de dollars (1,45 \$ par action). Le résultat net pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 comprend des pertes de valeur de 390 millions de dollars (1,66 \$ par action).
4. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

Dividende annualisé

(par action)

37

années consécutives
de dividendes



* En supposant que le conseil d'administration continue de déclarer un dividende de 0,20 \$ par trimestre.

Croissance de la valeur par action

- Cours de l'action américaine d'Agnico Eagle
- Indice XAU
- Prix au comptant de l'or

13,37 %

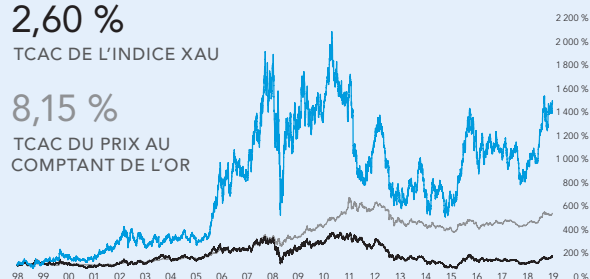
TCAC DU COURS DE L'ACTION
AMÉRICAIN D'AGNICO EAGLE

2,60 %

TCAC DE L'INDICE XAU

8,15 %

TCAC DU PRIX AU
COMPTANT DE L'OR



Source : Bloomberg



Réserves minérales et ressources minérales

Réserves minérales

Augmentation de 5 % de la teneur des réserves d'or et légère diminution des réserves en 2019

En 2019, la teneur en or de l'ensemble des réserves minérales a augmenté de 5 % pour s'établir à 2,83 g/t, par rapport à 2,70 g/t pour l'exercice précédent. Agnico Eagle continue d'avoir l'une des teneurs de réserves minérales les plus élevées parmi ses pairs d'Amérique du Nord.

Les faits saillants de 2019 comprennent la déclaration de réserves minérales probables souterraines initiales de 0,6 million d'onces d'or (3,3 millions de tonnes titrant 5,43 g/t d'or) au gisement Amaruq, au complexe Meadowbank, ce qui a contribué à faire augmenter de 0,4 million d'onces d'or les réserves minérales souterraines et à ciel ouvert combinées d'Amaruq, pour atteindre 3,3 millions d'onces d'or (26,1 millions de tonnes titrant 3,96 g/t d'or); une augmentation de 0,3 million d'onces d'or dans les réserves minérales de la mine Meliadine pour atteindre 4,1 millions d'onces d'or (20,7 millions de tonnes titrant 6,10 g/t d'or) en raison de la conversion en réserves minérales initiales aux nouvelles mines à ciel ouvert Zone F, Wesmeg, Normeg et Pump, et de la conversion en exploitation souterraine; l'ajout de réserves minérales de 0,1 million d'onces d'or à la mine Goldex (déduction faite de la production d'or de 2019) pour atteindre 1,1 million d'onces d'or (21,0 millions de tonnes titrant 1,61 g/t d'or) en raison des forages de conversion fructueux réalisés dans les zones Deep 1, Deep 2 et Sud.

Les réserves minérales prouvées et probables de la société (déduction faite de la production d'or de 2019) ont totalisé 236,9 millions de tonnes de minerai titrant 2,83 g/t d'or, ce qui signifie qu'elles renfermaient environ 21,6 millions d'onces d'or. Il s'agit d'une baisse d'environ 0,5 million d'onces d'or (2 %) par rapport à l'exercice précédent. Le minerai extrait des mines en 2019 contenait 2,0 millions d'onces d'or extraites sur place (30,1 millions de tonnes titrant 2,04 g/t d'or).

La société a comme objectif de maintenir ses réserves minérales globales à un niveau correspondant à environ 10 fois son taux de production aurifère annuelle. Les réserves minérales actuelles continuent de se situer dans cette fourchette compte tenu des prévisions de production d'or annuelles de la société pour 2020.

Les estimations actuelles des réserves minérales et des ressources minérales de la société, y compris la mine Canadian Malartic, sont fondées sur un prix de l'or de 1 200 \$ l'once. À un prix de l'or présumé de 1 325 \$ l'once (toutes les autres hypothèses demeurant inchangées), la société estime qu'il y aurait une augmentation d'environ 5,2 % de l'or contenu dans les réserves minérales prouvées et probables. Inversement, en utilisant un prix de l'or de 1 075 \$ (toutes les autres hypothèses demeurant inchangées), la société estime qu'il y aurait une diminution d'environ 6,6 % de l'or contenu dans les réserves minérales prouvées et probables.

Au 31 décembre 2019

SITES D'EXPLOITATION			PROUVÉES			PROBABLES			PROUVÉES ET PROBABLES		
OR	Méthode d'exploitation	Participation	Tonnes (en milliers)	g/t	Or (en milliers d'onces)	Tonnes (en milliers)	g/t	Or (en milliers d'onces)	Tonnes (en milliers)	g/t	Or (en milliers d'onces)
LaRonde	Souterraine	100 %	4 802	5,05	780	10 117	6,48	2 108	14 920	6,02	2 888
LaRonde, zone 5	Souterraine	100 %	3 307	2,13	226	5 980	2,39	460	9 287	2,30	686
Canadian Malartic	À ciel ouvert	50 %	23 847	0,83	635	43 057	1,27	1 754	66 904	1,11	2 389
Goldex	Souterraine	100 %	272	1,85	16	20 709	1,61	1 072	20 980	1,61	1 088
Akasaba Ouest	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	5 413	0,85	147	5 413	0,85	147
Amaruq	À ciel ouvert	100 %	172	1,83	10	22 600	3,76	2 731	22 773	3,74	2 741
Amaruq	Souterraine	100 %	–	–	–	3 303	5,43	577	3 303	5,43	577
Total – Amaruq			172	1,83	10	25 903	3,97	3 308	26 075	3,96	3 318
Meadowbank	À ciel ouvert	100 %	37	2,24	3	–	–	–	37	2,24	3
Total – Complexe Meadowbank			209	1,90	13	25 903	3,97	3 308	26 112	3,96	3 320
Meliadine	À ciel ouvert	100 %	144	3,19	15	5 671	4,72	861	5 816	4,69	876
Meliadine	Souterraine	100 %	722	7,92	184	14 212	6,58	3 007	14 933	6,65	3 191
Total – Meliadine			866	7,14	199	19 883	6,05	3 868	20 749	6,10	4 067
Upper Beaver	Souterraine	100 %	–	–	–	7 992	5,43	1 395	7 992	5,43	1 395
Kittilä	Souterraine	100 %	1 444	4,55	211	27 481	4,40	3 885	28 925	4,40	4 096
Pinos Altos	À ciel ouvert	100 %	60	1,55	3	3 550	0,97	111	3 611	0,98	114
Pinos Altos	Souterraine	100 %	3 274	2,56	270	7 573	2,35	573	10 847	2,42	843
Total – Pinos Altos			3 334	2,55	273	11 124	1,91	684	14 457	2,06	957
Creston Mascota	À ciel ouvert	100 %	1	5,55	0	757	2,49	61	758	2,49	61
La India	À ciel ouvert	100 %	279	0,49	4	20 152	0,75	486	20 432	0,75	490
Total			38 361	1,91	2 357	198 569	3,01	19 227	236 930	2,83	21 585
ARGENT	Méthode d'exploitation	Participation	Tonnes (en milliers)	g/t	Argent (en milliers d'onces)	Tonnes (en milliers)	g/t	Argent (en milliers d'onces)	Tonnes (en milliers)	g/t	Argent (en milliers d'onces)
LaRonde	Souterraine	100 %	4 802	17,09	2 639	10 117	18,92	6 156	14 920	18,33	8 794
Pinos Altos	À ciel ouvert	100 %	60	39,07	76	3 550	26,09	2 978	3 611	26,31	3 054
Pinos Altos	Souterraine	100 %	3 274	59,33	6 244	7 573	62,29	15 166	10 847	61,40	21 411
Total – Pinos Altos			3 334	58,96	6 320	11 124	50,74	18 145	14 457	52,63	24 464
Creston Mascota	À ciel ouvert	100 %	1	331,49	12	757	62,65	1 525	758	63,05	1 537
La India	À ciel ouvert	100 %	279	1,64	15	20 152	2,63	1 704	20 432	2,62	1 719
Total			8 417	33,20	8 985	42 151	20,31	27 530	50 567	22,46	36 515
CUIVRE	Méthode d'exploitation	Participation	Tonnes (en milliers)	%	Cuivre (en tonnes)	Tonnes (en milliers)	%	Cuivre (en tonnes)	Tonnes (en milliers)	%	Cuivre (en tonnes)
LaRonde	Souterraine	100 %	4 802	0,22	10 461	10 117	0,28	28 690	14 920	0,26	39 151
Akasaba Ouest	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	5 413	0,48	25 891	5 413	0,48	25 891
Upper Beaver	Souterraine	100 %	–	–	–	7 992	0,25	19 980	7 992	0,25	19 980
Total			4 802	0,22	10 461	23 522	0,32	74 561	28 325	0,30	85 022
ZINC	Méthode d'exploitation	Participation	Tonnes (en milliers)	%	Zinc (en tonnes)	Tonnes (en milliers)	%	Zinc (en tonnes)	Tonnes (en milliers)	%	Zinc (en tonnes)
LaRonde	Souterraine	100 %	4 802	0,59	28 112	10 117	0,90	91 524	14 920	0,80	119 636
Total			4 802	0,59	28 112	10 117	0,90	91 524	14 920	0,80	119 636



Ressources minérales

Augmentation de 4 % des ressources minérales mesurées et indiquées et de 19 % des ressources minérales présumées

En 2019, les ressources minérales mesurées et indiquées d'Agnico Eagle ont augmenté pour s'établir à 425,3 millions de tonnes titrant 1,32 g/t d'or, ou 18,1 millions d'onces d'or, ce qui représente une augmentation d'environ 4 % en onces d'or, mais une diminution d'environ 3 % de la teneur.

L'augmentation des ressources minérales mesurées et indiquées de la société s'explique principalement par l'inclusion d'une ressource minérale indiquée initiale de 0,7 million d'onces d'or (9,7 millions de tonnes titrant 2,23 g/t d'or) au gisement Upper Canada, au projet Kirkland Lake, où le niveau de confiance à l'égard de la ressource minérale s'est amélioré en fonction de la validation des données historiques.

Les ressources minérales indiquées à la mine Goldex ont augmenté de 19 % (0,3 million d'onces d'or) après l'ajout d'environ 0,6 million d'onces d'or par suite de forages de conversion et de l'amélioration des paramètres utilisés pour l'estimation des ressources. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par le reclassement de plusieurs zones en tant que réserves minérales, ce qui a eu pour effet de réduire d'environ 0,3 million d'onces d'or les ressources minérales mesurées et indiquées.

Des forages de conversion aux propriétés Goldex, Pinos Altos, Amaruq, Kittilä et Chipriona ont permis d'ajouter environ 0,2 million d'onces d'or aux ressources minérales mesurées et indiquées. Des études réalisées à la zone 5 de LaRonde ont donné lieu à l'ajout d'environ 0,2 million d'onces d'or (3,0 millions de tonnes titrant 2,00 g/t d'or) aux ressources minérales mesurées et indiquées des niveaux 54 à 65. Ces gains ont été contrebalancés par la conversion d'environ 0,8 million d'onces d'or en réserves minérales aux propriétés Amaruq et Meliadine.

Les ressources minérales présumées d'Agnico Eagle totalisent maintenant 249,9 millions de tonnes titrant 2,67 g/t d'or, ou environ 21,5 millions d'onces d'or, ce qui représente une augmentation d'environ 19 % en onces d'or (3,4 millions d'onces d'or), mais une diminution d'environ 1 % de la teneur.

À la zone East Gouldie récemment découverte de la propriété minière Canadian Malartic, la poursuite des activités d'exploration et des forages intercalaires a donné lieu à la déclaration d'une ressource minérale présumée initiale de 1,4 million d'onces d'or (12,8 millions de tonnes titrant 3,34 g/t d'or) (selon la participation de 50 % d'Agnico Eagle). Au gisement East Malartic, à la propriété minière Canadian Malartic, la révision de la teneur de coupure et des hypothèses minières a donné lieu



Agnico Eagle jouit de l'une des teneurs de réserves minérales les plus élevées parmi ses pairs d'Amérique du Nord.

à l'inclusion de nouvelles ressources minérales à une profondeur de plus de 1 000 mètres et augmenté les ressources minérales présumées de 1,2 million d'onces d'or (selon la participation de 50 % d'Agnico Eagle), faisant passer le total des ressources minérales présumées d'East Malartic à 2,6 millions d'onces d'or (39,0 millions de tonnes titrant 2,05 g/t d'or) (selon la participation de 50 %).

À Kittilä, les ressources minérales présumées ont augmenté de 70 % (0,7 million d'onces d'or) en raison de l'ajout d'environ 0,3 million d'onces d'or par suite des forages d'exploration à Roura et Rimpä; environ 0,2 million d'onces d'or ont été ajoutées par suite de l'adoption de nouveaux paramètres pour l'estimation des ressources minérales; et environ 0,1 million d'onces d'or ont été ajoutées en faisant passer de 1 400 mètres à 1 540 mètres sous la surface la profondeur limite pour l'estimation des ressources minérales. À Kittilä, les ressources minérales présumées totalisent maintenant 1,7 million d'onces d'or (13,8 millions de tonnes titrant 3,90 g/t d'or).

À Santa Gertrudis, la société a estimé des ressources minérales présumées souterraines initiales d'environ 0,5 million d'onces d'or (3,1 millions de tonnes titrant 4,58 g/t d'or) au gisement Amelia, ce qui a plus que compensé la conversion de ressources minérales présumées à profondeur de fosse à ciel ouvert de 0,1 million d'onces d'or en ressources minérales indiquées. Santa Gertrudis compte maintenant des ressources minérales présumées totalisant 1,2 million d'onces d'or (22,0 millions de tonnes titrant 1,64 g/t d'or).

Remarques : Les réserves minérales ne constituent pas un sous-ensemble des ressources minérales. Les tonnages et les quantités de métaux présentés dans ces tableaux ont été arrondis au millier près; les quantités totales peuvent donc différer des totaux indiqués par colonne. Veuillez consulter le communiqué publié par la société le 13 février 2020 ainsi que la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 pour obtenir de plus amples détails sur les réserves minérales et les ressources minérales. Le contenu scientifique et technique du présent rapport de gestion lié aux réserves minérales et aux ressources minérales d'Agnico Eagle (sauf pour la mine Canadian Malartic) a été approuvé par Dyane Duquette, géo., directrice corporative principale, Développement des réserves de la société; celui lié aux réserves minérales et aux ressources minérales de la mine Canadian Malartic et d'autres projets en coentreprise, tels que les projets Odyssey, East Malartic et East Goultrie, par Sylvie Lampron, ing., ingénieure de projets principale à Corporation Canadian Malartic (pour l'ingénierie), et par Pascal Lehouiller, géo., géologue principal, Ressources minérales à Corporation Canadian Malartic (pour la géologie), chacun étant une «personne qualifiée» au sens attribué à ce terme dans le *Règlement 43-101*.

Les hypothèses utilisées pour estimer les réserves minérales en date du 31 décembre 2019 pour toutes les mines et tous les projets avancés présentés par la société étaient les suivantes :

	PRIX DES MÉTAUX				TAUX DE CHANGE		
	Or (\$ US/oz)	Argent (\$ US/oz)	Cuivre (\$ US/lb)	Zinc (\$ US/lb)	\$ CA par 1,00 \$ US	Peso mexicain par 1,00 \$ US	\$ US par 1,00 €
Sites d'exploitation et projets à long terme	1 200 \$	15,50 \$	2,50 \$	1,00 \$	1,25 \$	17,00 MXN	1,15 \$
Sites d'exploitation à court terme – mines satellites Creston Mascota (Bravo) et Sinter, à la mine Pinos Altos	1 200 \$	15,50 \$	s. o.	s. o.	1,30 \$	18,00 MXN	s. o.
Upper Beaver*, mine Canadian Malartic**	1 200 \$	s. o.	2,75 \$	s. o.	1,25 \$	s. o.	s. o.

* Le projet Upper Beaver affiche une valeur limitée du revenu net à la sortie de la fonderie de 125 \$ CA/tonne.

** La mine Canadian Malartic utilise une teneur de coupure entre 0,40 g/t et 0,43 g/t d'or (selon le gisement).



Au 31 décembre 2019

SITES D'EXPLOITATION			MESURÉES			INDIQUÉES			MESURÉES ET INDIQUÉES			PRÉSUMÉES		
OR	Méthode d'exploitation	Participation	Tonnes (en milliers)	Or (en g/t d'onces)	Or (en milliers)	Tonnes (en milliers)	Or (en g/t d'onces)	Or (en milliers)	Tonnes (en milliers)	Or (en g/t d'onces)	Or (en milliers)	Tonnes (en milliers)	Or (en g/t d'onces)	Or (en milliers)
LaRonde	Souterraine	100 %	–	–	–	4 436	3,42	488	4 436	3,42	488	5 940	4,47	854
LaRonde, zone 5	Souterraine	100 %	–	–	–	8 466	2,29	624	8 466	2,29	624	4 701	4,04	611
Ellison	Souterraine	100 %	–	–	–	722	3,04	71	722	3,04	71	5 466	2,62	461
Canadian Malartic	À ciel ouvert	50 %	177	0,53	3	468	0,59	9	644	0,57	12	745	0,94	23
Canadian Malartic	Souterraine	50 %	1 843	1,51	89	6 252	1,64	330	8 096	1,61	420	1 609	1,35	70
Total – Canadian Malartic			2 020	1,42	92	6 720	1,57	339	8 740	1,54	431	2 354	1,22	92
Odyssey	Souterraine	50 %	–	–	–	1 011	2,10	68	1 011	2,10	68	11 684	2,22	833
East Malartic	Souterraine	50 %	–	–	–	4 962	2,18	347	4 962	2,18	347	39 382	2,05	2 596
East Gouldie	Souterraine	50 %	–	–	–	–	–	–	–	–	–	12 760	3,34	1 369
Goldex	Souterraine	100 %	12 360	1,86	739	26 838	1,47	1 272	39 197	1,60	2 011	25 180	1,50	1 212
Akasaba Ouest	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	4 870	0,63	98	4 870	0,63	98	–	–	–
Zulapa	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	–	–	–	–	–	–	391	3,14	39
Meadowbank	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	1 145	2,46	90	1 145	2,46	90	4	2,06	0
Amaruq	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	6 679	3,20	687	6 679	3,20	687	568	4,78	87
Amaruq	Souterraine	100 %	–	–	–	3 102	3,84	383	3 102	3,84	383	8 073	5,52	1 432
Total – Amaruq			–	–	–	9 782	3,40	1 070	9 782	3,40	1 070	8 642	5,47	1 520
Total – Complexe Meadowbank			–	–	–	10 927	3,30	1 160	10 927	3,30	1 160	8 645	5,47	1 520
Meliadine	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	11 065	3,11	1 106	11 065	3,11	1 106	1 321	4,42	188
Meliadine	Souterraine	100 %	72	4,00	9	13 583	3,85	1 683	13 655	3,85	1 692	13 290	5,72	2 443
Total – Meliadine			72	4,00	9	24 648	3,52	2 789	24 721	3,52	2 799	14 611	5,60	2 631
Hammond Reef	À ciel ouvert	100 %	165 662	0,70	3 724	42 754	0,57	777	208 416	0,67	4 501	501	0,74	12
Upper Beaver	Souterraine	100 %	–	–	–	3 636	3,45	403	3 636	3,45	403	8 688	5,07	1 416
Projet AK	Souterraine	100 %	–	–	–	1 268	6,51	265	1 268	6,51	265	2 373	5,32	406
Anoki-McBean	Souterraine	100 %	–	–	–	1 868	5,33	320	1 868	5,33	320	2 526	4,70	382
Upper Canada	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	1 842	1,72	102	1 842	1,72	102	1 034	1,38	46
Upper Canada	Souterraine	100 %	–	–	–	7 808	2,36	592	7 808	2,36	592	16 037	3,34	1 723
Total – Upper Canada			–	–	–	9 650	2,23	693	9 650	2,23	693	17 071	3,22	1 768
Kittilä	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	229	3,41	25	229	3,41	25	373	3,89	47
Kittilä	Souterraine	100 %	2 895	2,54	237	15 022	2,60	1 258	17 916	2,59	1 495	13 447	3,90	1 688
Total – Kittilä			2 895	2,54	237	15 251	2,62	1 283	18 145	2,60	1 520	13 820	3,90	1 735
Kuotko	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	–	–	–	–	–	–	284	3,18	29
Kylmäkangas	Souterraine	100 %	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 896	4,11	250
Barsele	À ciel ouvert	55 %	–	–	–	3 178	1,08	111	3 178	1,08	111	2 260	1,25	91
Barsele	Souterraine	55 %	–	–	–	1 158	1,77	66	1 158	1,77	66	13 552	2,10	914
Total – Barsele			–	–	–	4 335	1,27	176	4 335	1,27	176	15 811	1,98	1 005
Pinos Altos	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	2 728	0,92	80	2 728	0,92	80	981	0,92	29
Pinos Altos	Souterraine	100 %	–	–	–	16 853	1,80	977	16 853	1,80	977	6 051	2,09	407
Total – Pinos Altos			–	–	–	19 581	1,68	1 057	19 581	1,68	1 057	7 032	1,93	435
Creston														
Mascota	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	988	0,75	24	988	0,75	24	281	1,10	10
La India	À ciel ouvert	100 %	10 840	0,60	209	1 402	0,64	29	12 241	0,60	238	809	0,57	15
Tarachi	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	22 665	0,40	294	22 665	0,40	294	6 476	0,33	68
Chipriona	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	1 255	1,11	45	1 255	1,11	45	10 744	0,69	238
El Barqueño – or	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	8 176	1,21	318	8 176	1,21	318	8 326	1,21	325
Santa Gertrudis	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	5 065	0,64	104	5 065	0,64	104	19 054	1,17	717
Santa Gertrudis	Souterraine	100 %	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3 064	4,58	451
Total – Santa Gertrudis			–	–	–	5 065	0,64	104	5 065	0,64	104	22 118	1,64	1 168
Total			193 848	0,80	5 010	231 491	1,75	13 045	425 340	1,32	18 055	249 869	2,67	21 480

Au 31 décembre 2019

SITES D'EXPLOITATION			MESURÉES			INDIQUÉES			MESURÉES ET INDIQUÉES			PRÉSUMÉES		
ARGENT	Méthode d'exploitation	Participation	Tonnes (en milliers)	Argent (en milliers g/t d'onces)		Tonnes (en milliers)	Argent (en milliers g/t d'onces)		Tonnes (en milliers)	Argent (en milliers g/t d'onces)		Tonnes (en milliers)	Argent (en milliers g/t d'onces)	
LaRonde	Souterraine	100 %	–	–	–	4 436	27,33	3 897	4 436	27,33	3 897	5 940	14,95	2 855
Kylmäkangas	Souterraine	100 %	–	–	–	–	–	–	–	–	–	1 896	31,11	1 896
Pinos Altos	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	2 728	24,60	2 157	2 728	24,60	2 157	981	25,38	801
Pinos Altos	Souterraine	100 %	–	–	–	16 853	43,25	23 437	16 853	43,25	23 437	6 051	42,24	8 218
Total – Pinos Altos			–	–	–	19 581	40,66	25 594	19 581	40,66	25 594	7 032	39,89	9 018
Creston														
Mascota	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	988	7,88	250	988	7,88	250	281	5,05	46
La India	À ciel ouvert	100 %	10 840	3,24	1 130	1 402	3,17	143	12 241	3,23	1 273	809	3,56	93
Chipriona	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	1 255	50,99	2 057	1 255	50,99	2 057	10 744	85,44	29 511
El Barqueño – argent	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	–	–	–	–	–	–	3 998	129,49	16 646
El Barqueño – or	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	8 176	4,63	1 216	8 176	4,63	1 216	8 326	17,25	4 617
Total			10 840	3,24	1 130	35 836	28,78	33 157	46 676	22,85	34 287	39 025	51,55	64 682
CUIVRE	Méthode d'exploitation	Participation	Tonnes (en milliers)	Cuivre (en % tonnes)		Tonnes (en milliers)	Cuivre (en % tonnes)		Tonnes (en milliers)	Cuivre (en % tonnes)		Tonnes (en milliers)	Cuivre (en % tonnes)	
LaRonde	Souterraine	100 %	–	–	–	4 436	0,19	8 629	4 436	0,19	8 629	5 940	0,23	13 751
Akasaba Ouest	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	4 870	0,37	18 246	4 870	0,37	18 246	–	–	–
Upper Beaver	Souterraine	100 %	–	–	–	3 636	0,14	5 135	3 636	0,14	5 135	8 688	0,20	17 284
Chipriona	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	1 255	0,03	359	1 255	0,03	359	10 744	0,14	15 411
El Barqueño – or	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	8 176	0,18	15 028	8 176	0,18	15 028	8 326	0,22	18 210
Total			–	–	–	22 372	0,21	47 397	22 372	0,21	47 397	33 697	0,19	64 657
ZINC	Méthode d'exploitation	Participation	Tonnes (en milliers)	Zinc (en % tonnes)		Tonnes (en milliers)	Zinc (en % tonnes)		Tonnes (en milliers)	Zinc (en % tonnes)		Tonnes (en milliers)	Zinc (en % tonnes)	
LaRonde	Souterraine	100 %	–	–	–	4 436	1,15	51 161	4 436	1,15	51 161	5 940	0,64	38 066
Chipriona	À ciel ouvert	100 %	–	–	–	1 255	1,36	17 031	1 255	1,36	17 031	10 744	0,81	86 897
Total			–	–	–	5 691	1,20	68 192	5 691	1,20	68 192	16 684	0,75	124 963

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019



Énoncés prospectifs

Les renseignements contenus dans le présent rapport annuel ont été préparés en date du 17 mars 2020. Certains des énoncés du rapport annuel sont des «énoncés prospectifs» au sens attribué à ce terme dans la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et au terme «information prospective» dans les dispositions des lois provinciales régissant la vente de valeurs mobilières au Canada. Dans le présent rapport annuel, les mots «anticiper», «estimer», «s'attendre», «prévoir», «futur», «planifier», «potentiel» et d'autres expressions semblables servent à désigner les énoncés prospectifs. Ces énoncés comprennent notamment, mais sans s'y limiter, ce qui suit : les prévisions de production de la société, y compris les estimations concernant les teneurs en minerai, les taux de récupération, les échéanciers de projets, les résultats de forage, la production de métaux, la durée de vie estimative des mines, le total des coûts au comptant par once, les coûts de maintien tout compris par once, les coûts des sites miniers par tonne, les autres dépenses, les flux de trésorerie et les flux de trésorerie disponibles; les méthodes qui seront utilisées pour extraire ou traiter le minerai; les énoncés au sujet des plans d'expansion de la société à Kittilä, à la phase 2 de Meliadine et à la phase 2 d'Amaruq, et de l'augmentation des activités à Meliadine et à Amaruq, y compris leur calendrier et leur financement, leur achèvement et leur mise en service; les énoncés au sujet d'autres projets d'expansion, des taux de récupération, du débit d'un broyeur, de l'optimisation et des dépenses d'exploration prévues, y compris les coûts et les autres estimations sur lesquelles ces projections sont fondées; les énoncés au sujet de l'échéancier et du montant des dépenses en immobilisations et d'autres dépenses; les estimations au sujet des réserves minérales, des ressources minérales, de la production minérale, des activités d'optimisation et des ventes futures; les estimations du niveau futur des dépenses en immobilisations et d'autres besoins de trésorerie, et les attentes quant à leur financement; les dividendes futurs et les dates de versement; les énoncés concernant la mise en valeur projetée de certains gisements de minerai, notamment les estimations des coûts d'exploration, de mise en valeur et de production et d'autres dépenses en immobilisations, et les estimations concernant l'échéancier de ces activités d'exploration, de mise en valeur et de production ou des décisions concernant ces activités d'exploration, de mise en valeur et de production; les estimations des réserves minérales et des ressources minérales et les effets des résultats de forage sur les réserves minérales et les ressources minérales futures; les énoncés au sujet des futures activités d'exploration prévues; l'occurrence prévue d'événements relativement aux sites miniers de la société et les énoncés concernant le caractère suffisant des ressources de trésorerie de la société, ainsi que d'autres énoncés se rapportant aux tendances prévues à l'égard des activités d'exploitation et d'exploration de la société, de même qu'à leur financement. Ces énoncés, qui reflètent le point de vue de la société à la date du présent rapport annuel, sont soumis à certains risques, incertitudes et hypothèses, et il convient de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, bien qu'Agnico Eagle les juge raisonnables à la date de ces énoncés, sont, par leur nature, assujettis à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Les facteurs et hypothèses importants utilisés dans la préparation des énoncés prospectifs contenus dans le présent document, qui peuvent s'avérer incorrects, comprennent, entre autres, les hypothèses susmentionnées et celles figurant dans le rapport de gestion et dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et qui sont inclus dans le rapport annuel de la société sur formulaire 40-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 («formulaire 40 F») déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (la «SEC») des États-Unis. La société suppose également que les gouvernements, la société ou d'autres ne prendront pas d'autres mesures face à la pandémie de COVID-19 ou autrement, lesquelles, individuellement ou dans leur ensemble, pourraient avoir une incidence importante sur la capacité de la société d'exercer ses activités; qu'aucune perturbation importante de ses activités ne se produira; que la production, l'octroi de permis, le développement, l'expansion et l'augmentation des activités de chacune des propriétés d'Agnico Eagle se dérouleront conformément aux attentes et aux plans actuels; que les prix des métaux pertinents, les taux de change et les prix des fournitures clés utilisées dans l'extraction et la construction seront conformes aux attentes d'Agnico Eagle; que les estimations actuelles d'Agnico Eagle au sujet des réserves minérales, des ressources minérales, des teneurs du minerai et des taux de récupération du minerai s'avéreront exactes; qu'il ne se produira aucun retard important dans la réalisation des projets de croissance en cours; que l'activité sismique aux sites d'exploitation de la société à LaRonde et aux autres propriétés est conforme aux attentes de la société; que les plans actuels de la société pour optimiser la production seront menés à bien et qu'aucune modification importante ne sera apportée aux taux d'imposition et au cadre réglementaire actuels. De nombreux facteurs, connus et inconnus, pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs. Ces risques comprennent notamment, mais sans s'y limiter, l'étendue et la manière dont la COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements, la société et d'autres pour tenter de réduire la propagation de la COVID-19 peuvent toucher la société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur de nombreux aspects des activités de la société, y compris la santé des employés, la productivité et la disponibilité de la main-d'œuvre (notamment la capacité de transporter le personnel au complexe Meadowbank et à la mine Meliadine auxquels la main-d'œuvre a accès au moyen d'un service de navette aérienne), les restrictions de voyage, la disponibilité des entrepreneurs, la disponibilité des approvisionnements, la capacité de vendre ou de livrer des concentrés et des barres d'argent aurifère, la disponibilité de l'assurance et le coût de celle-ci, et la capacité de se procurer les intrants nécessaires aux activités et aux projets de la société; les incertitudes concernant les effets sur l'économie mondiale de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises pour réduire la propagation de la COVID-19 qui pourraient continuer d'avoir une incidence négative sur les marchés financiers, y compris le cours des actions de la société et le prix de l'or, et pourraient nuire à la capacité de la société de mobiliser des capitaux; la volatilité des prix de l'or et des autres métaux; l'incertitude des estimations concernant les réserves minérales, les ressources minérales, les teneurs du minerai et les taux de récupération du minerai; l'incertitude entourant la production, la mise en valeur des projets, les dépenses en immobilisations et les autres coûts futurs; les fluctuations des taux de change; le financement des autres besoins en capitaux; le coût des programmes d'exploration et de mise en valeur; l'activité sismique aux sites d'exploitation de la société, y compris à la mine

LaRonde; les risques miniers; les protestations de la communauté, notamment des groupes des Premières Nations; les risques associés aux activités internationales; la réglementation gouvernementale et environnementale; la volatilité du cours des actions de la société; ainsi que les risques associés aux stratégies de la société en matière d'instruments dérivés sur les devises, le carburant et les sous-produits des métaux. Pour obtenir plus de précisions au sujet de ces risques et des autres facteurs qui pourraient empêcher la société d'atteindre les objectifs énoncés dans les énoncés prospectifs du présent rapport annuel, veuillez vous reporter à la notice annuelle et au rapport de gestion de la société, documents déposés sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et inclus dans le formulaire 40-F déposé sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov, de même qu'aux autres rapports déposés par la société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la SEC. À moins que la loi ne l'exige, la société n'entend pas mettre à jour ces énoncés prospectifs et n'assume aucune obligation à cet égard.

Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant l'emploi du terme «ressources minérales»

Les estimations des réserves minérales et des ressources minérales contenues dans le présent rapport annuel ont été établies en conformité avec le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le «Règlement 43-101») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières («ACVM»). Ces normes sont similaires à celles publiées dans l'Industry Guide 7 de la SEC, telles qu'elles sont interprétées par le personnel de la SEC. Toutefois, les définitions du Règlement 43-101 diffèrent, à certains égards, de celles de l'Industry Guide 7 de la SEC. Par conséquent, les renseignements concernant les réserves minérales et les ressources minérales contenus dans le présent rapport annuel pourraient ne pas être comparables à des renseignements similaires présentés par des sociétés des États-Unis. Aux termes de l'Industry Guide 7 de la SEC, une minéralisation ne peut être classée dans les «réserves» que s'il a été établi qu'elle peut être économiquement et légalement mise en production ou extraite au moment de l'établissement des réserves. Pour les besoins de la présentation d'information aux États-Unis, la SEC a modifié ses règles de communication d'information (les «règles de modernisation de la SEC») afin de moderniser les obligations d'information concernant les biens miniers qui incombent aux émetteurs dont les titres sont inscrits auprès de la SEC en vertu de la loi des États-Unis intitulée la *United States Securities Exchange Act of 1934*, dans sa version modifiée (la «Loi de 1934»). Ces modifications, entrées en vigueur le 25 février 2019, harmonisent plus étroitement les exigences et les politiques de la SEC en matière d'information concernant les biens miniers avec les pratiques et les normes réglementaires sectorielles et mondiales, y compris le Règlement 43-101, et remplacent les obligations d'information historiques des sociétés minières inscrites concernant les biens miniers qui étaient énoncées dans l'Industry Guide 7 de la SEC. Les émetteurs doivent commencer à respecter les règles de modernisation de la SEC au cours de leur premier exercice commençant le 1^{er} janvier 2021 ou après cette date; toutefois, les émetteurs canadiens assujettis aux obligations d'information aux États-Unis aux termes du régime d'information multinational (RIM) peuvent continuer à suivre le Règlement 43-101 plutôt que les règles de modernisation de la SEC lorsqu'ils utilisent les formulaires de déclaration d'inscription et de rapport annuel de la SEC prévus par le RIM. L'Industry Guide 7 de la SEC demeure en vigueur jusqu'à ce que tous les émetteurs aient à respecter les règles de modernisation de la SEC, et il sera alors annulé. Depuis l'adoption de ses règles de modernisation, la SEC reconnaît les estimations de «ressources minérales mesurées», de «ressources minérales indiquées» et de «ressources minérales présumées». De plus, dans le cadre de ses règles de modernisation, la SEC a modifié les définitions des termes «réserves minérales prouvées» et «réserves minérales probables» en les rendant semblables pour l'essentiel aux définitions utilisées dans le Règlement 43-101. Les investisseurs éventuels des États-Unis noteront que, bien que la SEC reconnaisse maintenant les termes «ressources minérales mesurées», «ressources minérales indiquées» et «ressources minérales présumées», ils ne doivent pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'un gisement minéral classé dans l'une de ces catégories sera converti en ressources minérales d'une catégorie supérieure ou en réserves minérales. Les ressources que décrivent ces termes comportent un degré élevé d'incertitude quant à leur faisabilité économique et légale. Par conséquent, les investisseurs ne doivent pas supposer que les «ressources minérales mesurées», les «ressources minérales indiquées» et les «ressources minérales présumées» dont la société fait état dans le présent rapport annuel sont économiquement ou légalement exploitables. De plus, les «ressources minérales présumées» comportent un degré élevé d'incertitude quant à leur existence et quant à leur faisabilité économique et légale. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure. Selon la réglementation canadienne, les études de faisabilité ou de pré-faisabilité ne peuvent, sauf dans certaines circonstances limitées, être fondées sur des estimations de ressources minérales présumées. Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée existe, ou est ou sera économiquement ou légalement exploitable. Les données relatives aux réserves minérales et aux ressources minérales énoncées dans le présent rapport annuel sont des estimations, et rien ne garantit que les teneurs et les tonnages prévus seront obtenus ni que le taux de récupération indiqué sera atteint. Dans son calcul des onces contenues, la société ne tient pas compte des onces d'or équivalentes relatives aux sous-produits métalliques compris dans les réserves minérales, et les réserves minérales ne sont pas présentées comme une sous-catégorie des ressources minérales. Consulter la notice annuelle à la rubrique «Réserves minérales et ressources minérales» pour des renseignements additionnels.

Mise en garde concernant certaines mesures de rendement

Le présent rapport annuel présente certaines mesures, notamment le «total des coûts au comptant par once», qui ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS. Ces mesures peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Pour obtenir un rapprochement de ces mesures avec les données financières les plus directement comparables qui sont présentées dans les états financiers consolidés préparés conformément aux IFRS et pour comprendre comment la direction utilise ces mesures, veuillez vous reporter à la rubrique «Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR» du rapport de gestion.

(Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.)

Table des matières

Sommaire	1	Examen des résultats trimestriels	19
Stratégie	1	Perspectives	20
Aperçu du portefeuille	2	Perspectives en matière d'exploitation	20
Principaux moteurs du rendement	6	Perspectives financières	23
Examen de l'état de la situation financière	8	Profil des risques	24
Résultats d'exploitation	9	Incidence de la COVID-19	25
Produits tirés des activités minières	9	Instruments financiers	25
Coûts de production	10	Taux d'intérêt	26
Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise	14	Prix des produits de base et devises	26
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	14	Coût des intrants	27
Charges administratives	14	Risque lié à l'exploitation	27
Charges financières	15	Risque lié à la réglementation	27
Pertes de valeur et reprises de pertes de valeur	15	Évaluation des contrôles	27
Perte de change	15	Titres en circulation	28
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	15	Gestion du développement durable	28
Situation de trésorerie et sources de financement	16	Santé et sécurité des employés	28
Activités d'exploitation	16	Collectivités	29
Activités d'investissement	16	Environnement	30
Activités de financement	17	Principales méthodes et estimations comptables selon les IFRS	30
Arrangements hors bilan	18	Données sur les réserves minérales	30
Obligations contractuelles	18	Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR	32
Analyse de la situation de trésorerie et des sources de financement de 2020	19	Résumé des données trimestrielles	40
		Rétrospective des données d'exploitation et financières des trois derniers exercices	46

Le présent rapport de gestion de Mines Agnico Eagle Limitée («Agnico Eagle» ou la «société») daté du 27 mars 2020 doit être lu avec les états financiers consolidés annuels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, qui ont été dressés selon les Normes internationales d'information financière («IFRS») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB») (les «états financiers annuels»). Tous les montants des états financiers consolidés annuels et du présent rapport de gestion sont présentés en dollars américains («dollars américains», «\$» ou «\$ US»), et toutes les unités de mesure sont exprimées selon le système métrique, sauf indication contraire. Certaines informations dans le présent rapport de gestion sont présentées en dollars canadiens («dollars canadiens» ou «\$ CA»), en pesos mexicains ou en euros de l'Union européenne («euros» ou «€»). De l'information additionnelle sur la société, dont la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 (la «notice annuelle»), est disponible sur le site Web SEDAR des Autorités canadiennes en valeurs mobilières («ACVM»), à l'adresse www.sedar.com et sur le site Web de la Securities and Exchange Commission («SEC») des États-Unis à l'adresse www.sec.gov.

MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS CONCERNANT LES INFORMATIONS PROSPECTIVES

Certains énoncés figurant dans le présent rapport de gestion, ci-après appelés les «énoncés prospectifs», constituent des «informations prospectives» au sens attribué à ce terme dans les dispositions des lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières et des «forward-looking statements» dans la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Ces énoncés portent notamment sur les plans, les objectifs, les attentes, les estimations, les opinions, les stratégies et les intentions de la société, et on peut généralement les reconnaître à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel, d'expressions comme «anticiper», «croire», «budgétiser», «pouvoir», «estimer», «s'attendre à», «prévoir», «probable», «planifier», «projeter», «viser» et leurs dérivés, ou d'autres mots ou expressions semblables. Les énoncés prospectifs dans le présent rapport comportent, sans toutefois s'y limiter :

- des énoncés liés aux perspectives de la société pour 2020 et les périodes ultérieures;
- des énoncés à l'égard des résultats futurs et de la sensibilité des résultats aux cours de l'or et des autres métaux;
- les niveaux ou les tendances prévus des prix de l'or et des sous-produits des métaux extraits par la société ou des taux de change des devises dans lesquelles les capitaux sont obtenus, les produits d'exploitation générés ou les charges engagées par la société;
- des estimations de la production minière et des ventes futures;
- des estimations des coûts futurs, y compris les coûts d'exploitation minière, le total des coûts au comptant par once, les coûts de maintien tout compris par once, les coûts des sites miniers par tonne, et d'autres coûts;
- des estimations des dépenses d'investissement, des frais d'exploration et des autres besoins de trésorerie futurs, ainsi que les attentes quant à leur financement;
- des énoncés à l'égard de l'exploration, de la mise en valeur et de l'exploitation projetées de certains gisements de minerai, y compris les estimations des frais d'exploration, de mise en valeur et de production et des autres coûts en capital et les estimations quant au calendrier d'exploration, de mise en valeur et de production ou aux décisions concernant l'exploration, la mise en valeur et la production;
- des estimations des réserves minérales et des ressources minérales, et de leur sensibilité aux prix de l'or et à d'autres facteurs, de la teneur du minerai et de la récupération du minerai et des énoncés à l'égard des résultats d'exploration prévus futurs;
- des estimations de flux de trésorerie;
- des estimations de la durée de vie des mines;
- le calendrier prévu des événements touchant les mines, les projets de mise en valeur et d'exploration de mines de la société;
- des estimations des frais et autres passifs futurs au titre des mesures environnementales correctives;
- des énoncés concernant la législation et la réglementation prévues, notamment à l'égard des changements climatiques, et des estimations de leur incidence sur la société;
- d'autres tendances prévues à l'égard des sources de financement et des résultats d'exploitation de la société;
- des énoncés concernant l'intention de la société d'interrompre toutes les activités minières à ses sites d'exploitation de l'Abitibi au Québec et la durée prévue de cette interruption;
- des énoncés concernant l'intention de la société de réduire ses activités à la mine Meliadine et au complexe Meadowbank, la durée de cette période de réduction des activités et les activités qui devraient être réalisées au cours de cette période;
- des énoncés concernant l'intention de la société d'interrompre ses activités d'exploration au Canada;
- des énoncés concernant le calendrier de retour à des niveaux d'exploitation normaux dans chacun des sites de la société;
- des énoncés concernant l'utilisation que la société prévoit faire du montant de 1,0 milliard de dollars qui a été prélevé sur la facilité de crédit bancaire renouvelable non assortie d'une sûreté de 1,2 milliard de dollars américains;
- d'autres énoncés concernant l'incidence de la pandémie de COVID-19 et des mesures prises pour en limiter la propagation sur les activités d'exploitation de la société et ses activités en général.

Les énoncés prospectifs s'appuient nécessairement sur un certain nombre de facteurs et d'hypothèses qui, bien qu'Agnico Eagle les juge raisonnables à la date de ces énoncés, sont, par leur nature, assujettis à d'importantes incertitudes et éventualités d'ordre commercial, économique et concurrentiel. Les facteurs et les hypothèses d'Agnico Eagle sur lesquels sont fondés les énoncés prospectifs, qui peuvent se révéler inexacts, figurant dans le présent rapport de gestion d'Agnico Eagle comprennent les hypothèses figurant ailleurs dans le présent rapport de gestion, de même que les hypothèses suivantes : la durée et la portée du décret du 23 mars 2020 par lequel le gouvernement du Québec a ordonné l'arrêt de toutes les activités non essentielles pour faire face à l'éclosion de la COVID-19 ne seront pas prolongées, élargies ou autrement modifiées; les gouvernements, la société ou d'autres parties prenantes ne prendront pas d'autres mesures en réaction à la pandémie de COVID-19 ou à d'autres situations qui auraient, individuellement ou collectivement, une incidence importante sur la capacité de la société à exercer ses activités et les activités d'Agnico Eagle ne connaîtront aucune autre interruption importante, que ce soit en raison de conflits de travail, de problèmes d'approvisionnement, de dommages au matériel, de phénomènes naturels ou d'origine humaine, de problèmes attribuables à la pandémie de COVID-19 ou à d'autres enjeux de santé et de sécurité, ou à des mesures prises par les gouvernements, les collectivités, Agnico Eagle et d'autres parties prenantes en réaction à cette pandémie et à ces autres enjeux, de problèmes d'extraction ou de broyage, de changements politiques, de problèmes relatifs à des titres de propriété, de protestations de la population, notamment de groupes issus des Premières Nations, ou d'autres facteurs; l'obtention des permis, le développement, l'expansion et l'accroissement du débit ou de la production à chacune des mines et à chacun des projets de mise en valeur et d'exploration d'Agnico Eagle se dérouleront conformément aux attentes et Agnico Eagle ne modifiera pas ses plans d'exploration et de mise en valeur relativement à ces projets; les taux de change entre le dollar canadien, l'euro, le peso mexicain et le dollar américain resteront à peu près stables par rapport aux taux actuels ou à ceux qui sont établis dans le présent rapport de gestion; les prix de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre seront conformes aux attentes actuelles d'Agnico Eagle; les prix des principales fournitures destinées à l'extraction et à la construction, y compris les coûts de la main-d'œuvre, correspondront aux prévisions actuelles d'Agnico Eagle; la production sera conforme aux attentes actuelles; les estimations actuelles d'Agnico Eagle à l'égard des réserves et ressources minérales, de la teneur du minerai et de la récupération du minerai sont exactes; aucun retard important n'est prévu quant à l'échéancier de l'achèvement des projets de mise en valeur, et aucune variation importante du taux d'imposition ou modification du contexte réglementaire actuel ne touche Agnico Eagle.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les opinions de la société en date du présent rapport de gestion et comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes ou d'autres facteurs qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la société ou du secteur minier et ceux qui sont mentionnés de façon explicite ou implicite

dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent les facteurs de risque énoncés à la rubrique «Facteurs de risque» de notre rapport annuel sur formulaire 40-F et de notre notice annuelle les plus récents déposés auprès de la SEC et des autorités en valeurs mobilières provinciales canadiennes. Étant donné ces incertitudes, il est conseillé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui ne sont valides qu'à la date à laquelle ils sont formulés. Sauf exigence contraire de la loi, la société décline expressément toute obligation et ne prend nullement l'engagement de publier une mise à jour de ces énoncés qui tiendrait compte de changements dans les attentes de la société ou dans les situations, contextes ou circonstances sur lesquels ces énoncés sont fondés.

Sauf indication contraire, les informations relatives aux jalons importants mentionnés dans le présent rapport de gestion ne sont pas fondées sur un rapport technique conforme au Règlement 43-101 (selon la définition donnée ci-dessous).

Signification de «notamment» et «comme» : Lorsqu'ils sont utilisés dans le présent rapport de gestion, les termes «notamment» et «comme» signifient notamment et comme, sans toutefois s'y limiter.

MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS CONCERNANT LES ESTIMATIONS DES RÉSERVES ET RESSOURCES MINÉRALES

Les estimations des réserves et ressources minérales incluses dans le présent rapport de gestion ont été préparées selon le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* («Règlement 43-101») des ACVM. Ces normes sont semblables à celles utilisées par l'Industry Guide No. 7 de la SEC, selon l'interprétation du personnel de la SEC («Guide 7»). Toutefois, les définitions figurant dans le Règlement 43-101 sont différentes, à certains égards, de celles contenues dans le Guide 7. Par conséquent, les renseignements portant sur les réserves minérales et les ressources minérales contenus dans le présent rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à des renseignements similaires divulgués par des sociétés des États-Unis. Conformément au Guide 7, une minéralisation ne peut être classée dans les «réserves», à moins qu'il n'ait été établi qu'elle peut être économiquement et légalement mise en production ou extraite au moment de l'établissement des réserves.

Pour les besoins de la présentation d'information aux États-Unis, la SEC a modifié ses règles de communication d'information (les «règles de modernisation de la SEC») afin de moderniser les obligations d'information concernant les biens miniers qui incombent aux émetteurs dont les titres sont inscrits auprès de la SEC en vertu de la loi des États-Unis intitulée *United States Securities Exchange Act of 1934*, dans sa version modifiée (la «Loi de 1934»). Ces modifications, entrées en vigueur le 25 février 2019, harmonisent plus étroitement les exigences et les politiques de la SEC en matière d'information concernant les biens miniers avec les pratiques et les normes réglementaires sectorielles et mondiales, y compris le Règlement 43-101, et remplacent les obligations d'information historiques des sociétés minières inscrites concernant les biens miniers qui étaient énoncées dans le Guide 7. Les émetteurs doivent commencer à respecter les règles de modernisation de la SEC au cours de leur premier exercice commençant le 1^{er} janvier 2021 ou après cette date; toutefois, les émetteurs canadiens assujettis aux obligations d'information aux États-Unis aux termes du régime d'information multinational («RIM») peuvent continuer à suivre le Règlement 43-101 plutôt que les règles de modernisation de la SEC lorsqu'ils utilisent les formulaires de déclaration d'inscription et de rapport annuel de la SEC prévus par le RIM. Le Guide 7 demeure en vigueur jusqu'à ce que tous les émetteurs aient à respecter les règles de modernisation de la SEC, et il sera alors annulé.

Depuis l'adoption de ses règles de modernisation, la SEC reconnaît les estimations de «ressources minérales mesurées», de «ressources minérales indiquées» et de «ressources minérales présumées». De plus, dans le cadre de ses règles de modernisation, la SEC a modifié les définitions des termes «réserves minérales prouvées» et «réserves minérales probables» en les rendant semblables pour l'essentiel aux définitions utilisées dans le Règlement 43-101.

Les investisseurs des États-Unis noteront que, bien que la SEC reconnaisse maintenant les termes «ressources minérales mesurées», «ressources minérales indiquées» et «ressources minérales présumées», ils ne doivent pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'un gisement minéral classé dans l'une de ces catégories sera converti en ressources minérales d'une catégorie supérieure ou en réserves minérales. Les ressources que décrivent ces termes comportent un degré élevé d'incertitude quant à leur faisabilité économique et légale. Par conséquent, les investisseurs ne doivent pas supposer que les «ressources minérales mesurées», les «ressources minérales indiquées» et les «ressources minérales présumées» dont la société fait état dans le présent rapport de gestion sont économiquement ou légalement exploitables.

De plus, les «ressources minérales présumées» comportent un degré élevé d'incertitude quant à leur existence et quant à leur faisabilité économique et légale. On ne peut supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée passera à une catégorie supérieure. Selon la réglementation canadienne, sauf dans certaines circonstances, les estimations de ressources minérales présumées ne peuvent servir de fondement aux études de faisabilité ou aux études préliminaires de faisabilité. **Les investisseurs ne doivent donc pas supposer qu'une partie ou l'ensemble d'une ressource minérale présumée existe, ou est ou sera économiquement ou légalement exploitable.**

Les données relatives aux réserves minérales et aux ressources minérales énoncées dans le présent rapport de gestion sont des estimations, et rien ne garantit que les teneurs et les tonnages prévus seront obtenus, ni que le taux de récupération indiqué sera atteint. Dans son calcul des onces contenues, la société ne tient pas compte des onces d'or équivalentes relatives aux sous-produits métalliques compris dans les réserves minérales, et les réserves minérales ne sont pas présentées comme une sous-catégorie des ressources minérales. Se reporter à la rubrique «Réserves minérales et ressources minérales» de la notice annuelle pour des renseignements additionnels.

MISE EN GARDE À L'INTENTION DES INVESTISSEURS CONCERNANT CERTAINES MESURES DE RENDEMENT

Le présent rapport de gestion présente certaines mesures, y compris le «total des coûts au comptant par once», les «coûts de maintien tout compris par once», les «coûts des sites miniers par tonne» et le «résultat net ajusté», qui ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS. Ces mesures peuvent ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres sociétés aurifères. Pour obtenir un rapprochement de ces mesures avec les données financières les plus directement comparables qui sont présentées dans les états financiers annuels préparés conformément aux IFRS et pour comprendre comment la direction utilise ces mesures, se reporter à la rubrique «Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR».

Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en ajustant les coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés pour tenir compte des produits tirés des sous-produits, des coûts de production associés aux stocks, des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation et d'autres ajustements, puis en divisant ceux-ci par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer

le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associée à la production et à la vente des sous-produits des métaux. Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. La direction utilise également ces mesures pour suivre le rendement des activités minières de la société. Étant donné que les cours de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. À moins d'indication contraire, tous les renvois au total des coûts au comptant par once dans le présent rapport de gestion se rapportent au total des coûts au comptant par once présenté en fonction des sous-produits.

Les coûts de maintien tout compris par once sont utilisés pour montrer le coût total de la production d'or provenant des activités actuelles. La société calcule les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits comme la somme du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, des dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif), des charges administratives (y compris les options sur actions), des paiements de loyers au titre d'actifs de maintien et des charges pour restauration, divisée par le nombre d'onces d'or produites. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des coproduits ont été calculés selon la même méthode que celle utilisée pour calculer les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf que le total des coûts au comptant par once en fonction des coproduits est utilisé, autrement dit aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. La méthode de calcul des coûts de maintien tout compris par once qu'utilise la société peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés aurifères qui présentent ce type de coûts. La société pourrait changer la méthode de calcul de ses charges de maintien tout compris par once dans l'avenir. À moins d'indication contraire, tous les renvois aux charges de maintien tout compris par once dans le présent rapport de gestion se rapportent aux charges de maintien tout compris par once présentées en fonction des sous-produits.

La direction est consciente que ces mesures de rendement par once produite peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne et à d'autres informations préparées selon les IFRS. Le World Gold Council (le «WGC») est un organisme de développement du marché non axé sur la réglementation pour l'industrie de l'or. Bien que le WGC ne soit pas un organisme de réglementation de l'industrie minière, il travaille étroitement avec ses sociétés membres pour établir des mesures non conformes aux PCGR pertinentes. La société suit la directive à l'égard des coûts de maintien tout compris publiée par le WGC en novembre 2018. L'adoption des mesures à l'égard des coûts de maintien tout compris se fait sur une base volontaire, et bien que la société ait adopté la directive du WGC, les coûts de maintien tout compris par once d'or produite présentés par la société peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres sociétés aurifères. La société est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile sur le rendement de l'exploitation. Toutefois, cette mesure non conforme aux PCGR doit être prise en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS, parce qu'elle n'est pas nécessairement représentative des mesures des coûts d'exploitation ou des flux de trésorerie établies selon les IFRS.

Les coûts des sites miniers par tonne sont calculés en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés pour tenir compte des coûts de production associés aux stocks et à d'autres ajustements, puis en divisant ces données par le nombre de tonnes de minerai traité. Étant donné que le total des coûts au comptant par once d'or produite peut être soumis aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux et des taux de change, la direction croit que les coûts des sites miniers par tonne fournissent des renseignements supplémentaires sur le rendement des activités minières, ce qui élimine l'incidence de la variation des niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la rentabilité des blocs d'exploitation. Comme chaque bloc d'exploitation est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne extraite, les produits estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts des sites miniers par tonne pour que le bloc d'exploitation soit rentable. La direction est consciente que cette mesure de rendement par tonne peut subir l'incidence des fluctuations des niveaux de traitement et elle atténue les limites inhérentes à cette mesure en la combinant à la mesure des coûts de production préparés selon les IFRS.

Le résultat net ajusté est calculé en procédant à un ajustement du résultat net comptabilisé dans les états du résultat consolidés pour exclure les profits et pertes de change, les ajustements liés à la réévaluation à la valeur de marché, les profits et pertes non récurrents et les profits et pertes latents sur les instruments financiers. La direction utilise le résultat net ajusté pour évaluer le rendement sous-jacent des activités de la société et pour seconder la planification et la prévision des résultats d'exploitation futurs. La direction est d'avis que le résultat net ajusté est une mesure utile pour évaluer le rendement puisque les profits et pertes de change, les ajustements liés à la réévaluation à la valeur de marché, les profits et pertes non récurrents et les profits et pertes latents sur les instruments financiers ne reflètent pas le rendement sous-jacent des activités de la société et pourraient ne pas être représentatifs des résultats d'exploitation futurs.

La direction effectue également des analyses de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des taux de change et des prix des métaux. La société peut, de temps à autre, présenter également des données futures estimatives concernant le total des coûts au comptant par once, les coûts de maintien tout compris par once et les coûts des sites miniers par tonne. De telles estimations sont fondées sur le total des coûts au comptant par once, des coûts de maintien tout compris par once et des coûts des sites miniers par tonne que la société prévoit engager pour extraire l'or de ses mines et de ses projets et, conformément au rapprochement de ces coûts réels mentionnés ci-dessus, n'incluent pas les coûts de production attribuables à la charge de désactualisation et les autres coûts liés à la mise hors service d'immobilisations, qui peuvent varier au fil du temps à mesure que chaque projet sera mis en valeur et exploité. Par conséquent, il n'est pas possible de rapprocher ces mesures financières prospectives non conformes aux PCGR et les mesures conformes aux IFRS les plus comparables.

Sauf indication contraire, toutes les références au total des coûts au comptant par once et aux coûts de maintien tout compris par once se rapportent aux mesures calculées en fonction des sous-produits. Pour des informations à l'égard de ces mesures calculées en fonction des coproduits, se reporter à la rubrique «Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR».

La production payable (une mesure de la performance non financière non conforme aux PCGR) désigne la quantité de minéraux produite au cours d'une période, qui est contenue dans les produits qui ont été vendus par la société ou qui le seront, que ces produits soient vendus pendant la période ou détenus dans les stocks à la fin de la période.

Sommaire

Agnico Eagle est une grande société canadienne d'exploitation aurifère qui produit des métaux précieux depuis sa constitution en 1972. Les mines de la société sont situées au Canada, au Mexique et en Finlande, et elle exerce des activités d'exploration et de mise en valeur au Canada, en Europe, en Amérique latine et aux États-Unis. La société et ses actionnaires sont en mesure de tirer pleinement parti du cours de l'or en raison de sa décision de longue date de ne pas vendre d'or à terme. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

Agnico Eagle tire une partie importante de ses produits et de ses flux de trésorerie de la production et de la vente d'or sous forme de barres d'argent aurifère et de concentrés. Les autres produits et flux de trésorerie proviennent de la production et de la vente de sous-produits des métaux, y compris l'argent, le zinc et le cuivre. En 2019, Agnico Eagle a comptabilisé des coûts de production par once d'or de 735 \$¹ et des coûts au comptant par once d'or produite totalisant 673 \$¹ en fonction des sous-produits et 745 \$¹ en fonction des coproduits au titre de la production d'or payable de 1 782 147 onces. Le prix moyen obtenu pour l'or a augmenté de 11,1 %, passant de 1 266 \$ l'once en 2018 à 1 406 \$ l'once en 2019.

Les mines en production et les projets de mise en valeur d'Agnico Eagle sont situés dans des régions qui, de l'avis de la société, sont stables sur le plan politique et qui sont favorables à l'industrie minière. Cette stabilité politique des régions dans lesquelles Agnico Eagle exerce ses activités contribue à inspirer confiance dans les perspectives et la rentabilité à court et à long terme de la société. C'est un facteur important pour Agnico Eagle, qui croit que bon nombre de ses nouvelles mines et des projets miniers qu'elle a récemment acquis possèdent un potentiel minier à long terme.

Faits saillants

- La société a maintenu un solide rendement d'exploitation grâce à une production d'or payable de 1 782 147 onces et à des coûts de production par once d'or produite de 735 \$¹ en 2019.
- Le total des coûts au comptant par once d'or produite a totalisé 673 \$¹ en fonction des sous-produits et 745 \$¹ en fonction des coproduits en 2019.
- Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite se sont élevés à 938 \$¹ en fonction des sous-produits et à 1 010 \$¹ en fonction des coproduits en 2019.
- Les réserves d'or prouvées et probables totalisaient 21,6 millions d'onces au 31 décembre 2019, soit une baisse de 2,1 % en comparaison de 22,0 millions d'onces au 31 décembre 2018, alors que la teneur en or des réserves a augmenté de 4,8 %.
- Au 31 décembre 2019, Agnico Eagle affichait une solide liquidité alors qu'elle disposait de trésorerie et d'équivalents de trésorerie ainsi que de placements à court terme totalisant 327,9 millions de dollars et de marges de crédit non utilisées d'environ 1,2 milliard de dollars.
- Les activités minières de la société sont menées dans des régions favorables à l'industrie minière et qui, selon la société, présentent un faible risque politique et ont un potentiel minier à long terme.
- La société continue d'afficher une note de crédit de qualité supérieure et dispose d'une souplesse financière adéquate pour financer les besoins en capital de ses mines et projets de mise en valeur à même les flux de trésorerie d'exploitation, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les marges de crédit non utilisées.
- La société possède une équipe de direction solide, son chef de la direction étant au service de la société depuis plus de 30 ans.
- En février 2020, Agnico Eagle a déclaré un dividende trimestriel en espèces de 0,20 \$ par action ordinaire, en hausse de 0,025 \$ par action ou d'environ 14 %. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983.

Stratégie

La capacité d'Agnico Eagle d'exécuter sa stratégie d'affaires de façon homogène lui a permis d'établir de solides fondements pour assurer sa croissance.

Les objectifs de la société consistent à :

- assurer une croissance de grande qualité, tout en répondant aux attentes du marché et en maintenant des normes élevées de *rendement* dans les domaines de la santé, de la sécurité et de l'environnement ainsi que du développement des collectivités;
- bâtir une solide *filière de projets* pour favoriser la production future;
- recruter les meilleurs *employés* et les motiver à exploiter pleinement leur potentiel.

Ces trois piliers (*rendement*, *filière de projets* et *employés*) sont le fondement du succès et de l'avantage concurrentiel d'Agnico Eagle. En mettant l'accent sur ces trois piliers, la société vise à continuer à améliorer sa production et à créer plus de valeur pour ses actionnaires, tout en contribuant de façon significative au bien-être de ses employés et des collectivités où elle exerce ses activités.

Note :

- i) Compte non tenu de 85 699 onces d'or payable, qui ont été produites à la mine Meliadine, au gisement satellite Amaruq au complexe Meadowbank et au gisement Barnat à la mine Canadian Malartic avant que ces sites entrent en production commerciale, et de 5 onces d'or payable attribuées à la société par suite du rapprochement final de l'affinage effectué après la fin des activités d'extraction et de traitement à la mine Lapa.

Aperçu du portefeuille

Unité d'exploitation nord

Canada – complexe LaRonde

Détenu en propriété exclusive, le complexe LaRonde est situé dans le nord-ouest du Québec et comprend la mine LaRonde, la plus ancienne mine de la société où la production commerciale a commencé en 1988, ainsi que la zone 5 de la mine LaRonde («LZ5»). En 2019, la société s'est vu accorder une révision du certificat d'autorisation pour le complexe LaRonde lui permettant le traitement du minerai en provenance de LZ5 au moyen du circuit de broyage de LaRonde. Par conséquent, la société présentera désormais les paramètres d'exploitation pour les mines LaRonde et LZ5 sur une base combinée à compter du premier trimestre de 2020.

Mine LaRonde

La production commerciale du prolongement de la mine LaRonde, soit la partie de la mine en dessous du niveau 245, a commencé en décembre 2011 et, selon les plans actuels de la mine, devrait se poursuivre jusqu'en 2029.

Au début de décembre 2019, la société a constaté une augmentation au-delà des protocoles normaux de la sismicité dans la partie ouest de la mine, ce qui a entraîné une révision à la baisse de la production d'or prévue. En outre, la progression des travaux de mise en valeur dans la partie ouest de la mine a permis de relever des structures géologiques additionnelles (formation de failles et de fissures). Ces données ont été intégrées dans un plan révisé de soutènement du sol pour la partie ouest de la mine.

Ce plan révisé vise à assurer la sécurité des employés de la société, à permettre l'accès au corps minéralisé à teneur plus élevée qui se trouve à l'ouest et à protéger l'infrastructure minière en place dans ce secteur. Afin de permettre la mise en œuvre du plan, la société a temporairement interrompu ses activités minières dans la partie ouest de la mine à la mi-décembre 2019 et les a concentrées dans la partie est.

Dans la partie ouest de la mine, la société s'affaire actuellement à renforcer le soutènement du sol, notamment par l'installation de dispositifs de soutien supplémentaires (béton projeté, boulons et câbles) pour la rampe principale et les points d'accès aux différents niveaux. La sismicité devrait se poursuivre, mais le soutènement du sol sera mieux adapté aux niveaux de tension.

Les réserves minérales prouvées et probables de la mine LaRonde s'élevaient à environ 2,9 millions d'onces au 31 décembre 2019.

Mine LaRonde, zone 5

En 2003, la société a acquis la propriété aurifère de Bousquet, laquelle avoisine le complexe LaRonde à l'ouest et héberge la zone 5 de Bousquet, renommée LZ5 par la société en raison de la proximité de la mine LaRonde. La production commerciale de LZ5 a commencé en juin 2018 et, selon les plans actuels de la mine, elle devrait se poursuivre jusqu'en 2027.

Compte tenu des résultats fructueux des activités d'extraction dans les parties supérieures du gisement de LZ5 (de la surface jusqu'à une profondeur de 330 mètres), ces activités seront prolongées jusqu'à une profondeur de 480 mètres. La société évalue également le potentiel de mise en valeur des parties plus profondes de LZ5 (entre 480 mètres et 700 mètres) ainsi que la possibilité d'exploiter certaines parties de la propriété voisine d'Ellison à partir de l'infrastructure souterraine de LZ5.

Les réserves minérales prouvées et probables de LZ5 s'élevaient à environ 0,7 million d'onces au 31 décembre 2019.

Canada – mine Goldex

La mine Goldex, détenue en propriété exclusive et située dans le nord-ouest du Québec, a commencé sa production commerciale à partir des zones satellites M et E en octobre 2013. La zone Deep 1 est entrée en production commerciale en juillet 2017. La production de la zone Deep 1 devrait permettre de prolonger la durée de vie de la mine Goldex jusqu'en 2027 selon les plans actuels de la mine.

En 2019, les activités d'extraction se sont poursuivies dans la zone Sud, et onze gradins ont été exploités au total. Les gradins exploités jusqu'ici ont révélé des teneurs plus élevées que prévu et ont permis de confirmer les hypothèses relatives à la dilution et à la récupération. La zone Sud est constituée de veines de quartz qui ont une teneur plus élevée que celles des principales zones minéralisées de Goldex. La société continue d'évaluer la possibilité d'accroître le débit en provenance de la zone Deep 1 et de mener d'autres activités de mise en valeur dans la zone Deep 2, ainsi que le potentiel d'augmentation de la production d'or dans la zone Sud.

À la suite des résultats probants produits par un gradin d'essai en 2018, la partie est de la zone Sud a été ajoutée au plan de mine. D'autres gradins ont été ajoutés au plan de mine pour la période de 2020 à 2026 à la suite des forages de conversion fructueux réalisés en 2019.

Les réserves minérales prouvées et probables de la mine Goldex s'élevaient à environ 1,1 million d'onces au 31 décembre 2019.

Canada – complexe Meadowbank (y compris la mine Meadowbank et le gisement satellite Amaruq)

En 2007, la société a acquis Cumberland Resources Ltd., qui détenait une participation exclusive dans le projet aurifère Meadowbank au Nunavut, au Canada. La production commerciale de la mine Meadowbank a commencé en mars 2010. Les activités minières au site de Meadowbank ont pris fin en 2019.

Le gisement satellite Amaruq, détenu en propriété exclusive, est situé à environ 50 kilomètres au nord-ouest de la mine Meadowbank et a été découvert par la société en 2013. En 2016, la société a approuvé le projet à des fins de mise en valeur. Le gisement satellite Amaruq est entré en production commerciale en septembre 2019.

Au 31 décembre 2019, la société a déclaré pour le gisement Whale Tail des réserves minérales probables souterraines initiales d'environ 0,6 million d'onces d'or (3,3 millions de tonnes de minerai titrant 5,43 g/t d'or). Les travaux se poursuivent à Amaruq pour évaluer le potentiel d'une exploitation souterraine, dont les activités pourraient se dérouler en même temps que l'extraction dans les gisements à ciel ouvert.

Les travaux préliminaires laissent entrevoir la possibilité d'exploiter certaines parties de gisements souterrains à teneur plus élevée à Amaruq, mais uniquement dans le pergélisol. Une telle approche devrait permettre de réduire les coûts d'exploitation et les coûts en capital (besoins de chauffage limités) et de réduire les risques liés à la gestion de l'eau, tout en gardant ouverte la possibilité d'exploiter des réserves minérales ou ressources minérales souterraines supplémentaires. La société continuera de privilégier une approche par étape pour le programme de mise en valeur souterraine à Amaruq.

Les réserves minérales prouvées et probables du complexe Meadowbank s'élevaient à environ 3,3 millions d'onces au 31 décembre 2019.

Canada – mine Meliadine

En 2010, Agnico Eagle a acquis une participation exclusive dans le projet de la mine Meliadine au Nunavut, au Canada, en faisant l'acquisition de Comaplex Minerals Corp.

En 2016, le conseil d'administration (le «conseil») de la société a approuvé la construction du projet de la mine Meliadine. La mine Meliadine a commencé sa production commerciale en mai 2019. En 2020, la société a approuvé la phase 2 de l'expansion qui accélérera l'exploitation des fosses à ciel ouvert du gisement Tiriganiaq à compter de la cinquième année de la durée de vie de la mine.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, l'usine de traitement a traité en moyenne 3 543 t/j, et le taux de récupération moyen a été de 94,6 %. Des problèmes de congestion au début du circuit de concassage et des problèmes d'usure de l'alimentateur à bande articulée ont nui à l'optimisation du débit du broyeur.

Afin d'optimiser la production et de réduire les coûts d'exploitation à Meliadine, la société a mis en œuvre un plan d'action qui est principalement axé sur la réalisation de travaux d'amélioration dans l'usine de traitement pour accroître la souplesse au chapitre de l'extraction et assurer une meilleure gestion de l'eau. Le plan comprend les éléments suivants :

- Réingénierie de l'alimentateur à bande articulée et de la chute pour corriger les problèmes d'usure
- Atténuation de la corrosion du filtre-presse
- Optimisation de la capacité de l'usine de pâte de remblayage
- Amélioration continue de l'entretien souterrain, en mettant l'accent principalement sur les camions et les chargeuses
- Phase 2 de l'expansion visant l'accélération de la mise en valeur des fosses à ciel ouvert du gisement Tiriganiaq
- Canalisation pour le rejet de l'eau salée dans la mer

L'actuel plan de gestion de l'eau de Meliadine comprend notamment la séparation des eaux de dénoyage de la mine souterraine et des eaux de ruissellement de surface dans des bassins distincts. Les eaux sont traitées et rejetées dans le lac Meliadine toute l'année ou font l'objet de rejets saisonniers dans la baie d'Hudson selon le type d'eau en question. Un des objectifs du plan de gestion de l'eau est de réduire au minimum le volume d'eau dans les infrastructures de confinement des eaux avant la crue nivale (fonte printanière). En 2019, la concentration des matières dissoutes totales dans le bassin des eaux de ruissellement a été plus élevée que prévu et il a fallu réduire le volume des rejets afin de respecter la limite prescrite pour les matières dissoutes totales. Ces eaux ont été jugées non toxiques après avoir fait l'objet d'une série de tests. La société est en pourparlers avec les organismes de réglementation afin de modifier les critères de rejet et de permettre à la mine de gérer les variations du volume d'eau attribuables aux précipitations et à la crue nivale, tout en préservant l'intégrité des infrastructures de confinement et en protégeant la vie aquatique.

Bien que les déversements dans la baie d'Hudson se fassent actuellement par camion, la société étudie la possibilité d'installer une canalisation permanente. Ce projet permettrait de réduire les coûts et l'impact environnemental du transport de l'eau par camion. Des consultations sont en cours avec les parties prenantes locales et les organismes de réglementation.

Les réserves minérales prouvées et probables du projet de la mine Meliadine s'élevaient à environ 4,1 millions d'onces au 31 décembre 2019.

Canada – mine Canadian Malartic

En 2014, Agnico Eagle et Yamana Gold Inc. («Yamana») ont acquis conjointement la totalité de Corporation minière Osisko, maintenant appelée la Corporation Canadian Malartic («CCM»), conformément à un plan d'arrangement approuvé par le tribunal en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* (l'«arrangement d'Osisko»). Aux termes de l'arrangement d'Osisko, Agnico Eagle et Yamana détiennent chacune indirectement une participation de 50 % dans CCM et dans Canadian Malartic General Partnership («CMGP»), une société en nom collectif (la «société en nom collectif») qui détient maintenant la mine Canadian Malartic située dans le nord-ouest du Québec.

Les forages en profondeur réalisés à l'est de la fosse à ciel ouvert à la fin de 2018 ont mené à la découverte d'une nouvelle zone de minéralisation aurifère située au sud des zones East Malartic et Odyssey, qui a été nommée la zone East Gouldie. D'une étendue longitudinale de 1 300 mètres dans un axe est-ouest, la zone East Gouldie est inclinée vers le nord à un angle de 60 degrés et se manifeste à une profondeur de 700 mètres à 1 900 mètres sous la surface. East Gouldie est une zone minéralisée silicifiée et carbonatisée présentant une concentration de pyrite fine disséminée dans des unités de grauwackes cisailées. Les forages ont totalisé 82 379 mètres (sur une base de 100 %) en 2019 et visaient à réduire l'espacement des trous dans la partie centrale de la zone East Gouldie. Ces forages ont donné lieu à une déclaration de ressources minérales présumées initiales de 1,4 million d'onces d'or (12,8 millions de tonnes de minerai titrant 3,34 g/t d'or) (selon la participation de 50 % de la société) à East Gouldie au 31 décembre 2019.

Au projet Odyssey, la société en nom collectif évalue actuellement le potentiel d'exploitation souterraine de plusieurs autres gisements aurifères situés à proximité de la mine Canadian Malartic et de la fosse à ciel ouvert Barnat. Ces gisements comprennent les zones East Malartic, Sladen, South Sladen, Sheehan, Odyssey Nord et Odyssey Sud, qui sont situées en dessous et immédiatement à l'est de la fosse et se prolongent vers l'est sur environ 2,5 kilomètres.

Dans la zone East Malartic, la prise en compte de ressources minérales plus profondes (entre 1 000 mètres et 1 800 mètres de profondeur) a permis d'accroître les ressources minérales présumées de 85 %, ou 1,2 million d'onces d'or (selon la participation de 50 % de la société), portant ainsi le total des ressources minérales présumées de East Malartic à 2,6 millions d'onces d'or (39,0 millions de tonnes de minerai titrant 2,05 g/t d'or). De plus, la zone East Malartic avait des ressources minérales indiquées de 0,3 million d'onces d'or (5,0 millions de tonnes de minerai titrant 2,18 g/t d'or) (selon une participation de 50 %) au 31 décembre 2019.

Au gisement Odyssey situé à proximité, les ressources minérales sont restées essentiellement inchangées de 2018 à 2019, soit des ressources minérales indiquées de 0,1 million d'onces d'or (1,0 million de tonnes de minerai titrant 2,10 g/t d'or) et des ressources minérales présumées de 0,8 million d'onces d'or (11,7 millions de tonnes titrant 2,22 g/t d'or) (selon une participation de 50 %) au 31 décembre 2019.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, la production précommerciale a commencé au projet d'expansion Barnat. L'accélération des activités d'extraction dans la fosse Barnat devrait se poursuivre en 2020.

La quote-part d'Agnico Eagle dans les réserves minérales prouvées et probables à la mine Canadian Malartic s'élevait à environ 2,4 millions d'onces au 31 décembre 2019.

Canada – actifs du projet Kirkland Lake

Le 28 mars 2018, la société a acquis la totalité des actifs d'exploration canadiens (les «actifs d'exploration de CCM») de la Corporation Canadian Malartic («CCM»), y compris les projets aurifères Kirkland Lake et Hammond Reef, pour un prix d'acquisition réel de 162,5 millions de dollars. À la clôture de la transaction, Agnico Eagle a acquis la totalité de la participation indirecte de 50 % de Yamana dans les actifs d'exploration de CCM, conférant ainsi à la société la propriété exclusive de ces actifs. La transaction n'a pas eu d'incidence sur la participation dans la mine Canadian Malartic et les actifs connexes, y compris les propriétés Odyssey, East Malartic, Midway et East Amphi, qui continueront d'être détenus et exploités conjointement par la société et Yamana par l'intermédiaire de CCM et de la société en nom collectif.

En 2019, les forages d'exploration au projet Kirkland Lake ont totalisé 40 693 mètres (103 trous), ce qui comprenait 27 010 mètres (73 trous) au gisement Upper Beaver et 13 683 mètres (30 trous) au gisement Upper Canada.

La société poursuit l'évaluation de diverses possibilités et de synergies potentielles en lien avec des concepts d'ingénierie pour la mise en valeur future des gisements Upper Beaver et Upper Canada.

À Upper Beaver, la société entreprend actuellement des travaux qui devraient donner lieu à une mise à jour de l'estimation des ressources minérales de ce gisement. Une augmentation des ressources minérales dans les basaltes peu profonds aurait une incidence positive considérable sur la rentabilité du projet et pourrait conférer une plus grande souplesse quant à une future exploitation souterraine.

Le gisement Upper Canada est situé à environ 6 kilomètres au sud-ouest du gisement Upper Beaver, à l'intérieur d'un corridor de déformation fortement altéré d'une largeur de 300 mètres à 400 mètres. La minéralisation aurifère est associée à des zones de cisaillement intensément altérées qui contiennent une minéralisation de pyrite fine et de sulfures complémentaires.

Les réserves minérales prouvées et probables du gisement Upper Beaver s'élevaient à environ 1,4 million d'onces au 31 décembre 2019. Aucune réserve minérale prouvée et probable n'a été déclarée pour les projets Upper Canada et Hammond Reef.

Finlande – mine Kittilä

La société a ajouté à son portefeuille la mine Kittilä, détenue en propriété exclusive et située dans le nord de la Finlande, en faisant l'acquisition de Riddarhyttan Resources AB en 2005. La construction de la mine Kittilä s'est terminée en 2008, et la production commerciale a débuté en mai 2009.

En février 2018, le conseil d'administration de la société a approuvé un projet d'expansion visant à accroître le débit de la mine Kittilä, pour le faire passer de 1,6 million de tonnes par année («mtpa») actuellement à 2,0 mtpa. Le processus d'obtention du permis pour l'augmentation du débit est en cours. Ce projet d'expansion prévoit le fonçage d'un puits de 1 044 mètres de profondeur, l'agrandissement de l'usine de traitement ainsi que des mises à niveau d'autres infrastructures et services.

Le projet d'expansion devrait accroître l'efficacité de la mine et maintenir ou réduire les coûts d'exploitation, tout en donnant accès aux sources de minerai se trouvant à des profondeurs plus importantes. En outre, le puits devrait donner accès aux ressources minérales qui se trouvent à une profondeur de plus de 1 150 mètres et pour lesquelles les résultats des récents programmes d'exploration se sont avérés prometteurs. Les travaux de fonçage du puits et d'agrandissement de l'usine continuent de progresser.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, le projet d'expansion de Kittilä s'est poursuivi avec des travaux d'excavation souterraine pour le nouveau système de manutention des roches et la construction du chevalement. La hauteur finale du chevalement a été atteinte le 1^{er} novembre 2019, et les travaux effectués depuis cette date visent l'installation des structures d'acier requises. Les travaux de fonçage du puits devraient débiter lorsque l'assise finale et les cadres d'acier auront été installés dans le premier segment.

Les coûts associés au fonçage du puits et au système de manutention des roches ayant été plus élevés que prévu, le coût du projet d'expansion de Kittilä devrait maintenant s'établir entre 160 millions et 170 millions d'euros (160 millions d'euros selon les prévisions précédentes).

Les activités d'exploration à la mine Kittilä portent principalement sur le prolongement de la zone principale et de la zone Sisar vers le nord, le sud et en profondeur dans les secteurs Roura et Rimpi dans le but d'accroître les réserves minérales dans le vaste gisement. La zone Sisar est subparallèle à la minéralisation principale de Kittilä et se situe entre 50 mètres et 300 mètres à l'est de celle-ci.

Les réserves minérales prouvées et probables de la mine Kittilä s'élevaient à environ 4,1 millions d'onces au 31 décembre 2019.

Unité d'exploitation sud

Mexique – mine Pinos Altos

En 2006, la société a conclu l'acquisition de la propriété Pinos Altos, qui était alors un projet d'exploration à un stade avancé au nord du Mexique. La production commerciale de la mine Pinos Altos a débuté en novembre 2009. Un projet de fonçage de puits a été mené à bien en juin 2016 à la mine Pinos Altos et, au cours de 2018, le site a évolué vers un site d'exploitation principalement souterraine.

En 2019, la société a commencé à réaliser des tests sur des échantillons provenant des mines Pinos Altos et La India en lien avec un projet de triage du minerai. Jusqu'ici, le triage du minerai de la fosse à ciel ouvert au gisement Sinter a produit des résultats préliminaires favorables. La société envisage de mener un tel projet pilote de triage du minerai dans ses autres sites d'exploitation. Au cours du quatrième trimestre de 2019, du minerai provenant de diverses propriétés de la société a été testé à l'usine pilote de triage du minerai de la mine Pinos Altos.

Au site d'exploitation souterraine Cerro Colorado, les conditions du sol dans un certain secteur ont posé un défi pour les activités minières en 2019. Pour remédier à la situation, la société a ajusté la séquence d'extraction, ce qui a entraîné une réduction de 75 % de la capacité d'extraction à Cerro Colorado au troisième trimestre de 2019. Malgré les mesures prises pour atténuer l'incidence des mauvaises conditions du sol, la modification de la séquence d'extraction à Cerro Colorado a continué d'exercer une incidence défavorable sur la production au quatrième trimestre, car cette zone devait fournir un minerai à teneur élevée selon les prévisions. La société continue de prendre des mesures visant à atténuer l'incidence des mauvaises conditions du sol à Cerro Colorado et à accroître la quantité de minerai extrait. Ces mesures comprennent ce qui suit :

- Diminution de la rapidité de la séquence d'extraction
- Réduction de 25 % des dimensions des gradins
- Ajout potentiel de gradins à la mine souterraine Santo Nino
- Ajout potentiel de minerai à teneur plus élevée au gisement Sinter

Les activités d'exploration à Pinos Altos portent principalement sur la zone Reyna East (auparavant appelée Reyna de Plata East) au sud-est de la propriété et sur le gisement Cubiro au nord-ouest de la propriété, où l'aménagement de la rampe d'exploration procure un accès souterrain additionnel pour des cibles devant faire l'objet de forages d'exploration.

Les réserves minérales prouvées et probables de la mine Pinos Altos (y compris les gisements satellites) s'élevaient à environ 1,0 million d'onces au 31 décembre 2019.

Mexique – mine Creston Mascota

La mine Creston Mascota, détenue en propriété exclusive, se trouve à environ 7,0 kilomètres au nord-ouest de la mine Pinos Altos, dans le nord du Mexique. Les premières activités minières ont été entreprises au gisement Creston Mascota en 2010, et la production commerciale à la mine a débuté en mars 2011. En 2017, la zone Bravo, située au sud des installations de Creston Mascota, a été ajoutée au plan de la mine. Les activités de construction se sont poursuivies tout au long de 2018, et les activités minières dans la zone Bravo ont commencé au troisième trimestre de 2018.

On prévoit maintenant que les réserves minérales de la fosse à ciel ouvert de Creston Mascota devraient être épuisées d'ici la fin du premier semestre de 2020, en raison principalement de la découverte d'une quantité additionnelle de minerai à l'extérieur du modèle des réserves minérales. La production aurifère par lixiviation devrait se poursuivre jusqu'à la fin de 2020.

Les réserves minérales prouvées et probables de la mine Creston Mascota s'élevaient à environ 0,1 million d'onces au 31 décembre 2019.

Mexique – mine La India

Agnico Eagle a acquis la propriété exclusive de Grayd Resource Corporation («Grayd») en janvier 2012. Grayd détenait le projet La India, situé à environ 70 kilomètres au nord-ouest de la mine Pinos Altos, dans le nord du Mexique. En septembre 2012, la mise en valeur et la construction de la mine La India ont été approuvées par le conseil, et la production commerciale s'est amorcée en février 2014.

En 2019, la production a été influencée par la teneur élevée en argile du minerai, laquelle a réduit les taux de récupération. Afin d'atténuer ce problème à court terme, un procédé d'agglomération par convoyeur à courroie (ajout de ciment au minerai pendant son transport par convoyeur entre le concasseur et le remblai de lixiviation en tas) a été mis en place au cours du troisième trimestre de 2019, des ajustements ont été apportés à la séquence d'empilement et les taux d'irrigation ont été réduits sur les remblais de lixiviation afin d'améliorer la percolation.

Au cours du second semestre de 2019, des modifications ont été également apportées aux tamis et aux goulottes de transfert des convoyeurs. Une empileuse radiale automatique a été acquise pour améliorer le transfert du minerai vers les remblais de lixiviation et deux unités d'agglomération ont été commandées pour améliorer la percolation. Ces équipements devraient être mis en service après l'achèvement des travaux de génie civil.

Des forages supplémentaires sont également en cours afin de mieux délimiter les zones à forte teneur en argile du modèle géologique. Ces améliorations devraient donner lieu à des taux de production plus normaux dans l'avenir.

Le programme d'exploration régionale continue de produire des résultats encourageants à la cible de sulfures polymétalliques de Chipriona, située à environ 1 kilomètre au nord de la zone Nord de la mine La India. Les résultats positifs des activités de forage ont donné lieu à de nouvelles ressources minérales indiquées et à une augmentation de 48 % d'un exercice à l'autre de la quantité d'or contenue dans les ressources minérales présumées du projet Chipriona, le tout à profondeur de mine à ciel ouvert. Au 31 décembre 2019, le gisement Chipriona avait des ressources minérales indiquées de 0,05 million d'onces d'or, de 2,1 millions d'onces d'argent, de 359 tonnes de cuivre et de 17 000 tonnes de zinc (1,3 million de tonnes de minerai titrant 1,11 g/t d'or, 50,99 g/t d'argent, 0,03 % de cuivre et 1,36 % de zinc) et des ressources minérales présumées de 0,2 million d'onces d'or, de 29,5 millions d'onces d'argent, de 15 400 tonnes de cuivre et de 86 900 tonnes de zinc (10,7 millions de tonnes titrant 0,69 g/t d'or, 85,44 g/t d'argent, 0,14 % de cuivre et 0,81 % de zinc).

Les réserves minérales prouvées et probables de la mine La India (y compris les gisements satellites) s'élevaient à environ 0,5 million d'onces au 31 décembre 2019.

Mexique – projet Santa Gertrudis

En novembre 2017, la société a acquis une participation exclusive dans la propriété Santa Gertrudis, située à environ 180 kilomètres au nord de Hermosillo, dans l'État de Sonora, au Mexique.

La propriété a déjà été le site d'une installation de lixiviation en tas ayant produit environ 0,6 million d'onces d'or titrant 2,10 g/t d'or de 1991 à 2000. De plus, d'importantes infrastructures de surface sont déjà en place, comme des puits déjà découverts, des routes de transport, des sources d'eau et des bâtiments.

Les importants travaux de forage réalisés en 2019 ont permis de déclarer des ressources minérales indiquées initiales de 0,1 million d'onces d'or (5,1 millions de tonnes de minerai titrant 0,64 g/t d'or) à profondeur de mine à ciel ouvert et d'accroître les ressources minérales présumées pour les porter à 1,2 million d'onces d'or (22,1 millions de tonnes titrant 1,64 g/t d'or) à profondeur de mine à ciel ouvert principalement, au 31 décembre 2019.

Dans le cadre du programme d'exploration réalisé en 2019 à Santa Gertrudis, un total de 143 trous ont été forés (19 352 mètres au gisement Amelia et 23 426 mètres dans le reste du projet), comparativement à un budget initial de 29 000 mètres. Le programme visait principalement l'expansion des ressources minérales et l'acquisition d'une meilleure compréhension de nouvelles cibles situées dans la zone Trinidad.

Amelia, qui fait partie des trois gisements que renferme la zone Trinidad, représente le site d'une ancienne mine d'or à ciel ouvert. Une minéralisation aurifère à teneur élevée se retrouve dans de multiples structures parallèles qui correspondent généralement à des contacts lithologiques. Le gisement Amelia a été prolongé de 100 mètres pour atteindre une étendue longitudinale d'environ 900 mètres dans un axe est-ouest et il est fortement incliné vers le nord; il renferme à l'ouest une zone d'enrichissement qui s'incline abruptement vers l'est. La majeure partie du minerai de la fosse à ciel ouvert (minerai oxydé) se retrouve entre la surface et une profondeur de 100 mètres, tandis que le minerai souterrain s'étend de la partie inférieure des ressources minérales à ciel ouvert jusqu'à une profondeur d'environ 350 mètres, mais les récents forages ont croisé une zone de prolongement de la minéralisation à 677 mètres sous la surface. Le gisement Amelia demeure ouvert latéralement et en profondeur. La société a mis à jour les ressources minérales présumées du gisement Amelia, qui passent ainsi à 1,6 million de tonnes titrant 1,38 g/t d'or (0,1 million d'onces d'or) à profondeur de mine à ciel ouvert et elle a également déclaré des ressources minérales présumées souterraines initiales de 3,1 millions de tonnes titrant 4,58 g/t d'or (0,5 million d'onces d'or) qui sont contenues dans un matériau sulfuré à teneur élevée. Les ressources minérales d'Amelia font partie de l'estimation réalisée pour le projet Santa Gertrudis au 31 décembre 2019.

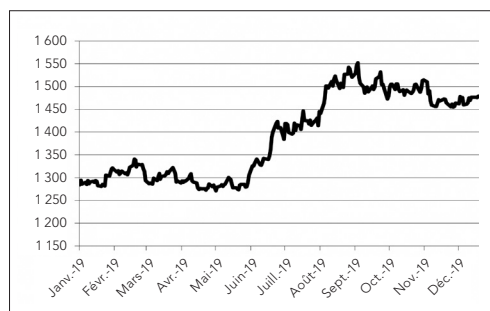
Principaux moteurs du rendement

Les principaux moteurs du rendement financier d'Agnico Eagle comprennent :

- le prix au comptant de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre;
- les volumes de production;
- les coûts de production;
- les taux de change du dollar canadien, du peso mexicain et de l'euro par rapport au dollar américain.

Prix au comptant de l'or, de l'argent, du zinc et du cuivre

OR (\$ par once)



	2019	2018	Variation en pourcentage
Prix le plus haut	1 557 \$	1 366 \$	14,0 %
Prix le plus bas	1 266 \$	1 160 \$	9,1 %
Cours moyen	1 393 \$	1 269 \$	9,8 %
Prix moyen obtenu	1 406 \$	1 266 \$	11,1 %

En 2019, le cours moyen de l'or par once a été de 9,8 % plus élevé qu'en 2018. Le prix moyen obtenu par la société par once d'or en 2019 a été supérieur de 11,1 % à celui de 2018.

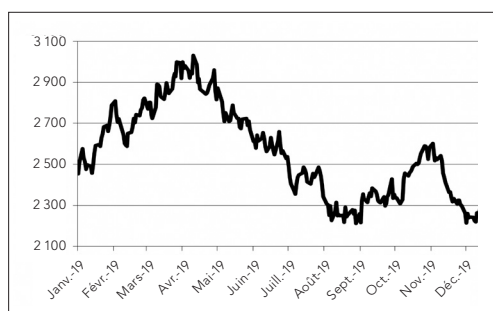
ARGENT (\$ par once)



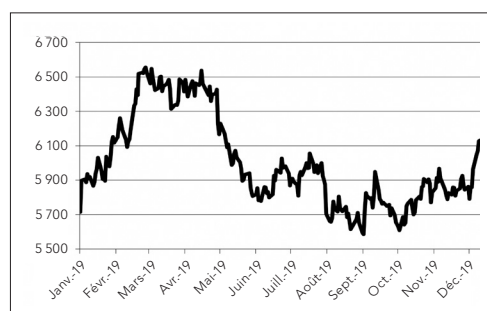
	2019	2018	Variation en pourcentage
Prix le plus haut	19,65 \$	17,71 \$	11,0 %
Prix le plus bas	14,29 \$	13,89 \$	2,9 %
Cours moyen	16,21 \$	15,71 \$	3,2 %
Prix moyen obtenu	16,38 \$	15,51 \$	5,6 %

En 2019, le cours moyen de l'argent par once a été de 3,2 % plus élevé qu'en 2018. Le prix moyen obtenu par la société par once d'argent en 2019 a été supérieur de 5,6 % à celui de 2018.

ZINC (\$ par tonne)



CUIVRE (\$ par tonne)



Par rapport à l'exercice précédent, le prix moyen obtenu par Agnico Eagle pour le zinc a baissé de 14,1 %, et le prix moyen obtenu pour le cuivre a diminué de 9,9 %. Des volumes considérables de sous-produits des métaux sont produits par la mine LaRonde (argent, zinc et cuivre) et par la mine Pinos Altos (argent).

Les produits nets tirés des sous-produits (principalement l'argent, le zinc et le cuivre) sont traités comme une réduction des coûts de production dans le calcul du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits et le calcul des coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits.

La société n'a jamais vendu d'or à terme, ce qui lui permet de tirer pleinement parti de l'augmentation du prix de l'or. La direction croit qu'une production à faible coût constitue la meilleure protection contre une baisse du prix de l'or.

Volumes et coûts de production

Les variations des volumes de production ont une incidence directe sur les résultats financiers de la société. Le total de la production d'or payable s'est établi à 1 782 147 onces en 2019, en hausse de 9,6 % comparativement à 1 626 669 onces en 2018. La hausse est surtout attribuable au début de la production commerciale à la mine Meliadine au cours du deuxième trimestre de 2019. Cette hausse globale de la production d'or a été en partie contrebalancée par une diminution du nombre de tonnes de minerai traité au complexe Meadowbank, étant donné le déplacement des activités de la mine vers le gisement satellite Amaruq qui est entré en production commerciale à la fin du troisième trimestre de 2019.

Une analyse des coûts de production figure à la rubrique «Résultats d'exploitation» ci-après.

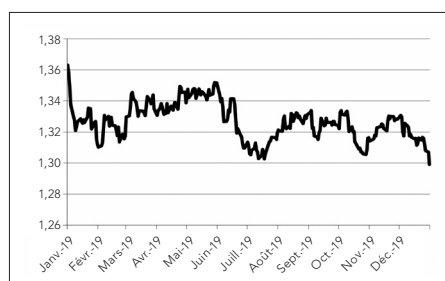
Taux de change (par rapport au dollar américain)

Les taux de change du dollar canadien, du peso mexicain et de l'euro par rapport au dollar américain sont des facteurs financiers importants pour la société pour les raisons suivantes :

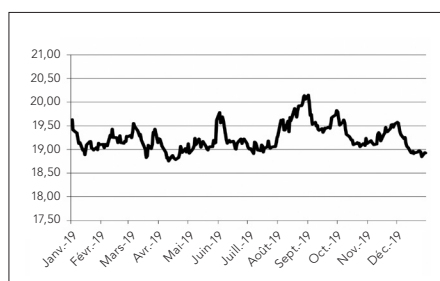
- Tous les produits sont réalisés en dollars américains.
- Une partie importante des coûts d'exploitation engagés au complexe Meadowbank et aux mines LaRonde, LaRonde, zone 5, Goldex, Canadian Malartic et Meliadine est libellée en dollars canadiens.
- Une partie importante des coûts d'exploitation engagés aux mines Pinos Altos, Creston Mascota et La India est libellée en pesos mexicains.
- Une partie importante des coûts d'exploitation engagés à la mine Kittilä est libellée en euros.

La société atténue une partie de son exposition aux devises au moyen de stratégies de couverture des devises.

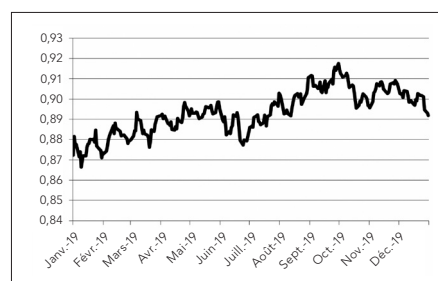
DOLLAR CANADIEN



PESO MEXICAIN



EURO



En moyenne, le dollar canadien, l'euro et le peso mexicain se sont affaiblis par rapport au dollar américain en 2019 comparativement à 2018, ce qui a eu pour effet de diminuer les coûts libellés en monnaie locale, après conversion en dollars américains aux fins de la présentation de l'information financière.

Examen de l'état de la situation financière

Le total de l'actif s'établissait à 8 789,9 millions de dollars au 31 décembre 2019, en hausse par rapport à 7 852,8 millions de dollars au 31 décembre 2018. La hausse de 937,1 millions de dollars du total de l'actif d'une période à l'autre découle principalement d'une augmentation de 769,4 millions de dollars des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines et d'une hausse de 85,9 millions de dollars des stocks. Le total de l'actif de 7 865,6 millions de dollars au 31 décembre 2017 est essentiellement inchangé par rapport au total de l'actif au 31 décembre 2018.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 321,9 millions de dollars au 31 décembre 2019, soit une hausse de 20,1 millions de dollars par rapport au 31 décembre 2018, principalement en raison d'une hausse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, qui se sont établis à 881,7 millions de dollars et du produit tiré de l'exercice d'options sur actions, qui s'est chiffré à 140,6 millions de dollars, contrebalancés en partie par des dépenses d'investissement de 882,7 millions de dollars et le versement de dividendes de 105,4 millions de dollars en 2019.

Les soldes actuels au titre des stocks ont augmenté de 85,9 millions de dollars, passant de 494,2 millions de dollars au 31 décembre 2018 à 580,1 millions de dollars au 31 décembre 2019, en raison surtout d'une hausse de 45,5 millions de dollars des stocks de fournitures et d'une augmentation de 23,8 millions de dollars des stocks de concentrés en lien avec l'accélération des activités à la mine Meliadine et au gisement satellite Amaruq au complexe Meadowbank, deux sites qui sont entrés en production commerciale au cours de 2019. La partie non courante des stocks de minerai et du minerai sur les remblais de lixiviation a augmenté de 28,9 millions de dollars, passant de 116,8 millions de dollars au 31 décembre 2018 à 145,7 millions de dollars au 31 décembre 2019, en raison principalement de la hausse des stocks de minerai qui ne devraient pas être traités au cours des douze prochains mois à la mine Canadian Malartic, en partie contrebalancée par le reclassement de stocks courants à la mine La India.

Les titres de capitaux propres ont augmenté, passant de 76,5 millions de dollars au 31 décembre 2018 à 86,3 millions de dollars au 31 décembre 2019, en raison essentiellement de profits latents liés à la réévaluation à la juste valeur de 9,6 millions de dollars et de nouveaux placements de 6,0 millions de dollars, en partie contrebalancés par des cessions de 5,7 millions de dollars en 2019.

Les immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines se sont chiffrées à 7 003,7 millions de dollars au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 769,4 millions de dollars par rapport à celles au 31 décembre 2018, ce qui s'explique par les dépenses d'investissement de 882,7 millions de dollars qui ont été engagées, principalement au complexe Meadowbank et aux mines Kittilä et Meliadine, ainsi que par une reprise de perte de valeur de 345,8 millions de dollars à la mine Meliadine en 2019. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par une dotation aux amortissements de 546,1 millions de dollars en 2019.

Le total du passif a augmenté, passant de 3 302,8 millions de dollars au 31 décembre 2018 à 3 678,4 millions de dollars au 31 décembre 2019, principalement en raison de l'inscription nette à l'actif d'obligations locatives de 114,9 millions de dollars en 2019, conformément à l'adoption de l'IFRS 16, *Contrats de location* («IFRS 16») le 1^{er} janvier 2019. Le total du passif avait augmenté, passant de 2 918,6 millions de dollars au 31 décembre 2017 à 3 302,8 millions de dollars au 31 décembre 2018, du fait principalement d'un montant de 350,0 millions de dollars lié à l'émission de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté le 5 avril 2018.

Les dettes fournisseurs et charges à payer ont augmenté de 35,0 millions de dollars entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019, ce qui s'explique essentiellement par le calendrier des dépenses.

Le montant net d'impôts sur le résultat à payer a augmenté de 23,0 millions de dollars entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019, surtout en raison du fait que la charge d'impôt exigible a été supérieure aux paiements versés aux autorités fiscales.

La dette à long terme a diminué de 357,2 millions de dollars entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019, principalement en lien avec le reclassement d'une tranche de 360,0 millions de dollars de la dette à long terme de la société dans les passifs courants.

L'augmentation de 53,6 millions de dollars de la provision pour restauration des lieux entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 est attribuable surtout à la réévaluation de la provision pour restauration des lieux par la société qui a été effectuée au moyen d'une mise à jour des flux de trésorerie prévus et des hypothèses au complexe Meadowbank et aux mines Meliadine et Kittilä au 31 décembre 2019.

Les passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés ont augmenté de 151,4 millions de dollars entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019, en lien surtout avec la naissance et la résorption des différences temporaires imposables nettes, ce qui comprend l'incidence fiscale de la reprise de perte de valeur liée à la mine Meliadine.

Juste valeur des instruments financiers dérivés

La société conclut à l'occasion des contrats pour limiter le risque associé à la chute des prix des sous-produits des métaux, à l'accroissement du coût des devises (y compris les dépenses d'investissement) et au coût des intrants. Les contrats servent de couverture économique pour les risques sous-jacents et ne sont pas détenus à des fins de spéculation. Agnico Eagle n'utilise pas de contrats complexes sur dérivés pour couvrir les risques auxquels elle est exposée. La juste valeur des instruments financiers dérivés de la société est décrite à la note sur les instruments financiers des états financiers consolidés annuels de la société.

Résultats d'exploitation

En 2019, Agnico Eagle a affiché un résultat net de 473,2 millions de dollars, ou 2,00 \$ par action, en comparaison d'une perte nette de 326,7 millions de dollars, ou 1,40 \$ par action, en 2018. En 2017, le résultat net de la société s'était élevé à 240,8 millions de dollars, ou 1,05 \$ par action. En 2019, Agnico Eagle a présenté un résultat net ajusté de 229,4 millions de dollars, ou 0,97 \$ par action, en comparaison d'un résultat net ajusté de 71,9 millions de dollars, ou 0,31 \$ par action, en 2018. En 2017, le résultat net ajusté de la société avait été de 233,8 millions de dollars, ou 1,02 \$ par action. La marge d'exploitation (les produits tirés des activités minières moins les coûts de production) a augmenté, passant de 1 030,9 millions de dollars en 2018 à 1 247,2 millions de dollars en 2019. En 2017, la marge d'exploitation s'était établie à 1 184,8 millions de dollars.

Produits tirés des activités minières

Les produits tirés des activités minières se sont établis à 2 494,9 millions de dollars en 2019, en hausse de 303,7 millions de dollars, ou 13,9 %, comparativement à 2 191,2 millions de dollars en 2018, en raison principalement d'une augmentation de 11,1 % du prix moyen obtenu pour l'or d'une période à l'autre. En 2017, les produits tirés des activités minières avaient été de 2 242,6 millions de dollars.

Note :

- i) Le résultat net ajusté est une mesure non conforme aux PCGR. Pour une analyse des mesures non conformes aux PCGR utilisées par la société et un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables, se reporter à la rubrique «Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR» du présent rapport de gestion.

Les produits dégagés par l'unité d'exploitation nord se sont chiffrés à 2 053,0 millions de dollars en 2019, en hausse de 313,8 millions de dollars, ou 18,0 %, par rapport à 1 739,2 millions de dollars en 2018, en raison principalement d'une augmentation du prix moyen obtenu pour l'or et d'une hausse du volume des ventes d'or en oncesⁱⁱ. Les produits dégagés par l'unité d'exploitation sud se sont établis à 441,9 millions de dollars en 2019, en baisse de 10,1 millions de dollars, ou 2,2 %, comparativement à 452,0 millions de dollars en 2018, en raison principalement d'une baisse du volume des ventes d'or en onces, en partie compensée par une hausse du prix moyen obtenu pour l'or. En 2017, les produits dégagés par l'unité d'exploitation nord s'étaient établis à 1 790,9 millions de dollars, et ceux par l'unité d'exploitation sud, à 451,7 millions de dollars.

En 2019, la vente de métaux précieux (or et argent) a représenté 98,9 % des produits tirés des activités minières, en hausse comparativement à 98,4 % en 2018 et en baisse par rapport à 99,3 % en 2017. La légère hausse du pourcentage des produits tirés des métaux précieux en 2019 comparativement à celui de 2018 découle principalement de l'augmentation du prix moyen obtenu pour l'or.

Le tableau suivant présente les produits tirés des activités minières, les volumes de production et les volumes de ventes par catégorie de métaux :

	2019	2018	2017
	(en milliers de dollars américains)		
Produits tirés des activités minières :			
Or	2 393 869 \$	2 080 545 \$	2 140 890 \$
Argent	73 312	75 310	86 262
Zinc	14 711	14 397	9 177
Cuivre	13 000	20 969	6 275
Total des produits tirés des activités minières	2 494 892 \$	2 191 221 \$	2 242 604 \$
Production payableⁱ :			
Or (en onces)	1 782 147	1 626 669	1 713 533
Argent (en milliers d'onces)	4 310	4 524	5 016
Zinc (en tonnes)	13 161	7 864	6 510
Cuivre (en tonnes)	3 397	4 193	4 501
Métaux payables vendus :			
Or (en onces)	1 755 334	1 629 785	1 693 774
Argent (en milliers d'onces)	4 273	4 545	4 852
Zinc (en tonnes)	12 292	8 523	6 316
Cuivre (en tonnes)	3 390	4 195	4 599

En 2019, les produits tirés de l'or ont augmenté de 313,3 millions de dollars, ou 15,1 %, comparativement à ceux de 2018, en raison essentiellement d'une hausse de 11,1 % du prix moyen obtenu pour l'or et d'une augmentation de 3,8 % du volume des ventes d'orⁱⁱ. Le prix moyen obtenu par la société pour l'or a augmenté, passant de 1 266 \$ en 2018 à 1 406 \$ en 2019, et le volume des ventes d'or a été de 1 691 300 oncesⁱⁱ en 2019, en hausse par rapport à 1 629 785 onces en 2018.

En 2019, les produits tirés de l'argent ont diminué de 2,0 millions de dollars, ou 2,7 %, comparativement à ceux de 2018, en raison surtout d'une baisse de 6,0 % du volume des ventes d'argent, en partie contrebalancée par une hausse de 5,6 % du prix moyen obtenu pour l'argent, qui est passé de 15,51 \$ en 2018 à 16,38 \$ en 2019. Les produits tirés du zinc ont augmenté de 0,3 million de dollars, ou 2,2 %, passant de 14,4 millions de dollars en 2018 à 14,7 millions de dollars en 2019, du fait principalement d'une hausse de 44,2 % du volume des ventes de zinc, en partie contrebalancée par une baisse de 14,1 % du prix moyen obtenu pour le zinc d'une période à l'autre. En 2019, les produits tirés du cuivre ont diminué de 8,0 millions de dollars, ou 38,0 %, par rapport à ceux de 2018, en raison surtout d'une baisse de 19,2 % du volume des ventes de cuivre et d'une diminution de 9,9 % du prix moyen obtenu pour le cuivre.

Coûts de production

Les coûts de production ont augmenté pour se fixer à 1 247,7 millions de dollars en 2019, comparativement à 1 160,4 millions de dollars en 2018, ce qui s'explique essentiellement par l'accélération des activités à la mine Meliadine, qui est entrée en production commerciale au cours du deuxième trimestre de 2019. La hausse globale des coûts de production a été en partie contrebalancée par une diminution prévue des coûts liés aux activités d'extraction minière et de broyage au complexe Meadowbank, étant donné le déplacement des activités du site vers le gisement satellite Amaruq, qui est entré en production commerciale à la fin du troisième trimestre de 2019. En 2017, les coûts de production avaient été de 1 057,8 millions de dollars.

Notes :

- i) La production payable est une mesure de la performance non financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant certaines mesures du rendement ».
- ii) Compte non tenu d'une production d'or payable de 64 034 onces, associée à la mine Meliadine, au gisement satellite Amaruq au complexe Meadowbank et au gisement Barnat à la mine Canadian Malartic, qui a été vendue avant que ces sites entrent en production commerciale.

Le tableau suivant présente les coûts de production pour chaque mine :

	2019	2018	2017
	(en milliers de dollars américains)		
Mine LaRonde	215 012 \$	228 294 \$	185 488 \$
Mine LaRonde, zone 5	41 212	12 991	–
Mine Lapa	2 844	27 870	38 786
Mine Goldex	82 533	78 533	71 015
Complexe Meadowbank	180 848	211 147	224 364
Mine Meliadine	142 932	–	–
Mine Canadian Malartic (quote-part de 50 %)	208 178	199 761	188 568
Mine Kittilä	142 517	157 032	148 272
Mine Pinos Altos	130 190	138 362	108 726
Mine Creston Mascota	35 801	37 270	31 490
Mine La India	65 638	69 095	61 133
Total des coûts de production	1 247 705 \$	1 160 355 \$	1 057 842 \$

Les coûts de production de la mine LaRonde se sont établis à 215,0 millions de dollars en 2019, en baisse de 5,8 % par rapport aux coûts de production de 228,3 millions de dollars en 2018, ce qui est attribuable principalement au calendrier des ventes de stocks et à l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Au cours de 2019, la mine LaRonde a traité en moyenne 5 636 tonnes de minerai par jour, par rapport à 5 775 tonnes de minerai par jour en 2018. Les coûts de production par tonne de 139 \$ CA en 2019 sont restés inchangés par rapport à ceux de 2018. Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté, passant de 119 \$ CA en 2018 à 125 \$ CA en 2019, en raison surtout de l'augmentation des coûts liés aux activités minières souterraines et de la légère baisse du débit.

Les coûts de production à la mine LZ5 ont été de 41,2 millions de dollars en 2019, comparativement à 13,0 millions de dollars en 2018. La mine LZ5 est entrée en production commerciale en juin 2018; par conséquent, les résultats financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019 représentent ceux d'une première année complète de production. Au cours de 2019, la mine LZ5 a traité en moyenne 2 384 tonnes de minerai par jour, par rapport à 1 940 tonnes de minerai par jour en 2018. L'augmentation du débit d'une période à l'autre découle principalement de l'optimisation de l'usine et de l'utilisation d'une partie des installations de broyage de la mine LaRonde. Les coûts de production par tonne ont diminué, passant de 76 \$ CA en 2018 à 63 \$ CA en 2019, en raison d'une augmentation du débit et du calendrier des ventes de stocks, en partie contrebalancés par la hausse des coûts de remaniement. Les coûts des sites miniers par tonne ont diminué, passant de 80 \$ CA en 2018 à 66 \$ CA en 2019, en raison principalement d'une augmentation du débit, partiellement contrebalancée par la hausse des coûts de remaniement.

Les coûts de production de la mine Lapa ont été de 2,8 millions de dollars en 2019, en baisse de 89,8 % par rapport aux coûts de production de 27,9 millions de dollars en 2018, ce qui s'explique par la fin des activités d'extraction et de traitement sur le site. En 2019, seules les dernières onces d'or qui étaient encore en stock à la fin de 2018 ont été récupérées aux installations de broyage et vendues par la suite.

Les coûts de production de la mine Goldex se sont élevés à 82,5 millions de dollars en 2019, en hausse de 5,1 % par rapport aux coûts de production de 78,5 millions de dollars en 2018, en raison principalement d'une augmentation des coûts liés à la production souterraine et à l'entretien. En 2019, la mine Goldex a traité en moyenne 7 630 tonnes de minerai par jour, comparativement à 7 192 tonnes de minerai par jour en 2018. L'augmentation du débit d'une période à l'autre découle principalement de l'optimisation du système Rail-Veyor au cours de l'exercice. Les coûts de production et les coûts des sites miniers par tonne de 39 \$ CA en 2019 sont restés inchangés par rapport à ceux de 2018.

Les coûts de production du complexe Meadowbank se sont établis à 180,8 millions de dollars en 2019, en baisse de 14,3 % par rapport aux coûts de production de 211,1 millions de dollars en 2018, ce qui est essentiellement attribuable à la diminution des coûts d'extraction et de production de la mine à ciel ouvert en raison du déplacement des activités vers le gisement satellite Amaruq, au calendrier des ventes de stocks et à l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des coûts de remaniement. En 2019, le complexe Meadowbank a traité en moyenne 7 731 tonnes de minerai par jour, par rapport à 8 937 tonnes de minerai par jour en 2018. Cette diminution du débit d'une période à l'autre était prévue étant donné le déplacement des activités de la mine vers le gisement satellite Amaruq au cours de l'exercice. Les coûts de production par tonne ont augmenté, passant de 83 \$ CA en 2018 à 101 \$ CA en 2019, principalement en raison de la diminution du débit et de la hausse des coûts de sous-traitance, d'entretien, de remaniement et de transport par grands routiers associés au transport du minerai du gisement satellite Amaruq jusqu'à l'usine de Meadowbank. L'augmentation des coûts de production par tonne a été en partie compensée par le calendrier des ventes de stocks. Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté, passant de 82 \$ CA en 2018 à 103 \$ CA en 2019 en raison principalement des facteurs mentionnés précédemment.

La mine Meliadine est entrée en production commerciale le 14 mai 2019. Au cours de 2019, la mine Meliadine a traité en moyenne 3 346 tonnes de minerai par jour et engagé des coûts de production de 142,9 millions de dollars. En 2019, les coûts de production par tonne se sont établis à 244 \$ CA, et les coûts des sites miniers par tonne, à 246 \$ CA. Puisque la mine Meliadine est entrée en production en 2019, il n'y a pas de période comparable pour 2018.

Les coûts de production de la mine Canadian Malartic (selon la quote-part) se sont élevés à 208,2 millions de dollars en 2019, en hausse de 4,2 % par rapport aux coûts de production de 199,8 millions de dollars en 2018, ce qui s'explique essentiellement par une augmentation des coûts de production à ciel ouvert et par une diminution des frais de découverte incorporés dans le coût de l'actif, en partie contrebalancées par une diminution des coûts de remaniement et par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. En 2019, la mine Canadian Malartic a traité en moyenne 57 669 tonnes de minerai par jour sur une base de 100 %, comparativement à 56 121 tonnes de minerai par jour en 2018. L'augmentation du débit d'une période à l'autre est essentiellement liée à l'optimisation du broyeur et à la disponibilité d'une quantité supplémentaire de minerai concassé provenant du concasseur portable. Les coûts de production

par tonne et les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté, passant de 25 \$ CA en 2018 à 26 \$ CA en 2019, en raison surtout des facteurs susmentionnés, à l'exception de l'incidence du taux de change.

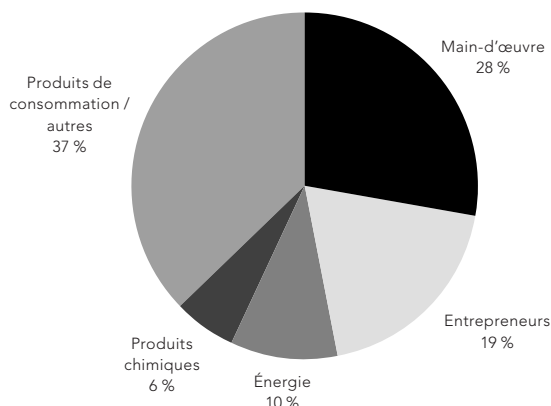
Les coûts de production de la mine Kittilä ont été de 142,5 millions de dollars en 2019, en baisse de 9,2 % par rapport aux coûts de production de 157,0 millions de dollars en 2018, en raison principalement de l'arrêt prévu du broyeur pendant 58 jours aux fins du regarnissage de l'autoclave au cours de l'exercice, d'une baisse des coûts de remaniement et de l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar américain, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des coûts de la sous-traitance associés aux activités de mise en valeur souterraines. En 2019, la mine Kittilä a traité en moyenne 4 359 tonnes de minerai par jour, comparativement à 5 005 tonnes de minerai par jour en 2018. La baisse du débit s'explique principalement par l'arrêt prévu du broyeur mentionné précédemment. Les coûts de production par tonne ont augmenté, passant de 73 € en 2018 à 80 € en 2019, surtout en lien avec une baisse du débit et une augmentation des coûts des activités de mise en valeur souterraines, en partie contrebalancées par une diminution des coûts de remaniement. Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté, passant de 75 € en 2018 à 76 € en 2019, en raison des facteurs susmentionnés.

Les coûts de production de la mine Pinos Altos ont été de 130,2 millions de dollars en 2019, en baisse de 5,9 % par rapport aux coûts de production de 138,4 millions de dollars en 2018, ce qui est surtout attribuable à une baisse des coûts de remaniement et au calendrier des ventes de stocks. En 2019, le broyeur de la mine Pinos Altos a traité en moyenne 5 214 tonnes de minerai par jour, par rapport à 5 329 tonnes de minerai par jour en 2018. En 2019, environ 103 500 tonnes de minerai ont été empilées sur le remblai de lixiviation de la mine Pinos Altos, comparativement à environ 273 000 tonnes de minerai empilées en 2018. La diminution du nombre de tonnes traitées au broyeur et placées sur le remblai de lixiviation s'explique essentiellement par l'ordonnancement de la production. Les coûts de production par tonne ont augmenté, passant de 62 \$ en 2018 à 65 \$ en 2019, ce qui s'explique par la baisse du débit et par la légère hausse des coûts liés aux activités minières souterraines, attribuable à la transformation de la mine Pinos Altos en une exploitation minière principalement souterraine, le tout en partie contrebalancé par une diminution des coûts de remaniement et par le calendrier des ventes de stocks. Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté, passant de 61 \$ en 2018 à 66 \$ en 2019, principalement en lien avec les facteurs mentionnés précédemment, à l'exception du calendrier des ventes de stocks.

Les coûts de production de la mine Creston Mascota ont été de 35,8 millions de dollars en 2019, en baisse de 3,9 % par rapport aux coûts de production de 37,3 millions de dollars en 2018, ce qui résulte principalement du calendrier des ventes de stocks, contrebalancé en partie par une augmentation des coûts associés aux activités minières à ciel ouvert en lien avec l'agrandissement de la fosse Bravo. En 2019, environ 1 066 900 tonnes de minerai ont été traitées à la mine Creston Mascota, par rapport à environ 1 422 400 tonnes de minerai qui avaient été empilées en 2018. La baisse du nombre de tonnes empilées s'explique par le fait que l'exploitation de la mine tire à sa fin. Les coûts de production par tonne ont augmenté, passant de 26 \$ en 2018 à 34 \$ en 2019, ce qui s'explique principalement par la baisse du nombre de tonnes empilées et par la hausse des coûts liés aux activités minières à ciel ouvert, en partie contrebalancées par le calendrier des ventes de stocks. Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté, passant de 27 \$ en 2018 à 33 \$ en 2019, principalement en lien avec les facteurs mentionnés précédemment, à l'exception du calendrier des ventes de stocks.

Les coûts de production à la mine La India ont été de 65,6 millions de dollars en 2019, en baisse de 5,0 % comparativement aux coûts de production de 69,1 millions de dollars en 2018, essentiellement en raison du calendrier des ventes de stocks, en partie contrebalancé par l'augmentation des coûts de lixiviation en tas, laquelle découle d'une consommation plus importante de réactifs et d'une hausse des coûts de la sous-traitance engagés pour faciliter la récupération des onces d'or en raison de la teneur plus élevée en argile du minerai. En 2019, environ 5 402 400 tonnes de minerai ont été empilées sur le remblai de lixiviation en tas de la mine La India, comparativement à environ 6 127 500 tonnes de minerai empilées en 2018. La baisse du nombre de tonnes empilées est surtout liée à la diminution de la capacité de concassage, laquelle est attribuable aux activités d'entretien supplémentaires devant être réalisées pour traiter le minerai à teneur plus élevée en argile. Les coûts de production par tonne ont augmenté, passant de 11 \$ en 2018 à 12 \$ en 2019, en raison surtout des facteurs susmentionnés. Les coûts des sites miniers par tonne ont augmenté, passant de 12 \$ en 2018 à 13 \$ en 2019, principalement en lien avec la hausse des coûts de lixiviation en tas et la diminution du nombre de tonnes empilées.

Total des coûts de production par catégorie pour 2019



Le total des coûts de production par once d'or produite, qui correspond à la moyenne pondérée de toutes les mines en production de la société, a augmenté, passant de 713 \$ en 2018 et 621 \$ en 2017 à 735 \$ en 2019. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a augmenté, atteignant 673 \$ en 2019, comparativement à 637 \$ en 2018 et à 558 \$ en 2017. Le total des coûts au

comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a augmenté, passant de 710 \$ en 2018 et 637 \$ en 2017 à 745 \$ en 2019. Voici une analyse des variations du total des coûts de production par once et des coûts au comptant par once pour chaque site d'exploitation minière de la société :

- À la mine LaRonde, le total des coûts de production par once d'or produite a diminué, passant de 664 \$ en 2018 à 627 \$ en 2019, principalement en lien avec le calendrier des ventes de stocks. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a augmenté, passant de 445 \$ en 2018 à 464 \$ en 2019, en raison principalement d'une hausse des coûts de traitement et d'affinage pour le traitement du concentré de zinc. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a augmenté, passant de 634 \$ en 2018 à 660 \$ en 2019, en raison des facteurs mentionnés précédemment.
- À la mine LZ5, le total des coûts de production par once d'or produite a diminué, passant de 698 \$ en 2018 à 689 \$ en 2019, en raison principalement d'une hausse de la production d'or et du calendrier des ventes de stocks, le tout en partie contrebalancé par la hausse des coûts de remaniement. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a diminué, passant de 732 \$ en 2018 à 722 \$ en 2019, en lien avec une augmentation de la production d'or, partiellement contrebalancée par la hausse des coûts de remaniement. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a diminué, passant de 733 \$ en 2018 à 725 \$ en 2019, en raison des facteurs mentionnés précédemment.
- À la mine Lapa, il n'y a eu aucune production aurifère en 2019 en raison de la fin des activités d'extraction et de traitement sur le site. Par conséquent, la société n'a présenté aucune production ni aucun coût au comptant par once pour l'exercice.
- À la mine Goldex, le total des coûts de production par once d'or produite a diminué, passant de 648 \$ en 2018 à 586 \$ en 2019, ce qui s'explique essentiellement par une hausse de 16,3 % de la production d'or, en partie contrebalancée par l'augmentation des coûts de production et d'entretien des mines souterraines. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a diminué, passant de 646 \$ en 2018 à 584 \$ en 2019, en raison des facteurs mentionnés précédemment. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a diminué, passant de 646 \$ en 2018 à 584 \$ en 2019 en lien avec les facteurs susmentionnés.
- Au complexe Meadowbank, le total des coûts de production par once d'or produite a augmenté, passant de 848 \$ en 2018 à 1 143 \$ en 2019, ce qui s'explique principalement par la hausse des coûts de sous-traitance, d'entretien, de remaniement et de transport par grands routiers associés au transport du minerai du gisement satellite Amaruq jusqu'à l'usine de Meadowbank et par une diminution de 36,5 % de la production d'or, le tout en partie contrebalancé par le calendrier des ventes de stocks. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a augmenté, passant de 814 \$ en 2018 à 1 152 \$ en 2019, en raison des facteurs mentionnés précédemment. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a augmenté, passant de 825 \$ en 2018 à 1 161 \$ en 2019, en lien avec les facteurs mentionnés précédemment.
- La mine Meliadine est entrée en production commerciale le 14 mai 2019. Le total des coûts de production par once d'or produite a été de 748 \$ en 2019. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits s'est établi à 748 \$ et le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a été de 750 \$. Puisque la mine Meliadine est entrée en production en 2019, il n'y a pas de période comparable pour 2018.
- À la mine Canadian Malartic, le total des coûts de production par once d'or produite a augmenté, passant de 573 \$ en 2018 à 628 \$ en 2019, ce qui est surtout attribuable à une baisse de 4,9 % de la production d'or, à une augmentation des coûts de production à ciel ouvert et à une diminution des frais de découverture incorporés dans le coût de l'actif, en partie contrebalancées par une baisse des coûts de remaniement et par l'affaiblissement du dollar canadien par rapport au dollar américain d'une période à l'autre. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a augmenté, passant de 559 \$ en 2018 à 606 \$ en 2019, en raison des facteurs mentionnés précédemment. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a augmenté, passant de 579 \$ en 2018 à 626 \$ en 2019, en lien avec les facteurs susmentionnés.
- À la mine Kittilä, le total des coûts de production par once d'or produite a diminué, passant de 831 \$ en 2018 à 766 \$ en 2019, en raison surtout d'une baisse des frais de traitement, laquelle découle de l'arrêt prévu du broyeur pendant 58 jours aux fins du regarnissage de l'autoclave, d'une diminution des coûts de remaniement et de l'affaiblissement de l'euro par rapport au dollar américain, le tout en partie contrebalancé par l'augmentation des coûts liés aux activités de mise en valeur souterraines. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a diminué, passant de 853 \$ en 2018 à 736 \$ en 2019, en raison des facteurs mentionnés précédemment. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a diminué, passant de 854 \$ en 2018 à 737 \$ en 2019, en lien avec les facteurs susmentionnés.
- À la mine Pinos Altos, le total des coûts de production par once d'or produite a augmenté, passant de 764 \$ en 2018 à 839 \$ en 2019, ce qui s'explique essentiellement par la diminution de 14,3 % de la production d'or et par la légère hausse des coûts liés aux activités minières souterraines, attribuable à la transformation de la mine Pinos Altos en une exploitation minière principalement souterraine, le tout en partie contrebalancé par une diminution des coûts de remaniement et par le calendrier des ventes de stocks. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a augmenté, passant de 548 \$ en 2018 à 639 \$ en 2019, en raison principalement des facteurs mentionnés précédemment, à l'exception du calendrier des ventes de stocks. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a augmenté, passant de 749 \$ en 2018 à 867 \$ en 2019, en raison de la baisse des produits tirés des sous-produits et des facteurs mentionnés précédemment, à l'exception du calendrier des ventes de stocks.

- À la mine Creston Mascota, le total des coûts de production par once d'or produite a diminué, passant de 928 \$ en 2018 à 740 \$ en 2019, ce qui s'explique principalement par la baisse de 20,4 % de la production d'or et par le calendrier des ventes de stocks, en partie contrebalancés par une augmentation des coûts associés aux activités minières à ciel ouvert en lien avec l'agrandissement de la fosse Bravo. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a diminué, passant de 841 \$ en 2018 à 554 \$ en 2019, en raison de la hausse des produits tirés des sous-produits et des facteurs mentionnés précédemment, à l'exception du calendrier des ventes de stocks. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a diminué, passant de 961 \$ en 2018 à 754 \$ en 2019, en raison des facteurs mentionnés précédemment, à l'exception du calendrier des ventes de stocks.
- À la mine La India, le total des coûts de production par once d'or produite a augmenté, passant de 682 \$ en 2018 à 799 \$ en 2019, ce qui est attribuable à la baisse de 18,9 % de la production d'or et à l'augmentation des coûts de lixiviation en tas, ce qui découle d'une consommation plus importante de réactifs et d'une hausse des coûts de la sous-traitance engagés pour faciliter la récupération des onces d'or en raison de la teneur plus élevée en argile du minerai, le tout en partie contrebalancé par le calendrier de vente des stocks. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits a augmenté, passant de 685 \$ en 2018 à 823 \$ en 2019, en raison principalement des facteurs mentionnés précédemment, à l'exception du calendrier des ventes de stocks. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits a augmenté, passant de 712 \$ en 2018 à 849 \$ en 2019, en raison des facteurs mentionnés précédemment, à l'exception du calendrier des ventes de stocks.

Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise

Les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ont diminué de 23,9 % pour s'établir à 104,8 millions de dollars en 2019, comparativement à 137,7 millions de dollars en 2018. En 2017, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise avaient été de 141,5 millions de dollars.

Un sommaire des principales activités d'exploration et d'expansion de la société menées en 2019 est présenté ci-dessous :

- Les frais d'exploration aux différents sites miniers se sont établis à 12,0 millions de dollars en 2019, en baisse de 41,5 % par rapport à ceux de 2018, du fait principalement d'une diminution des activités de forage d'exploration passées en charges aux divers projets satellites des mines Kittilä, Goldex et Pinos Altos.
- Les frais d'exploration au Canada se sont chiffrés à 25,5 millions de dollars en 2019, en baisse de 45,2 % par rapport à ceux de 2018, en raison surtout d'une diminution des activités de forage d'exploration passées en charges au gisement satellite Amaruq.
- Les frais d'exploration en Amérique latine ont été de 24,0 millions de dollars en 2019, en baisse de 10,9 % par rapport à ceux de 2018, ce qui est essentiellement attribuable à la réduction des activités d'exploration au projet El Barqueño, en partie contrebalancée par l'intensification des activités d'exploration au projet Santa Gertrudis, au Mexique.
- Les frais d'exploration aux États-Unis ont été de 8,3 millions de dollars en 2019, en hausse de 36,7 % par rapport à ceux de 2018, principalement en lien avec l'intensification des activités d'exploration au projet Gilt Edge, dans le Dakota du Sud.
- Les frais d'exploration en Europe se sont établis à 6,2 millions de dollars en 2019, en baisse de 49,6 % par rapport à ceux de 2018, ce qui est surtout attribuable à la réduction des activités d'exploration au projet Barsele.
- Les dépenses d'expansion de l'entreprise et d'évaluation des projets se sont établies à 28,8 millions de dollars en 2019, en hausse de 13,5 % par rapport à celles de 2018, ce qui s'explique surtout par l'augmentation des dépenses d'évaluation du projet Cubiro, près de la mine Pinos Altos.

Le tableau suivant présente les frais d'exploration par région et le total des frais d'expansion de l'entreprise :

	2019	2018	2017
	(en milliers de dollars américains)		
Sites miniers	12 018 \$	20 542 \$	20 494 \$
Canada	25 458	46 420	58 434
Amérique latine	23 960	26 897	21 402
États-Unis	8 317	6 082	3 796
Europe	6 238	12 368	14 785
Dépenses d'expansion de l'entreprise et d'évaluation des projets	28 788	25 361	22 539
Total des frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise	104 779 \$	137 670 \$	141 450 \$

Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines

La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines a baissé, s'établissant à 546,1 millions de dollars en 2019, comparativement à 553,9 millions de dollars en 2018 et à 508,7 millions de dollars en 2017. La baisse de l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines entre 2018 et 2019 est surtout attribuable à une diminution du nombre de tonnes de minerai traité au complexe Meadowbank, étant donné le déplacement des activités du site vers le gisement satellite Amaruq, à une baisse du débit à la mine Kittilä résultant de l'arrêt prévu du broyeur pendant 58 jours aux fins du regarnissage de l'autoclave, à une diminution du débit à la mine Pinos Altos en lien avec une modification de la séquence d'extraction et à une augmentation des réserves prouvées et probables à la mine LaRonde. La diminution de l'amortissement a été en partie contrebalancée par l'accélération des activités à la mine Meliadine, qui est entrée en production commerciale au cours du deuxième trimestre de 2019.

Charges administratives

Les charges administratives ont diminué, s'établissant à 121,0 millions de dollars en 2019, comparativement à 124,9 millions de dollars en 2018 et à 115,1 millions de dollars en 2017, du fait surtout d'une baisse de la charge de rémunération.

Charges financières

Les charges financières ont augmenté pour atteindre 105,1 millions de dollars en 2019, par rapport à 96,6 millions de dollars en 2018 et à 78,9 millions de dollars en 2017, ce qui s'explique essentiellement par l'augmentation de la charge d'intérêts sur les billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté de la société (les «billets»), laquelle découle du placement privé d'un montant de 350,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté, qui ont été émis le 5 avril 2018. Le solde du capital impayé sur les billets s'établissait à 1 735,0 millions de dollars aux 31 décembre 2019 et 2018.

Le tableau suivant présente les composantes des charges financières :

	2019	2018	2017
	(en milliers de dollars américains)		
Intérêts sur les billets	91 147 \$	87 100 \$	69 935 \$
Commission d'attente sur les facilités de crédit	5 862	5 811	5 611
Amortissement des frais liés aux facilités de crédit, des frais de financement et des frais d'émission de billets	2 800	2 671	2 566
Intérêts sur la facilité de crédit	1 270	310	42
Charge de désactualisation sur les provisions pour restauration des lieux	5 715	7 107	5 234
Autres intérêts et pénalités, y compris les intérêts sur les obligations locatives	2 336	1 521	1 920
Intérêts incorporés dans le coût des immobilisations en cours	(4 048)	(7 953)	(6 377)
Total des charges financières	105 082 \$	96 567 \$	78 931 \$

Se reporter à la note 14 des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements sur la facilité de crédit bancaire renouvelable non garantie de 1,2 milliard de dollars de la société (la «facilité de crédit») et sur les billets mentionnés ci-dessus.

Pertes de valeur et reprises de pertes de valeur

Au 31 décembre 2019, la société a effectué son test de dépréciation du goodwill et a passé en revue les indices d'une éventuelle perte de valeur des unités génératrices de trésorerie («UGT») de la société; aucune perte de valeur ni aucun indice d'une éventuelle perte de valeur n'ont été révélés. Au 31 décembre 2018, la société avait effectué son test de dépréciation du goodwill et avait passé en revue les indices d'une éventuelle perte de valeur des UGT de la société. Ainsi, la société avait estimé la valeur recouvrable de la mine Canadian Malartic, de la mine La India et du projet El Barqueño, et elle avait conclu que leurs valeurs comptables étaient supérieures à leurs valeurs recouvrables. La société avait comptabilisé une perte de valeur de 389,7 millions de dollars, laquelle était constituée comme suit : 250,0 millions de dollars à la mine Canadian Malartic, 39,0 millions de dollars à la mine La India et 100,7 millions de dollars au projet El Barqueño (se reporter à la note 24 des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements). Aucun indice de perte de valeur n'avait été relevé pour les autres UGT. Au 31 décembre 2017, la société avait effectué son test de dépréciation du goodwill et avait passé en revue les indices d'une éventuelle perte de valeur des UGT de la société; aucune perte de valeur ni aucun indice d'une éventuelle perte de valeur n'avaient été révélés.

Au 31 décembre 2019, la société a relevé des indices d'une éventuelle reprise de perte de valeur de la mine Meliadine. Après avoir relevé ces indices, la société a estimé la valeur recouvrable de l'UGT Meliadine et a conclu que la valeur recouvrable de cette dernière était supérieure à sa valeur comptable. La société a comptabilisé une reprise de perte de valeur de 345,8 millions de dollars (223,4 millions de dollars après impôt) à la mine Meliadine (se reporter à la note 24 des états financiers consolidés annuels pour de plus amples renseignements). Selon les évaluations effectuées par la société, aucune reprise de perte de valeur n'avait été jugée nécessaire en 2018 et en 2017.

Les estimations des valeurs recouvrables faites par la direction sont assujetties à des risques et à des incertitudes. Par conséquent, il est raisonnablement possible qu'il puisse survenir des changements pouvant toucher la recouvrabilité des actifs non courants de la société et son goodwill. Ces facteurs pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés futurs de la société.

Perte de change

Les variations du taux de change de clôture du dollar américain par rapport au dollar canadien, au peso mexicain et à l'euro influent considérablement sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la société, puisque tous les produits de la société sont réalisés en dollars américains et qu'une partie importante de ses coûts d'exploitation et de ses coûts en capital est engagée en de telles devises. Au cours de la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019, le taux de change de clôture quotidien du dollar américain a fluctué entre 1,30 \$ CA et 1,36 \$ CA pour 1,00 \$ US, selon l'information communiquée par la Banque du Canada, entre 18,77 MXN et 20,13 MXN pour 1,00 \$ US, selon l'information communiquée par la Banque centrale du Mexique, et entre 0,87 € et 0,92 € pour 1,00 \$ US, selon l'information communiquée par la Banque centrale européenne.

Une perte de change de 4,9 millions de dollars a été comptabilisée en 2019, comparativement à une perte de change de 2,0 millions de dollars en 2018 et de 13,3 millions de dollars en 2017. En moyenne, le dollar américain s'est apprécié face au dollar canadien, au peso mexicain et à l'euro en 2019 par rapport à 2018. Le dollar américain s'est également apprécié par rapport à l'euro, mais il s'est déprécié par rapport au dollar canadien et au peso mexicain au 31 décembre 2019 comparativement au 31 décembre 2018. La perte de change nette comptabilisée en 2019 est surtout attribuable à l'incidence de la conversion du montant net des passifs monétaires de la société libellés en dollars canadiens et en pesos mexicains.

Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière

En 2019, la société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 265,6 millions de dollars se rapportant à un résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 738,7 millions de dollars, pour un taux d'imposition effectif de 36,0 %. En 2019, le taux d'imposition effectif a été supérieur au taux prévu par la loi de 26,0 % en raison surtout de l'incidence des impôts sur l'exploitation minière. En 2018, la société avait comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 67,6 millions de dollars se

rapportant à une perte avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 259,1 millions de dollars, pour un taux d'imposition effectif de (26,1) %. En 2018, le taux d'imposition effectif avait été inférieur au taux prévu par la loi de 26,0 %, principalement en raison de l'incidence des impôts sur l'exploitation minière et de la perte de valeur non déductible comptabilisée dans les états du résultat consolidés. En 2017, la société avait comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 98,5 millions de dollars se rapportant à un résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 339,3 millions de dollars, pour un taux d'imposition effectif de 29,0 %.

Situation de trésorerie et sources de financement

Au 31 décembre 2019, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements à court terme de la société totalisaient 327,9 millions de dollars, contre 307,9 millions de dollars au 31 décembre 2018. La société a pour politique d'investir l'excédent de trésorerie dans des placements hautement liquides dont la qualité de crédit est très élevée afin de réduire les risques liés à ces placements. Ces placements, dont l'échéance résiduelle est de plus de trois mois et de moins de un an à la date d'achat, sont classés à titre de placements à court terme. Les décisions à l'égard de la longueur des échéances sont fondées sur les besoins de flux de trésorerie, les taux de rendement et divers autres facteurs.

Le fonds de roulement (actifs courants moins passifs courants) a diminué pour s'établir à 417,9 millions de dollars au 31 décembre 2019, comparativement à 711,0 millions de dollars au 31 décembre 2018, surtout en raison du reclassement d'une tranche de 360,0 millions de dollars de la dette à long terme de la société dans les passifs courants.

Sous réserve de divers risques et incertitudes, la société estime pouvoir générer suffisamment de flux de trésorerie d'exploitation et disposer d'une trésorerie et de facilités de crédit suffisantes pour combler les besoins de ses activités courantes et de ses obligations contractuelles de même que pour financer ses dépenses d'investissement et ses programmes d'exploration prévus.

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 276,0 millions de dollars par rapport à ceux de 2018, pour s'établir à 881,7 millions de dollars en 2019. L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est principalement attribuable à une hausse de 11,1 % du prix moyen obtenu par la société pour l'or, à une augmentation de 3,8 % du volume des ventes d'or et à des variations plus favorables du fonds de roulement d'une période à l'autre. L'augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation a été en partie contrebalancée par une hausse des coûts de production d'une période à l'autre. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'étaient chiffrés à 605,7 millions de dollars en 2018, soit une baisse de 161,9 millions de dollars par rapport à ceux de 2017 qui était principalement attribuable à une diminution du volume des ventes d'or et à une hausse des coûts de production d'une période à l'autre.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué pour s'établir à 873,9 millions de dollars en 2019, par rapport à 1 204,4 millions de dollars en 2018. La diminution des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement d'une période à l'autre est essentiellement liée à une baisse de 206,4 millions de dollars des dépenses d'investissement et à une diminution de 162,5 millions de dollars des acquisitions, contrebalancées en partie par une baisse de 31,6 millions de dollars du produit de la vente d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'étaient élevés à 1 000,1 millions de dollars en 2017, ce qui comprenait des dépenses d'investissement de 874,2 millions de dollars.

En 2019, la société a investi 882,7 millions de dollars dans des projets et des dépenses d'investissement de maintien, comparativement à 1 089,1 millions de dollars en 2018. Les dépenses d'investissement de 2019 comprennent 81,8 millions de dollars à la mine LaRonde, 8,4 millions de dollars à la zone 5 de la mine LaRonde, 41,4 millions de dollars à la mine Goldex, 267,3 millions de dollars au complexe Meadowbank, 165,4 millions de dollars à la mine Meliadine, 83,1 millions de dollars à la mine Canadian Malartic (quote-part de 50 % de la société), 171,9 millions de dollars à la mine Kittilä, 39,4 millions de dollars à la mine Pinos Altos, 13,9 millions de dollars à la mine La India et 10,1 millions de dollars pour d'autres projets de la société. La baisse de 206,4 millions de dollars des dépenses d'investissement entre 2018 et 2019 s'explique principalement par les dépenses importantes qui avaient été engagées en 2018 en lien avec la mise en valeur de la mine Meliadine en prévision du début de la production commerciale, lequel a eu lieu en 2019.

En 2019, le produit net de la vente de titres de capitaux propres et d'autres placements de la société s'est établi à 43,7 millions de dollars, comparativement à 17,5 millions de dollars en 2018 et à 0,3 million de dollars en 2017. En 2019, la société a fait l'acquisition de titres de capitaux propres et d'autres placements d'un montant de 33,5 millions de dollars, par rapport à 11,2 millions de dollars en 2018 et à 51,7 millions de dollars en 2017. Les placements de la société dans des titres de capitaux propres consistent principalement en des placements dans des actions ordinaires d'entités de l'industrie minière.

Le 18 décembre 2019, la société s'est vu émettre (l'«émission») 10 400 000 bons de souscription d'actions ordinaires (les «bons de souscription de 2026») d'Orla Mining Ltd. («Orla») dans le cadre et en contrepartie des engagements de financement fournis par la société aux termes d'une convention de prêt datée du 18 décembre 2019 entre diverses parties, dont Orla et Agnico Eagle. La convention de prêt a trait à une facilité de crédit de 5 ans visant à fournir à Orla un financement d'un montant en capital de 125,0 millions de dollars. L'engagement de financement total de la société aux termes de la facilité de crédit se chiffre à 40,0 millions de dollars, dont une tranche de 8,0 millions de dollars a été prélevée par Orla au 31 décembre 2019. Chaque bon de souscription de 2026 donne le droit à son détenteur de faire l'acquisition d'une action ordinaire au prix de 3,00 \$ en tout temps avant le 18 décembre 2026. À la suite de l'émission, la société détenait 17 613 835 actions ordinaires, 870 250 bons de souscription de 2021 et 10 400 000 bons de souscription de 2026, ce qui représentait environ 9,47 % des actions ordinaires émises et en circulation sur une base non diluée et 14,64 % des actions ordinaires émises et en circulation sur une base partiellement diluée en supposant que les bons de souscription de 2021 et de 2026 détenus par la société soient exercés.

Note :

- i) Compte non tenu d'une production d'or payable de 64 034 onces, associée à la mine Meliadine, au gisement satellite Amaruq au complexe Meadowbank et au gisement Barnat à la mine Canadian Malartic, qui a été vendue avant que ces sites entrent en production commerciale.

Le 11 juin 2018, la société a conclu une transaction avec une filiale de Newmont Mining Corp. («Newmont»), en vertu de laquelle Newmont a acheté la participation de 51 % détenue par Agnico Eagle dans la coentreprise West Pequop et la totalité de la participation de la société dans les propriétés Summit et PQX situées dans le nord-est du Nevada (collectivement, les «propriétés du Nevada»). Aux termes de la convention d'achat et de vente, la société a reçu un paiement au comptant de 35,0 millions de dollars et s'est vu accorder une redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 0,8 % sur les propriétés du Nevada détenues par la coentreprise West Pequop et une redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 1,6 % sur les propriétés Summit et PQX.

Le 28 mars 2018, la société a acquis la totalité des actifs d'exploration canadiens de CCM (les «actifs d'exploration de CCM»), y compris les projets aurifères Kirkland Lake et Hammond Reef, par voie d'une convention d'achat d'actifs (la «convention d'achat de CCM») datée du 21 décembre 2017. À la clôture des transactions liées à la convention d'achat de CCM, Agnico Eagle a acquis la totalité de la participation indirecte de 50 % de Yamana dans les actifs d'exploration de CCM, de sorte que la société détient la propriété exclusive des actifs d'exploration de CCM. Aux termes de la convention d'achat de CCM, la contrepartie effective pour les actifs d'exploration de CCM, après que CCM a distribué le produit de la vente à ses actionnaires, s'élevait à 162,5 millions de dollars au comptant et a été versée à la clôture. L'acquisition a été comptabilisée par la société comme une acquisition d'actifs, et les coûts de transaction liés à l'acquisition totalisant 2,9 millions de dollars ont été incorporés dans le coût des biens miniers acquis.

Le 15 février 2018, la société a conclu l'achat de 1 740 500 unités (les «unités») d'Orla Mining Ltd. à un prix de 1,75 \$ CA par unité, pour une contrepartie au comptant totale de 3,0 millions de dollars canadiens. Chaque unité se compose d'une action ordinaire d'Orla (une «action ordinaire») et de la demie d'un bon de souscription d'actions ordinaires d'Orla (chaque bon de souscription d'actions ordinaires entier constituant un «bon de souscription»). Chaque bon de souscription donne le droit à son détenteur de faire l'acquisition d'une action ordinaire au prix de 2,35 \$ CA avant le 15 février 2021. À la clôture de la transaction, la société détenait 17 613 835 actions ordinaires et 870 250 bons de souscription, ce qui représentait environ 9,86 % des actions ordinaires émises et en circulation sur une base non diluée et environ 10,3 % des actions ordinaires émises et en circulation sur une base partiellement diluée en supposant que les bons de souscription détenus par Agnico Eagle soient exercés.

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont diminué pour s'établir à 10,6 millions de dollars en 2019, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 274,1 millions de dollars en 2018, en raison surtout d'une baisse de 350,0 millions de dollars des émissions de billets et d'une hausse de 21,4 millions de dollars des dividendes versés, partiellement contrebalancées par une augmentation de 109,7 millions de dollars du produit à l'exercice d'options sur actions d'une période à l'autre. En 2017, les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'étaient élevés à 329,2 millions de dollars.

Le produit net provenant de l'émission d'actions ordinaires a augmenté, passant de 44,7 millions de dollars en 2018 à 156,1 millions de dollars en 2019, ce qui est attribuable à l'exercice d'options dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés, aux émissions dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions et au régime de réinvestissement des dividendes. Le produit net provenant de l'émission d'actions ordinaires avait été de 269,1 millions de dollars en 2017 et était attribuable à l'exercice d'options dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés, aux émissions dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions et au régime de réinvestissement des dividendes.

En 2019, la société a versé des dividendes de 105,4 millions de dollars (0,55 \$ par action), comparativement à 84,0 millions de dollars (0,44 \$ par action) en 2018 et à 76,1 millions de dollars (0,41 \$ par action) en 2017. Agnico Eagle déclare un dividende en espèces chaque année depuis 1983. Bien que la société envisage de continuer à verser des dividendes, les dividendes futurs seront à la discrétion du conseil d'administration et dépendront de certains facteurs, tels que le résultat, la situation financière et les besoins en matière de capital.

Le remboursement d'obligations locatives s'est chiffré à 15,5 millions de dollars en 2019, en hausse par rapport à 3,4 millions de dollars en 2018, en raison de l'adoption de l'IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019 (se reporter à la note 5 des états financiers consolidés pour de plus amples renseignements). Avant l'adoption de l'IFRS 16, les contrats de location étaient classés en tant que contrats de location-financement ou de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple étaient comptabilisés à titre de charges dans les états du résultat consolidés et présentés dans les activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés. À l'adoption de l'IFRS 16, la société a adopté une approche unique en matière de comptabilisation et d'évaluation pour tous les contrats de location selon laquelle certains contrats de location donnent lieu à un actif au titre du droit d'utilisation et à un passif correspondant. Le montant du capital des paiements de loyers de chaque période est comptabilisé dans les activités de financement dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Le 5 avril 2018, la société a conclu un placement privé d'un montant de 350,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les «billets de 2018»). Les billets de 2018 sont composés de billets de premier rang de série A à 4,38 % échéant en 2028 d'un capital de 45,0 millions de dollars, de billets de premier rang de série B à 4,48 % échéant en 2030 d'un capital de 55,0 millions de dollars et de billets de premier rang de série C à 4,63 % échéant en 2033 d'un capital de 250,0 millions de dollars. Au moment de l'émission, l'échéance moyenne pondérée des billets de 2018 était de 13,9 ans et leur taux moyen pondéré, de 4,57 %.

Le 14 décembre 2018, la société a modifié sa facilité de crédit afin d'en reporter la date d'échéance du 22 juin 2022 au 22 juin 2023. Au 31 décembre 2019, l'encours de la facilité de crédit de la société était de néant. Le montant disponible en vertu de la facilité de crédit est réduit du montant des lettres de crédit en cours de néant au 31 décembre 2019. Au 31 décembre 2019, un montant de 1 200,0 millions de dollars était disponible pour des prélèvements futurs en vertu de la facilité de crédit.

Le 5 mai 2017, la société a conclu un placement privé d'un montant de 300,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les «billets de 2017»), dont l'émission s'est conclue le 29 juin 2017. Au moment de l'émission, l'échéance moyenne pondérée des billets de 2017 était de 10,9 ans et leur taux moyen pondéré, de 4,67 %. Le produit de l'émission des billets de 2017 a été affecté au financement du fonds de roulement et à d'autres fins générales.

Le 7 avril 2017, la société a remboursé un montant de 115,0 millions de dollars des billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté d'un capital de 600,0 millions de dollars qui avaient été émis le 7 avril 2010 (les «billets de 2010»). Au 31 décembre 2019, le montant du capital non remboursé des billets de 2010 s'élevait à 485,0 millions de dollars.

Le 29 juin 2016, la société a obtenu une facilité de lettres de crédit de soutien auprès d'une institution financière lui accordant une facilité de lettres de crédit non consentie de 100,0 millions de dollars canadiens (la «troisième facilité de lettres de crédit»). Les lettres de crédit émises aux termes de la troisième facilité de lettres de crédit peuvent servir à soutenir les obligations au titre de la restauration des lieux et les obligations non financières ou de rendement de la société ou de ses filiales. Les obligations de la société en vertu de la troisième facilité de lettres de crédit sont garanties par certaines de ses filiales. Au 31 décembre 2019, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des lettres de crédit aux termes de la troisième facilité de lettres de crédit s'élevait à 61,9 millions de dollars.

Le 23 septembre 2015, la société a obtenu une facilité de lettres de crédit de soutien auprès d'une institution financière lui accordant une facilité de lettres de crédit non consentie de 150,0 millions de dollars canadiens (dans sa version modifiée, la «deuxième facilité de lettres de crédit»). La société peut recourir à la deuxième facilité de lettres de crédit pour respecter ses obligations au titre de la restauration des lieux, celles de ses filiales ou de toute autre entité dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, ou ses obligations d'exécution (autre que ses dettes associées à des emprunts), ou celles de ses filiales ou de toute autre entité dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte, qui ne concernent pas directement des obligations au titre de la restauration des lieux. Le paiement et l'exécution des obligations de la société aux termes de la deuxième facilité de lettres de crédit sont soutenus par une marge pour garanties de cautionnements bancaires offerte par Exportation et développement Canada en faveur du prêteur. Au 31 décembre 2019, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des lettres de crédit aux termes de la deuxième facilité de lettres de crédit s'élevait à 104,1 millions de dollars.

Le 31 juillet 2015, la société a modifié sa convention de crédit avec une institution financière portant sur une facilité de lettres de crédit non consentie (dans sa version modifiée, la «première facilité de lettres de crédit» et, collectivement avec la deuxième facilité de lettres de crédit et la troisième facilité de lettres de crédit, les «facilités de lettres de crédit»). À compter du 5 novembre 2013, le montant disponible en vertu de la première facilité de lettres de crédit a augmenté, passant de 175,0 millions de dollars canadiens à 200,0 millions de dollars canadiens. À compter du 28 septembre 2015, le montant disponible en vertu de la première facilité de lettres de crédit a augmenté pour passer à 250,0 millions de dollars canadiens. Le 27 septembre 2016, le montant disponible en vertu de la première facilité de lettres de crédit a été porté à 350,0 millions de dollars canadiens. Les obligations de la société en vertu de la première facilité de lettres de crédit sont garanties par certaines de ses filiales. La première facilité de lettres de crédit peut servir à soutenir les obligations au titre de la restauration des lieux et les obligations non financières ou de rendement de la société ou de ses filiales. Au 31 décembre 2019, la valeur nominale totale de la tranche non utilisée des lettres de crédit aux termes de la deuxième facilité de lettres de crédit s'élevait à 194,4 millions de dollars.

Au 31 décembre 2019, la société respectait toutes les clauses restrictives aux termes de la facilité de crédit, des facilités de lettres de crédit et des billets.

Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan de la société au 31 décembre 2019 comprenaient des lettres de crédit en cours d'un montant de 420,6 millions de dollars à l'égard des frais environnementaux et de restauration des lieux, des crédits au titre de droits douaniers, des subventions gouvernementales et d'autres fins générales de la société aux termes de la facilité de crédit et des facilités de lettres de crédit (voir la note 28 des états financiers consolidés). Si la société résiliait ces arrangements hors bilan, sa situation de trésorerie (comme l'indique le tableau ci-après) serait suffisante pour régler toutes les pénalités ou les obligations qui en découleraient.

Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles d'Agnico Eagle au 31 décembre 2019 se présentaient comme suit :

	Total	2020	2021-2022	2023-2024	Par la suite
	(en millions de dollars américains)				
Provisions pour restauration des lieux ⁱ	503,3 \$	12,5 \$	23,1 \$	26,4 \$	441,3 \$
Engagements contractuels ⁱⁱ	188,4	166,5	11,6	5,0	5,3
Obligations au titre des prestations de retraite ⁱⁱⁱ	39,8	1,4	4,4	4,2	29,8
Obligations locatives	129,6	16,6	31,2	19,2	62,6
Dettes à long terme – capital ^{iv}	1 735,0	360,0	225,0	200,0	950,0
Dettes à long terme – intérêts ^v	485,5	73,1	125,9	98,7	187,8
Total ^v	3 081,6 \$	630,1 \$	421,2 \$	353,5 \$	1 676,8 \$

Notes :

- i) Les activités minières sont assujetties à la réglementation environnementale, qui exige que les sociétés restaurent les lieux et remettent en état les terres endommagées par leurs activités. La société a soumis des plans de fermeture aux organismes gouvernementaux pertinents qui évaluent la nature, l'étendue et les coûts liés à la restauration des lieux pour chacun de ses biens miniers. Les flux de trésorerie prévus liés à la restauration des lieux sont présentés ci-dessus sur une base non actualisée. La provision pour restauration des lieux comptabilisée dans les états financiers consolidés de la société est évaluée selon la valeur prévue des flux de trésorerie futurs actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'intérêt sans risque.
- ii) Les engagements d'achat comprennent les engagements contractuels visant l'acquisition d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines. La quote-part de la société des engagements d'achat de ses coentreprises s'élevait à 4,4 millions de dollars au 31 décembre 2019.
- iii) La société offre à certains de ses cadres supérieurs actuels et anciens, et à certains employés des régimes de retraite à prestations définies. Les prestations sont généralement fondées sur le nombre d'années de service, l'âge et le niveau de rémunération de l'employé. Les données présentées dans le tableau ont été calculées sur une base actuarielle.
- iv) La société a présumé que ses obligations au titre de la dette à long terme seront remboursées à la date d'échéance propre à chacun des instruments.
- v) Les flux de trésorerie d'exploitation futurs de la société devraient être suffisants pour satisfaire à ses obligations contractuelles.

Analyse de la situation de trésorerie et des sources de financement de 2020

La société estime que ses sources de financement seront suffisantes pour respecter ses engagements de dépenses obligatoires (y compris les obligations contractuelles décrites précédemment) et à ses engagements de dépenses discrétionnaires pour 2020. Le tableau suivant présente les besoins en matière de capital et les sources de financement pour 2020 :

	Montant
	<i>(en millions de dollars américains)</i>
Engagements obligatoires en 2020 :	
Obligations contractuelles, y compris les dépenses d'investissement (voir le tableau précédent)	630,1 \$
Dettes fournisseurs et charges à payer (au 31 décembre 2019)	345,6
Impôts sur le résultat à payer, montant net (au 31 décembre 2019)	23,9
Total des engagements de dépenses obligatoires en 2020	999,6 \$
Engagements discrétionnaires en 2020 :	
Dépenses d'investissement prévues	678,5 \$
Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise prévus	129,9
Total des engagements de dépenses discrétionnaires en 2020	808,4
Total des engagements de dépenses obligatoires et discrétionnaires en 2020	1 808,0 \$

Au 31 décembre 2019, la société disposait de sources de financement adéquates pour respecter ses engagements, ce qui comprend la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les placements à court terme de 327,9 millions de dollars, le fonds de roulement (compte non tenu de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des placements à court terme) de 90,0 millions de dollars et la facilité de crédit non utilisée de 1,2 milliard de dollars. De plus, la société prévoit financer ses engagements au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

Bien que la société estime que ses sources de financement seront suffisantes pour respecter tous ses engagements pour 2020 (obligatoires et discrétionnaires), si des événements imprévus viennent changer la situation financière de la société dans l'avenir, la société peut choisir de diminuer certains de ses engagements de dépenses discrétionnaires, lesquels comprennent certaines dépenses d'investissement et certains frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise. La société estime qu'elle continuera de détenir des sources de financement suffisantes pour mener ses activités de mise en valeur et de croissance prévues. Se reporter aux rubriques «Perspectives» et «Profil des risques – Incidence de la COVID-19» du présent rapport de gestion.

En mars 2020, la société a négocié un placement privé d'un montant de 200,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les «billets de 2020») auprès d'un groupe d'investisseurs institutionnels. La société prévoit que les billets de 2020 qu'elle devrait émettre en avril 2020 auront une échéance moyenne pondérée de 11,0 ans et un rendement moyen pondéré de 2,83 %. Les autres modalités des billets de 2020 devraient être essentiellement les mêmes que celles des billets en cours existants de la société. Agnico Eagle prévoit affecter le produit tiré des billets de 2020 au remboursement d'une partie des billets de 2010 de série B d'un capital de 360,0 millions de dollars qui arrivent à échéance en 2020 et aux fins générales de la société.

En mars 2020, la société a prélevé 1,0 milliard de dollars sur sa facilité de crédit de 1,2 milliard de dollars. La société a fait ce prélèvement comme mesure de précaution afin de pouvoir composer avec l'incertitude actuelle causée par la pandémie de COVID-19 et elle n'a actuellement aucun plan concernant l'utilisation de ces fonds, bien que ceux-ci puissent être affectés au remboursement d'une partie des billets de 2010 de série B d'un capital de 360,0 millions de dollars arrivant à échéance en 2020.

Examen des résultats trimestriels

Les résultats financiers et les résultats d'exploitation trimestriels de la société pour 2019 et 2018 figurent à la rubrique «Résumé des données trimestrielles» du présent rapport de gestion.

Au quatrième trimestre de 2019, les produits tirés des activités minières ont augmenté de 40,0 % pour s'établir à 753,1 millions de dollars, comparativement à 537,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2018, surtout en raison de la hausse de 20,6 % du prix moyen obtenu pour l'or et de l'augmentation de 18,5 % du volume des ventes d'or d'une période à l'autre, ce qui s'explique par l'entrée en production commerciale de la mine Meliadine et du gisement satellite Amaruq au complexe Meadowbank respectivement en mai 2019 et septembre 2019.

Les coûts de production ont augmenté de 31,8 %, pour s'établir à 375,0 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019 par rapport à 284,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2018, ce qui s'explique surtout par l'augmentation des activités à la mine Meliadine et par l'incidence de l'appréciation du dollar canadien comparativement au dollar américain d'une période à l'autre. En outre, les coûts de production ont augmenté au complexe Meadowbank en raison de la hausse des coûts de sous-traitance, d'entretien des mines, de remaniement et de transport par grands routiers associés au transport de minerai du gisement satellite Amaruq.

Les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise ont diminué de 13,9 %, pour s'établir à 23,8 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019 comparativement à 27,6 millions de dollars au quatrième trimestre de 2018, en raison essentiellement de la diminution des forages d'exploration aux projets Upper Beaver et Barsele.

L'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines a augmenté de 9,5 % pour se fixer à 150,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019, par rapport à 137,2 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2018, essentiellement du fait de l'augmentation des activités à la mine Meliadine, en partie contrebalancée par une baisse du débit au complexe Meadowbank en raison de l'accélération de l'entretien planifié des circuits de broyage et de concassage qui devait avoir lieu en 2020. Un résultat net de 331,7 millions de dollars a été dégagé au quatrième trimestre de 2019, déduction faite des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 172,3 millions de dollars, comparativement à une perte nette de 393,7 millions de dollars au quatrième trimestre de 2018, déduction faite des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière de 6,4 millions de dollars.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont augmenté de 83,5 %, pour s'établir à 257,5 millions de dollars au quatrième trimestre de 2019, par rapport à 140,3 millions de dollars au quatrième trimestre de 2018. Cette augmentation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation s'explique essentiellement par une hausse de 215,3 millions de dollars des produits tirés des activités minières du fait de l'augmentation des prix moyens obtenus pour l'or et l'argent et de l'augmentation du volume des ventes d'onces d'or, le tout en partie contrebalancé par une augmentation de 90,5 millions de dollars des coûts de production d'une période à l'autre.

Perspectives

La section suivante contient des «énoncés prospectifs» et de l'«information prospective» au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables.

La société continue de surveiller les répercussions de la pandémie causée par la nouvelle souche de coronavirus appelée COVID-19. Il est impossible de prévoir avec certitude de quelle façon et dans quelle mesure la pandémie et les mesures prises en raison de celle-ci auront une incidence sur la société. Se reporter respectivement aux rubriques «Mise en garde à l'intention des investisseurs concernant les informations prospectives» et «Profil des risques – Incidence de la COVID-19» dans le présent rapport de gestion pour une analyse des hypothèses et des risques liés à ces énoncés et une analyse des risques certains auxquels la société est exposée en raison de la pandémie.

Le 24 mars 2020, la société a annoncé, à la suite du décret pris par le gouvernement du Québec le 23 mars 2020 (le «décret») ordonnant l'arrêt de toutes les activités non essentielles, qu'elle prendrait des mesures afin de réduire ses activités dans la région de l'Abitibi, au Québec (complexe LaRonde, mine Goldex et mine Canadian Malartic). Le décret fait partie des mesures prises par le gouvernement du Québec face à la pandémie de COVID-19. Chacun de ces sites d'exploitation sera placé en mode surveillance et entretien jusqu'au 13 avril 2020 et, conformément au décret, des travaux minimaux y seront effectués jusqu'à cette date. En outre, la société réduira ses activités aux sites miniers Meliadine et Meadowbank au Nunavut, dont l'exploitation dépend d'un service de navette aérienne assuré actuellement à partir de Mirabel et de Val-d'Or, au Québec. En outre, la société a annoncé que ses activités d'exploration au Canada seraient également suspendues. La société ne peut donner aucune garantie que le décret ne sera pas prolongé.

En conséquence du décret, la société a décidé le 24 mars 2020 de retirer ses prévisions portant sur les volumes et les coûts de production pour 2020.

Perspectives en matière d'exploitation

Complexe LaRonde

En 2019, la société s'est vu accorder une révision du certificat d'autorisation pour le complexe LaRonde lui permettant le traitement du minerai en provenance de LZ5 au moyen du circuit de broyage de LaRonde. Par conséquent, la société présentera désormais les paramètres d'exploitation pour les mines LaRonde et LZ5 sur une base combinée à compter du premier trimestre de 2020.

Au début de décembre 2019, la société a constaté une augmentation au-delà des protocoles normaux de la sismicité dans la partie ouest de la mine. En outre, la progression des travaux de mise en valeur dans la partie ouest de la mine a permis de relever des structures géologiques additionnelles (formation de failles et de fissures). Ces données ont été intégrées dans un plan révisé de soutènement du sol pour la partie ouest de la mine. La société s'affaire actuellement à renforcer le soutènement du sol, notamment par l'installation de dispositifs de soutènement supplémentaires (béton projeté, boulons et câbles) pour la rampe principale et les points d'accès aux différents niveaux. La sismicité devrait se poursuivre, mais le soutènement du sol sera mieux adapté aux niveaux de tension.

En 2020, environ 12 % du tonnage extrait de la mine LaRonde devrait provenir de la partie ouest de la mine. Ce tonnage devrait augmenter à environ 20 % en 2021. Le coût en capital lié à l'installation de soutènement additionnel dans la partie ouest de la mine en 2020 est d'environ 1,5 million de dollars. L'augmentation des coûts d'exploitation liée à l'installation de soutènement additionnel en 2020 est en cours d'évaluation, mais devrait être minimale (moins de 1,00 \$ CA par tonne).

Les activités minières normales dans la partie ouest de la mine sont suspendues depuis décembre 2019. Cette suspension devrait entraîner une baisse de la production d'or, car la teneur aurifère est plus faible dans la partie est de la mine. On prévoit que les coûts de production et unitaires retrouveront des niveaux plus près des normales lorsque le minerai à teneur plus élevée sera extrait de la partie ouest de la mine.

L'aménagement d'infrastructures se poursuit afin d'améliorer l'accès au projet LaRonde 3 et la construction du système de refroidissement au niveau 308 de la partie est de la mine est en cours. L'aménagement de la rampe d'accès se poursuit à la zone 11-3, qui se trouve en profondeur à l'ancienne mine Bousquet 2.

L'aménagement d'une galerie d'accès a été entrepris à l'ouest du niveau 146 de LaRonde vers le niveau 149 au projet LaRonde 11-3, ce qui aura comme avantage additionnel de permettre des forages d'exploration souterraine dans des cibles auparavant inexplorées dans la zone 6 et la zone 20N. L'exploration à court terme comprendra le forage sur 6 000 mètres ciblant des zones historiques de la mine Bousquet, qui présente un bon potentiel d'exploration à une profondeur se situant entre 2 000 et 3 000 mètres, et le forage sur 3 500 mètres pour explorer en profondeur la zone 6 et la zone 20N. La compilation des données historiques en provenance de l'ensemble de la propriété Bousquet se poursuivra.

Les travaux d'exploration au complexe LaRonde portent sur le forage de conversion au projet LaRonde 3 à une profondeur en deçà de 3 100 mètres. Les réserves minérales et les ressources minérales indiquées du projet LaRonde 3 s'étendent actuellement à une profondeur de 3 380 mètres, alors que les ressources minérales présumées descendent jusqu'à une profondeur de 3 800 mètres.

Mine Goldex

Le projet Deep 1 à la mine Goldex (la partie supérieure de la zone Deep se situant à une profondeur entre 850 mètres et 1 200 mètres) est en production depuis juillet 2017. Une rampe dont l'aménagement a commencé en 2018 pour des activités d'exploration à partir du niveau 120 (à une profondeur de 1 200 mètres) continue de s'étendre jusqu'à la zone Deep 2 (la partie inférieure de la zone Deep se situant à une profondeur entre 1 200 mètres et 1 800 mètres). La rampe a atteint le niveau 130 (à une profondeur de 1 300 mètres) à la fin de 2019 et devrait continuer de s'étendre vers le niveau 140 dans l'avenir.

Les activités de forage dans la zone Deep 2 se sont poursuivies au cours du quatrième trimestre de 2019 et continuent de se concentrer sur des secteurs se trouvant en deçà de la limite actuelle des réserves minérales du niveau 130.

Complexe Meadowbank

L'accélération de la production à Amaruq a continué de s'améliorer, mais est demeurée inférieure aux prévisions pour le quatrième trimestre de 2019. L'augmentation de la production a été freinée par des retards dans les travaux de dénoyage de la fosse qui ont occasionné une réduction de la zone prévue pour les activités minières. La réduction de la surface d'exploitation minière a restreint l'accès à certaines parties du gisement Whale Tail, donnant lieu à une baisse des tonnages extraits, à une diminution de la teneur et à une hausse des coûts de découverture. La productivité minière a aussi été ralentie par la baisse de la disponibilité prévue de l'équipement ainsi que par la transition plus longue que prévu vers le nouveau site Amaruq aux chapitres des installations et des mouvements internes de main-d'œuvre vers de nouveaux postes.

Un plan d'action a été mis en place portant principalement sur l'amélioration des protocoles en matière de gestion de l'eau, de disponibilité de l'équipement, de rendement de l'exploitation et de gestion de la faune. Le dénoyage de la partie nord de Whale Tail a été achevé en octobre 2019 après l'installation de pompes additionnelles permettant de traiter les infiltrations d'eau plus importantes que prévu. Des travaux de construction et un programme d'injection de coulis visant à réduire les infiltrations d'eau à l'interface entre la roche de fond et la digue Whale Tail ont été entrepris afin de réduire la quantité d'eau à gérer durant la crue nivale de 2020 (fonte printanière). Ces efforts ont permis d'avoir accès à la partie nord du lac Whale Tail et d'accroître l'exploitation minière à la fosse Whale Tail tout en réduisant les risques liés à la gestion de l'eau.

La disponibilité et l'entretien de l'équipement minier ont été perturbés par le déplacement des activités de Meadowbank vers le site Amaruq, y compris la capacité du campement, le mouvement de l'effectif, la gestion des pièces et la disponibilité du garage. À la fin du quatrième trimestre de 2019, la plupart des problèmes mentionnés précédemment avaient été corrigés. Tous les postes de supervision et de gestion ont été pourvus et de la main-d'œuvre additionnelle a été recrutée afin de réduire les retards accumulés et de mettre en œuvre les initiatives d'amélioration visant à accélérer l'augmentation des activités.

La construction du nouvel entrepôt à Amaruq a été achevée en janvier 2020 et la société a commencé à y transférer du matériel de Meadowbank afin de faciliter l'accès aux pièces et de réduire le temps de livraison. Les processus internes sont étudiés et optimisés afin d'améliorer le rendement en matière d'entretien et de disponibilité de l'équipement. En parallèle, on procède à l'ajout d'une capacité d'amélioration continue additionnelle. D'autres initiatives d'amélioration continue porteront sur les activités de forage, de chargement et de transport (y compris par grands routiers) afin d'accroître le taux d'extraction et réduire les coûts d'exploitation.

Au cours du quatrième trimestre de 2019, le concept de «projet tolérant au caribou» a été soumis à l'approbation des parties prenantes dans le but de réduire la fermeture inutile de routes occasionnée par les mouvements migratoires des caribous. Ce concept faisait partie du plan de gestion du milieu terrestre soumis aux autorités dans le cadre du processus de demande de permis. Il a été examiné et accepté lors de la réunion du groupe consultatif sur l'environnement à l'automne 2019. La gestion de la faune (le caribou en particulier) est une priorité et la société continue de collaborer avec les parties prenantes du Nunavut afin de trouver les meilleures solutions permettant de protéger la faune tout en réduisant au minimum la perturbation des activités de production.

Le parc de camions grands routiers compte actuellement 22 unités. En outre, trois unités d'appoint appartenant à des sous-traitants sont disponibles. La société continue d'améliorer la disponibilité et l'utilisation de l'équipement de même que sa productivité.

Le processus de demande de permis portant sur la modification du certificat pour le projet Whale Tail [processus relevant de la Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (la «CNER»)] et du permis d'utilisation des eaux de type A [processus relevant de l'Office des eaux du Nunavut (l'«OEN»)] afin d'inclure la phase 2 de l'expansion d'Amaruq est en cours. Dans le cadre de ce processus, la CNER a tenu, du 26 au 29 août 2019 à Baker Lake, des audiences publiques portant sur le projet d'agrandissement. Dans une décision endue le 18 octobre 2019, le CNER a conclu que ce projet d'agrandissement, s'il est mené conformément aux recommandations du CNER, pouvait avancer à l'étape de modification du permis d'utilisation des eaux de type A auprès de l'OEN. Le 20 janvier 2020, le ministre des Affaires du Nord a approuvé le rapport sur la modification du projet de certificat du CNER (décision du 18 octobre 2019), complétant le processus de la CNER. Le processus

de modification du permis d'utilisation des eaux de l'OEN est en cours et les audiences publiques ont eu lieu en février 2020. On prévoit que le processus d'obtention de permis pour la phase 2 d'Amaruq prendra fin au cours du troisième trimestre de 2020.

D'autres travaux sont menés afin d'évaluer le potentiel d'augmentation des réserves minérales et d'exploitation d'une partie des ressources minérales souterraines à Whale Tail et à la zone V. Une évaluation plus détaillée du projet devrait être effectuée. La société continuera de privilégier une approche par étape pour le programme de mise en valeur souterraine à Amaruq.

Mine Meliadine

Le plan de la mine Meliadine initial prévoyait le broyage de 3 750 t/j de minerai provenant exclusivement de l'exploitation souterraine au cours de la première à la quatrième année. Pour la phase 2, il est prévu d'augmenter la capacité du broyeur à environ 6 000 t/j avec du minerai provenant de mines souterraines et de fosses à ciel ouvert à compter de la cinquième année. L'augmentation du tonnage découlant de la phase 2 de l'expansion devait contrebalancer la baisse prévue de la teneur du minerai et maintenir la production stable à environ 400 000 onces d'or par année.

L'installation de broyage actuelle de Meliadine a démontré qu'elle était en mesure de fournir une capacité bien supérieure à la capacité initiale de 3 750 t/j (elle a atteint un taux quotidien maximum de 4 950 t/j en 2019). Par conséquent, la société a pris la décision d'accélérer la phase 2 de l'expansion d'environ deux ans afin d'utiliser la capacité de broyage excédentaire. La source initiale du minerai à ciel ouvert proviendra de deux fosses mises en valeur au gisement Tiriganiaq. La mise en valeur des fosses à ciel ouvert devrait procurer davantage de souplesse au chapitre de l'extraction ainsi qu'accroître la capacité de stockage de l'eau, au besoin.

La phase 2 de l'expansion se fera en trois étapes :

- Augmentation de la capacité de traitement à 4 600 t/j par rapport à la capacité actuelle
- Augmentation de la capacité de traitement à 5 000 t/j
- Augmentation de la capacité à 6 000 t/j

Le gisement Tiriganiaq contient des réserves minérales probables de 0,6 million d'onces d'or (3,8 millions de tonnes de minerai titrant 4,89 g/t d'or). Ces fosses devraient être exploitées jusqu'en 2027, avec une augmentation graduelle de la production au cours des huit années de vie des réserves.

Les dépenses d'investissement pour la première étape de la phase 2 de l'expansion en 2020 sont estimées à environ 48 millions de dollars. En 2022 et 2023, un montant additionnel de 35 millions de dollars devrait être affecté à des mises à niveau de l'usine de traitement.

Mine Canadian Malartic

Des forages en profondeur effectués vers la fin de 2018 à l'est de la fosse à ciel ouvert ont donné lieu à la découverte d'une nouvelle zone de minéralisation aurifère, située au sud de la zone East Malartic et de la zone Odyssey, appelée zone East Gouldie. L'objectif du programme de forage à la zone East Gouldie est d'appuyer la déclaration de nouvelles ressources minérales présumées dans cette zone et d'effectuer des forages intercalaires dans les ressources minérales présumées actuelles en vue de les convertir en ressources minérales indiquées.

Les évaluations en cours au projet Odyssey tiennent compte des nouvelles synergies de mise en valeur potentielles entre les diverses zones à East Gouldie, East Malartic, Odyssey et Canadian Malartic. La production initiale pourrait commencer en 2023 si la société en nom collectif décide de mettre le projet en valeur. La société en nom collectif évalue des scénarios visant à optimiser le projet, lesquels comprennent des discussions avec les détenteurs de redevances et d'autres parties prenantes en vue d'améliorer les données économiques du projet. Étant donné l'importante filière de projets de mise en valeur de la société, cette dernière n'envisage pas à l'heure actuelle d'approuver la mise en valeur du projet à moins que les discussions mentionnées précédemment ne soient fructueuses et que les données économiques ne soient améliorées de façon notable. Les augmentations des ressources minérales, en particulier dans la zone East Gouldie et la zone East Malartic, devraient éventuellement remplacer les réserves minérales actuellement exploitées dans la fosse Canadian Malartic adjacente.

Mine Kittilä

En février 2018, le conseil d'administration de la société a approuvé une expansion visant à accroître le débit de la mine Kittilä, le faisant passer de 1,6 mtpa actuellement à 2,0 mtpa. Le projet d'expansion devrait entraîner une augmentation de la production d'or annuelle de 50 000 à 70 000 onces, accroître l'efficacité de la mine et maintenir les coûts d'exploitation au niveau actuel ou les réduire tout en donnant accès aux sources de minerai se trouvant à des profondeurs plus importantes. En outre, le puits devrait donner accès aux ressources minérales qui se trouvent à une profondeur de plus de 1 150 mètres, pour lesquelles les résultats des récents programmes d'exploration se sont avérés prometteurs. L'agrandissement du puits et de l'usine se poursuit selon le calendrier. La société prévoit que les derniers travaux de raccordement du broyeur auront lieu durant une fermeture pour maintenance planifiée de quatre à cinq semaines.

Mine Pinos Altos

La mise en valeur des gisements satellites Sinter et Cubiro à la mine Pinos Altos ont continué de progresser au quatrième trimestre de 2019. Le gisement Sinter, situé à environ 2,0 kilomètres au nord-ouest de la mine Pinos Altos, sera exploité à partir d'une mine souterraine et d'une petite mine à ciel ouvert. Au gisement Sinter, la mise en valeur de la mine souterraine s'est poursuivie au quatrième trimestre de 2019.

Le gisement Cubiro est situé à environ 9,2 kilomètres au nord-ouest de la mine Pinos Altos et à 2,0 kilomètres à l'ouest du gisement Creston Mascota. D'après les travaux de forage d'exploration, le gisement Cubiro pourrait potentiellement fournir du minerai supplémentaire à traiter et prolonger la durée de vie actuelle de la mine Pinos Altos.

Mine Creston Mascota

On prévoit maintenant que les activités minières se poursuivront au cours du premier semestre de 2020, tandis que les activités de lixiviation se poursuivront tout au long de 2020 et au-delà. Les coûts devraient diminuer une fois que les activités minières auront cessé.

Mine La India

La société continue d'évaluer le potentiel de mise en valeur d'autres zones satellites telles que El Realito et Chipriona.

Résumé de la production

Grâce au début de la production commerciale aux mines Kittilä et Pinos Altos en 2009, à la mine Meadowbank en 2010, à la mine Creston Mascota et au prolongement de la mine LaRonde en 2011, aux zones M et E de la mine Goldex en 2013, à la mine La India en 2014, à la zone 5 de la mine LaRonde en 2018 ainsi qu'à la mine Meliadine et au gisement satellite Amaruq au complexe Meadowbank en 2019, de même qu'à l'acquisition conjointe de la mine Canadian Malartic le 16 juin 2014, Agnico Eagle, auparavant une société exploitant une seule mine, est devenue au cours des douze dernières années une grande société aurifère exploitant plusieurs mines. En 2019, la société a affiché une production d'or payable de 1 782 147 onces. Alors qu'elle optimise sa plateforme de production élargie, la société devrait continuer de concrétiser sa vision et de mettre en œuvre sa stratégie. La société prévoit atteindre ses objectifs de croissance de la production d'or payable, des réserves minérales et des ressources minérales à court terme grâce aux facteurs suivants :

- L'augmentation continue des activités à nos installations du Nunavut
- La poursuite de l'optimisation de l'efficacité des broyeurs et des plans de mines
- La conversion continue des ressources minérales actuelles d'Agnico Eagle en réserves minérales

Perspectives financières

En date du présent rapport de gestion, la société ne s'attend pas à ce que la pandémie de COVID-19 ait une incidence sur ses dépenses d'investissement et ses programmes d'exploration prévus pour 2020, mais elle ne peut en rien garantir que les dépenses d'investissement et les activités d'exploration envisagées ne seront pas retardées, reportées ou annulées en raison de la pandémie de COVID-19, de mesures prises en raison de la pandémie ou d'autres facteurs.

Frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise

En 2020, Agnico Eagle prévoit consacrer environ 129,9 millions de dollars à l'exploration des sites miniers et à l'expansion de l'entreprise.

Une grande partie du programme d'exploration de 2020 sera consacré aux mines Canadian Malartic et Goldex dans la région de l'Abitibi dans le nord-ouest du Québec, aux zones Sisar-Rimpi de la mine Kittilä, en Finlande, au projet Kirkland Lake dans le nord-est de l'Ontario, au projet Santa Gertrudis dans l'État de Sonora, au Mexique, et aux cibles satellites à la mine Pinos Altos, au Mexique. Ces programmes d'exploration ont pour but de délimiter les réserves minérales et les ressources minérales qui peuvent contribuer à compléter le profil de production existant de la société.

À la mine Kittilä, la société prévoit consacrer 11,8 millions de dollars à des travaux, notamment des travaux de forage en profondeur de 58 000 mètres concentrés dans la zone principale des secteurs Roura et Rimpi ainsi que dans la zone Sisar. Le but de ce programme est d'explorer davantage les réserves minérales et les ressources minérales pouvant être exploitées à la mine Kittilä et de démontrer le potentiel économique de la zone Sisar en tant que nouvel horizon minier à Kittilä. Les travaux de forage comprennent des travaux de forage de conversion de 46 000 mètres à la mine tels qu'ils sont décrits précédemment, dont les coûts seront incorporés dans le coût de l'actif, et des travaux de forage d'exploration régionaux de 12 000 mètres qui viseront des cibles se situant au-delà du secteur de la ressource minérale actuelle, dont les coûts seront passés en charges.

À la mine Goldex, la société prévoit consacrer 6,9 millions de dollars à des travaux de forage d'exploration et de conversion de 79 000 mètres portant sur la zone M, les zones Deep 1 et Deep 2 et la zone sud.

Au projet Kirkland Lake, en Ontario, la société prévoit consacrer 10,3 millions de dollars à des travaux de forage d'exploration de 48 000 mètres visant la conversion et l'accroissement des ressources minérales aux gisements Upper Beaver et Upper Canada, ce qui devrait entraîner la mise à jour de l'estimation des ressources minérales au gisement Upper Beaver vers la fin de l'exercice 2020.

Au gisement Amaruq au complexe Meadowbank, la société prévoit consacrer 2,9 millions de dollars à des travaux de forage d'exploration de 8 400 mètres pour évaluer des cibles régionales en misant sur des gisements offrant un potentiel d'exploitation à ciel ouvert. Les travaux de forage permettront aussi d'évaluer les prolongements verticaux de venues minérales situées près de la surface à Mammoth Lake.

Un montant additionnel de 2,0 millions de dollars est prévu pour des travaux de forage d'exploration de 5 500 mètres sur d'autres propriétés dans les environs d'Amaruq, afin d'évaluer des cibles à ciel ouvert situées près de la surface à proximité de l'infrastructure routière existante entre Amaruq et Baker Lake.

À la mine Canadian Malartic, la société prévoit consacrer 7,5 millions de dollars (selon la participation de 50 %) à des travaux de forage d'exploration et de conversion de 90 000 mètres (selon une participation de 100 %) visant principalement la déclaration de nouvelles ressources minérales présumées à la zone East Gouldie et des forages intercalaires dans les ressources minérales présumées actuelles dans la zone en vue de les convertir en ressources minérales indiquées d'ici la fin de l'exercice 2020. Outre les travaux de forage dans la zone East Gouldie, la société prévoit consacrer un autre montant de 5,0 millions de dollars (selon la participation de 50 %) à des travaux de forage d'exploration de 22 000 mètres (selon une participation de 100 %) pour évaluer d'autres cibles régionales à la mine Canadian Malartic ainsi que réaliser des études.

Au projet Santa Gertrudis situé dans l'État de Sonora, au Mexique, la société prévoit consacrer 10,4 millions de dollars à des travaux de forage d'environ 25 000 mètres qui viseront l'accroissement des ressources minérales, l'évaluation du prolongement des structures à forte teneur, telles que le gisement Amelia, et l'exploration de nouvelles cibles.

À la mine Pinos Altos, la société prévoit consacrer 7,8 millions de dollars à des travaux de forage de 42 000 mètres, dont des travaux de forage de 5 000 mètres visant à étendre la nouvelle zone Reyna East latéralement et en profondeur et des forages intercalaires de 10 000 mètres pour étendre la ressource minérale à Cubiro et Cubiro nord.

Ces programmes d'exploration sont conçus pour agrandir les gisements existants et évaluer d'autres secteurs cibles prometteurs qui pourraient ultimement compléter le profil de production existant de la société. Comme l'exploration repose sur les résultats des divers programmes, les programmes d'exploration prévus pourraient varier considérablement selon les résultats provisoires obtenus. Lorsqu'il est déterminé qu'un projet peut générer des avantages économiques futurs, les coûts de forage et de mise en valeur destinés à mieux délimiter le gisement sur cette propriété sont incorporés dans le coût de l'actif. En 2020, la société prévoit incorporer dans le coût de l'actif un montant d'environ 25,6 millions de dollars de frais de forage et de mise en valeur liés à la poursuite de la délimitation des gisements de minerai et de la conversion des ressources minérales en réserves minérales.

Autres charges

Les charges administratives devraient s'établir entre 110,0 millions de dollars et 130,0 millions de dollars en 2020, en regard de 121,0 millions de dollars en 2019.

Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement, y compris les dépenses d'investissement de maintien, les coûts de construction et de mise en valeur, et les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif, devraient s'élever à environ 740,0 millions de dollars en 2020. La société prévoit financer ses dépenses d'investissement de 2020 au moyen des flux de trésorerie d'exploitation provenant de la vente de sa production d'or et de sous-produits des métaux connexes. Les principales composantes du programme de dépenses d'investissement prévu de 2020 comprennent ce qui suit :

- 332,3 millions de dollars au titre des dépenses d'investissement de maintien liées au complexe LaRonde (87,9 millions de dollars), à la mine Canadian Malartic (52,6 millions de dollars, selon la quote-part de la société de 50 %), au complexe Meadowbank (46,6 millions de dollars), à la mine Kittilä (38,6 millions de dollars), à la mine Meliadine (37,8 millions de dollars), à la mine Pinos Altos (29,1 millions de dollars), à la mine Goldex (25,5 millions de dollars), à la mine La India (12,2 millions de dollars) et à d'autres projets (2,0 millions de dollars)
- 382,1 millions de dollars au titre des frais de mise en valeur incorporés dans le coût de l'actif liés à la mine Kittilä (134,1 millions de dollars), à la mine Meliadine (64,5 millions de dollars), au complexe Meadowbank (47,2 millions de dollars), au complexe LaRonde (37,1 millions de dollars), au projet d'exploitation souterraine Amaruq (29,0 millions de dollars), à la mine La India (24,9 millions de dollars), à la mine Canadian Malartic (22,4 millions de dollars, selon la quote-part de la société de 50 %), à la mine Goldex (14,7 millions de dollars) et à la mine Pinos Altos (8,2 millions de dollars)
- 25,6 millions de dollars au titre des coûts de forage incorporés dans le coût de l'actif

En 2020, une tranche importante des engagements en capital de la société devrait se rapporter au prolongement de la mine Kittilä et à l'avancement de la phase 2 de l'expansion à la mine Meliadine. Les engagements en capital à l'égard du prolongement de la mine Kittilä devraient comprendre des frais de mise en valeur de 134,1 millions de dollars, soit environ 18,1 % du total des frais de mise en valeur prévus de 740,0 millions de dollars en 2020.

La société continue d'évaluer d'autres possibilités d'expansion de l'entreprise qui pourraient donner lieu à l'acquisition de sociétés ou d'actifs au moyen de titres ou de liquidités de la société, ou d'une combinaison des deux. Si les acquisitions sont effectuées au moyen d'un montant au comptant, Agnico Eagle peut devoir contracter un emprunt ou émettre des titres afin de respecter les exigences de paiement au comptant.

Profil des risques

La société est exposée à d'importants risques en raison de la nature inhérente des activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation de sites renfermant des métaux précieux. Les risques décrits ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels la société est exposée. Les facteurs de risque ci-dessous peuvent comprendre des détails sur la façon dont la société cherche à réduire ces risques lorsque cela est possible. Pour une analyse plus détaillée de ces risques inhérents, se reporter à la rubrique «Facteurs de risque» de notre rapport annuel sur formulaire 40-F et de notre notice annuelle les plus récents déposés auprès de la SEC et des autorités en valeurs mobilières provinciales canadiennes.

Incidence de la COVID-19

En décembre 2019, une nouvelle souche de coronavirus appelée COVID-19 a fait son apparition à Wuhan, en Chine, et s'est répandue à l'échelle mondiale, causant des perturbations économiques et sociales. Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a qualifié la situation liée à la COVID-19 de pandémie. La rapidité et l'étendue de la propagation de la COVID-19, la durée et l'intensité des perturbations économiques de même que les répercussions financières et sociales qui en découlent sont incertaines. En outre, la nature et l'étendue des répercussions de la COVID-19 sur la société, ainsi que des mesures prises par les gouvernements et la société ou d'autres pour tenter d'en freiner la propagation ne peuvent être prévues avec certitude.

La COVID-19 et ces mesures ont eu et peuvent continuer d'avoir une incidence défavorable sur de nombreux aspects des activités de la société, y compris la santé des employés, la productivité et la disponibilité de la main-d'œuvre, les restrictions de voyage, la disponibilité des sous-traitants, la disponibilité des approvisionnements, la capacité de vendre ou de livrer des concentrés et des barres d'argent aurifère, la capacité de la société de maintenir ses contrôles et procédures à l'égard des questions financières et de communication de l'information, et la disponibilité de l'assurance et le coût de celle-ci, dont certaines, individuellement ou additionnées à d'autres incidences, pourraient être importantes pour la société. Les mesures prises par les gouvernements, la société et d'autres ou un résultat positif à un test de dépistage de la COVID-19 dans l'un des sites miniers de la société pourraient obliger la société à réduire ou à suspendre ses activités à l'une ou plusieurs de ses mines. Par exemple, le 23 mars 2020, le gouvernement du Québec a ordonné la suspension au Québec, à compter du 25 mars 2020 et jusqu'au 13 avril 2020, de toutes les activités non essentielles. Par suite de ce décret, la société a cessé ses activités minières au complexe LaRonde, à la mine Goldex et à la mine Canadian Malartic. La société a également réduit ses activités aux sites miniers Meliadine et Meadowbank, au Nunavut, dont l'exploitation dépend d'un service de navette aérienne assuré actuellement à partir de Mirabel et de Val-d'Or, au Québec. En conséquence du décret, la société a décidé le 24 mars 2020 de retirer ses prévisions portant sur les volumes et les coûts de production pour 2020. La société ne peut aucunement garantir que la suspension ordonnée par décret des activités non essentielles ne sera pas prolongée au-delà du 13 avril 2020 ni qu'elle pourra assurer la reprise normale des activités rapidement et de manière sécuritaire une fois que les restrictions auront été levées. En outre, la société ne peut aucunement garantir que les gouvernements des autres régions où elle exerce des activités ne mettront pas en place des mesures qui entraîneront la suspension ou la réduction des activités minières à l'une ou plusieurs de ses mines. La COVID-19 et les mesures d'intervention qui y sont associées pourraient également nuire à la capacité de la société d'obtenir les intrants nécessaires à ses activités et à ses projets d'investissement.

Le complexe Meadowbank (y compris le gisement satellite Amaruq) et la mine Meliadine de la société sont tous deux situés dans des régions éloignées et leur exploitation dépend de campements accessibles au moyen d'un service de navette aérienne, ce qui signifie que les employés et les sous-traitants logent sur le site pendant les périodes où ils y travaillent. En raison de la concentration de personnel travaillant et vivant dans une zone restreinte, les risques associés aux maladies transmissibles sont plus élevés sur ces sites. Le 19 mars 2020, la société a pris la décision, à titre de mesure préventive, de retourner chez eux, pour une période de quatre semaines, tous les employés qui habitent au Nunavut et qui travaillent au complexe Meadowbank et à la mine Meliadine, afin de réduire les risques de transmission de la COVID-19. Le 24 mars 2020, la société a annoncé qu'elle réduisait ses activités aux sites du Nunavut. Si les restrictions de voyage associées à la COVID-19 empêchent le transport du personnel vers ces sites, la société pourrait devoir y réduire davantage ses activités ou les suspendre. La société pourrait décider plus tard, en fonction de son évaluation des risques pertinents à ce moment-là, de réduire davantage ou de suspendre ses activités à ces sites ou à d'autres sites à titre de mesure préventive ou par suite de mesures prises par le gouvernement ou la collectivité. En outre, la COVID-19 ainsi que les mesures prises pour tenter d'en freiner la propagation peuvent nuire à la capacité de la société d'expédier le matériel nécessaire à l'exploitation du complexe Meadowbank et de la mine Meliadine durant la saison estivale de livraison par barge, laquelle dure respectivement 14 semaines et 10 semaines. Si la société est dans l'incapacité d'acquérir et de faire transporter les fournitures nécessaires durant la courte saison de livraison, elle pourrait être contrainte de ralentir ou de cesser ses activités au complexe Meadowbank et à la mine Meliadine et pourrait retarder ses projets de construction et d'expansion prévus à ces sites. L'un ou l'autre de ces événements ou circonstances pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et les résultats d'exploitation de la société.

En outre, la propagation réelle ou la menace de propagation de la COVID-19 à l'échelle mondiale ainsi que les mesures d'intervention prises par les gouvernements ou d'autres organismes face à la propagation réelle ou à la menace de propagation de cette maladie pourraient aussi engendrer des répercussions défavorables importantes sur l'économie mondiale, continuer d'avoir un effet négatif sur les marchés financiers, y compris sur le prix de l'or et le cours des actions de la société, nuire à la capacité de la société de mobiliser des capitaux, et entraîner une volatilité soutenue et des fluctuations des taux d'intérêt qui pourraient rendre l'obtention de financement ou le refinancement d'une dette plus difficile ou plus coûteux. Une baisse du prix de l'or entraînera une baisse des produits d'exploitation de la société.

Instruments financiers

Les principaux passifs financiers de la société comprennent les dettes fournisseurs et les charges à payer, la dette à long terme et les instruments financiers dérivés. La société a recours à ces instruments financiers pour gérer les flux de trésorerie utilisés pour soutenir ses activités régulières et sa croissance future.

Les principaux actifs financiers de la société comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les créances clients, les titres de capitaux propres et les instruments financiers dérivés. La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les créances clients sont générés par les activités de la société. Les titres de capitaux propres sont généralement des placements stratégiques effectués dans d'autres sociétés minières.

En raison de ses instruments financiers, la société est exposée à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque lié au prix des produits de base et le risque de change, tel qu'ils sont présentés ci-dessous).

Le risque de crédit s'entend du risque que les contreparties à des contrats d'instruments financiers manquent à une obligation envers la société. La société atténue partiellement le risque de crédit en faisant affaire avec des contreparties de qualité supérieure comme de grandes banques et en limitant le risque de concentration.

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise d'un montant au comptant ou d'un autre actif financier. La société réduit principalement le risque de liquidité en suivant de près la notation de sa dette et les dates d'échéance de la dette et des autres créditeurs.

Taux d'intérêt

La société est actuellement exposée au risque de marché en raison des variations des taux d'intérêt qui découlent principalement des prélèvements au titre de sa facilité de crédit bancaire et de son portefeuille de placements. Les prélèvements à même la facilité de crédit servent principalement à financer une partie des dépenses d'investissement liées aux projets de mise en valeur de la société et aux besoins en fonds de roulement. Au 31 décembre 2019, il n'y avait aucun encours à l'égard de la facilité de crédit de la société. De plus, la société investit ses liquidités dans des placements dont les échéances sont à court terme ou dont les modalités permettent de réviser les taux d'intérêt régulièrement et dont la notation de crédit est d'au moins R1 élevé. Par conséquent, les intérêts créditeurs de la société fluctuent selon les conditions du marché à court terme. Au 31 décembre 2019, les placements à court terme totalisaient 6,0 millions de dollars.

Les montants prélevés sur la facilité de crédit sont assujettis à des taux d'intérêt variables selon les taux de référence disponibles aux États-Unis ou au Canada ou d'après le TIOL. Par le passé, la société a conclu des ententes relatives à des instruments dérivés afin de se protéger contre des variations défavorables des taux d'intérêt. La société continuera de surveiller son exposition au risque de taux d'intérêt et pourra conclure des ententes de cette nature dans le but de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt.

Prix des produits de base et devises

Le résultat net d'Agnico Eagle est sensible aux prix des métaux et au taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien, entre le dollar américain et le peso mexicain, et entre le dollar américain et l'euro.

Les fluctuations du cours de l'or peuvent être attribuées à divers facteurs comme la demande, les niveaux mondiaux de production minière, les achats et les ventes par les banques centrales, et l'opinion des investisseurs. Les fluctuations des prix des autres métaux peuvent être attribuées à des facteurs comme la demande et les niveaux mondiaux de production minière. Les fluctuations des prix sur le marché du diesel peuvent être attribuées à des facteurs comme l'offre et la demande. Les fluctuations des taux de change peuvent être attribuées à des facteurs comme l'offre et la demande de devises et la conjoncture économique dans chaque pays ou chaque zone monétaire. En 2019, les fourchettes des prix des métaux, des prix du diesel et des taux de change étaient les suivantes :

- Argent – de 14,29 \$ à 19,65 \$ l'once, moyenne de 16,21 \$ l'once
- Zinc – de 2 202 \$ à 3 031 \$ la tonne, moyenne 2 546 \$ la tonne
- Cuivre – de 5 536 \$ à 6 572 \$ la tonne, moyenne de 6 001 \$ la tonne
- Diesel – de 0,82 \$ CA à 0,95 \$ CA le litre, moyenne 0,88 \$ CA le litre
- \$ US/\$ CA – de 1,30 \$ CA à 1,37 \$ CA pour 1,00 \$, moyenne de 1,33 \$ CA pour 1,00 \$
- \$ US/€ – de 0,86 € à 0,92 € pour 1,00 \$, moyenne de 0,89 € pour 1,00 \$
- \$ US/peso mexicain – de 18,75 MXN à 20,26 MXN pour 1,00 \$, moyenne de 19,26 MXN pour 1,00 \$

Afin de réduire l'incidence des fluctuations des prix des sous-produits des métaux, la société conclut à l'occasion des contrats sur instruments financiers dérivés en vertu de ses politiques et ses procédures de gestion des risques, approuvées par le conseil. La politique de longue date de la société consiste à ne pas vendre d'or à terme. Elle lui permet toutefois de recourir à d'autres stratégies de couverture s'il y a lieu afin d'atténuer le risque de change et le risque lié à l'établissement du prix des sous-produits des métaux. La société achète à l'occasion des options de vente, conclut des tunnels sur les prix et des contrats à terme dans le but de protéger le prix minimum des sous-produits des métaux, tout en restant pleinement exposée aux fluctuations du prix de l'or. Le comité de gestion des risques a approuvé la stratégie visant à recourir aux options d'achat à court terme dans le but de rehausser les prix des sous-produits des métaux. La politique de la société ne permet pas la négociation à des fins spéculatives.

La société vend tous ses métaux en dollars américains et elle paie la plupart de ses coûts d'exploitation et dépenses d'investissement en dollars canadiens, en euros et en pesos mexicains. Elle s'expose, par conséquent, à un risque de change important. La société conclut des opérations de couverture des devises en vertu de ses politiques et de ses procédures de gestion du risque de change, approuvées par le conseil, afin de se protéger contre une partie du risque de change. La politique ne permet pas de conclure des opérations de couverture relatives au risque de conversion (c'est-à-dire les profits ou pertes découlant de la conversion aux fins comptables en dollars américains des actifs et passifs libellés en dollars canadiens, en euros ou en pesos mexicains), parce que cela ne donne pas lieu à un risque d'illiquidité. La stratégie de la société à l'égard des instruments financiers dérivés sur devises comprend le recours à des options de vente position acheteur, des options d'achat position vendeur, des tunnels et des contrats à terme. Ces instruments financiers ne sont pas détenus à des fins spéculatives. Des dérivés de change liés à des dépenses de 2020 de 252,0 millions de dollars étaient en cours au 31 décembre 2019. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société a comptabilisé un profit de 9,6 millions de dollars sur les dérivés de change au poste (Profit) perte sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés.

Coût des intrants

La société envisage d'adopter des stratégies de gestion des risques pour atténuer le risque de fluctuation des prix de certaines matières consommables, y compris, sans s'y limiter, le diesel. Ces stratégies peuvent comprendre des contrats d'achat à plus long terme et des instruments financiers et dérivés. Des instruments financiers dérivés liés à 12 millions de gallons de mazout étaient en cours au 31 décembre 2019. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société a comptabilisé un profit de 3,6 millions de dollars sur les dérivés visant le mazout au poste (Profit) perte sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés.

Risque lié à l'exploitation

Les mines du complexe LaRonde (y compris la zone 5), Canadian Malartic et Meliadine sont celles qui ont le plus contribué à la production d'or payable de la société en 2019 (respectivement 22,6 %, 18,8 % et 13,4 %) et devraient représenter une partie importante de la production d'or payable de la société dans l'avenir.

L'exploitation minière est une activité complexe et imprévisible, de sorte que la production d'or payable réelle peut différer des prévisions à ce titre. Les situations pouvant nuire aux activités d'extraction minière ou de broyage peuvent avoir un effet défavorable important sur le rendement financier et les résultats d'exploitation de la société. La société prévoit utiliser les produits d'exploitation générés par ses activités pour financer les dépenses d'investissement qu'elle doit engager dans ses projets miniers.

Risque lié à la réglementation

Les activités d'exploitation minière, de traitement du minerai et d'exploration et les propriétés de la société sont assujetties aux lois et règlements des gouvernements fédéral, provinciaux, étatiques et locaux des territoires où la société exerce ses activités. Ces lois et ces règlements constituent un vaste ensemble régissant la prospection, l'exploration, le développement, la production, les exportations, les impôts, les taxes, les normes du travail, la santé et la sécurité au travail, l'évacuation des déchets, la gestion des résidus, les substances toxiques, la protection de l'environnement, les gaz à effet de serre, la sécurité minière, la déclaration des paiements à l'État et d'autres questions. La conformité avec ces lois et règlements augmente les coûts de planification, de conception, de forage, de développement, de construction, d'exploitation, de gestion, de fermeture, de restauration et de réhabilitation de mines et d'autres installations. De nouvelles lois et de nouveaux règlements de même que les modifications pouvant être apportées aux lois et aux règlements actuels régissant l'exploitation de terrains miniers et les activités sur ceux-ci ou l'application ou l'interprétation plus rigoureuse de ces lois et règlements pourraient avoir un effet défavorable important sur la société, faire augmenter les coûts, entraîner une baisse des niveaux de production, et retarder ou empêcher le développement de nouveaux terrains miniers. Certaines des mines de la société ont fait l'objet de mesures d'application de la réglementation, sous forme d'avis d'infraction ou de demande de conformité, et, bien qu'on ne s'attende pas à ce que les risques actuels liés à ces mesures soient importants, le risque d'amendes importantes ou d'imposition de mesures correctives ne peut pas être écarté pour l'avenir.

Évaluation des contrôles

La direction de la société est responsable de la mise en œuvre et du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et des contrôles et procédures de communication de l'information.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un cadre visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction s'est appuyée sur le cadre de travail intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission («cadre de 2013»), pour évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

Les contrôles et procédures de communication de l'information constituent un cadre plus général visant à fournir une assurance raisonnable que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie, traitée, résumée et communiquée dans les délais prescrits par ces lois, et comprennent des contrôles et des procédures conçus pour fournir l'assurance que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports transmis en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie puis communiquée à la direction de la société afin que les décisions soient prises en temps opportun en ce qui a trait à la communication de l'information.

Ensemble, les cadres que constituent le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information fournissent un contrôle interne à l'égard de l'information financière et de la communication de l'information. La société maintient des contrôles et procédures de communication de l'information qui visent à fournir une assurance raisonnable que l'information devant être présentée par la société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières est recueillie puis communiquée en temps opportun. En raison des limites qui leur sont inhérentes, la société reconnaît que le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information, quelle qu'en soit la qualité de conception, ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable pour ce qui est d'atteindre les objectifs souhaités en matière de contrôle, et par conséquent, ne permettent pas nécessairement de prévenir ou de détecter toutes les anomalies. De plus, l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures varie.

La direction de la société, sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction des finances de la société, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière et de ses contrôles et procédures de communication de l'information au 31 décembre 2019. Sur la base de cette évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces au 31 décembre 2019.

Titres en circulation

Le tableau suivant présente le nombre maximum d'actions ordinaires qui seraient en circulation si tous les instruments dilutifs en circulation au 17 mars 2020 étaient exercés :

Actions ordinaires en circulation	239 914 359
Options sur actions des employés	4 969 950
Actions ordinaires détenues en fiducie relativement au régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles, au régime d'unités d'actions liées au rendement et au régime d'incitation à long terme	933 869
Total	245 818 178

Gestion du développement durable

En 2019, la société a continué à intégrer la santé, la sécurité et la viabilité environnementale à tous les aspects et toutes les étapes de l'entreprise, des objectifs de la société et de la responsabilité de «maintenir des normes élevées en développement durable» aux activités d'exploration et d'acquisition et aux plans d'exploitation et de fermeture des mines au jour le jour. Cette intégration s'est amorcée officiellement en 2012 avec l'adoption d'une politique intégrée sur la santé, la sécurité, l'environnement et l'acceptabilité sociale (la «politique de développement durable») qui reflète l'engagement de la société à appliquer des pratiques minières responsables. Cette politique a été mise à jour en 2019 afin qu'elle fasse état d'engagements plus clairs en matière de protection des droits de la personne et d'une plus grande attention accordée à la gestion des risques. La société est d'avis que la politique de développement durable favorisera l'adoption de pratiques plus durables au moyen de la surveillance et de la responsabilisation.

La politique de développement durable est appliquée au moyen de la mise au point et de l'instauration d'un système formel et intégré de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement appelé système de gestion et de surveillance des risques (le «SGSR») dans toutes les divisions de la société. La société en nom collectif s'est engagée à instaurer un système semblable à la mine Canadian Malartic. L'objectif de ce système est de promouvoir une culture de responsabilisation et de leadership dans la gestion des questions de santé, de sécurité, d'environnement et d'acceptabilité sociale. Le SGSR est mis en place au moyen de logiciels largement utilisés dans l'industrie minière canadienne et qui sont conformes à la norme ISO 14001 – Systèmes de management environnemental et à la norme Occupational Health and Safety Assessment Series 18001 – Système de management de la santé et de la sécurité au travail.

Le SGSR intègre les engagements de la société en tant que signataire du Code de gestion du cyanure, un programme volontaire pour la production, le transport, le stockage, la manutention et l'élimination en toute sécurité du cyanure. La société a signé le Code de gestion du cyanure en septembre 2011.

Le SGSR prend aussi en compte les exigences de l'initiative Vers le développement minier durable (l'«initiative VDMD») de l'Association minière du Canada, ainsi que les lignes directrices pour les rapports de développement durable de la Global Reporting Initiative (la «GRI») se rapportant à l'industrie minière. Ces dernières énoncent les principes qui dictent comment déterminer le contenu du rapport et assurer la qualité des renseignements qui y sont présentés. En décembre 2010, la société est devenue membre de l'Association minière du Canada et a appuyé l'initiative VDMD. Ce programme aide les sociétés minières à évaluer la qualité, l'exhaustivité et la solidité des systèmes de gestion selon huit indicateurs de performance : gestion de crises, gestion de la consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, gestion des résidus secs, gestion de la conservation de la biodiversité, gestion de la santé et de la sécurité, gestion des relations avec les Autochtones et la collectivité, et gouvernance de l'eau.

La société a adopté et mis en œuvre la Norme sur l'or libre de conflit (Conflict-Free Gold Standard) du WGC. Cette norme a commencé à être mise en œuvre le 1^{er} janvier 2013.

En 2017, la société a adopté les Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme, un ensemble de principes destinés à guider les sociétés dans le maintien d'activités saines et sécuritaires qui s'inscrivent dans un cadre d'exploitation respectueux des droits de l'homme. Un audit externe des Principes volontaires a été réalisé à la mine La India en 2018 ainsi qu'à la mine Pinos Altos en 2019.

En 2018, la société a adopté une politique en matière d'engagement auprès des peuples autochtones ainsi qu'une politique en matière de diversité et d'inclusion. Un conseil de la diversité et de l'inclusion a été formé en 2019 et un examen interne a été mené à chaque site afin de déterminer les meilleures pratiques et de relever les obstacles à l'application de ces politiques.

En 2019, la société s'est engagée à appliquer les *Principes permettant une exploitation minière aurifère responsable* du WGC dont les engagements seront également intégrés au SGSR.

La politique de développement durable de la société est disponible sur le site Web de la société à l'adresse www.agnicoeagle.com. Le rapport sur le développement durable de la mine Canadian Malartic est disponible sur son site Web à l'adresse www.canadianmalartic.com.

Santé et sécurité des employés

Le bilan global de la société en matière de santé et de sécurité, mesuré en fonction de la fréquence des accidents, s'est amélioré en 2019. Le taux de fréquence combiné des accidents entraînant une perte de temps et une assignation modifiée (compte non tenu de la mine Canadian Malartic) s'est établi à 0,98, ce qui représente une diminution de 23 % par rapport au taux de 1,27 enregistré en 2018 et un taux inférieur au taux cible de 1,10. En 2019, nos employés ont continué de recevoir une formation poussée en matière de santé et de sécurité.

Le taux de fréquence combiné des accidents à la mine Canadian Malartic s'est établi à 1,20 en 2019, ce qui représente une légère diminution par rapport au taux de 1,21 enregistré en 2018 et un taux supérieur au taux cible de 0,95.

Le système de carte de travail est l'une des mesures mises en œuvre par la société pour améliorer la sécurité. Ce système a été appliqué à toutes les activités de la société, en soutien au programme de formation axé sur les risques. Élaboré par l'Association minière du Québec («AMQ»), le système de carte de travail enseigne aux travailleurs et aux superviseurs à tenir compte des risques lorsqu'ils accomplissent leurs tâches. Les travailleurs et leurs superviseurs doivent se réunir chaque jour pour discuter des questions de santé et de sécurité en milieu de travail. Le système de carte de travail permet aussi aux travailleurs et aux superviseurs de la société de documenter les inspections quotidiennes et de noter leurs observations sur les conditions de travail, ainsi que la nature des risques, les problèmes et les autres informations pertinentes. De plus, le système permet au superviseur d'analyser tous les renseignements pertinents et de les transmettre au superviseur du quart suivant ou aux divers services techniques, afin d'améliorer l'efficacité et la sécurité.

En 2019, l'AMQ a salué la bonne performance de la société dans le domaine de la santé et sécurité en récompensant 23 de ses superviseurs en poste aux mines LaRonde et Goldex d'avoir préservé la sécurité des travailleurs. Les superviseurs se sont en effet vu décerner un trophée de l'AMQ pour 50 000 heures ou plus travaillées sans accident entraînant une perte de temps. Ce groupe de 23 superviseurs a cumulé plus de 2,1 millions d'heures travaillées sans accident entraînant une perte de temps d'un membre de leur équipe. L'AMQ a également souligné le travail de 14 superviseurs de la mine Canadian Malartic, qui ont cumulé 2,25 millions d'heures travaillées sans accident entraînant une perte de temps.

En 2019, l'association minière nationale du Mexique a décerné à la mine La India, pour la deuxième année de suite, le prix «Casque d'argent» – Jorge Rangel Zamorano, qui récompense la mine la plus sécuritaire au Mexique dans la catégorie des mines à ciel ouvert (500 employés).

Chaque exploitation minière de la société possède son propre plan d'intervention en cas d'urgence et dispose d'un personnel formé en intervention en cas d'urgence touchant la sécurité, les incendies et la protection de l'environnement. De plus, chaque mine dispose d'équipement d'intervention approprié en cas d'urgence. En 2014, le plan global de gestion des crises a été actualisé et harmonisé avec les meilleures pratiques du secteur et les exigences de l'initiative VDMD. Des simulations d'intervention en cas d'urgence sont également réalisées annuellement dans toutes les divisions. L'initiative VDMD contient aussi un protocole en matière de santé et de sécurité qui a été mis en œuvre dans l'ensemble des exploitations minières de la société.

Collectivités

L'objectif de la société, pour chacun de ses sites d'exploitation dans le monde, est d'embaucher le plus grand nombre possible de sa main-d'œuvre, y compris l'équipe de direction, directement dans la région où le site d'exploitation est situé. À titre d'exemple, 53 % de la main-d'œuvre travaillant dans les mines de la société au Mexique est issue de la région. Au Nunavut, 27 % de la main-d'œuvre est inuite. La société est d'avis que la création d'emplois est l'une des plus importantes contributions qu'elle peut apporter aux collectivités où elle évolue.

La société a poursuivi ses efforts visant à conclure des ententes de développement des collectivités au Nunavut. En 2015, l'entente sur les répercussions et les avantages pour les Inuits (l'«ERAI») relative à la mine Meadowbank a été reconduite et une entente semblable relativement au projet Meliadine a été signée. En 2018, l'ERAI relative au gisement satellite Amaruq a été signée. En 2019, la société a poursuivi son dialogue avec les Premières Nations dans les environs du projet Kirkland Lake.

La société a adopté un plan d'action de réconciliation conformément à l'appel à l'action 92 du rapport *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*, dont la première étape consistait à offrir aux cadres supérieurs de la société de la formation sur les questions liées aux Premières Nations, ce qui a été terminé en 2018. En 2019, la société a encore réalisé des progrès à l'égard de cet appel à l'action en amorçant des discussions avec les collectivités des Premières Nations dans les régions où se situent ses mines et ses projets au Nunavut, au Québec et en Ontario.

La mine Canadian Malartic a continué à contribuer au fonds de développement économique qui a été établi avant le commencement de la mise en valeur de la mine dans le but de diversifier l'économie locale pendant toute la durée de vie de la mine et de bien préparer la ville de Malartic à la fermeture à venir de la mine. Des responsables de la mine Canadian Malartic ont également participé à des forums sur l'avenir de la ville de Malartic organisés par le conseil municipal. Dans des efforts visant à assurer l'engagement des parties prenantes, l'ébauche d'un accord avec quatre groupes des Premières Nations a été rédigée et présentée à des fins de consultation au sein de ces collectivités. Comme elle l'a fait dans le cadre du Guide de cohabitation et d'autres initiatives de relations communautaires à Canadian Malartic, la société en nom collectif travaille de concert avec les parties prenantes pour établir des relations de collaboration favorisant le potentiel à long terme de la mine.

La mine LaRonde a amorcé la préparation d'un Guide de cohabitation en 2019 dont la mise en œuvre aura lieu en 2020. La mine Goldex est en voie de réaliser un guide semblable.

La société a continué de soutenir des initiatives communautaires en santé et en éducation dans la région de la mine Pinos Altos, y compris la mise sur pied de l'initiative Journées des bonnes actions, au cours desquelles des membres de la collectivité, des dirigeants des mines et des représentants gouvernementaux ont réalisé ensemble plus de 2 000 bonnes actions pour améliorer l'environnement, l'éducation locale et la santé, et posé des gestes de gentillesse envers des membres de la collectivité.

Le code de conduite professionnelle et d'éthique de la société est disponible sur son site Web à l'adresse www.agnicoeagle.com.

Environnement

Les activités d'exploration et les opérations d'extraction et de traitement de la société sont assujetties à la législation et à la réglementation en matière d'environnement des autorités fédérales, étatiques, provinciales, territoriales, régionales et locales dans les territoires où elles sont exercées et où sont situées les installations de la société. Il s'agit entre autres d'obligations relatives à la planification et à l'exécution de la fermeture et de la restauration des terrains miniers et aux garanties financières connexes. Chaque mine est tenue de respecter des processus d'évaluation environnementale et d'obtention de permis pendant les travaux de mise en valeur et, en phase d'exploitation, applique un système de gestion environnementale conforme aux normes ISO 14001 ainsi qu'un programme d'audits internes. La société travaille étroitement avec les organismes de réglementation de chaque territoire où elle est active pour veiller à s'acquitter en permanence de ses obligations à cet égard.

Depuis 2007, la société rend des comptes tous les ans au Carbon Disclosure Project concernant les émissions de gaz à effet de serre et les facteurs de risque de changement climatique.

En 2019, en ce qui concerne ses activités, le Canadian Malartic General Partnership a reçu quatre avis de non-conformité, dont deux sont liés à des cas de surpression et deux à des émissions d'oxyde d'azote. L'équipe d'experts environnementaux du site de la mine surveille de façon continue la conformité à la réglementation en ce qui a trait aux approbations, aux permis et au respect des directives et des exigences et continue de mettre en œuvre des mesures d'amélioration.

Au 31 décembre 2019, le passif total de la société au titre de ses obligations de restauration et de fermeture s'élevait à 439,8 millions de dollars (y compris la quote-part de la société dans les coûts de restauration de Canadian Malartic) et les charges au titre des mesures environnementales correctives de la société se sont élevées à 2,8 millions de dollars pour l'exercice clos à cette date.

La politique en matière d'environnement de la société est disponible sur son site Web à l'adresse www.agnicoeagle.com.

Principales méthodes et estimations comptables selon les IFRS

Les états financiers consolidés annuels de la société sont préparés selon les Normes internationales d'information financière («IFRS»), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»). Les principales méthodes comptables d'Agnico Eagle ainsi que le sommaire des modifications de méthodes comptables actuelles et futures sont détaillés à la note 3 des états financiers consolidés annuels consolidés.

La préparation des états financiers consolidés annuels selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et porte des jugements qui influent sur les montants présentés des actifs et des passifs et des produits et des charges. Les principales estimations comptables ont une probabilité raisonnable que des montants sensiblement différents puissent être constatés dans des conditions différentes ou selon des hypothèses différentes. Pour porter des jugements sur la valeur comptable des actifs et des passifs, la société a recours à des estimations basées sur les résultats historiques et sur diverses hypothèses qui sont considérées comme raisonnables dans les circonstances. Bien que la société évalue ses estimations comptables régulièrement à partir de l'information disponible la plus récente, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les jugements critiques et sources importantes d'incertitude relative aux estimations dans l'application des méthodes comptables au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 sont présentés à la note 4 des états financiers consolidés annuels.

La direction a discuté de l'élaboration et de la sélection des méthodes comptables critiques et des estimations avec le comité d'audit, qui a examiné la présentation de l'information financière de la société contenue dans le présent rapport de gestion.

Données sur les réserves minérales

Le contenu scientifique et technique du présent rapport de gestion lié aux activités au Québec a été approuvé par Daniel Paré, ing., vice-président, Exploitation – Est du Canada; celui lié aux activités au Nunavut, par Dominique Girard, ing., vice-président, Activités au Nunavut; celui lié aux activités en Finlande, par Francis Brunet, ing., directeur corporatif, Stratégie d'affaires; celui lié à l'unité d'exploitation sud, par Marc Legault, ing., vice-président principal, Exploitation – États-Unis et Amérique latine; et celui lié à l'exploration, par Guy Gosselin, ing. et géo., vice-président principal, Exploration, chacun étant une «personne qualifiée» au sens attribué à ce terme dans le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers («Règlement 43-101»).

Le contenu scientifique et technique du présent rapport de gestion lié aux réserves minérales et aux ressources minérales d'Agnico Eagle (sauf pour la mine Canadian Malartic) a été approuvé par Dyane Duquette, géo., directrice corporative, Développement des réserves; celui lié aux réserves minérales et aux ressources minérales de la mine Canadian Malartic ainsi que des projets Odyssey, East Malartic et East Gouldie, par Sylvie Lampron, ing., ingénieure de projet principale, Exploration à Corporation Canadian Malartic (pour l'ingénierie), et par Pascal Lehouiller, géo., géologue principal, Ressources minérales à Corporation Canadian Malartic (pour la géologie), chacun étant une «personne qualifiée» au sens attribué à ce terme dans le Règlement 43-101.

Les hypothèses utilisées pour les estimations de réserves minérales pour toutes les mines et tous les projets dans le présent rapport de gestion (sauf la mine Canadian Malartic, le projet Upper Canada et le projet Upper Beaver) au 31 décembre 2019 sont les suivantes : 1 200 \$ l'once d'or, 15,50 \$ l'once d'argent, 1,00 \$ par livre de zinc et 2,50 \$ par livre de cuivre. Des hypothèses sur les taux de change de 1,25 \$ CA pour 1,00 \$ US, de 0,87 € pour 1,00 \$ US et de 17,00 MXN pour 1,00 \$ US ont été utilisées pour l'ensemble des mines et des projets, hormis la mine Creston Mascota et le gisement satellite Sinter à la mine Pinos Altos, au Mexique, pour lesquels a été utilisée une hypothèse sur les taux de change de 18,00 MXN pour 1,00 \$ US (les autres hypothèses demeurent inchangées) en raison de la durée de vie restante plus courte.

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour évaluer les réserves minérales à la mine Canadian Malartic, pour le projet Upper Canada et le projet Upper Beaver en date du 31 décembre 2019 : 1 200 \$ l'once d'or et 2,75 \$ la livre de cuivre, une teneur de coupure à la mine Canadian Malartic entre 0,40 g/t d'or et 0,43 g/t d'or (selon le gisement), une redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 125 \$ CA/tonne pour le projet Upper Beaver et un taux de change de 1,25 \$ CA pour 1,00 \$ US.

Réserves minérales prouvées et probables par propriété^{i, ii}	Tonnes (en milliers)	Teneur en or (en grammes par tonne)	Or contenu (en onces)ⁱⁱⁱ (en milliers)
<i>Réserves minérales prouvées</i>			
Mine LaRonde	4 802	5,05	780
Mine LaRonde, zone 5	3 307	2,13	226
Mine Canadian Malartic (quote-part de 50,0 %)	23 847	0,83	635
Mine Goldex	272	1,85	16
Mine Meadowbank	37	2,24	3
Gisement satellite Amaruq (situé dans le complexe minier de Meadowbank)	172	1,83	10
Mine Meliadine	866	7,14	199
Mine Kittilä	1 444	4,55	211
Mine Pinos Altos	3 334	2,55	273
Mine Creston Mascota	1	5,55	–
Mine La India	279	0,49	4
Total des réserves minérales prouvées	38 361	1,91	2 357
<i>Réserves minérales probables</i>			
Mine LaRonde	10 117	6,48	2 108
Mine LaRonde, zone 5	5 980	2,39	460
Mine Canadian Malartic (quote-part de 50,0 %)	43 057	1,27	1 754
Mine Goldex	20 709	1,61	1 072
Projet Akasaba Ouest	5 413	0,85	147
Mine Meadowbank	–	–	–
Gisement satellite Amaruq (situé dans le complexe minier de Meadowbank)	25 903	3,97	3 308
Mine Meliadine	19 883	6,05	3 868
Projet Upper Beaver	7 992	5,43	1 395
Mine Kittilä	27 481	4,40	3 885
Mine Pinos Altos	11 124	1,91	684
Mine Creston Mascota	757	2,49	61
Mine La India	20 152	0,75	486
Total des réserves minérales probables	198 569	3,01	19 227
Total des réserves minérales prouvées et probables	236 930	2,83	21 585

Notes :

- i) Les quantités présentées dans ce tableau ont été arrondies au millier près et, par conséquent, les quantités totales peuvent légèrement différer des totaux indiqués par colonne.
- ii) L'information complète sur les procédures de vérification, le programme d'assurance de la qualité, les procédés de contrôle de la qualité, le délai prévu de récupération de l'investissement, les paramètres et les méthodes et les autres facteurs qui peuvent influencer considérablement les informations scientifiques et techniques présentées dans le présent rapport de gestion et la définition de certains termes utilisés dans les présentes figurent dans les documents suivants : dans la notice annuelle à la rubrique « Information concernant les réserves minérales et les ressources minérales de la société », dans le Rapport technique sur l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la mine LaRonde de 2005 déposé auprès des ACVM sur SEDAR le 23 mars 2005; dans le Rapport technique sur l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales et sur le projet de prolongement du gisement Suuri à la mine Kittilä, en Finlande, au 31 décembre 2009, déposé auprès des ACVM sur SEDAR le 4 mars 2010; dans le Rapport technique sur l'estimation des ressources minérales et des réserves minérales de la mine aurifère Meadowbank, y compris le gisement satellite Amaruq au Nunavut, au Canada, au 31 décembre 2017, déposé auprès des ACVM sur SEDAR le 22 mars 2018; dans le Rapport technique sur les ressources minérales et réserves minérales du projet argentifère et aurifère Pinos Altos, de l'État du Chihuahua, au Mexique, au 31 décembre 2008, déposé auprès des ACVM le 25 mars 2009; dans la mise à jour du Rapport technique du projet aurifère Meliadine, au Nunavut, au Canada, du 11 février 2015, déposée auprès des ACVM sur SEDAR le 12 mars 2015; dans le Rapport technique sur la mise à jour du 30 juin 2012 des ressources minérales et des réserves minérales du projet aurifère La India, dans la municipalité de Sahuaripa, de l'État de Sonora, au Mexique, au 31 août 2012, déposé auprès des ACVM sur SEDAR le 12 octobre 2012; dans le Rapport technique sur la production des zones M et E de la mine Goldex, au 14 octobre 2012, déposé auprès des ACVM sur SEDAR le 1^{er} novembre 2012; et dans le Rapport technique sur l'estimation des ressources minérales et réserves minérales de la mine Canadian Malartic, au 16 juin 2014, déposé auprès des ACVM sur SEDAR le 13 août 2014.
- iii) Le total des onces d'or contenues ne tient pas compte des onces d'or équivalentes au titre des sous-produits des métaux compris dans les réserves minérales.

Mesures de rendement financier non conformes aux PCGR

Le présent rapport de gestion présente certaines mesures de rendement financier, y compris le résultat net ajusté, le total des coûts au comptant par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits), les coûts des sites miniers par tonne et les coûts de maintien tout compris par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits), qui ne sont pas des mesures reconnues selon les IFRS. Ces données peuvent ne pas être comparables à celles qui sont présentées par d'autres producteurs aurifères. Les mesures de rendement financier non conformes aux PCGR doivent être prises en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS.

Résultat net ajusté

Le résultat net ajusté n'est pas une mesure reconnue selon les IFRS, et cette donnée peut ne pas être comparable aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Cette mesure est calculée en ajustant le résultat net comptabilisé dans les états du résultat consolidés pour tenir compte des éléments non récurrents et inhabituels et d'autres éléments. La société est d'avis que cette mesure généralement acceptée par l'industrie permet d'évaluer les résultats de l'exploitation continue et est utile pour comparer les coûts d'une période à l'autre. Le résultat net ajusté est destiné à fournir aux investisseurs de l'information sur la capacité continue de la société de produire des résultats. La direction utilise cette mesure pour surveiller et planifier le rendement de l'exploitation de la société conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS. La société n'exclut pas la charge liée à la rémunération fondée sur des actions du calcul du résultat net ajusté. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 la charge au titre des options sur actions s'est élevée à 16,1 millions de dollars (19,3 millions de dollars en 2018 et 19,2 millions de dollars en 2017).

	2019	2018	2017
	(en milliers de dollars américains)		
Résultat net de l'exercice	473 166 \$	(326 701) \$	240 795 \$
Perte de valeur des titres de capitaux propres	–	–	8 532
Perte de change	4 850	1 991	13 313
(Profit) perte sur instruments financiers dérivés	(17 124)	6 065	(17 898)
Reprise de perte de valeur	(345 821)	–	–
Perte de valeur ⁱ	–	389 693	–
Ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière ⁱⁱ	118 820	7 629	(24 921)
Autres ⁱⁱⁱ	(4 447)	(6 802)	14 006
Résultat net ajusté pour l'exercice	229 444 \$	71 875 \$	233 827 \$
Résultat net par action – de base	2,00 \$	(1,40) \$	1,05 \$
Résultat net par action – dilué	1,99 \$	(1,40) \$	1,04 \$
Résultat net ajusté par action – de base	0,97 \$	0,31 \$	1,02 \$
Résultat net ajusté par action – dilué	0,96 \$	0,31 \$	1,01 \$

Notes :

- i) La société n'a pas comptabilisé d'incidence fiscale sur la perte de valeur en raison de l'exemption relative à la comptabilisation initiale qui n'exige pas la comptabilisation de l'impôt différé à l'égard du goodwill ou de l'acquisition d'actifs.
- ii) Les ajustements au titre des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière tiennent compte de l'écart de change comptabilisé dans la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, de la comptabilisation de pertes en capital non comptabilisées antérieurement, des résultats de vérifications fiscales des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière, de l'incidence des modifications apportées aux lois fiscales, de l'incidence fiscale sur la reprise de perte de valeur et des ajustements correspondants apportés aux résultats d'exploitation des périodes antérieures.
- iii) La société inclut certains ajustements dans le poste Autres dans la mesure où la direction est d'avis que ces éléments ne reflètent pas le rendement sous-jacent des activités de base de la société. Notamment, par le passé, le poste Autres comprenait les changements dans les estimations des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de sites fermés ainsi que les profits et les pertes à la cession d'actifs.

Total des coûts au comptant par once d'or produite et coûts des sites miniers par tonne

La société est d'avis que le total des coûts au comptant par once d'or produite et les coûts des sites miniers par tonne constituent des indicateurs du rendement de l'exploitation réalistes et facilitent les comparaisons entre les périodes. Cependant, ces deux mesures non conformes aux PCGR généralement reconnues par le secteur doivent être prises en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS. Ces mesures, prises isolément, ne sont pas nécessairement représentatives des coûts d'exploitation ou des flux de trésorerie établis selon les IFRS.

Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en ajustant les coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés pour tenir compte des produits tirés des sous-produits, des coûts de production associés aux stocks, des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation et d'autres ajustements, puis en divisant ceux-ci par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associée à la production et à la vente des sous-produits des métaux. Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. La direction utilise également ces mesures

pour suivre le rendement des activités minières de la société. Étant donné que les cours de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente que ces mesures de rendement par once produite peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne (analysée ci-dessous) et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La direction effectue également une analyse de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change.

L'activité principale d'Agnico Eagle est la production d'or, et les activités actuelles et futures se concentrent sur l'optimisation des rendements tirés de la production d'or, la production d'autres métaux étant accessoire au processus de production d'or. Par conséquent, tous les métaux autres que l'or sont considérés comme des sous-produits.

Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté en fonction des sous-produits puisque i) la majorité des produits de la société sont des produits tirés de l'or, ii) la société extrait du minerai contenant de l'or, de l'argent, du zinc, du cuivre et d'autres métaux, iii) il est impossible d'attribuer spécifiquement les coûts aux produits tirés de chacun des métaux, soit l'or, l'argent, le zinc, le cuivre et d'autres métaux que la société produit, et iv) il s'agit d'une méthode utilisée par la direction et le conseil d'administration pour faire le suivi des activités.

Les coûts des sites miniers par tonne sont calculés en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés pour tenir compte des coûts de production associés aux stocks et à d'autres ajustements, puis en divisant ces données par le nombre de tonnes de minerai traité. Étant donné que le total des coûts au comptant par once d'or produite peut être soumis aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux et des taux de change, la direction croit que les coûts des sites miniers par tonne fournissent des renseignements supplémentaires sur le rendement des activités minières, ce qui élimine l'incidence de la variation des niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la rentabilité des blocs d'exploitation. Comme chaque bloc d'exploitation est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne extraite, les produits estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts des sites miniers par tonne pour que le bloc d'exploitation soit rentable. La direction est consciente que cette mesure de rendement par tonne peut subir l'incidence des fluctuations de la production et elle atténue les limites de cette mesure en la combinant à la mesure des frais de traitement préparés selon les IFRS.

Le rapprochement du total des coûts au comptant par once d'or produite (en fonction des sous-produits et des coproduits) et des coûts des sites miniers par tonne avec les coûts de production, à l'exception de l'amortissement, présentés dans les états du résultat consolidés selon les IFRS est comme suit :

Total des coûts de production par mine

	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
(en milliers de dollars américains)			
Mine LaRonde	215 012 \$	228 294 \$	185 488 \$
Mine LaRonde, zone 5	41 212	12 991	–
Mine Lapa	2 844	27 870	38 786
Mine Goldex	82 533	78 533	71 015
Complexe Meadowbank	180 848	211 147	224 364
Mine Meliadine	142 932	–	–
Mine Canadian Malartic ⁱ	208 178	199 761	188 568
Mine Kittilä	142 517	157 032	148 272
Mine Pinos Altos	130 190	138 362	108 726
Mine Creston Mascota	35 801	37 270	31 490
Mine La India	65 638	69 095	61 133
Coûts de production selon les états du résultat consolidés	1 247 705 \$	1 160 355 \$	1 057 842 \$

Rapprochement des coûts de production et du total des coûts au comptant par once d'or produiteⁱⁱ par mine et rapprochement des coûts de production et des coûts des sites miniers par tonneⁱⁱⁱ par mine

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

Mine LaRonde Par once d'or produite ⁱⁱ	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		343 154		343 686		348 870
Coûts de production	215 012 \$	627 \$	228 294 \$	664 \$	185 488 \$	532 \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	11 595	33	(10 475)	(30)	26 246	75
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	226 607 \$	660 \$	217 819 \$	634 \$	211 734 \$	607 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(67 224)	(196)	(64 973)	(189)	(70 054)	(201)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	159 383 \$	464 \$	152 846 \$	445 \$	141 680 \$	406 \$

Mine LaRonde Par tonne ⁱⁱⁱ	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		2 057		2 108		2 246
Coûts de production	215 012 \$	105 \$	228 294 \$	108 \$	185 488 \$	83 \$
Coûts de production (\$ CA)	285 423 \$ CA	139 \$ CA	293 094 \$ CA	139 \$ CA	243 638 \$ CA	108 \$ CA
Stocks et autres ajustements (\$ CA) ^v	(27 629)	(14)	(41 568)	(20)	(1 107)	–
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	257 794 \$ CA	125 \$ CA	251 526 \$ CA	119 \$ CA	242 531 \$ CA	108 \$ CA

Mine LaRonde, zone 5 Par once d'or produite ^{ii, vi}	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		59 830		18 620		–
Coûts de production	41 212 \$	689 \$	12 991 \$	698 \$	– \$	– \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	2 169	36	656	35	–	–
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	43 381 \$	725 \$	13 647 \$	733 \$	– \$	– \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(185)	(3)	(21)	(1)	–	–
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	43 196 \$	722 \$	13 626 \$	732 \$	– \$	– \$

Mine LaRonde, zone 5 Par tonne ^{iii, vii}	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		870		225		–
Coûts de production	41 212 \$	47 \$	12 991 \$	58 \$	– \$	– \$
Coûts de production (\$ CA)	54 644 \$ CA	63 \$ CA	17 028 \$ CA	76 \$ CA	– \$ CA	– \$ CA
Stocks et autres ajustements (\$ CA) ^v	2 855	3	945	4	–	–
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	57 499 \$ CA	66 \$ CA	17 973 \$ CA	80 \$ CA	– \$ CA	– \$ CA

Mine Lapa Par once d'or produite ^{ii, viii}	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		–		34 026		48 410
Coûts de production	2 844 \$	– \$	27 870 \$	819 \$	38 786 \$	801 \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	(2 844)	–	1 843	54	(2 143)	(44)
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	– \$	– \$	29 713 \$	873 \$	36 643 \$	757 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	–	–	(26)	(1)	(112)	(2)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	– \$	– \$	29 687 \$	872 \$	36 531 \$	755 \$

Mine Lapa Par tonne ⁱⁱⁱ	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		–		311		398
Coûts de production	2 844 \$	– \$	27 870 \$	90 \$	38 786 \$	97 \$
Coûts de production (\$ CA)	3 723 \$ CA	– \$ CA	35 854 \$ CA	115 \$ CA	50 976 \$ CA	128 \$ CA
Stocks et autres ajustements (\$ CA) ^v	(3 723)	–	2 369	8	(3 166)	(8)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	– \$ CA	– \$ CA	38 223 \$ CA	123 \$ CA	47 810 \$ CA	120 \$ CA

Mine Goldex Par once d'or produite ^{ii, ix}	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		140 884		121 167		110 906
Coûts de production	82 533 \$	586 \$	78 533 \$	648 \$	71 015 \$	640 \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	(289)	(2)	(219)	(2)	(3 289)	(29)
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	82 244 \$	584 \$	78 314 \$	646 \$	67 726 \$	611 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(33)	–	(25)	–	(24)	(1)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	82 211 \$	584 \$	78 289 \$	646 \$	67 702 \$	610 \$

Mine Goldex Par tonne ^{iii, x}	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		2 785		2 625		2 396
Coûts de production	82 533 \$	30 \$	78 533 \$	30 \$	71 015 \$	30 \$
Coûts de production (\$ CA)	109 373 \$ CA	39 \$ CA	101 787 \$ CA	39 \$ CA	91 998 \$ CA	38 \$ CA
Stocks et autres ajustements (\$ CA) ^v	(245)	–	44	–	(2 404)	(1)
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	109 128 \$ CA	39 \$ CA	101 831 \$ CA	39 \$ CA	89 594 \$ CA	37 \$ CA

Complexe Meadowbank Par once d'or produite ^{ii, xi}	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		158 208		248 997		352 526
Coûts de production	180 848 \$	1 143 \$	211 147 \$	848 \$	224 364 \$	636 \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	2 859	18	(5 769)	(23)	(3 127)	(8)
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	183 707 \$	1 161 \$	205 378 \$	825 \$	221 237 \$	628 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(1 391)	(9)	(2 685)	(11)	(4 714)	(14)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	182 316 \$	1 152 \$	202 693 \$	814 \$	216 523 \$	614 \$

Complexe Meadowbank Par tonne ^{iii, xii}	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		2 381		3 262		3 853
Coûts de production	180 848 \$	76 \$	211 147 \$	65 \$	224 364 \$	58 \$
Coûts de production (\$ CA)	240 014 \$ CA	101 \$ CA	272 140 \$ CA	83 \$ CA	292 216 \$ CA	76 \$ CA
Stocks et autres ajustements (\$ CA) ^v	6 292	2	(4 477)	(1)	1 512	–
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	246 306 \$ CA	103 \$ CA	267 663 \$ CA	82 \$ CA	293 728 \$ CA	76 \$ CA

Mine Meliadine Par once d'or produite ^{ii, xiii}	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		191 113		–		–
Coûts de production	142 932 \$	748 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	389	2	–	–	–	–
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	143 321 \$	750 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(286)	(2)	–	–	–	–
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	143 035 \$	748 \$	– \$	– \$	– \$	– \$

Mine Meliadine Par tonne ^{iii, xiv}	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		773		–		–
Coûts de production	142 932 \$	185 \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Coûts de production (\$ CA)	188 680 \$ CA	244 \$ CA	– \$ CA	– \$ CA	– \$ CA	– \$ CA
Stocks et autres ajustements (\$ CA) ^v	1 409	2	–	–	–	–
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	190 089 \$ CA	246 \$ CA	– \$ CA	– \$ CA	– \$ CA	– \$ CA

Mine Canadian Malartic ⁱ Par once d'or produite ^{ii, xv}	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		331 459		348 600		316 731
Coûts de production	208 178 \$	628 \$	199 761 \$	573 \$	188 568 \$	595 \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	(723)	(2)	1 947	6	(497)	(1)
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	207 455 \$	626 \$	201 708 \$	579 \$	188 071 \$	594 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(6 711)	(20)	(6 806)	(20)	(5 759)	(18)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	200 744 \$	606 \$	194 902 \$	559 \$	182 312 \$	576 \$

Mine Canadian Malarticⁱ Par tonne^{iii, xvi}	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		10 391		10 242		10 179
Coûts de production	208 178 \$	20 \$	199 761 \$	20 \$	188 568 \$	19 \$
Coûts de production (\$ CA)	274 786 \$ CA	26 \$ CA	258 291 \$ CA	25 \$ CA	243 903 \$ CA	24 \$ CA
Stocks et autres ajustements (\$ CA) ^v	(2 201)	–	2 972	–	(3 567)	–
Coûts d'exploitation des sites miniers (\$ CA)	272 585 \$ CA	26 \$ CA	261 263 \$ CA	25 \$ CA	240 336 \$ CA	24 \$ CA

Mine Kittilä Par once d'or produiteⁱⁱ	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		186 101		188 979		196 938
Coûts de production	142 517 \$	766 \$	157 032 \$	831 \$	148 272 \$	753 \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	(5 314)	(29)	4 374	23	213	1
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	137 203 \$	737 \$	161 406 \$	854 \$	148 485 \$	754 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(238)	(1)	(186)	(1)	(192)	(1)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	136 965 \$	736 \$	161 220 \$	853 \$	148 293 \$	753 \$

Mine Kittilä Par tonneⁱⁱⁱ	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai broyé (en milliers de tonnes)		1 591		1 827		1 685
Coûts de production	142 517 \$	90 \$	157 032 \$	86 \$	148 272 \$	88 \$
Coûts de production (€)	127 355 €	80 €	133 817 €	73 €	131 111 €	78 €
Stocks et autres ajustements (€) ^v	(5 882)	(4)	2 545	2	(79)	–
Coûts d'exploitation des sites miniers (€)	121 473 €	76 €	136 362 €	75 €	131 032 €	78 €

Mine Pinos Altos Par once d'or produiteⁱⁱ	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		155 124		181 057		180 859
Coûts de production	130 190 \$	839 \$	138 362 \$	764 \$	108 726 \$	601 \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	4 229	28	(2 767)	(15)	5 926	33
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	134 419 \$	867 \$	135 595 \$	749 \$	114 652 \$	634 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(35 322)	(228)	(36 301)	(201)	(43 169)	(239)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	99 097 \$	639 \$	99 294 \$	548 \$	71 483 \$	395 \$

Mine Pinos Altos Par tonneⁱⁱⁱ	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai traité (en milliers de tonnes)		2 007		2 218		2 308
Coûts de production	130 190 \$	65 \$	138 362 \$	62 \$	108 726 \$	47 \$
Stocks et autres ajustements ^v	3 074	1	(3 061)	(1)	6 065	3
Coûts d'exploitation des sites miniers	133 264 \$	66 \$	135 301 \$	61 \$	114 791 \$	50 \$

Mine Creston Mascota Par once d'or produiteⁱⁱ	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		48 380		40 180		48 384
Coûts de production	35 801 \$	740 \$	37 270 \$	928 \$	31 490 \$	651 \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	678	14	1 326	33	862	18
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	36 479 \$	754 \$	38 596 \$	961 \$	32 352 \$	669 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(9 671)	(200)	(4 818)	(120)	(4 535)	(94)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	26 808 \$	554 \$	33 778 \$	841 \$	27 817 \$	575 \$

Mine Creston Mascota Par tonneⁱⁱⁱ	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai traité (en milliers de tonnes)		1 067		1 422		2 196
Coûts de production	35 801 \$	34 \$	37 270 \$	26 \$	31 490 \$	14 \$
Stocks et autres ajustements ^v	(122)	(1)	853	1	559	1
Coûts d'exploitation des sites miniers	35 679 \$	33 \$	38 123 \$	27 \$	32 049 \$	15 \$

Mine La India Par once d'or produiteⁱⁱ	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)	(en milliers)	(\$ par once)
Production d'or (en onces)		82 190		101 357		101 150
Coûts de production	65 638 \$	799 \$	69 095 \$	682 \$	61 133 \$	604 \$
Stocks et autres ajustements ^{iv}	4 166	50	3 084	30	2 958	30
Coûts d'exploitation au comptant (coproduits)	69 804 \$	849 \$	72 179 \$	712 \$	64 091 \$	634 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(2 184)	(26)	(2 777)	(27)	(5 392)	(54)
Coûts d'exploitation au comptant (sous-produits)	67 620 \$	823 \$	69 402 \$	685 \$	58 699 \$	580 \$

Mine La India Par tonneⁱⁱⁱ	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018		Exercice clos le 31 décembre 2017	
	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)	(en milliers)	(\$ par tonne)
Tonnes de minerai traité (en milliers de tonnes)		5 402		6 128		5 965
Coûts de production	65 638 \$	12 \$	69 095 \$	11 \$	61 133 \$	10 \$
Stocks et autres ajustements ^v	2 591	1	2 109	1	1 545	1
Coûts d'exploitation des sites miniers	68 229 \$	13 \$	71 204 \$	12 \$	62 678 \$	11 \$

Notes :

- i) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans la mine Canadian Malartic.
- ii) Le total des coûts au comptant par once d'or produite ne constitue pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en ajustant les coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés pour tenir compte des produits tirés des sous-produits, des coûts de production associés aux stocks, des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation et d'autres ajustements, puis en divisant ceux-ci par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits est calculé de la même façon que le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, mais sans qu'aucun rajustement ne soit effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associée à la production et à la vente des sous-produits des métaux. Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. La direction utilise également ces mesures pour suivre le rendement des activités minières de la société. Étant donné que les cours de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente que ces mesures de rendement par once produite peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant de l'or produit en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La direction effectue également une analyse de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change.
- iii) Les coûts des sites miniers par tonne ne sont pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables à celles qui sont présentées par d'autres producteurs aurifères. Les coûts des sites miniers par tonne sont calculés en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés pour tenir compte des coûts de production associés aux stocks et à d'autres ajustements, puis en divisant ces données par le nombre de tonnes de minerai traité. Étant donné que le total des coûts au comptant par once d'or produite peut être soumis aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux et des taux de change, la direction croit que les coûts des sites miniers par tonne fournissent des renseignements supplémentaires sur le rendement des activités minières, ce qui élimine l'incidence de la variation des niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la rentabilité des blocs d'exploitation. Comme chaque bloc d'exploitation est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne extraite, les produits estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts des sites miniers par tonne pour que le bloc d'exploitation soit rentable. La direction est consciente que cette mesure de rendement par tonne peut subir l'incidence des fluctuations des niveaux de traitement et elle atténue les limites inhérentes à cette mesure en la combinant à la mesure des coûts de production préparés selon les IFRS.
- iv) En vertu de la méthode comptable utilisée par la société pour la comptabilisation des produits, les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients sont comptabilisés au moment du transfert de contrôle des métaux vendus au client. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour refléter la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés. Les autres ajustements comprennent l'ajout aux coûts de production des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation.
- v) Les stocks et autres ajustements reflètent les coûts de production associés à la partie de la production pour laquelle les produits sont toujours en stocks ainsi que les charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associés à la production.
- vi) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les calculs par once d'or produite de la zone 5 de la mine LaRonde excluent une production d'or payable de 515 onces et les coûts associés, étant donné que ces onces d'or ont été produites avant le début de la production commerciale.

- vii) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les calculs par tonne de la zone 5 de la mine LaRonde excluent 7 709 tonnes traitées et les coûts associés, étant donné qu'elles ont été traitées avant le début de la production commerciale.
- viii) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le calcul des coûts par once d'or produite de la mine Lapa exclut une production d'or payable de 5 onces, qui ont été portées au crédit de la société par suite du rapprochement final de l'affinage après la fin des activités minières et de traitement à la mine Lapa le 31 décembre 2018. De plus, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les calculs par once d'or produite de la mine Lapa excluent une production d'or payable de 203 onces en raison de l'arrêt temporaire du broyeur de la mine Lapa à des fins d'entretien.
- ix) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les calculs par once d'or produite de la mine Goldex excluent une production d'or payable de 8 041 onces et les coûts associés liés à la zone Deep 1, étant donné qu'elles ont été produites avant le début de la production commerciale.
- x) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les calculs par tonne de la mine Goldex excluent 175 514 tonnes traitées et les coûts associés liés à la zone Deep 1, étant donné qu'elles ont été traitées avant le début de la production commerciale.
- xi) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le calcul des coûts par once d'or produite du complexe Meadowbank exclut une production d'or payable de 35 281 onces, qui ont été produites avant l'entrée en production commerciale du gisement satellite Amaruq le 30 septembre 2019.
- xii) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le calcul des coûts par tonne du complexe Meadowbank exclut 369 519 tonnes, qui ont été traitées avant l'entrée en production commerciale du gisement satellite Amaruq le 30 septembre 2019.
- xiii) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le calcul des coûts par once d'or produite de la mine Meliadine exclut une production d'or payable de 47 281 onces, qui ont été produites avant l'entrée en production commerciale le 14 mai 2019.
- xiv) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le calcul des coûts par tonne de la mine Meliadine exclut 263 749 tonnes, qui ont été traitées avant l'entrée en production commerciale le 14 mai 2019.
- xv) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le calcul des coûts par once d'or produite de la mine Canadian Malartic exclut une production d'or payable de 3 137 onces, qui ont été produites au cours de cette période en raison du fait que le gisement Barnat n'est pas encore entré en production commerciale.
- xvi) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le calcul des coûts par tonne de la mine Canadian Malartic exclut 133 615 tonnes, qui ont été traitées au cours de cette période, en raison du fait que le gisement Barnat n'est pas encore entré en production commerciale.

Coûts de maintien tout compris par once d'or produite

Le WGC est un organisme de développement du marché non axé sur la réglementation pour l'industrie de l'or. Bien que le WGC ne soit pas un organisme de réglementation de l'industrie minière, il travaille étroitement avec ses sociétés membres pour établir des mesures non conformes aux PCGR pertinentes. La société suit la directive à l'égard des coûts de maintien tout compris publiée par le WGC en novembre 2018. L'adoption des mesures à l'égard des coûts de maintien tout compris se fait sur une base volontaire et, bien que la société ait adopté la directive du WGC, les coûts de maintien tout compris par once d'or produite présentés par la société peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres sociétés aurifères. La société est d'avis que cette mesure fournit de l'information utile sur le rendement de l'exploitation. Toutefois, cette mesure non conforme aux PCGR doit être prise en compte conjointement avec d'autres données établies selon les IFRS, parce qu'elle n'est pas nécessairement représentative des mesures des coûts d'exploitation ou des flux de trésorerie établies selon les IFRS.

Les coûts de maintien tout compris par once sont utilisés pour montrer le coût total de la production d'or provenant des activités actuelles. La société calcule les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits comme correspondant à la somme du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, des dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif), des charges administratives (y compris les options sur actions), des paiements de loyers liés à des actifs de maintien et des charges pour restauration des lieux, divisée par le nombre d'onces d'or produites. Les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des coproduits ont été calculés selon la même méthode que celle utilisée pour calculer les coûts de maintien tout compris par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf que le total des coûts au comptant par once en fonction des coproduits est utilisé, autrement dit, aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. La méthode de la société pour calculer les coûts de maintien tout compris par once peut différer de la méthode utilisée par d'autres sociétés aurifères qui présentent les coûts de maintien tout compris par once. La société peut changer de méthode pour calculer les coûts de maintien tout compris par once à l'avenir.

Le rapprochement des coûts de production et des coûts de maintien tout compris par once d'or produite pour les exercices clos le 31 décembre 2019, le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2017 tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que pour des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux) est présenté dans le tableau suivant :

Rapprochement des coûts de production et des coûts de maintien tout compris par once d'or produite

	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018	Exercice clos le 31 décembre 2017
<i>(en dollars américains par once d'or produite, sauf indication contraire)</i>			
Coûts de production d'après les états du résultat consolidés (en milliers de dollars américains)	1 247 705 \$	1 160 355 \$	1 057 842 \$
Production d'or ajustée (en onces) ^{i, ii, iii, iv, v, vi}	1 696 443	1 626 669	1 704 774
Coûts de production par once d'or produite ajustée	735 \$	713 \$	621 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ^{vii}	10	(3)	16
Total des coûts au comptant par once d'or produite (coproduits) ^{viii}	745 \$	710 \$	637 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(72)	(73)	(79)
Total des coûts au comptant par once d'or produite (sous-produits) ^{viii}	673 \$	637 \$	558 \$
Ajustements :			
Dépenses d'investissement de maintien (y compris les frais d'exploration incorporés dans le coût de l'actif)	185	159	176
Charges administratives (y compris les options sur actions)	71	77	67
Provision hors trésorerie pour restauration des lieux, charges locatives de maintien et autres	9	4	3
Coûts de maintien tout compris par once d'or produite (sous-produits)	938 \$	877 \$	804 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	72	73	79
Coûts de maintien tout compris par once d'or produite (coproduits)	1 010 \$	950 \$	883 \$

Notes :

- i) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la production d'or ajustée de la zone 5 de la mine LaRonde exclut une production d'or payable de 515 onces, étant donné qu'elles ont été produites avant le début de la production commerciale.
- ii) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la production d'or ajustée de la mine Goldex exclut une production d'or payable de 8 041 onces, étant donné que ces onces d'or ont été produites avant le début de la production commerciale à la zone Deep 1.
- iii) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la production d'or ajustée de la mine Lapa exclut une production d'or payable de 5 onces, qui ont été portées au crédit de la société par suite du rapprochement final de l'affinage après la fin des activités minières et de traitement à la mine le 31 décembre 2018. De plus, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, la production d'or ajustée de la mine Lapa exclut une production d'or payable de 203 onces en raison de l'arrêt temporaire du broyeur de la mine Lapa à des fins d'entretien.
- iv) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la production d'or ajustée du complexe Meadowbank exclut une production d'or payable de 35 281 onces, qui ont été produites avant l'entrée en production commerciale du gisement satellite Amaruq le 30 septembre 2019.
- v) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la production d'or ajustée de la mine Meliadine exclut une production d'or payable de 47 281 onces, qui ont été produites avant l'entrée en production commerciale le 14 mai 2019.
- vi) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, la production d'or ajustée de la mine Canadian Malartic exclut une production d'or payable de 3 137 onces, qui ont été produites au cours de cette période en raison du fait que le gisement Barnat n'est pas encore entré en production commerciale.
- vii) En vertu de la méthode comptable utilisée par la société pour la comptabilisation des produits, les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients sont comptabilisés au moment du transfert de contrôle des métaux vendus au client. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour refléter la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés. Les autres ajustements sont représentés par l'inclusion des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation ainsi que par l'exclusion des charges qui ne sont pas directement liées à la production de minéraux.
- viii) Le total des coûts au comptant par once d'or produite ne constitue pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en ajustant les coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés pour tenir compte des produits tirés des sous-produits, des coûts de production associés aux stocks, des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation et d'autres ajustements, puis en divisant ceux-ci par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associée à la production et à la vente des sous-produits des métaux. Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de la société de générer des liquidités. La direction utilise également ces mesures pour suivre le rendement des activités minières de la société. Étant donné que les cours de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente que ces mesures de rendement par once produite peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant de l'or produit en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La direction effectue également une analyse de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉSUMÉ DES DONNÉES TRIMESTRIELLES
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les					
	31 mars 2019	30 juin 2019	30 septembre 2019	31 décembre 2019	Total 2019	
Marge d'exploitationⁱ :						
Produits tirés des activités minières	532 223 \$	526 611 \$	682 959 \$	753 099 \$	2 494 892 \$	
Coûts de production	276 893	279 497	316 346	374 969	1 247 705	
Total de la marge d'exploitation ⁱ	255 330	247 114	366 613	378 130	1 247 187	
Marge d'exploitationⁱ par mine :						
Unité d'exploitation nord						
Mine LaRonde	65 202	66 902	93 223	111 865	337 192	
Mine LaRonde, zone 5	5 079	8 882	12 238	12 954	39 153	
Mine Lapa	2 033	–	–	–	2 033	
Mine Goldex	24 964	25 126	33 197	31 200	114 487	
Complexe Meadowbank	19 030	9 244	9 227	3 303	40 804	
Mine Meliadine	–	15 033	50 323	61 970	127 326	
Mine Canadian Malartic ⁱⁱ	54 629	60 232	70 263	73 015	258 139	
Mine Kittilä	25 239	8 205	44 696	39 666	117 806	
Unité d'exploitation sud						
Mine Pinos Altos	34 099	27 281	30 003	28 004	119 387	
Mine Creston Mascota	11 115	14 863	12 203	4 041	42 222	
Mine La India	13 940	11 346	11 240	12 112	48 638	
Total de la marge d'exploitation ⁱ	255 330	247 114	366 613	378 130	1 247 187	
Profit sur la reprise de perte de valeur	–	–	–	(345 821)	(345 821)	
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	128 242	124 203	143 293	150 319	546 057	
Frais d'exploration, d'expansion de l'entreprise et autres frais	74 567	80 091	83 864	69 687	308 209	
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	52 521	42 820	139 456	503 945	738 742	
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	15 489	15 048	62 789	172 250	265 576	
Résultat net de la période	37 032 \$	27 772 \$	76 667 \$	331 695 \$	473 166 \$	
Résultat net par action – de base (\$ US)	0,16 \$	0,12 \$	0,32 \$	1,39 \$	2,00 \$	
Résultat net par action – dilué (\$ US)	0,16 \$	0,12 \$	0,32 \$	1,38 \$	1,99 \$	
Flux de trésorerie :						
Flux de trésorerie d'exploitation	148 690 \$	126 301 \$	349 233 \$	257 468 \$	881 692 \$	
Flux de trésorerie d'investissement	(227 606) \$	(233 238) \$	(245 829) \$	(167 211) \$	(873 884) \$	
Flux de trésorerie de financement	(33 454) \$	34 906 \$	37 249 \$	(28 091) \$	10 610 \$	

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉSUMÉ DES DONNÉES TRIMESTRIELLES
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les					Total 2019
	31 mars 2019	30 juin 2019	30 septembre 2019	31 décembre 2019		
Prix obtenus (\$ US) :						
Or (par once)	1 303 \$	1 318 \$	1 480 \$	1 489 \$	1 406 \$	
Argent (par once)	15,65 \$	14,83 \$	17,46 \$	17,55 \$	16,38 \$	
Zinc (par tonne)	2 673 \$	2 811 \$	2 415 \$	2 398 \$	2 607 \$	
Cuivre (par tonne)	6 087 \$	6 036 \$	5 569 \$	5 948 \$	5 892 \$	
Production payable ⁱⁱⁱ :						
Or (en onces)						
Unité d'exploitation nord						
Mine LaRonde	77 433	76 587	91 664	97 470	343 154	
Mine LaRonde, zone 5	12 988	16 170	15 438	15 234	59 830	
Mine Lapa	5	–	–	–	5	
Mine Goldex	34 454	34 325	37 142	34 963	140 884	
Complexe Meadowbank	43 502	39 457	48 870	61 660	193 489	
Mine Meliadine	17 582	61 112	78 093	81 607	238 394	
Mine Canadian Malartic ⁱⁱ	83 670	84 311	81 573	85 042	334 596	
Mine Kittilä	49 336	20 077	61 343	55 345	186 101	
Unité d'exploitation sud						
Mine Pinos Altos	42 730	41 740	34 832	35 822	155 124	
Mine Creston Mascota	13 529	18 336	9 596	6 919	48 380	
Mine La India	22 988	20 200	18 386	20 616	82 190	
Total de l'or (en onces)	398 217	412 315	476 937	494 678	1 782 147	
Argent (en milliers d'onces)						
Unité d'exploitation nord						
Mine LaRonde	197	196	227	263	883	
Mine LaRonde, zone 5	2	3	2	5	12	
Mine Lapa	1	–	–	–	1	
Mine Goldex	–	1	–	1	2	
Complexe Meadowbank	22	20	29	15	86	
Mine Meliadine	1	4	6	7	18	
Mine Canadian Malartic ⁱⁱ	111	94	102	114	421	
Mine Kittilä	4	2	4	3	13	
Unité d'exploitation sud						
Mine Pinos Altos	562	563	517	519	2 161	
Mine Creston Mascota	133	216	134	97	580	
Mine La India	46	33	27	27	133	
Total de l'argent (en milliers d'onces)	1 079	1 132	1 048	1 051	4 310	
Zinc (en tonnes)	2 834	4 407	3 475	2 445	13 161	
Cuivre (en tonnes)	808	702	958	929	3 397	

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉSUMÉ DES DONNÉES TRIMESTRIELLES
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les				
	31 mars 2019	30 juin 2019	30 septembre 2019	31 décembre 2019	Total 2019
Métaux payables vendus :					
Or (en onces)					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	89 857	75 777	90 867	104 197	360 698
Mine LaRonde, zone 5	8 222	16 172	15 368	17 236	56 998
Mine Lapa	3 777	–	–	–	3 777
Mine Goldex	33 811	34 729	36 488	36 357	141 385
Complexe Meadowbank	46 668	38 807	52 211	53 710	191 396
Mine Meliadine	3 210	57 345	71 407	81 328	213 290
Mine Canadian Malartic ^{ii, iv}	74 846	79 800	77 595	83 215	315 456
Mine Kittilä	49 205	22 620	60 020	52 595	184 440
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	42 455	39 500	37 535	36 260	155 750
Mine Creston Mascota	14 610	16 400	12 285	7 310	50 605
Mine La India	24 309	20 620	17 385	19 225	81 539
Total de l'or (en onces)	390 970	401 770	471 161	491 433	1 755 334
Argent (en milliers d'onces)					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	186	221	212	264	883
Mine LaRonde, zone 5	2	3	2	4	11
Mine Lapa	2	–	–	–	2
Mine Goldex	–	1	–	1	2
Complexe Meadowbank	23	14	32	15	84
Mine Meliadine	–	1	–	15	16
Mine Canadian Malartic ^{ii, iv}	94	104	83	105	386
Mine Kittilä	4	4	1	5	14
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	560	500	576	522	2 158
Mine Creston Mascota	140	175	160	100	575
Mine La India	54	34	26	26	140
Total de l'argent (en milliers d'onces)	1 065	1 057	1 092	1 057	4 271
Zinc (en tonnes)	1 586	4 999	4 075	1 632	12 292
Cuivre (en tonnes)	764	734	947	945	3 390

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉSUMÉ DES DONNÉES TRIMESTRIELLES
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les					
	31 mars 2018	30 juin 2018	30 septembre 2018	31 décembre 2018	Total 2018	
Marge d'exploitationⁱ :						
Produits tirés des activités minières	578 435 \$	556 282 \$	518 683 \$	537 821 \$	2 191 221 \$	
Coûts de production	295 326	303 695	276 862	284 472	1 160 355	
Total de la marge d'exploitation ⁱ	283 109	252 587	241 821	253 349	1 030 866	
Marge d'exploitationⁱ par mine :						
Unité d'exploitation nord						
Mine LaRonde	89 760	74 517	65 405	58 697	288 379	
Mine LaRonde, zone 5	–	334	2 402	5 600	8 336	
Mine Lapa	289	6 303	1 467	3 868	11 927	
Mine Goldex	18 052	18 686	17 837	19 318	73 893	
Complexe Meadowbank	30 193	21 001	32 816	27 985	111 995	
Mine Canadian Malartic ⁱⁱ	62 261	67 680	58 478	60 346	248 765	
Mine Kittilä	23 309	15 312	19 115	22 516	80 252	
Unité d'exploitation sud						
Mine Pinos Altos	37 219	29 620	29 072	36 582	132 493	
Mine Creston Mascota	7 636	3 313	1 660	4 794	17 403	
Mine La India	14 390	15 821	13 569	13 643	57 423	
Total de la marge d'exploitation ⁱ	283 109	252 587	241 821	253 349	1 030 866	
Perte de valeur	–	–	–	389 693	389 693	
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	134 370	138 469	143 859	137 235	553 933	
Frais d'exploration, d'expansion de l'entreprise et autres frais	79 386	73 710	79 502	113 694	346 292	
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	69 353	40 408	18 460	(387 273)	(259 052)	
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	24 423	35 436	1 407	6 383	67 649	
Résultat net de la période	44 930 \$	4 972 \$	17 053 \$	(393 656) \$	(326 701) \$	
Résultat net par action – de base (\$ US)	0,19 \$	0,02 \$	0,07 \$	(1,68) \$	(1,40) \$	
Résultat net par action – dilué (\$ US)	0,19 \$	0,02 \$	0,07 \$	(1,68) \$	(1,40) \$	
Flux de trésorerie :						
Flux de trésorerie d'exploitation	207 706 \$	120 087 \$	137 573 \$	140 284 \$	605 650 \$	
Flux de trésorerie d'investissement	(354 717) \$	(201 405) \$	(311 870) \$	(336 376) \$	(1 204 368) \$	
Flux de trésorerie de financement	(34 348) \$	340 498 \$	(13 952) \$	(18 099) \$	274 099 \$	

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉSUMÉ DES DONNÉES TRIMESTRIELLES
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les				Total 2018
	31 mars 2018	30 juin 2018	30 septembre 2018	31 décembre 2018	
Prix obtenus (\$ US) :					
Or (par once)	1 332 \$	1 293 \$	1 204 \$	1 235 \$	1 266 \$
Argent (par once)	16,76 \$	16,43 \$	14,20 \$	14,53 \$	15,51 \$
Zinc (par tonne)	3 439 \$	3 144 \$	2 615 \$	2 568 \$	3 034 \$
Cuivre (par tonne)	7 201 \$	6 760 \$	5 900 \$	6 126 \$	6 543 \$
Production payableⁱⁱⁱ :					
Or (en onces)					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	89 785	84 526	88 353	81 022	343 686
Mine LaRonde, zone 5	–	4 601	3 823	10 196	18 620
Mine Lapa	1 722	14 533	10 464	7 307	34 026
Mine Goldex	27 924	30 480	31 255	31 508	121 167
Complexe Meadowbank	61 447	59 627	68 259	59 664	248 997
Mine Canadian Malartic ⁱⁱ	83 403	91 863	88 602	84 732	348 600
Mine Kittilä	48 118	42 049	49 459	49 353	188 979
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	41 836	43 646	46 405	49 170	181 057
Mine Creston Mascota	11 988	8 716	8 024	11 452	40 180
Mine La India	23 055	24 920	27 074	26 308	101 357
Total de l'or (en onces)	389 278	404 961	421 718	410 712	1 626 669
Argent (en milliers d'onces)					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	367	234	234	205	1 040
Mine LaRonde, zone 5	–	–	1	1	2
Mine Lapa	–	1	–	1	2
Mine Goldex	–	1	–	–	1
Complexe Meadowbank	60	48	35	28	171
Mine Canadian Malartic ⁱⁱ	106	117	110	104	437
Mine Kittilä	3	3	3	4	13
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	541	538	658	631	2 368
Mine Creston Mascota	91	77	59	83	310
Mine La India	45	37	44	54	180
Total de l'argent (en milliers d'onces)	1 213	1 056	1 144	1 111	4 524
Zinc (en tonnes)	1 046	2 778	872	3 168	7 864
Cuivre (en tonnes)	1 292	961	1 026	914	4 193

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉSUMÉ DES DONNÉES TRIMESTRIELLES
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	Trois mois clos les				Total 2018
	31 mars 2018	30 juin 2018	30 septembre 2018	31 décembre 2018	
Métaux payables vendus :					
Or (en onces)					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	101 825	94 868	86 292	81 831	364 816
Mine LaRonde, zone 5	–	683	7 155	9 631	17 469
Mine Lapa	613	13 286	6 335	11 640	31 874
Mine Goldex	27 458	30 531	30 884	31 748	120 621
Complexe Meadowbank	68 125	59 126	67 153	58 610	253 014
Mine Canadian Malartic ^{ii, iv}	77 045	84 920	84 303	84 352	330 620
Mine Kittilä	49 780	41 758	48 340	47 993	187 871
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	46 360	43 653	44 714	50 717	185 444
Mine Creston Mascota	11 889	9 499	7 795	10 409	39 592
Mine La India	22 030	25 362	26 005	25 067	98 464
Total de l'or (en onces)	405 125	403 686	408 976	411 998	1 629 785
Argent (en milliers d'onces)					
Unité d'exploitation nord					
Mine LaRonde	362	249	225	207	1 043
Mine LaRonde, zone 5	–	–	1	–	1
Mine Lapa	–	1	–	1	2
Mine Goldex	–	1	–	1	2
Complexe Meadowbank	58	51	35	26	170
Mine Canadian Malartic ^{ii, iv}	87	107	110	90	394
Mine Kittilä	4	2	3	4	13
Unité d'exploitation sud					
Mine Pinos Altos	611	528	659	644	2 442
Mine Creston Mascota	86	81	59	75	301
Mine La India	47	41	37	51	176
Total de l'argent (en milliers d'onces)	1 255	1 061	1 129	1 099	4 544
Zinc (en tonnes)	2 530	2 979	1 118	1 896	8 523
Cuivre (en tonnes)	1 288	945	1 036	926	4 195

Notes :

- i) La marge d'exploitation représente les produits tirés des activités minières moins les coûts de production.
- ii) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans la mine Canadian Malartic.
- iii) La production payable (une mesure de la performance non financière non conforme aux PCGR) désigne la quantité de minéraux produite au cours d'une période, qui est contenue dans les produits qui sont vendus ou qui le seront par la société, que ces produits soient vendus pendant la période ou détenus dans les stocks à la fin de la période.
- iv) Les métaux payables vendus de la mine Canadian Malartic excluent la redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 5,0 % accordée à Redevances Aurifères Osisko Ltée dans le cadre de l'acquisition par la société d'une participation de 50 % dans la mine Canadian Malartic.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉTROSPECTIVE DES DONNÉES D'EXPLOITATION ET FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	2019	2018	2017
Produits tirés des activités minières	2 494 892 \$	2 191 221 \$	2 242 604 \$
Coûts de production	1 247 705	1 160 355	1 057 842
Marge d'exploitation ⁱ	1 247 187	1 030 866	1 184 762
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	546 057	553 933	508 739
(Reprise de) perte de valeur	(345 821)	389 693	–
Frais d'exploration, d'expansion de l'entreprise et autres frais	308 209	346 292	336 734
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	738 742	(259 052)	339 289
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	265 576	67 649	98 494
Résultat net de l'exercice	473 166 \$	(326 701) \$	240 795 \$
Résultat net par action – de base	2,00 \$	(1,40) \$	1,05 \$
Résultat net par action – dilué	1,99 \$	(1,40) \$	1,04 \$
Flux de trésorerie d'exploitation	881 692 \$	605 650 \$	767 557 \$
Flux de trésorerie d'investissement	(873 884) \$	(1 204 368) \$	(1 000 052) \$
Flux de trésorerie de financement	10 610 \$	274 099 \$	329 167 \$
Dividendes déclarés par action	0,55 \$	0,44 \$	0,41 \$
Dépenses d'investissement selon les tableaux des flux de trésorerie consolidés	882 664 \$	1 089 100 \$	874 153 \$
Prix de l'or moyen par once obtenu	1 406 \$	1 266 \$	1 261 \$
Prix de l'argent moyen par once obtenu	16,38 \$	15,51 \$	17,07 \$
Prix du zinc moyen par tonne obtenu	2 607 \$	3 034 \$	2 829 \$
Prix du cuivre moyen par tonne obtenu	5 892 \$	6 543 \$	6 345 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en milliers)	236 934	233 251	230 252
Fonds de roulement (y compris les marges de crédit non utilisées)	1 617 899 \$	1 910 978 \$	2 326 939 \$
Total de l'actif	8 789 885 \$	7 852 843 \$	7 865 601 \$
Dette à long terme	1 364 108 \$	1 721 308 \$	1 371 851 \$
Capitaux propres	5 111 514 \$	4 550 012 \$	4 946 991 \$
Rétrospective des données d'exploitation			
Mine LaRonde			
Produits tirés des activités minières	552 204 \$	516 673 \$	484 488 \$
Coûts de production	215 012	228 294	185 488
Marge d'exploitation ⁱ	337 192 \$	288 379 \$	299 000 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	83 688	94 406	82 979
Marge brute	253 504 \$	193 973 \$	216 021 \$
Tonnes de minerai broyé	2 057 187	2 108 068	2 246 114
Or (en grammes par tonne)	5,46	5,32	5,05
Production d'or (en onces)	343 154	343 686	348 870
Production d'argent (en milliers d'onces)	883	1 040	1 254
Production de zinc (en tonnes)	13 161	7 864	6 510
Production de cuivre (en tonnes)	3 397	4 193	4 501
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	627 \$	664 \$	532 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	33	(30)	75
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ⁱⁱⁱ	660 \$	634 \$	607 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(196)	(189)	(201)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ⁱⁱⁱ	464 \$	445 \$	406 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	125 \$ CA	119 \$ CA	108 \$ CA

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉTROSPECTIVE DES DONNÉES D'EXPLOITATION ET FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	2019	2018	2017
Mine LaRonde, zone 5			
Produits tirés des activités minières	80 365 \$	21 327 \$	– \$
Coûts de production	41 212	12 991	–
Marge d'exploitation ⁱ	39 153 \$	8 336 \$	– \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	6 818	1 658	–
Marge brute	32 335 \$	6 678 \$	– \$
Tonnes de minerai broyé	869 568	224 643	7 709
Or (en grammes par tonne)	2,27	2,76	–
Production d'or (en onces)	59 830	18 620	515
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	689 \$	698 \$	– \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	36	35	–
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ^{iii, v}	725 \$	733 \$	– \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(3)	(1)	–
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ^{iii, v}	722 \$	732 \$	– \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv, vi}	66 \$ CA	80 \$ CA	– \$ CA
Mine Lapa			
Produits tirés des activités minières	4 877 \$	39 797 \$	64 572 \$
Coûts de production	2 844	27 870	38 786
Marge d'exploitation ⁱ	2 033 \$	11 927 \$	25 786 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	30	268	1 736
Marge brute	2 003 \$	11 659 \$	24 050 \$
Tonnes de minerai broyé	–	311 013	398 248
Or (en grammes par tonne)	–	4,24	4,24
Production d'or (en onces)	5	34 026	48 613
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	– \$	819 \$	801 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	–	54	(44)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ^{iii, vii}	– \$	873 \$	757 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	–	(1)	(2)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ^{iii, vii}	– \$	872 \$	755 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	– \$ CA	123 \$ CA	120 \$ CA
Mine Goldex			
Produits tirés des activités minières	197 020 \$	152 426 \$	139 665 \$
Coûts de production	82 533	78 533	71 015
Marge d'exploitation ⁱ	114 487 \$	73 893 \$	68 650 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	43 452	37 390	36 488
Marge brute	71 035 \$	36 503 \$	32 162 \$
Tonnes de minerai broyé	2 784 524	2 624 682	2 572 014
Or (en grammes par tonne)	1,71	1,54	1,53
Production d'or (en onces)	140 884	121 167	118 947
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	586 \$	648 \$	640 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	(2)	(2)	(29)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ^{iii, viii}	584 \$	646 \$	611 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	–	–	(1)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ^{iii, viii}	584 \$	646 \$	610 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv, ix}	39 \$ CA	39 \$ CA	37 \$ CA

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉTROSPECTIVE DES DONNÉES D'EXPLOITATION ET FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	2019	2018	2017
Complexe Meadowbank			
Produits tirés des activités minières	221 652 \$	323 142 \$	449 025 \$
Coûts de production	180 848	211 147	224 364
Marge d'exploitation ⁱ	40 804 \$	111 995 \$	224 661 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	64 285	83 361	74 130
Marge brute	(23 481) \$	28 634 \$	150 531 \$
Tonnes de minerai broyé	2 750 306	3 262 040	3 853 034
Or (en grammes par tonne)	2,35	2,56	3,12
Production d'or (en onces)	193 489	248 997	352 526
Production d'argent (en milliers d'onces)	86	171	275
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	1 143 \$	848 \$	636 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	18	(23)	(8)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ^{iii, x}	1 161 \$	825 \$	628 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(9)	(11)	(14)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ^{iii, x}	1 152 \$	814 \$	614 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv, xi}	103 \$ CA	82 \$ CA	76 \$ CA
Mine Meliadine			
Produits tirés des activités minières	270 258 \$	– \$	– \$
Coûts de production	142 932	–	–
Marge d'exploitation ⁱ	127 326 \$	– \$	– \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	48 901	–	–
Marge brute	78 425 \$	– \$	– \$
Tonnes de minerai broyé	1 036 746	–	–
Or (en grammes par tonne)	7,60	–	–
Production d'or (en onces)	238 394	–	–
Production d'argent (en milliers d'onces)	18	–	–
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	748 \$	– \$	– \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	2	–	–
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ^{iii, xii}	750 \$	– \$	– \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(2)	–	–
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ^{iii, xii}	748 \$	– \$	– \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv, xiii}	246 \$ CA	– \$ CA	– \$ CA

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉTROSPECTIVE DES DONNÉES D'EXPLOITATION ET FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	2019	2018	2017
Mine Canadian Malartic^{xiv}			
Produits tirés des activités minières	466 317 \$	448 526 \$	404 441 \$
Coûts de production	208 178	199 761	188 568
Marge d'exploitation ⁱ	258 139 \$	248 765 \$	215 873 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	119 822	126 422	122 368
Marge brute	138 317 \$	122 343 \$	93 505 \$
Tonnes de minerai broyé	10 524 531	10 241 870	10 178 803
Or (en grammes par tonne)	1,11	1,20	1,09
Production d'or (en onces)	334 596	348 600	316 731
Production d'argent (en milliers d'onces)	421	437	341
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	628 \$	573 \$	595 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	(2)	6	(1)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ^{iii, xv}	626 \$	579 \$	594 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(20)	(20)	(18)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ^{iii, xv}	606 \$	559 \$	576 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv, xvi}	26 \$ CA	25 \$ CA	24 \$ CA
Mine Kittilä			
Produits tirés des activités minières	260 323 \$	237 284 \$	248 761 \$
Coûts de production	142 517	157 032	148 272
Marge d'exploitation ⁱ	117 806 \$	80 252 \$	100 489 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	56 085	71 732	58 682
Marge brute	61 721 \$	8 520 \$	41 807 \$
Tonnes de minerai broyé	1 590 902	1 827 335	1 684 626
Or (en grammes par tonne)	4,15	3,80	4,15
Production d'or (en onces)	186 101	188 979	196 938
Production d'argent (en milliers d'onces)	13	13	13
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	766 \$	831 \$	753 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	(29)	23	1
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ⁱⁱⁱ	737 \$	854 \$	754 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(1)	(1)	(1)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ⁱⁱⁱ	736 \$	853 \$	753 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	76 €	75 €	78 €

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
RÉTROSPECTIVE DES DONNÉES D'EXPLOITATION ET FINANCIÈRES DES TROIS DERNIERS EXERCICES
(en milliers de dollars américains, sauf indication contraire)

	2019	2018	2017
Mine Pinos Altos			
Produits tirés des activités minières	249 577 \$	270 855 \$	257 905 \$
Coûts de production	130 190	138 362	108 726
Marge d'exploitation ⁱ	119 387 \$	132 493 \$	149 179 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	58 302	70 203	59 970
Marge brute	61 085 \$	62 290 \$	89 209 \$
Tonnes de minerai broyé	2 006 652	2 217 979	2 307 872
Or (en grammes par tonne traitée au broyeur)	2,65	2,96	2,86
Production d'or (en onces)	155 124	181 057	180 859
Production d'argent (en milliers d'onces)	2 161	2 368	2 535
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	839 \$	764 \$	601 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	28	(15)	33
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ⁱⁱⁱ	867 \$	749 \$	634 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(228)	(201)	(239)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ⁱⁱⁱ	639 \$	548 \$	395 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	66 \$	61 \$	50 \$
Mine Creston Mascota			
Produits tirés des activités minières	78 023 \$	54 673 \$	63 798 \$
Coûts de production	35 801	37 270	31 490
Marge d'exploitation ⁱ	42 222 \$	17 403 \$	32 308 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	18 538	18 465	22 605
Marge brute	23 684 \$	(1 062) \$	9 703 \$
Tonnes de minerai broyé	1 066 907	1 422 411	2 195 655
Or (en grammes par tonne)	1,87	1,03	1,23
Production d'or (en onces)	48 380	40 180	48 384
Production d'argent (en milliers d'onces)	580	310	281
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	740 \$	928 \$	651 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	14	33	18
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ⁱⁱⁱ	754 \$	961 \$	669 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(200)	(120)	(94)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ⁱⁱⁱ	554 \$	841 \$	575 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	33	27	15
Mine La India			
Produits tirés des activités minières	114 276 \$	126 518 \$	129 949 \$
Coûts de production	65 638	69 095	61 133
Marge d'exploitation ⁱ	48 638 \$	57 423 \$	68 816 \$
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	40 591	48 329	46 918
Marge brute	8 047 \$	9 094 \$	21 898 \$
Tonnes de minerai broyé	5 402 415	6 127 526	5 965 250
Or (en grammes par tonne)	0,68	0,72	0,69
Production d'or (en onces)	82 190	101 357	101 150
Production d'argent (en milliers d'onces)	133	180	313
Total des coûts au comptant par once d'or produite (\$ par once) :			
Coûts de production	799 \$	682 \$	604 \$
Ajustements :			
Stocks et autres ajustements ⁱⁱ	50	30	30
Total des coûts au comptant par once d'or produite – coproduits ⁱⁱⁱ	849 \$	712 \$	634 \$
Produits tirés des sous-produits des métaux	(26)	(27)	(54)
Total des coûts au comptant par once d'or produite – sous-produits ⁱⁱⁱ	823 \$	685 \$	580 \$
Coûts des sites miniers par tonne ^{iv}	13 \$	12 \$	11 \$

Notes :

- i) La marge d'exploitation représente les produits tirés des activités minières moins les coûts de production.
- ii) En vertu de la méthode comptable utilisée par la société pour la comptabilisation des produits, les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec les clients sont comptabilisés au moment du transfert de contrôle des métaux vendus au client. Comme le total des coûts au comptant par once d'or produite est calculé en fonction de la production, un ajustement de stocks est apporté pour refléter la partie de la production pour laquelle les produits n'ont pas encore été comptabilisés. Les autres ajustements comprennent l'ajout aux coûts de production des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation.
- iii) Le total des coûts au comptant par once d'or produite ne constitue pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables aux données présentées par d'autres producteurs aurifères. Le total des coûts au comptant par once d'or produite est présenté tant en fonction des sous-produits (coûts de production moins les produits tirés des sous-produits des métaux) que des coproduits (compte non tenu des produits tirés des sous-produits des métaux). Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits est calculé en ajustant les coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés pour tenir compte des produits tirés des sous-produits, des coûts de production associés aux stocks, des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation et d'autres ajustements, puis en divisant ceux-ci par le nombre d'onces d'or produites. Le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits est calculé selon la même méthode que celle utilisée pour calculer le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits, sauf qu'aucun ajustement n'est effectué pour tenir compte des produits tirés des sous-produits des métaux. Par conséquent, le total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des coproduits ne tient pas compte d'une réduction des coûts de production ou des charges de fonderie, d'affinage et de commercialisation associée à la production et à la vente des sous-produits des métaux. Le total des coûts au comptant par once d'or produite vise à fournir des renseignements sur la capacité qu'ont les activités minières de société de générer des liquidités. La direction utilise également ces mesures pour suivre le rendement des activités minières de la société. Étant donné que les cours de l'or sont cotés par once, l'utilisation de la mesure du total des coûts au comptant par once d'or produite en fonction des sous-produits permet à la direction d'évaluer la capacité de la mine de générer des flux de trésorerie à divers prix de l'or. La direction est consciente que ces mesures de rendement par once produite peuvent être soumises aux fluctuations des taux de change et, dans le cas du total des coûts au comptant de l'or produit en fonction des sous-produits, aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux. La direction atténue les limites inhérentes à ces mesures en les combinant à la mesure des coûts des sites miniers par tonne et à d'autres informations préparées selon les IFRS. La direction effectue également une analyse de sensibilité pour quantifier les effets des fluctuations des prix des métaux et des taux de change.
- iv) Les coûts des sites miniers par tonne ne sont pas une mesure reconnue selon les IFRS, et ces données peuvent ne pas être comparables à celles qui sont présentées par d'autres producteurs aurifères. Les coûts des sites miniers par tonne sont calculés en procédant à un ajustement des coûts de production comptabilisés dans les états du résultat consolidés pour tenir compte des coûts de production associés aux stocks et à d'autres ajustements, puis en divisant ces données par le nombre de tonnes de minerai traité. Étant donné que le total des coûts au comptant par once d'or produite peut être soumis aux fluctuations des prix des sous-produits des métaux et des taux de change, la direction croit que les coûts des sites miniers par tonne fournissent des renseignements supplémentaires sur le rendement des activités minières, ce qui élimine l'incidence de la variation des niveaux de production. La direction utilise aussi cette mesure pour déterminer la rentabilité des blocs d'exploitation. Comme chaque bloc d'exploitation est évalué en fonction de la valeur de réalisation nette de chaque tonne extraite, les produits estimatifs par tonne doivent être supérieurs aux coûts des sites miniers par tonne pour que le bloc d'exploitation soit rentable. La direction est consciente que cette mesure de rendement par tonne peut subir l'incidence des fluctuations des niveaux de traitement et elle atténue les limites inhérentes à cette mesure en la combinant à la mesure des coûts de production préparés selon les IFRS.
- v) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les calculs par once d'or produite de la zone 5 de la mine LaRonde excluent une production d'or payable de 515 onces et les coûts associés, étant donné que ces onces d'or ont été produites avant le début de la production commerciale.
- vi) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les calculs par tonne de la zone 5 de la mine LaRonde excluent 7 709 tonnes traitées et les coûts associés, étant donné qu'elles ont été traitées avant le début de la production commerciale.
- vii) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le calcul des coûts par once d'or produite de la mine Lapa exclut une production d'or payable de 5 onces, qui ont été portées au crédit de la société par suite du rapprochement final de l'affinage après la fin des activités minières et de traitement à ce site. De plus, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les calculs par once d'or produite de la mine Lapa excluent une production d'or payable de 203 onces en raison de l'arrêt temporaire du broyeur de la mine Lapa à des fins d'entretien.
- viii) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les calculs par once d'or produite de la mine Goldex excluent une production d'or payable de 8 041 onces et les coûts associés liés à la zone Deep 1, étant donné qu'elles ont été produites avant le début de la production commerciale.
- ix) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, les calculs par tonne de la mine Goldex excluent 175 514 tonnes traitées et les coûts associés liés à la zone Deep 1, étant donné qu'elles ont été traitées avant le début de la production commerciale.
- x) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le calcul des coûts par once d'or produite de la mine Meadowbank exclut une production d'or payable de 35 281 onces, qui ont été produites avant l'entrée en production commerciale du gisement satellite Amaruq le 30 septembre 2019.
- xi) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le calcul des coûts par tonne du complexe Meadowbank exclut 369 519 tonnes, qui ont été traitées avant l'entrée en production commerciale du gisement satellite Amaruq le 30 septembre 2019.
- xii) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le calcul des coûts par once d'or produite de la mine Meliadine exclut une production d'or payable de 47 281 onces, qui ont été produites avant l'entrée en production commerciale le 14 mai 2019.
- xiii) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le calcul des coûts par tonne de la mine Meliadine exclut 263 749 tonnes, qui ont été traitées avant l'entrée en production commerciale le 14 mai 2019.
- xiv) L'information présentée dans ce tableau reflète la participation de 50 % de la société dans la mine Canadian Malartic.
- xv) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le calcul des coûts par once d'or produite de la mine Canadian Malartic exclut une production d'or payable de 3 137 onces, qui ont été produites au cours de cette période en raison du fait que le gisement Barnat n'est pas encore entré en production commerciale.
- xvi) Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, le calcul des coûts par tonne de la mine Canadian Malartic exclut 133 615 tonnes, qui ont été traitées au cours de cette période, en raison du fait que le gisement Barnat n'est pas encore entré en production commerciale.

(Cette page a été intentionnellement laissée en blanc.)

États financiers **consolidés** **annuels audités**

(préparés selon les Normes
internationales d'information financière)



AGNICO EAGLE

ATTESTATION DE LA DIRECTION

La direction de Mines Agnico Eagle Limitée («Agnico Eagle» ou la «société») est responsable de la mise en œuvre et du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le chef de la direction et le chef des finances de la société, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil, la direction ou d'autres membres du personnel de la société, pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

La direction de la société, y compris le chef de la direction et le chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2019. Dans le cadre de cette évaluation, la direction de la société s'est fondée sur les critères décrits dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission. À la lumière de son évaluation, la direction a conclu que le contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière était efficace en date du 31 décembre 2019.

L'efficacité du contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2019 a été auditée par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, comme il est mentionné dans son rapport qui figure ci-joint.

Toronto, Canada
Le 27 mars 2020

Par (signé) Sean Boyd

Sean Boyd
*Vice-président du conseil et
chef de la direction*

Par (signé) David Smith

David Smith
*Vice-président principal, Finances et
chef des finances*

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Mines Agnico Eagle Limitée

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états de la situation financière consolidés ci-joints de Mines Agnico Eagle Limitée (la «société») aux 31 décembre 2019 et 2018 et des états du résultat consolidés, des états du résultat global consolidés, des états des variations des capitaux propres consolidés et des tableaux des flux de trésorerie consolidés connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les «états financiers consolidés»). À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates conformément aux Normes internationales d'information financière telles que publiées par l'International Accounting Standards Board.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (le «PCAOB»), du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au 31 décembre 2019, fondé sur les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission, et notre rapport daté du 27 mars 2020 exprime une opinion sans réserve à cet égard.

Fondement de l'opinion

La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de la société, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nos audits ont été effectués selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Nos audits impliquaient notamment la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent une anomalie significative, que celle-ci résulte de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures qui répondent à ces risques. Ces procédures comprennent le contrôle par sondages d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Nos audits comportaient également l'appréciation des méthodes comptables retenues et des estimations importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à l'expression de notre opinion.

Question critique de l'audit

La question critique de l'audit ci-après est une question relevée au cours de l'audit des états financiers de la période considérée qui a été ou doit être communiquée au comité d'audit et qui 1) se rapporte à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers et 2) requiert des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes de notre part. La communication de la question critique de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et ne signifie pas que nous exprimons une opinion distincte sur la question critique de l'audit ou sur les comptes ou les informations fournies connexes.

Pertes de valeur et reprises de pertes de valeur du goodwill et des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines

Description de la question

Au 31 décembre 2019, la valeur comptable du goodwill et des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines totalisait 407,8 millions de dollars et 7 003,7 millions de dollars, respectivement, et la société a comptabilisé une reprise de perte de valeur de 345,8 millions de dollars liée à l'unité génératrice de trésorerie («UGT») Meliadine. Le test de dépréciation de la société relatif à l'UGT Canadian Malartic et le test de reprise de perte de valeur relatif à l'UGT Meliadine ont nécessité que la direction formule des hypothèses importantes (particulièrement sur le prix de l'or, le taux d'actualisation et le taux de conversion des ressources en réserves) pour déterminer les valeurs recouvrables. La société fournit des informations sur les jugements, estimations et hypothèses importants relativement aux pertes de valeur et aux reprises de perte de valeur à la note 4 des états financiers consolidés, et présente les résultats de son analyse à la note 24.

Cette question a été identifiée comme une question critique de l'audit en ce qui a trait à l'UGT Canadian Malartic et l'UGT Meliadine étant donné l'importance de l'incertitude relative aux estimations et des jugements appliqués par la direction pour déterminer la valeur recouvrable, surtout en raison de la sensibilité des hypothèses clés sous-jacentes sur les flux de trésorerie futurs et de l'effet significatif qu'aurait une variation de ces hypothèses sur les valeurs recouvrables. En outre, un jugement important et des connaissances de l'industrie et des techniques spécialisées ont été nécessaires pour évaluer les quantités de minéralisation estimées par la direction, les méthodes d'évaluation utilisées par la direction en fonction des caractéristiques variées de la minéralisation supplémentaire, les coûts en capital et d'exploitation futurs et les niveaux de production de la mine Meliadine en raison de sa mise en exploitation récente, et pour attribuer la valeur économique anticipée de la minéralisation, dans les cas où une courte étude économique détaillée, voire aucune, aurait été menée.

*Façon dont nous avons traité
la question dans le cadre de l'audit*

Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles à l'égard des processus liés aux pertes de valeur et aux reprises de pertes de valeur de la société. Nous avons testé les contrôles de la société portant sur les processus liés à l'estimation de la minéralisation et à la durée de vie d'une mine et avons examiné les hypothèses importantes, tel qu'il est décrit ci-dessus.

Nous avons évalué les taux d'actualisation et les prix de l'or à long terme pris en compte dans l'analyse des flux de trésorerie actualisés de la société. Nous avons fait appel à notre spécialiste en évaluation pour nous aider à évaluer les taux d'actualisation en les comparant aux tendances sectorielles et économiques ainsi qu'aux primes de risque propre à la société. Nous avons également fait appel à notre spécialiste en évaluation pour comparer les prix de l'or à long terme aux données du marché, y compris une série de prévisions d'analystes. Nous avons réalisé des analyses de sensibilité des valeurs recouvrables de l'UGT Canadian Malartic et de l'UGT Meliadine aux variations des taux d'actualisation et des hypothèses sur les prix de l'or à long terme.

Pour évaluer les estimations relatives aux réserves, aux ressources et au potentiel d'exploration employées pour l'analyse des pertes de valeur, nous avons examiné les hypothèses économiques formulées pour établir les teneurs limites utilisées pour l'établissement des estimations des réserves et des ressources. Nous avons fait appel à notre spécialiste en géologie pour nous aider à comprendre et à évaluer les facteurs qui ont influencé la conversion des ressources minérales et du potentiel d'exploration en réserves estimée par la société. De plus, nous avons évalué la compétence et l'objectivité des personnes qualifiées de la direction en examinant leurs compétences professionnelles, leur expérience, leur objectivité et leur utilisation des pratiques admises de l'industrie.

Les plans portant sur la durée de vie de la mine constituent la base des coûts en capital et d'exploitation futurs ainsi que des estimations des niveaux de production futurs utilisés dans l'analyse des pertes de valeur. Pour évaluer l'exactitude de la capacité de la société à estimer les coûts en capital et d'exploitation futurs ainsi que les niveaux de production futurs dans les cas où la mise en exploitation d'une mine est récente, nous avons comparé les estimations historiques aux résultats réels et examiné l'analyse sous-tendant les estimations utilisées dans les calculs des flux de trésorerie actualisés.

Pour tester les estimations de l'excédent de la juste valeur de la minéralisation des plans portant sur la durée de vie de la mine, nous avons fait appel à notre spécialiste en évaluation pour nous aider à examiner les méthodes d'évaluation choisies par la direction pour chaque zone de minéralisation, en fonction des caractéristiques de chaque gisement. Lorsqu'une approche par le résultat a été utilisée, nous avons inspecté et évalué l'analyse de la direction sous-tendant la valeur économique anticipée, notamment en comparant les gisements aux sites d'exploitation existants et en faisant appel à notre spécialiste.

Toronto, Canada
Le 27 mars 2020

(signé) Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Nous agissons en tant qu'auditeurs de la société depuis 1983.

RAPPORT DU CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES INSCRIT INDÉPENDANT

Aux actionnaires et au conseil d'administration de Mines Agnico Eagle Limitée

Opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons audité le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Mines Agnico Eagle Limitée au 31 décembre 2019, fondé sur les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié en 2013 par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (les «critères du COSO»). À notre avis, Mines Agnico Eagle Limitée (la «société») maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2019, selon les critères du COSO.

Nous avons également audité, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (le «PCAOB»), les états de la situation financière consolidés de la société aux 31 décembre 2019 et 2018, ainsi que les états du résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, et notre rapport daté du 27 mars 2020 exprime une opinion sans réserve à leur égard.

Fondement de l'opinion

La direction de la société est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière comprise dans le rapport annuel ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière sur la base de notre audit. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et sommes tenus d'être indépendants de la société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Notre audit a été effectué selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, dans tous ses aspects significatifs.

Notre audit a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de l'évaluation du risque, ainsi que la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable pour fonder notre opinion.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne d'une société à l'égard de l'information financière est un processus visant à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers aux fins externes conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Le contrôle interne d'une société à l'égard de l'information financière s'entend des politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle et précise des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et 3) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites inhérentes au contrôle interne à l'égard de l'information financière, il se peut que celui-ci ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de l'efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Toronto, Canada
Le 27 mars 2020

(signé) Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

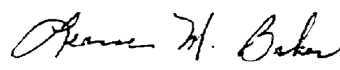
MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
ACTIF		
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	321 897 \$	301 826 \$
Placements à court terme	6 005	6 080
Créances clients (notes 6 et 19)	8 320	10 055
Stocks (note 7)	580 068	494 150
Impôts sur le résultat recouvrables (note 25)	2 281	17 805
Titres de capitaux propres (notes 6 et 8)	86 252	76 532
Juste valeur des instruments financiers dérivés (notes 6 et 21)	9 519	180
Autres actifs courants (note 9 A))	179 218	165 824
Total des actifs courants	1 193 560	1 072 452
Actifs non courants :		
Goodwill (notes 23 et 24)	407 792	407 792
Immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (notes 10 et 13)	7 003 665	6 234 302
Autres actifs (note 9 B))	184 868	138 297
Total de l'actif	8 789 885 \$	7 852 843 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants :		
Dettes fournisseurs et charges à payer (note 11)	345 572 \$	310 597 \$
Provision pour restauration des lieux (note 12)	12 455	5 411
Intérêts à payer	16 752	16 531
Impôts sur le résultat à payer (note 25)	26 166	18 671
Obligations locatives (note 13)	14 693	1 914
Partie courante de la dette à long terme (note 14)	360 000	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés (notes 6 et 21)	–	8 325
Total des passifs courants	775 638	361 449
Passifs non courants :		
Dette à long terme (note 14)	1 364 108	1 721 308
Obligations locatives (note 13)	102 135	–
Provision pour restauration des lieux (note 12)	427 346	380 747
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés (note 25)	948 142	796 708
Autres passifs (note 15)	61 002	42 619
Total du passif	3 678 371	3 302 831
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires (note 16) :		
En circulation – 240 167 790 actions ordinaires émises, moins 548 755 actions détenues en fiducie	5 589 352	5 362 169
Options sur actions (notes 16 et 17)	180 160	197 597
Surplus d'apport	37 254	37 254
Déficit	(647 330)	(988 913)
Autres réserves (note 18)	(47 922)	(58 095)
Total des capitaux propres	5 111 514	4 550 012
Total du passif et des capitaux propres	8 789 885 \$	7 852 843 \$
Engagements et éventualités (note 28)		
Au nom du conseil,		



Sean Boyd, CPA, CA, administrateur



Leanne M. Baker, administratrice

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
ÉTATS DU RÉSULTAT CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
PRODUITS		
Produits tirés des activités minières (note 19)	2 494 892 \$	2 191 221 \$
COÛTS, CHARGES ET AUTRES PRODUITS		
Production ⁱ	1 247 705	1 160 355
Exploration et expansion de l'entreprise	104 779	137 670
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 10)	546 057	553 933
Charges administratives	120 987	124 873
Charges financières (note 14)	105 082	96 567
(Profit) perte sur instruments financiers dérivés (note 21)	(17 124)	6 065
Coûts des mesures environnementales correctives (note 12)	2 804	14 420
(Reprise de) perte de valeur (note 24)	(345 821)	389 693
Perte de change	4 850	1 991
Autres produits (note 22)	(13 169)	(35 294)
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	738 742	(259 052)
Charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière (note 25)	265 576	67 649
Résultat net de l'exercice	473 166 \$	(326 701) \$
Résultat net par action – de base (note 16)	2,00 \$	(1,40) \$
Résultat net par action – dilué (note 16)	1,99 \$	(1,40) \$
Dividendes en espèces déclarés par action ordinaire	0,55 \$	0,44 \$

Note :

i) Compte non tenu de l'amortissement, qui est présenté séparément.

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS
(en milliers de dollars américains)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Résultat net de l'exercice	473 166 \$	(326 701) \$
Autres éléments du résultat global :		
Éléments pouvant faire l'objet d'un reclassement ultérieur en résultat net :		
Instruments financiers dérivés (note 21)		
Variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	–	(6 984)
Variation nette des coûts liés à la couverture	–	(3 092)
	–	(10 076)
Éléments ne pouvant faire l'objet d'un reclassement ultérieur en résultat net :		
Obligations liées aux prestations de retraite :		
(Perte) profit de réévaluation au titre des obligations liées aux prestations de retraite (note 15)	(4 296)	841
Incidence sur la charge d'impôts sur le résultat (note 25)	572	(38)
Titres de capitaux propres (note 8) :		
Variation nette de la juste valeur des titres de capitaux propres à la JVAERG	12 238	(39 585)
	8 514	(38 782)
Autres éléments du résultat global de l'exercice	8 514	(48 858)
Résultat global de l'exercice	481 680 \$	(375 559) \$

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

	Actions ordinaires en circulation		Options sur actions	Surplus d'apport	Déficit	Autres réserves	Total des capitaux propres
	Actions	Montant					
Solde au 1^{er} janvier 2018	232 250 441	5 288 432 \$	186 754 \$	37 254 \$	(559 504) \$	(5 945) \$	4 946 991 \$
Perte nette	–	–	–	–	(326 701)	–	(326 701)
Autres éléments du résultat global	–	–	–	–	803	(49 661)	(48 858)
Total du résultat global	–	–	–	–	(325 898)	(49 661)	(375 559)
Transfert de la perte sur cession de titres de capitaux propres à la JVAERG au déficit	–	–	–	–	(1 290)	1 290	–
Profits de couverture et coûts liés à la couverture transférés aux immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	–	–	–	–	–	(3 779)	(3 779)
Transactions avec les propriétaires :							
Actions émises dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés (notes 16 et 17 A))	1 220 921	39 923	(8 961)	–	–	–	30 962
Options sur actions (notes 16 et 17 A))	–	–	19 804	–	–	–	19 804
Actions émises dans le cadre du programme d'incitation à l'achat d'actions (note 17 B))	515 432	20 595	–	–	–	–	20 595
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	495 819	18 286	–	–	–	–	18 286
Dividendes déclarés (0,44 \$ par action)	–	–	–	–	(102 221)	–	(102 221)
Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles, régime d'unités d'actions liées au rendement et régime d'incitation à long terme (notes 16 et 17 C) et D))	(24 016)	(5 067)	–	–	–	–	(5 067)
Solde au 31 décembre 2018	234 458 597	5 362 169 \$	197 597 \$	37 254 \$	(988 913) \$	(58 095) \$	4 550 012 \$
Résultat net	–	–	–	–	473 166	–	473 166
Autres éléments du résultat global	–	–	–	–	(3 724)	12 238	8 514
Total du résultat global	–	–	–	–	469 442	12 238	481 680
Transfert du profit sur cession de titres de capitaux propres à la JVAERG au déficit	–	–	–	–	2 065	(2 065)	–
Transactions avec les propriétaires :							
Actions émises dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés (notes 16 et 17 A))	4 214 332	174 885	(34 258)	–	–	–	140 627
Options sur actions (notes 16 et 17 A))	–	–	16 821	–	–	–	16 821
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes (note 17 B))	435 420	23 208	–	–	–	–	23 208
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	492 531	24 555	–	–	–	–	24 555
Dividendes déclarés (0,55 \$ par action)	–	–	–	–	(129 924)	–	(129 924)
Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles, régime d'unités d'actions liées au rendement et régime d'incitation à long terme (notes 16 et 17 C) et D))	18 155	4 535	–	–	–	–	4 535
Solde au 31 décembre 2019	239 619 035	5 589 352 \$	180 160 \$	37 254 \$	(647 330) \$	(47 922) \$	5 111 514 \$

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS
(en milliers de dollars américains)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat net de l'exercice	473 166 \$	(326 701) \$
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 10)	546 057	553 933
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés (note 25)	152 595	(30 961)
Rémunération fondée sur des actions (note 17)	54 261	50 658
(Reprise de) perte de valeur (note 24)	(345 821)	389 693
Perte de change	4 850	1 991
Autres	(10 707)	11 610
Ajustement au titre du règlement de la provision pour restauration des lieux	(7 108)	(4 685)
Variations des soldes hors trésorerie du fonds de roulement :		
Créances clients	1 735	1 945
Impôts sur le résultat	22 223	(2 291)
Stocks	(91 436)	(52 316)
Autres actifs courants	(2 742)	(18 326)
Dettes fournisseurs et charges à payer	84 844	29 034
Intérêts à payer	(225)	2 066
Flux de trésorerie d'exploitation	881 692	605 650
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 10)	(882 664)	(1 089 100)
Acquisitions (note 27)	–	(162 479)
Produit de la vente des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 10)	3 692	35 246
Vente de placements à court terme, montant net	75	4 839
Produit net tiré de la vente de titres de capitaux propres et d'autres placements (note 8)	43 733	17 499
Achats de titres de capitaux propres et d'autres placements (note 8)	(33 498)	(11 163)
Palements liés aux actifs financiers au coût amorti	(5 222)	–
Diminution de la trésorerie soumise à restrictions	–	790
Flux de trésorerie d'investissement	(873 884)	(1 204 368)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés	(105 408)	(83 961)
Remboursement d'obligations locatives (note 13)	(15 451)	(3 382)
Produit de la dette à long terme (note 14)	220 000	300 000
Remboursement de la dette à long terme (note 14)	(220 000)	(300 000)
Émission de billets (note 14)	–	350 000
Frais de financement de la dette à long terme (note 14)	–	(3 215)
Rachat d'actions ordinaires aux termes des régimes de rémunération fondée sur des actions (notes 16 et 17 C) et D))	(24 669)	(30 062)
Produit à l'exercice d'options sur actions (note 17 A))	140 627	30 962
Actions ordinaires émises (note 16)	15 511	13 757
Flux de trésorerie de financement	10 610	274 099
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	1 653	(6 533)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	20 071	(331 152)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	301 826	632 978
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	321 897 \$	301 826 \$
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE		
Intérêts versés	101 523 \$	91 079 \$
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière payés	90 694 \$	106 568 \$

Voir les notes des états financiers.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

1. RENSEIGNEMENTS SUR LA SOCIÉTÉ

Mines Agnico Eagle Limitée («Agnico Eagle» ou la «société») exerce principalement des activités de production et de vente d'or, ainsi que des activités connexes, comme l'exploration et la mise en valeur de mines. La société compte des exploitations minières au Canada, au Mexique et en Finlande et mène des activités d'exploration au Canada, en Europe, en Amérique latine et aux États-Unis. Agnico Eagle est une société ouverte constituée sous le régime des lois de la province d'Ontario au Canada. Son siège social est situé au 145 rue King Est, bureau 400, Toronto (Ontario) M5C 2Y7. Les actions ordinaires de la société sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York. Agnico Eagle vend sa production d'or sur le marché mondial.

Le 27 mars 2020, le conseil d'administration de la société (le «conseil») a autorisé la publication des présents états financiers consolidés.

2. MODE DE PRÉSENTATION

A) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés ci-joints d'Agnico Eagle ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière («IFRS»), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board («IASB»).

B) Mode de présentation

Aperçu

Les présents états financiers consolidés ont été préparés sur une base de continuité de l'exploitation selon la méthode du coût historique, sauf pour certains actifs et passifs financiers qui sont évalués à la juste valeur. Tous les montants des états financiers consolidés sont présentés en dollars américains, et toutes les valeurs ont été arrondies au millier près, sauf indication contraire.

Filiales

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes d'Agnico Eagle et de ses filiales consolidées. Tous les soldes, transactions, produits et charges, profits ou pertes intersociétés ont été éliminés au moment de la consolidation. Les filiales sont consolidées si Agnico Eagle peut exercer le contrôle. Agnico Eagle détient le contrôle d'une entité émettrice si elle est exposée à des rendements variables en raison de ses liens avec cette entité et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. La société réévalue si elle contrôle ou non une entité émettrice lorsque les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs éléments du contrôle ont changé.

Partenariats

Un partenariat est une entreprise sur laquelle deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint s'entend du partage contractuellement convenu du contrôle exercé sur une entreprise par deux parties ou plus, qui n'existe que dans le cas où les décisions concernant les activités pertinentes ayant une incidence importante sur les rendements de l'entreprise requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs à celle-ci. Les présents états financiers consolidés comprennent la participation de la société dans les actifs, les passifs, les produits et les charges des entreprises communes à compter de la date à laquelle elle a commencé à exercer un contrôle conjoint. La participation de 50 % d'Agnico Eagle dans la Corporation Canadian Malartic («CCM») et dans Canadian Malartic GP (la «société en nom collectif»), qui détient la mine Canadian Malartic située au Québec, a été comptabilisée à titre d'entreprise commune.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

A) Regroupements d'entreprises

Dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, la méthode de comptabilisation dite «méthode de l'acquisition» est utilisée. En vertu de cette méthode, le prix d'acquisition est attribué à la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition. La juste valeur provisoire à une date de clôture est déterminée de manière définitive dès que l'information pertinente est disponible, au cours d'une période qui ne dépasse pas 12 mois à compter de la date d'acquisition, avec retraitement rétrospectif de l'incidence des ajustements sur la juste valeur provisoire à la date d'acquisition. Les frais relatifs à l'acquisition sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

Le prix d'acquisition peut également comprendre des montants à payer si certains événements futurs surviennent ou si certaines conditions sont remplies. Cette contrepartie éventuelle est évaluée à la juste valeur et comprise dans le prix d'acquisition à la date d'acquisition. Toute variation ultérieure de la juste valeur estimée de la contrepartie éventuelle est comptabilisée dans les états du résultat consolidés, sauf si la juste valeur provisoire de la contrepartie éventuelle à la date d'acquisition est déterminée de manière définitive avant la période d'évaluation de 12 mois, auquel cas l'ajustement est attribué aux actifs identifiables acquis et aux passifs repris de manière rétrospective à la date d'acquisition.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Lorsque le coût d'acquisition dépasse la juste valeur des actifs nets identifiables acquis, l'écart est comptabilisé dans le goodwill. Un profit est comptabilisé dans les états du résultat consolidés si le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets identifiables acquis.

Les participations ne donnant pas le contrôle correspondent à la juste valeur des actifs nets des filiales qui ne sont pas détenus par la société à la date d'acquisition. Les participations ne donnant pas le contrôle sont présentées dans les capitaux propres des états de la situation financière consolidés.

B) Conversion de monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société, de chaque filiale et des partenariats est la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle exerce ses activités. La monnaie fonctionnelle des activités de la société est le dollar américain.

Lorsque la société détermine la monnaie fonctionnelle d'une entité, la monnaie reste la même sauf si les transactions, événements et circonstances sous-jacents pertinents changent de manière importante. Tout changement de monnaie fonctionnelle d'une entité est comptabilisé de manière prospective à compter de la date du changement, et les états de la situation financière consolidés sont convertis au moyen du cours de change à cette date.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société convertit ses soldes libellés en monnaie étrangère comme suit :

- Les éléments monétaires sont convertis au cours de clôture en vigueur à la date de clôture.
- Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de transaction. Les éléments qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change en vigueur à la date à laquelle cette juste valeur a été évaluée.
- Les éléments de produits et de charges sont convertis au cours de change moyen de la période.

C) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la société comprennent la trésorerie et les placements à court terme dans des instruments du marché monétaire dont l'échéance résiduelle à la date d'achat est d'au plus trois mois. La société investit ses placements à court terme et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie dans des titres de grande qualité émis par des organismes gouvernementaux, des institutions financières et d'importantes sociétés, et limite son risque de crédit en diversifiant ses placements. La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont classés comme des actifs financiers évalués au coût amorti.

D) Placements à court terme

Les placements à court terme de la société comprennent des instruments financiers dont l'échéance résiduelle à la date d'achat est supérieure à trois mois, mais inférieure à un an. Les placements à court terme sont désignés comme des actifs financiers évalués au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur étant donné la nature à court terme de ces placements.

E) Stocks

Les stocks comprennent les stocks de minerai, les concentrés, les barres d'argent aurifère et les fournitures. Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation («VNR»). Le coût est déterminé au moyen de la méthode du coût moyen pondéré et comprend le coût de tous les éléments achetés, le coût de transformation et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût des stocks comprend le coût des matières premières et de la main-d'œuvre liées directement à l'extraction minière et au traitement, y compris les frais de découverte engagés pendant l'étape de production, l'amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines liées directement au processus d'exploitation minière et de production, l'amortissement des frais de découverte incorporés antérieurement au coût de l'actif et les coûts indirects directement attribuables. En cas d'interruption de la production, les coûts compris dans les stocks sont ajustés pour refléter la capacité normale. Les coûts anormaux sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés.

La partie courante des stocks de minerai, du minerai sur les remblais de lixiviation et des stocks est déterminée d'après le volume qui devrait être traité au cours des 12 prochains mois. Les stocks de minerai, le minerai sur les remblais de lixiviation et les stocks qui ne seront pas traités ou utilisés au cours des 12 prochains mois sont classés à titre de stocks à long terme.

La VNR est estimée en calculant le prix de vente net diminué des coûts qui seront engagés pour convertir les stocks pertinents en produits prêts à être vendus et pour les livrer à un client. Les coûts d'achèvement sont fondés sur la meilleure estimation de la direction à la date de clôture. La dépréciation au titre de la VNR peut faire l'objet d'une reprise au cours d'une période ultérieure lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment la dépréciation n'existent plus.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

F) Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers de la société (instruments financiers) comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la trésorerie soumise à restrictions, les créances clients, les titres de capitaux propres, les dettes fournisseurs et charges à payer, la dette à long terme et les instruments financiers dérivés. Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont classés, et évalués ultérieurement, au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global («JVAERG») ou à la juste valeur par le biais du résultat net («JVRN»). Tous les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur. Après la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés à titre de trésorerie et équivalents de trésorerie, de placements à court terme, de dettes fournisseurs et charges à payer et de dette à long terme sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur après la comptabilisation initiale.

Titres de capitaux propres

Les placements en titres de capitaux propres de la société consistent principalement en des placements en actions ordinaires d'entités de l'industrie minière comptabilisés au moyen de la méthode de comptabilisation à la date de transaction. Lors de la comptabilisation initiale d'un placement en titres de capitaux propres, la société peut faire le choix irrévocable d'évaluer le placement à la JVAERG selon lequel les variations de la juste valeur des titres de capitaux propres sont comptabilisées de façon permanente dans les autres éléments du résultat global sans être reclassées en résultat net. Ce choix se fait sur une base individuelle.

Instruments dérivés et comptabilité de couverture

La société a recours à des instruments financiers dérivés (principalement des contrats d'option et des contrats à terme) afin de gérer les fluctuations des prix des sous-produits des métaux, des taux d'intérêt et des taux de change, et peut recourir à pareils instruments pour gérer l'exposition au risque lié au coût de certains intrants.

La société évalue à la juste valeur tous les instruments financiers dérivés présentés dans les états financiers consolidés et les classe selon l'échéance contractuelle. Les instruments dérivés sont classés soit comme des couvertures visant des transactions prévues hautement probables (couvertures de flux de trésorerie), soit comme des dérivés autres que de couverture. Les dérivés désignés comme une couverture de flux de trésorerie, laquelle devrait être hautement efficace pour compenser les variations des flux de trésorerie, sont évalués de manière continue afin d'établir si, dans les faits, ils ont été hautement efficaces au cours des périodes de présentation de l'information financière pour lesquelles ils ont été désignés. Les actifs dérivés et les passifs dérivés sont présentés séparément dans l'état de la situation financière à moins qu'il n'y ait un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et une intention de régler sur la base du montant net.

La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés qui sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie et qui remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être désignés ainsi est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte lié(e) à la partie inefficace est comptabilisé(e) au poste Perte (profit) sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés. Les montants différés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés lorsque la transaction couverte a lieu.

Les instruments dérivés qui ne remplissent pas les conditions d'application de la comptabilité de couverture sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture et les variations de la juste valeur sont comptabilisées au poste Perte (profit) sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés.

Modèle de dépréciation fondé sur les pertes de crédit attendues

Lors de la comptabilisation initiale et à la fin de chaque période de présentation, une évaluation des pertes de crédit attendues liées à un actif financier est réalisée en fonction de la qualité de crédit du débiteur et de tout changement ayant une incidence sur le risque de dépréciation.

G) Goodwill

Le goodwill est comptabilisé dans le cadre d'un regroupement d'entreprises si le coût d'acquisition dépasse la juste valeur des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill est alors affecté à l'unité génératrice de trésorerie («UGT») ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Une UGT est définie comme le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

La société réalise des tests de dépréciation du goodwill annuellement au 31 décembre de chaque exercice. De plus, la société évalue s'il existe des indices de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. S'il existe un indice de dépréciation, le goodwill est alors soumis à un test de dépréciation. Si la valeur comptable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel le goodwill est attribué dépasse sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur au titre du goodwill sont comptabilisées dans les états du résultat consolidés et ne font pas l'objet d'une reprise par la suite.

La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est établie selon la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)

31 décembre 2019

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

H) Biens miniers, immobilisations corporelles et frais de mise en valeur des mines

Biens miniers

Le coût des biens miniers comprend la juste valeur attribuable aux réserves et ressources minérales prouvées et probables acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises ou de l'acquisition d'un actif, les frais de mise en valeur des mines souterraines, les frais de découverte différés, les frais d'exploration et d'évaluation et les coûts d'emprunt incorporés dans le coût de l'actif.

Les débours importants liés à l'acquisition de terrains et de droits miniers sont incorporés dans le coût de l'actif à titre de biens miniers au coût. Si un gisement de minerai exploitable est découvert, ces coûts sont amortis par imputation aux résultats lorsque commence la production commerciale, selon le mode des unités d'œuvre et en fonction de la quantité estimée des réserves minérales prouvées et probables et des ressources minérales comprises dans la durée de vie actuelle de la mine. Si aucun gisement exploitable n'est découvert, ces coûts sont passés en charges dans la période au cours de laquelle il est déterminé que le bien n'a pas de valeur économique future. La composante coût d'un projet en particulier qui est incluse dans le coût en capital de l'actif comprend les salaires directement attribuables au projet, les fournitures et les matières premières utilisées dans le projet et les frais généraux supplémentaires qui sont directement attribuables au projet.

Les immobilisations en cours sont amorties uniquement à la fin de la période de construction ou lorsque la production commerciale commence. Au début de l'étape de la production, les coûts de construction incorporés dans le coût de l'actif sont transférés à la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles

Les dépenses engagées pour de nouvelles installations et les améliorations qui permettent de prolonger la durée d'utilité des installations existantes sont incorporées au coût des immobilisations corporelles. Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son prix d'achat, y compris les droits de douane et les taxes non remboursables, après déduction des remises et rabais commerciaux, tout coût directement lié au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état pour assurer son exploitation de la manière prévue par la direction et l'estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située, autres que les coûts qui découlent de son utilisation à des fins de production de stocks au cours de la période.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée au moment de la cession ou lorsqu'aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa cession. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation de l'actif (soit la différence entre le produit net sur cession et la valeur comptable de l'actif) est inclus dans les états du résultat consolidés au moment de la décomptabilisation de l'actif.

L'amortissement d'un actif commence lorsque l'actif se trouve à l'endroit et dans l'état nécessaires pour assurer son exploitation de la manière prévue par la direction. L'amortissement cesse à la plus rapprochée des dates suivantes : la date à laquelle l'actif est classé comme détenu en vue de la vente ou la date à laquelle l'actif est décomptabilisé. Les immobilisations en cours sont amorties uniquement à la fin de la période de construction ou lorsque la production commerciale commence. L'amortissement est imputé selon le mode des unités d'œuvre ou le mode linéaire et reflète le rythme selon lequel l'entité s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif. Le mode d'amortissement utilisé pour un actif fait l'objet d'un examen annuel.

La durée d'utilité des immobilisations corporelles repose sur la durée de vie estimée des mines selon les réserves minérales prouvées et probables et les ressources minérales comprises dans la durée de vie actuelle des mines ou, si elle est moins élevée, sur la durée d'utilité estimée de l'actif. La durée de vie résiduelle des mines au 31 décembre 2019 varie d'environ 1 an à 17 ans.

Le tableau suivant présente la durée d'utilité de certains actifs :

	Durée d'utilité
Bâtiments	5 à 30 ans
Améliorations locatives	15 ans
Logiciels et matériel informatique	1 an à 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	3 à 5 ans
Machinerie et équipement	1 an à 30 ans

Frais de mise en valeur des mines

Les frais de mise en valeur des mines engagés après le début de la production commerciale sont inscrits à l'actif si un avantage économique futur est attendu. En général, les coûts des activités qui sont inscrits à l'actif comprennent les coûts engagés pour construire les puits, les galeries d'avancement, les rampes et les galeries d'accès qui permettent à la société d'extraire du minerai souterrain.

La société comptabilise la dotation aux amortissements au titre des frais de mise en valeur des mines souterraines engagés selon le mode des unités d'œuvre d'après l'estimation du nombre de tonnes de réserves minérales prouvées et probables et les ressources minérales incluses dans la partie identifiée du gisement miné. Le mode des unités d'œuvre définit le dénominateur comme étant le nombre de tonnes total des réserves minérales prouvées et probables et les ressources minérales comprises dans un plan actuel portant sur la durée de vie de la mine.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)*Frais de découverte différés*

Dans les activités à ciel ouvert, il est nécessaire d'enlever les morts-terrains et les autres stériles pour avoir accès à des gisements à partir desquels des minéraux peuvent être extraits de façon rentable. Cette opération est appelée découverte.

Pendant les travaux préparatoires de la mine, les frais de découverte sont inscrits à l'actif à titre de coûts de préparation, de mise en valeur et de construction de la mine. Ces frais sont amortis à compter du début de la production de la mine.

Pendant l'étape de production, les frais de découverte sont comptabilisés dans le coût des stocks, sauf si l'entité s'attend à ce que ces frais entraînent des avantages économiques futurs, auquel cas ils sont incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines.

Les frais de découverte engagés à l'étape de la production entraînent des avantages économiques futurs lorsque :

- il est probable que les avantages économiques futurs (meilleur accès au gisement minéralisé) associés aux opérations de découverte iront à la société;
- la société peut identifier la partie du gisement minéralisé à laquelle elle a un meilleur accès;
- les frais rattachés aux activités de découverte associées à cette partie du gisement minéralisé peuvent être évalués de façon fiable.

Les frais de découverte engagés pendant l'étape de production et incorporés dans le coût de l'actif sont amortis sur la durée d'utilité attendue de la partie identifiée du gisement minéralisé qui devient plus accessible grâce aux activités de découverte.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont incorporés dans le coût de l'actif qualifié. Les actifs qualifiés sont des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés par la société, soit des projets à l'étape d'exploration et d'évaluation, de mise en valeur ou de construction.

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés sont ajoutés au coût de ces actifs jusqu'à ce qu'ils soient pratiquement prêts pour l'usage auquel ils sont destinés. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés à titre de charges financières dans la période au cours de laquelle ils sont engagés. Si les fonds utilisés pour financer un actif qualifié font partie des emprunts généraux, le montant incorporé au coût de l'actif est calculé au moyen d'une moyenne pondérée des taux applicables aux emprunts visés au cours de la période.

l) Contrats de location

La société a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location* («IFRS 16»), sa date de première application étant le 1^{er} janvier 2019, selon l'approche rétrospective modifiée. Les données comparatives n'ont pas été retraitées et continuent d'être présentées en vertu de l'IAS 17, *Contrats de location* («IAS 17») (la norme comptable en vigueur au cours de ces périodes). L'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 est présentée à la note 5. Les deux méthodes comptables sont présentées ci-dessous.

Méthode applicable à partir du 1^{er} janvier 2019

À la date de passation d'un contrat, la société évalue si celui-ci constitue ou renferme un contrat de location. Un contrat renferme un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. La société évalue si :

- le contrat comprend l'utilisation d'un bien déterminé explicitement ou implicitement;
- elle a le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation du bien tout au long de la durée du contrat;
- elle a le droit de décider de l'utilisation du bien.

La société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location (c.-à-d. à la date à laquelle le bien sous-jacent est mis à la disposition de la société).

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur et ajusté pour tenir compte, le cas échéant, des réévaluations des obligations locatives. Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation comprend le montant initial des obligations locatives comptabilisées, les coûts directs initiaux engagés et les paiements de loyers versés à la date de début ou avant celle-ci, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

À moins qu'il ne soit raisonnablement assuré que la société deviendra propriétaire du bien loué à la fin du contrat de location, les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité estimative et la durée du contrat de location. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à des tests de dépréciation.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

À la date de début du contrat de location, la société comptabilise les obligations locatives évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers qui seront versés sur la durée de la location, calculée au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou du taux d'emprunt marginal de la société, si le taux d'intérêt implicite ne peut être déterminé facilement. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, les sommes que le preneur s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle et le prix d'exercice de l'option d'achat que la société a la certitude raisonnable d'exercer.

Après la date de début, la valeur comptable des obligations locatives est augmentée pour tenir compte des intérêts au titre de la désactualisation, puis réduite pour refléter les paiements de loyers effectués. De plus, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée s'il y a une modification, un changement dans la durée du contrat de location, un changement dans les paiements de loyers fixes, un changement fondé sur un indice ou un taux, ou un changement dans l'appréciation de la probabilité d'exercice d'une option d'achat du bien sous-jacent.

La société présente les actifs au titre de droits d'utilisation au poste Immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, et les obligations locatives, au poste Obligations locatives dans les états de la situation financière consolidés.

La société a choisi de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives pour les contrats de location dont la durée est d'au plus 12 mois et qui ne comprennent aucune option d'achat, pour les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur ou pour les contrats de location dont les paiements de loyers sont variables. Les paiements associés à des contrats de location à court terme, à des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et à des contrats de location dont les paiements de loyers sont variables sont comptabilisés à titre de charge dans les états du résultat consolidés.

Méthode applicable avant le 1^{er} janvier 2019

Pour déterminer si un accord est ou contient un contrat de location, il faut évaluer la substance de l'accord à la date de passation du contrat, et établir si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiques ou si l'accord confère un droit d'utiliser l'actif.

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement s'il transfère à la société la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les contrats de location sont comptabilisés à titre d'actif avec un passif correspondant d'un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont répartis entre le passif et les charges financières au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, selon laquelle une charge d'intérêt à taux constant sur le solde du passif est comptabilisée. La composante intérêt du contrat de location est passée en charges dans les états du résultat consolidés à titre de charge financière. Un bien loué aux termes d'un contrat de location-financement est amorti sur la plus courte de la durée du contrat de location et de sa durée d'utilité.

Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés à titre de charges d'exploitation dans les états du résultat consolidés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

J) Frais de mise en valeur

Les frais liés à l'étape de la mise en valeur sont des coûts engagés pour avoir accès aux réserves minérales prouvées et probables et aux ressources minérales et construire les installations d'extraction, de traitement, de ramassage, de transport et de stockage des minerais. L'étape de mise en valeur d'une mine commence lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction des ressources minérales ont été établies. Les coûts qui sont directement attribuables à la mise en valeur des mines sont incorporés dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines dans la mesure où ils sont nécessaires pour mettre l'immobilisation dans l'état requis pour permettre la production commerciale.

Les coûts anormaux sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les coûts indirects sont inclus seulement s'ils peuvent être attribués directement à la zone d'intérêt. Les charges administratives sont inscrites à l'actif à titre de frais de mise en valeur lorsque les coûts sont attribués directement à un projet de mise en valeur précis.

Les produits tirés de la vente de métaux avant l'entrée en production commerciale sont déduits des frais de mise en valeur des mines dans les états de la situation financière consolidés et ne sont pas inclus dans les produits tirés de l'exploitation minière.

Production commerciale

Un projet de construction de mine est considéré comme étant à l'étape de la production lorsque les immobilisations en cours de construction sont prêtes à être utilisées. Pour déterminer si les immobilisations sont prêtes à être utilisées, les critères qui doivent être pris en compte incluent, sans s'y limiter, ce qui suit :

- L'exécution de tests au titre des immobilisations corporelles pendant une période raisonnable
- La capacité de produire des minéraux sous une forme commercialisable (selon les spécifications)
- La capacité de maintenir une production continue de minéraux

Lorsqu'un projet de construction de mine passe à l'étape de la production, l'amortissement commence, l'inscription à l'actif de certains coûts de construction cesse et les dépenses sont soit incorporées au coût des stocks, soit passées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les coûts engagés aux fins de l'acquisition ou de l'amélioration des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines et des activités de découverte à ciel ouvert font exception.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**K) Perte de valeur et reprise de perte de valeur des actifs non courants**

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la société évalue s'il existe un indice de dépréciation des actifs non courants, autre que le goodwill. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est calculée pour déterminer s'il faut comptabiliser une perte de valeur. S'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable de l'actif pris individuellement, les actifs sont regroupés au niveau de l'UGT aux fins de l'évaluation de la valeur recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée au titre de l'excédent de la valeur comptable de l'UGT par rapport à sa valeur recouvrable. Si l'UGT comprend un goodwill, la perte de valeur liée à l'UGT est d'abord attribuée au goodwill, et le solde est attribué au prorata aux autres actifs non courants de l'UGT selon leur valeur comptable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les états du résultat consolidés au cours de la période pendant laquelle elles se produisent.

Toute perte de valeur d'un actif non courant, autre que le goodwill, est reprise si des modifications ultérieures apportées aux estimations ou aux hypothèses importantes utilisées pour comptabiliser la perte de valeur entraînent une augmentation de la valeur recouvrable de l'UGT. Si un indice de reprise d'une perte de valeur est décelé, la valeur recouvrable de l'actif est calculée pour déterminer si une reprise de perte de valeur doit être comptabilisée. Une reprise est comptabilisée dans la mesure où la valeur recouvrable de l'actif est supérieure à sa valeur comptable. Le montant de la reprise est limité à l'écart entre la valeur comptable actuelle et la valeur comptable qui prévaudrait si la perte de valeur initiale n'avait pas été comptabilisée et si l'amortissement de cette valeur comptable s'était poursuivi. La reprise de perte de valeur est attribuée au prorata aux actifs non courants existants de l'UGT selon leur valeur comptable. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées dans les états du résultat consolidés au cours de la période pendant laquelle elles se produisent.

L) Dette

La dette est initialement comptabilisée à la juste valeur, nette des coûts de financement engagés. Par la suite, la dette est évaluée au coût amorti. Tout écart entre les montants reçus et la valeur de remboursement de la dette est comptabilisé dans les états du résultat consolidés sur la période à courir jusqu'à l'échéance au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

M) Provision pour restauration des lieux

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations surviennent en raison de l'acquisition, de la mise en valeur et de la construction de biens miniers et d'immobilisations corporelles, et découlent des contrôles et des règlements gouvernementaux visant à protéger l'environnement lors de la fermeture et de la restauration des biens miniers. Les principales composantes de la valeur comptable des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations comprennent : la fermeture et la remise en état du bassin de résidus et du remblai de lixiviation en tas, la démolition de bâtiments et d'installations minières, le traitement continu des eaux, et la surveillance et l'entretien continus des mines fermées. La société comptabilise une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations lorsqu'une perturbation du milieu se produit ou lorsque la société détermine qu'il existe une obligation implicite d'après sa meilleure estimation de l'échéancier et du montant des flux de trésorerie prévus. Lorsque la provision au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisée, le coût correspondant est inclus dans le coût de l'élément connexe des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines. La provision pour restauration des lieux résultant de la perturbation du terrain dans le but d'extraire du minerai au cours de la période considérée est incluse dans le coût des stocks.

Le moment où les dépenses liées aux mesures environnementales correctives sont engagées dépend d'un certain nombre de facteurs, comme la durée de vie et la nature de l'actif, les conditions de la licence d'exploitation et l'environnement dans lequel la mine est exploitée. La provision pour restauration des lieux est évaluée selon la valeur prévue des flux de trésorerie futurs actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'intérêt sans risque. Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont ajustées à chaque période pour tenir compte du passage du temps (désactualisation). La charge de désactualisation est comptabilisée dans les charges financières de chaque période. Lorsqu'une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations est réglée, la société comptabilise un profit ou une perte si le coût réel diffère de la valeur comptable de l'obligation. Les profits ou les pertes au règlement sont comptabilisés dans les états du résultat consolidés.

Les flux de trésorerie prévus sont mis à jour pour tenir compte des changements de faits et de circonstances. Les principaux facteurs qui peuvent entraîner des variations des flux de trésorerie prévus sont les suivants : la construction de nouvelles installations de traitement, les variations des volumes des matières dans les réserves et ressources minérales et la modification correspondante de la durée de vie de la mine, les changements des caractéristiques du minerai ayant une incidence sur les mesures de protection environnementale requises et sur les coûts connexes, les variations de la qualité de l'eau ayant une incidence sur le traitement de l'eau requis, et les modifications aux lois et règlements qui régissent la protection de l'environnement.

Chaque période de présentation de l'information financière, les provisions pour obligations liées à la mise hors service d'immobilisations sont réévaluées pour tenir compte de toute modification aux hypothèses importantes, y compris le montant et le calendrier des flux de trésorerie prévus et les taux d'intérêt sans risque. Les variations de la provision pour restauration des lieux découlant des modifications apportées aux estimations sont ajoutées au coût de l'actif connexe ou en sont déduites, sauf si le montant de la réduction de la provision pour restauration des lieux est supérieur à la valeur comptable de l'actif connexe, auquel cas le montant de l'actif est ramené à néant et l'ajustement restant est comptabilisé dans les états du résultat consolidés.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les passifs au titre des mesures environnementales correctives sont distincts des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, car ils ne découlent pas de la contamination de l'environnement au cours de l'exploitation normale d'un actif non courant ou d'une obligation juridique ou implicite de remédier à la contamination de l'environnement imputable à l'acquisition, à la construction ou à la mise en valeur d'un actif non courant. La société doit comptabiliser un passif à l'égard des obligations liées aux passifs au titre des mesures environnementales correctives découlant d'actes passés. Les passifs au titre des mesures environnementales correctives sont mesurés en actualisant les flux de trésorerie connexes prévus au moyen d'un taux d'intérêt sans risque. Lorsque survient un passif au titre des mesures environnementales correctives, la société prépare des estimations du montant et du calendrier des flux de trésorerie prévus. Chaque période de présentation de l'information financière, la société établit les estimations de coûts et les autres hypothèses qui entrent dans l'évaluation des passifs au titre des mesures environnementales correctives afin de tenir compte d'événements, de changements de situation et des nouvelles informations disponibles. Les changements apportés à ces estimations et à ces hypothèses ont une incidence correspondante sur la valeur des passifs au titre des mesures environnementales correctives. Toute variation de la valeur des passifs au titre des mesures environnementales correctives entraîne une charge correspondante ou un crédit correspondant dans les états du résultat consolidés. Lorsqu'un passif au titre des mesures environnementales correctives est réglé, la société comptabilise un profit ou une perte dans les états du résultat consolidés si le coût réel diffère de la valeur comptable du passif en question.

N) Avantages postérieurs à l'emploi

Au Canada, la société offre un régime à cotisations définies à tous ses employés (le «régime de base»). Le régime de base est capitalisé par les cotisations de la société établies selon un pourcentage du revenu pour les services rendus par les employés. En outre, la société offre un régime complémentaire pour des cadres désignés à partir de l'échelon de vice-président (le «régime complémentaire»). En vertu du régime complémentaire, un montant additionnel correspondant à 10,0 % des revenus des cadres désignés est versé à titre de cotisations par la société.

La société offre un régime de retraite à prestations définies (le «régime de retraite») à certains employés admissibles, qui recevront un montant forfaitaire à leur départ à la retraite. Le montant est calculé en fonction de l'âge et du nombre d'années de service au moment du départ à la retraite. Un employé admissible au régime est en droit de toucher une prestation s'il compte plus de 10 années de service à titre d'employé permanent et s'il a atteint l'âge minimum de 57 ans au moment du départ à la retraite. Le régime de retraite n'est pas capitalisé.

La société offre également à certains de ses cadres supérieurs, actuels et anciens, un régime de retraite supplémentaire non agréé à prestations définies (le «régime des cadres»). Les prestations du régime des cadres sont généralement fondées sur le nombre d'années de service et le niveau de rémunération de l'employé. La charge de retraite liée au régime des cadres correspond au montant net résultant du total du coût des prestations offertes (y compris le coût des prestations au titre des services rendus), du coût financier net du passif / de l'actif net au titre des prestations définies et de l'incidence des règlements et des compressions du régime liés à des événements spéciaux. Les actifs de la caisse de retraite sont mesurés à leur juste valeur actuelle. Les coûts des améliorations apportées au régime sont comptabilisés immédiatement en charges lorsque les améliorations sont apportées. La réévaluation du passif net au titre des prestations définies est comptabilisée immédiatement dans les autres éléments du résultat global et est par la suite transférée dans les résultats non distribués.

Régime à cotisations définies

La société comptabilise les cotisations à verser dans un régime à cotisations définies en échange de services rendus par les employés à titre de charges, sauf si, selon une autre politique, les cotisations doivent ou peuvent être incorporées au coût d'un actif. Après déduction des cotisations déjà versées, un passif est comptabilisé au cours de chaque période pour tenir compte des cotisations non versées, mais accumulées. Si le montant des cotisations déjà payé excède la valeur des cotisations exigibles pour les services rendus avant la date de clôture, la société comptabilise cet excédent à titre d'actif dans la mesure où le paiement anticipé entraînera une diminution des paiements futurs ou un remboursement au comptant.

Régime à prestations définies

Les actifs du régime sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de clôture et sont déduits de la valeur actualisée des passifs du régime aux fins du calcul du passif / de l'actif net au titre des prestations définies. L'obligation au titre des prestations définies tient compte des paiements futurs prévus afin de régler l'obligation résultant des services rendus au cours de la période considérée et de périodes antérieures.

Le coût des services rendus au cours de la période représente la valeur actualisée déterminée par calcul actuariel des prestations accumulées auxquelles ont droit les membres du personnel actifs à chaque période et reflète le coût économique pour chaque période en fonction de la conjoncture de marché. Le coût des services rendus au cours de la période est fondé sur l'évaluation actuarielle la plus récente. L'intérêt net sur le passif / l'actif net au titre des prestations définies correspond à la variation au cours de la période du passif / de l'actif au titre des prestations définies qui découle du passage du temps.

Le coût des services passés représente la variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies qui résulte des modifications ou des compressions apportées à un régime. Le coût des services passés découlant des modifications à un régime qui ont pour effet d'augmenter ou de diminuer les prestations dont les droits sont acquis ou non est comptabilisé immédiatement en résultat net à la date des modifications ou, si elle est antérieure, à la date à laquelle l'entité comptabilise les coûts de restructuration correspondants ou les indemnités de cessation d'emploi correspondantes.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les profits ou les pertes sur les règlements au titre du régime sont évalués comme étant l'écart entre la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et le prix de règlement. Un profit ou une perte est alors comptabilisé lorsque l'obligation au titre des prestations est réglée. Les écarts actuariels sont comptabilisés dans la situation de capitalisation du régime aux états de la situation financière consolidés. Les profits et les pertes sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global et sont transférés par la suite dans les résultats non distribués sans être comptabilisés en résultat net.

O) Passifs éventuels et autres provisions

Une provision est comptabilisée s'il existe une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé et dont l'extinction devrait entraîner une sortie de ressources et si le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. La meilleure estimation de la dépense devant être engagée pour régler l'obligation à la date de clôture, évaluée d'après les flux de trésorerie prévus actualisés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent, correspond au montant comptabilisé à titre de provision. L'augmentation de la provision (désactualisation) imputable au passage du temps est comptabilisée à titre de charge financière dans les états du résultat consolidés.

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles dont l'existence dépend de la réalisation (ou non) d'un ou de plusieurs événements incertains sur lesquels l'entité n'a pas de contrôle, ou des obligations actuelles qui ne sont pas comptabilisées parce qu'il n'est pas probable que le règlement entraînera une sortie d'avantages économiques ou que le montant de l'obligation ne peut être estimé de manière fiable. Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés, mais sont présentés et décrits dans les notes des états financiers consolidés, y compris les estimations de l'incidence financière potentielle et les incertitudes relatives au montant ou à la date de toute sortie, sauf si la possibilité de tout règlement est improbable. La société doit, lorsqu'elle évalue les pertes éventuelles liées à des poursuites en instance contre elle ou à des réclamations non alléguées qui pourraient découler de ces poursuites, évaluer, à l'aide de ses conseillers juridiques, le fondement de ces poursuites ou réclamations non alléguées ainsi que le fondement de tout montant de la mesure réparatoire demandée ou qui devrait être demandée.

P) Rémunération à base d'actions

La société conclut des accords de rémunération fondée sur des actions (régime d'options sur actions à l'intention des employés, programme d'incitation à l'achat d'actions, régime d'unités d'actions temporairement incessibles et régime d'unités d'actions liées au rendement) à l'intention de certains employés, dirigeants et administrateurs de la société.

Régime d'options sur actions à l'intention des employés («ROAE»)

Le ROAE de la société prévoit l'attribution d'options sur actions aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux fournisseurs de services en vue de l'achat d'actions ordinaires. Les options ont un prix d'exercice égal au prix du marché le jour qui précède la date d'attribution. La juste valeur de ces options est comptabilisée dans les états du résultat consolidés ou dans les états de la situation financière consolidés si elle est incorporée au coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines, à titre de charge de rémunération, au cours de la période d'acquisition des droits applicable. Toute contrepartie versée par les employés à l'exercice des options ou à l'achat d'actions ordinaires est portée au crédit du capital social.

La juste valeur est déterminée au moyen du modèle de Black et Scholes qui exige de la société qu'elle estime la volatilité prévue du cours de l'action de la société et la durée de vie prévue des options sur actions. Les restrictions qu'entraînent les modèles d'évaluation des options existants et les difficultés inhérentes à l'estimation de ces variables compliquent la détermination d'une mesure unique et fiable de la juste valeur des options sur actions attribuées. Le coût est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits dans la même catégorie de charges que les coûts salariaux des bénéficiaires des droits, et un montant correspondant est comptabilisé dans les capitaux propres. Les attributions réglées en titres de capitaux propres ne sont pas réévaluées après la date initiale d'attribution. L'effet dilutif des options sur actions attribuées est pris en compte dans le résultat net dilué par action que présente la société. La charge au titre des options sur actions tient compte d'un taux de renonciation prévu, estimé en fonction des taux de rotation du personnel prévus.

Programme d'incitation à l'achat d'actions

Aux termes du programme d'incitation à l'achat d'actions, les administrateurs (à l'exclusion des administrateurs indépendants), les dirigeants et les employés (les «participants») de la société peuvent verser à titre de cotisation jusqu'à 10,0 % de leur salaire, et la société verse un montant égal à 50,0 % de la cotisation de chaque participant. Toutes les actions ordinaires souscrites aux termes du programme d'incitation à l'achat d'actions sont émises par la société.

La société comptabilise une charge égale à ses cotisations au comptant au programme d'incitation à l'achat d'actions. Les montants à payer comptabilisés ne tiennent compte d'aucun taux de renonciation. Si un employé quitte son emploi avant la date d'acquisition des droits, tout montant à payer par la société au titre des cotisations au cours de la période d'acquisition des droits pour cet employé fait l'objet d'une reprise.

Régime d'unités d'actions temporairement incessibles («UATI»)

Le régime d'UATI est offert aux administrateurs et à certains employés, y compris à des cadres supérieurs de la société. Les actions ordinaires sont achetées et détenues dans une fiducie jusqu'à ce que les droits soient acquis. Le coût est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits dans la même catégorie de charges que les coûts salariaux des bénéficiaires des droits. Le coût des UATI est comptabilisé dans les capitaux propres jusqu'au règlement. Les attributions réglées en titres de capitaux propres ne sont pas réévaluées après la date initiale d'attribution.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)*Régime d'unités d'actions liées au rendement («UAR»)*

Le régime d'UAR est offert aux cadres supérieurs de la société. Les actions ordinaires sont achetées et détenues dans une fiducie jusqu'à ce que les droits soient acquis. Les UAR sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits fondées sur des mesures de rendement spécifiques établies par la société. La juste valeur de la tranche des UAR liée aux conditions du marché est déterminée à partir de modèles d'évaluation à la date d'attribution, et la juste valeur de la tranche non liée aux conditions du marché est établie au moyen du cours des actions à la date d'attribution. La charge de rémunération est calculée selon la meilleure estimation actuelle du résultat de la mesure de rendement spécifique établie par la société et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits en fonction du nombre d'unités dont les droits devraient être acquis. Le coût des UAR est comptabilisé dans les capitaux propres jusqu'au règlement. Les attributions réglées en titres de capitaux propres ne sont pas réévaluées après la date initiale d'attribution.

Q) Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*Or et argent*

La société vend de l'or et de l'argent aux clients sous forme de lingots d'or et de barres d'argent aurifère.

La société comptabilise les produits tirés de ces ventes lorsque le contrôle de l'or ou de l'argent est transféré au client. C'est généralement à ce moment que l'or ou l'argent est porté au crédit du compte de métaux du client. Une fois que l'or ou l'argent a été porté au crédit du compte de métaux du client, le client détient le titre de propriété, la possession matérielle ainsi que les risques et avantages inhérents à la propriété de l'or ou de l'argent. Par conséquent, le client peut décider de l'utilisation de l'or ou de l'argent et en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

Aux termes de certains contrats conclus avec des clients, le transfert de contrôle peut avoir lieu lorsque l'or ou l'argent est en transit de la mine à la raffinerie. À ce moment, le client détient le titre de propriété et les risques et avantages inhérents à la propriété de l'or ou de l'argent. Par conséquent, le client peut décider de l'utilisation de l'or ou de l'argent et en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

Les produits des activités ordinaires sont évalués selon le prix de transaction convenu aux termes du contrat. Le paiement du prix de transaction est exigible au moment du transfert du contrôle de l'or ou de l'argent au client.

En règle générale, tout l'or et l'argent récupérés sous forme de barres d'argent aurifère au cours du broyage par la société sont vendus au cours de la période pendant laquelle ils sont produits.

Concentrés de métaux

La société vend des concentrés provenant de certaines de ses mines à des fonderies tierces clientes. Ces concentrés contiennent principalement du zinc et du cuivre ainsi qu'une certaine quantité d'or et d'argent.

La société comptabilise les produits tirés de la vente de ces concentrés lorsque le contrôle du concentré est transféré au client, ce qui correspond au moment où le concentré est livré au client. Au moment de la livraison, le client détient le titre de propriété, la possession matérielle et les risques et avantages inhérents à la propriété du concentré. De plus, le client est tenu d'accepter et de payer les concentrés au moment de la livraison, de sorte qu'il peut ensuite décider de l'utilisation des concentrés et en tirer la quasi-totalité des avantages restants.

Les prix définitifs des métaux contenus dans les concentrés sont généralement déterminés selon le prix au comptant des métaux en vigueur à une date future précise, établie à la date de livraison des concentrés au client. Au moment du transfert de contrôle à la livraison, la société évalue les produits tirés de ces contrats d'après les prix à terme au moment de la livraison et la plus récente détermination de la quantité de métaux contenus, déduction faite des frais de fonte et d'affinage facturés par le client. Il s'agit de la meilleure estimation du prix de transaction que la société s'attend à recevoir au moment du règlement final. Une créance client est comptabilisée pour ce montant, lequel est ultérieurement réévalué à la juste valeur afin de refléter la variabilité associée aux dérivés incorporés en raison des fluctuations de prix sur le marché des métaux. Ces variations de la juste valeur de la créance client sont comptabilisées par imputation aux produits tirés d'autres sources à chaque date de clôture ultérieure.

Aux termes de certains contrats conclus avec des clients, la vente de l'or contenu dans le concentré de cuivre a lieu une fois que le métal a été transformé en or affiné et vendu séparément selon des conditions semblables à celles associées à l'or et aux barres d'argent aurifère décrites précédemment. Le prix de transaction pour la vente de l'or contenu dans le concentré est déterminé selon le prix au comptant à la date de livraison, et l'établissement provisoire des prix ne s'applique pas.

R) Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation correspondent aux coûts engagés au moment de la recherche initiale de gisements minéralisés possédant un potentiel économique ou dans le cadre du processus visant à recueillir plus d'information sur des gisements minéralisés existants. Les dépenses d'exploration comprennent en général les coûts associés à la prospection, à l'échantillonnage, à la cartographie, au forage au diamant et aux autres travaux comportant la recherche de minerai. Les dépenses d'évaluation sont les coûts engagés pour établir la viabilité technique et commerciale de la mise en valeur de gisements minéralisés au moyen d'activités d'exploration ou au moyen d'acquisitions.

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont passées en charges au moment où elles sont engagées, sauf s'il peut être démontré que le projet générera des avantages économiques futurs. S'il est déterminé qu'un projet peut générer des avantages économiques futurs, les dépenses sont incorporées au coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines dans les états de la situation financière consolidés.

L'étape d'exploration et d'évaluation prend fin lorsque la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale sont démontrées.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

S) *Résultat net par action*

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net d'une période donnée par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de cette période. Le résultat net dilué par action tient compte de la dilution qui pourrait se produire si les porteurs ayant le droit de convertir les instruments en actions ordinaires exercent leurs droits. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour calculer le résultat net dilué par action comprend un ajustement, calculé selon la méthode du rachat d'actions, au titre des options sur actions en cours. Selon la méthode du rachat d'actions :

- l'exercice des options est réputé se produire au début de la période (ou à la date d'émission, si elle est postérieure);
- le produit de l'exercice de ces options, majoré de la charge de rémunération des périodes futures pour les options attribuées, est réputé être utilisé pour racheter des actions ordinaires à leur cours moyen pendant la période;
- le nombre d'actions ordinaires supplémentaires (la différence entre le nombre d'actions réputées avoir été émises et le nombre d'actions réputées avoir été achetées) est inclus dans le dénominateur utilisé pour calculer le résultat net dilué par action.

T) *Impôts sur le résultat*

La charge d'impôt exigible et d'impôt différé est comptabilisée dans les états du résultat consolidés, sauf dans la mesure où elle a trait à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

La charge d'impôt exigible est calculée selon les taux d'impôt prévus par la loi et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs pour les besoins de l'information financière et la base fiscale de ces actifs et passifs évalués en utilisant les taux d'impôt et les lois fiscales quasi adoptés à la date de clôture et en vigueur pour la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle les différences temporaires devraient se résorber.

L'impôt différé n'est pas comptabilisé lorsque :

- un passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale du goodwill;
- un actif ou un passif d'impôt différé découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans le cadre d'une opération qui n'est pas un regroupement d'entreprises et, au moment de l'opération, n'a pas d'incidence sur le résultat net ni sur les bénéfices imposables;
- des différences temporaires sont liées à des participations dans des filiales et des entités contrôlées conjointement dans la mesure où la société peut contrôler la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et qu'il est probable qu'elle ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales et de crédits d'impôt inutilisés reportés en avant et des différences temporaires déductibles dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice imposable futur auquel ces dernières pourront être imputées, sauf comme il est mentionné ci-dessus.

À chaque période de présentation de l'information financière, les actifs d'impôt différé non comptabilisés antérieurement sont évalués pour déterminer s'il est devenu probable qu'un profit imposable futur permettra de recouvrer les actifs d'impôt différé.

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS

La préparation des présents états financiers consolidés selon les IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements et formule des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés et les notes qui y sont jointes. La direction est d'avis que les estimations utilisées pour la préparation des états financiers consolidés sont raisonnables. Toutefois, les résultats réels pourraient différer considérablement de ces estimations. Les principaux éléments pour lesquels des jugements ont été posés et des estimations et hypothèses ont été formulées sont présentés ci-après.

Pertes de valeur et reprises de pertes de valeur

La société évalue chaque actif ou UGT à chaque période de présentation de l'information financière (à l'exclusion du goodwill, qui fait l'objet d'un test de dépréciation chaque année indépendamment des indices de pertes de valeur et qui n'est pas admissible aux reprises de pertes de valeur) pour déterminer s'il existe des indices de pertes de valeur ou de reprise de pertes de valeur. Dans le cadre d'un test de dépréciation, la société doit calculer la valeur recouvrable estimée de l'UGT, de sorte qu'elle doit formuler des estimations et des hypothèses à l'égard d'éléments comme les niveaux futurs de la production, les coûts d'exploitation et les coûts en capital, le prix à long terme des produits de base, les taux de change, les taux d'actualisation, la valeur recouvrable des réserves et ressources minérales et le potentiel d'exploration, ainsi que les coûts de fermeture et des mesures environnementales correctives. Ces estimations et hypothèses sont assujetties à des risques et incertitudes, surtout dans les cas où la mise en exploitation d'un actif ou d'une UGT est récente. Dans les cas où une courte étude économique détaillée, voire aucune, aurait été menée, une part de jugement est requise pour déterminer la méthode d'évaluation qu'il convient d'utiliser pour la minéralisation et l'attribution de la valeur économique anticipée de la minéralisation. Il est donc possible que des changements de circonstances aient une incidence sur ces prévisions, ce qui pourrait influencer sur la valeur recouvrable de l'actif ou de l'UGT. Par conséquent, il est possible qu'une partie ou la totalité de la valeur comptable totale d'un actif ou d'une UGT soit davantage réduite ou que la perte de valeur soit reprise, cette incidence étant comptabilisée dans les états du résultat consolidés.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)

31 décembre 2019

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS (suite)

Estimations des réserves et ressources minérales

Les réserves et ressources minérales correspondent à des estimations des quantités de minerai pouvant être extraites des biens miniers de la société. Les estimations sont fondées sur l'information compilée par des personnes qualifiées, comme il est défini dans le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le «Règlement 43-101»). Les interprétations des données géologiques et techniques portant sur la taille, la profondeur, la forme et la teneur en minerai du gisement minéralisé ainsi que les techniques de production et les taux de récupération font appel à des jugements d'ordre géologique complexes. L'estimation des réserves et ressources minérales est fondée sur des facteurs comme l'estimation du prix des produits de base, des besoins en capital futurs et des coûts de production, ainsi que sur des hypothèses et jugements d'ordre géologique et métallurgique ayant trait à l'estimation de la taille et de la teneur en minerai du gisement minéralisé et des cours de change.

Puisque les hypothèses économiques utilisées peuvent changer et que des informations additionnelles d'ordre géologique sont recueillies pendant l'exploitation d'une mine, les estimations des réserves minérales prouvées et probables peuvent aussi changer. De tels changements pourraient avoir une incidence sur les états de la situation financière consolidés et les états du résultat consolidés de la société, notamment :

- la valeur comptable des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines et du goodwill pourrait subir l'incidence des modifications apportées aux estimations des flux de trésorerie futurs;
- les charges d'amortissement comptabilisées dans les états du résultat consolidés pourraient changer si elles sont déterminées selon le mode des unités d'œuvre, ou si la durée d'utilité des actifs connexes change;
- les frais de découverte incorporés dans le coût de l'actif comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés à titre de biens miniers ou de stocks ou passés en charges peuvent changer en raison des variations du coefficient de minerai par rapport aux stériles extraits;
- la provision pour restauration des lieux pourrait changer si les modifications aux estimations des réserves et ressources minérales ont une incidence sur les attentes quant au moment où ces activités auront lieu et aux coûts qui y sont associés;
- les estimations des réserves et ressources minérales sont utilisées pour calculer la valeur recouvrable estimée de l'UGT dans le cadre des tests de dépréciation du goodwill et des actifs non courants.

Dépenses d'exploration et d'évaluation

Pour appliquer la méthode comptable relative aux dépenses d'exploration et d'évaluation de la société, cette dernière doit exercer son jugement pour déterminer s'il est probable qu'il y aura des avantages économiques futurs et si les activités ont franchi une étape permettant de démontrer la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale.

Étape de production d'une mine

Comme chaque mine est unique, la détermination de la date d'entrée en production commerciale fait appel à une part importante de jugement. À cette fin, la société tient compte des facteurs énumérés à la note 3 J) des présents états financiers consolidés.

Éventualités

Les éventualités peuvent correspondre à des actifs ou à des passifs éventuels découlant d'événements passés qui, par leur nature, seront réglés seulement si un ou plusieurs événements futurs incertains se produisent ou non. Pour évaluer s'il existe des éventualités et leur incidence potentielle, il faut exercer une part importante de jugement et avoir recours à des estimations quant au résultat des événements futurs.

Provision pour restauration des lieux

La société engagera des coûts au titre des mesures environnementales correctives à la fin de la durée d'utilité de ses biens miniers. La direction évalue sa provision pour restauration des lieux à chaque période de présentation de l'information financière et lorsque de nouvelles informations deviennent disponibles. Les coûts ultimes au titre des mesures environnementales correctives sont incertains et peuvent varier en fonction de nombreux facteurs, notamment les estimations relatives à l'étendue et aux coûts des activités de restauration des lieux, aux changements technologiques, aux modifications à la réglementation, aux hausses de coûts en regard du taux d'inflation et aux variations des taux d'actualisation. Ces incertitudes peuvent entraîner des dépenses réelles futures dont le montant peut différer du montant de la provision actuelle. Par conséquent, des ajustements importants pourraient être apportés aux provisions établies, ce qui aurait une incidence sur les résultats financiers futurs. La provision pour restauration des lieux à chaque date de clôture représente la meilleure estimation par la direction de la valeur actualisée des coûts futurs devant être engagés au titre des mesures environnementales correctives.

Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière

La direction doit faire des estimations à l'égard de la base fiscale des actifs et des passifs ainsi que des actifs et passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés connexes, des montants comptabilisés au titre des positions fiscales incertaines, de l'évaluation des charges d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière et du calendrier du rapatriement des résultats. Plusieurs de ces estimations exigent de la direction qu'elle évalue le bénéfice imposable futur. La capacité de la société de réaliser les actifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés comptabilisés dans les états de la situation financière pourrait être minée si les résultats réels diffèrent considérablement des estimations de la société.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

4. JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES IMPORTANTS (suite)

Amortissement

Les immobilisations et la mise en valeur des mines représentent une grande partie de l'actif total de la société, et, par conséquent, leur amortissement a une incidence importante sur les états financiers consolidés de la société. L'amortissement est comptabilisé en fonction du rythme selon lequel l'entité s'attend à consommer les avantages économiques futurs liés à l'actif. La détermination de ce rythme exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses sur la durée d'utilité et la valeur résiduelle à la fin de la durée d'utilité de l'actif. La durée d'utilité et la valeur résiduelle réelles peuvent se révéler très différentes des hypothèses actuelles.

Contrats de location

La société fait appel à son jugement pour déterminer la durée de certains contrats de location comprenant des options de renouvellement. L'appréciation visant à déterminer si la société a la certitude raisonnable d'exercer de telles options influe sur la durée du contrat de location, ce qui peut avoir une incidence importante sur le montant des obligations locatives et des actifs au titre de droits d'utilisation comptabilisés.

Frais de mise en valeur

Pour appliquer la méthode comptable relative aux dépenses de mise en valeur de la société, il faut poser un jugement pour déterminer le moment où la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale ont été démontrées.

Dans son évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale, la société pourrait tenir compte de certains des facteurs suivants :

- Le niveau de certitude géologique à l'égard du gisement minéral
- La durée de la vie de la mine ou les modèles économiques justifiant l'extraction rentable des réserves et ressources minérales
- Une évaluation économique préliminaire, une étude préliminaire de faisabilité ou une étude de faisabilité démontrant que les réserves et ressources minérales auront une incidence commerciale positive
- Des attentes raisonnables à l'égard de l'obtention de permis d'exploitation
- L'approbation de la mise en valeur du projet par le conseil d'administration

Partenariats

Pour déterminer si la société exerce un contrôle conjoint sur une entente contractuelle, il faut poser un jugement et évaluer de façon continue les activités pertinentes et si les décisions concernant ces activités requièrent un consentement unanime. Il faut également poser un jugement pour classer un partenariat à titre d'entreprise commune ou de coentreprise lorsque le partenariat a été structuré au moyen d'un véhicule distinct. Aux fins du classement du partenariat, la société doit évaluer les droits et les obligations découlant de celui-ci. Elle doit notamment prendre en compte la forme juridique du véhicule distinct, les modalités de l'entente contractuelle et les autres faits et circonstances pertinents. Pour faire cette évaluation, la société doit faire appel à une part importante de jugement. Toute conclusion différente quant au contrôle conjoint ou quant à savoir si l'entente contractuelle est une entreprise commune ou une coentreprise pourrait avoir une incidence considérable sur le traitement comptable.

La direction a évalué son partenariat avec Yamana Gold Inc. («Yamana») selon lequel la société et Yamana ont acquis chacune 50,0 % des actions d'Osisko (dorénavant CCM) conformément aux principes de l'IFRS 11, *Partenariats*. La société a conclu que l'entente était admissible à titre d'entreprise commune compte tenu des facteurs importants suivants :

- L'exigence pour les coparticipants d'acheter la totalité de la production de l'entité émettrice et les restrictions imposées à l'entité émettrice à l'égard de la vente de la production à un tiers.
- Les parties à l'entente sont pratiquement les seules sources de flux de trésorerie à contribuer à la continuité de l'entente.
- Si le prix de vente diminue en deçà du coût, les coparticipants doivent assumer les obligations que le partenariat ne peut remplir.

5. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE

La société a adopté l'IFRS 16, *Contrats de location* («IFRS 16»), sa date de première application étant le 1^{er} janvier 2019, selon l'approche rétrospective modifiée. Conformément à cette méthode, la norme est appliquée de manière rétrospective en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale de la norme à la date de première application. La société a également choisi de se prévaloir de l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location qui, à la date de début, ont une durée de location d'au plus 12 mois et ne comprennent aucune option d'achat ou des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

À l'adoption de l'IFRS 16, la société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives liés à des contrats de location qui étaient auparavant classés comme étant des contrats de location simple en vertu des principes de l'IAS 17. Les actifs au titre de droits d'utilisation ont été comptabilisés au montant correspondant aux obligations locatives, ajusté pour tenir compte des montants de loyers payés d'avance ou à payer déjà comptabilisés dans les états financiers.

Les obligations locatives ont été évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers résiduels, calculée au moyen du taux d'emprunt marginal de la société au 1^{er} janvier 2019.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)

31 décembre 2019

5. CHANGEMENT DE MÉTHODE COMPTABLE (suite)

La société s'est prévaluée des mesures de simplification suivantes lors de l'application de l'IFRS 16 :

- Application de l'exemption permettant de ne pas comptabiliser les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives pour les contrats de location qui ont une durée résiduelle de moins de 12 mois au 1^{er} janvier 2019
- Exclusion des coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de première application
- Utilisation de connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée du contrat de location si le contrat est assorti d'options de prolongation ou de résiliation

Pour les contrats de location qui étaient classés comme étant des contrats de location-financement en vertu de l'IAS 17, la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative au 1^{er} janvier 2019 est évaluée à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation et de l'obligation locative en vertu de l'IAS 17 immédiatement avant cette date.

Au moment de la transition à l'IFRS 16, la société a comptabilisé des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives supplémentaires de respectivement 81,8 millions de dollars et 81,8 millions de dollars. Au moment d'évaluer les obligations locatives, la société a calculé la valeur actualisée des paiements de loyers au moyen de son taux d'emprunt marginal au 1^{er} janvier 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué aux obligations locatives au 1^{er} janvier 2019 était 2,3 %.

Les obligations locatives au 1^{er} janvier 2019 peuvent être rapprochées des engagements au titre des contrats de location simple au 31 décembre 2018 comme suit :

Engagements au titre des contrats de location simple au 31 décembre 2018	92 249 \$
Actualisation au moyen du taux d'emprunt marginal au 1 ^{er} janvier 2019	(7 986)
Engagements au titre des contrats de location simple actualisés au 1 ^{er} janvier 2019	84 263
Déduire :	
Engagements liés aux contrats de location à court terme	(1 423)
Engagements liés aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur	(1 011)
Engagements au titre de contrats de location à l'application initiale de l'IFRS 16	81 829
Ajouter :	
Engagements liés aux contrats de location auparavant classés comme étant des contrats de location-financement	1 914
Obligations locatives comptabilisées au 1 ^{er} janvier 2019	83 743 \$
Obligations locatives courantes	15 179 \$
Obligations locatives non courantes	68 564
Obligations locatives comptabilisées au 1 ^{er} janvier 2019	83 743 \$

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Tous les actifs et les passifs évalués ou présentés dans les états financiers consolidés à la juste valeur sont classés dans la hiérarchie des justes valeurs décrite ci-dessous, d'après des données d'entrée du plus bas niveau qui sont importantes pour la juste valeur prise dans son ensemble :

Niveau 1 – Cours du marché non rajustés sur des marchés actifs qui sont disponibles à la date d'évaluation pour des actifs ou des passifs identiques non affectés;

Niveau 2 – Cours du marché sur des marchés non actifs, ou données d'entrée observables, soit directement ou indirectement, pour la presque totalité de la durée de l'actif ou du passif;

Niveau 3 – Prix ou techniques d'évaluation qui nécessitent des données d'entrée qui sont à la fois importantes pour l'évaluation à la juste valeur et non observables (s'appuyant sur peu ou pas d'activité sur le marché).

La hiérarchie des justes valeurs place au niveau le plus élevé les données d'entrée de niveau 1, et au niveau le plus bas les données d'entrée de niveau 3.

Actifs et passifs évalués à la juste valeur de façon récurrente

En ce qui a trait aux éléments qui sont comptabilisés à la juste valeur de façon récurrente, la société détermine si des transferts se sont produits entre les niveaux de la hiérarchie en réévaluant leur classement à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 1 et le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, ni aucun transfert vers ou depuis le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Les actifs et passifs financiers de la société comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la trésorerie soumise à restrictions, les créances clients, les titres de capitaux propres, les dettes fournisseurs et les charges à payer, la dette à long terme et les instruments financiers dérivés.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

6. ÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR (suite)

La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dettes fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur nature à court terme.

Le tableau qui suit présente un sommaire des actifs et passifs financiers de la société évalués à la juste valeur de façon récurrente au 31 décembre 2019 selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers :				
Créances clients	– \$	8 320 \$	– \$	8 320 \$
Titres de capitaux propres (JVAERG)	69 967	16 285	–	86 252
Autres titres (JVRN)	9 119	–	–	9 119
Juste valeur des instruments financiers dérivés	–	9 519	–	9 519
Total des actifs financiers	79 086 \$	34 124 \$	– \$	113 210 \$

Le tableau qui suit présente un sommaire des actifs et passifs financiers de la société évalués à la juste valeur de façon récurrente au 31 décembre 2018 selon la hiérarchie des justes valeurs :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers :				
Créances clients	– \$	10 055 \$	– \$	10 055 \$
Titres de capitaux propres (JVAERG)	61 245	15 287	–	76 532
Juste valeur des instruments financiers dérivés	–	180	–	180
Total des actifs financiers	61 245 \$	25 522 \$	– \$	86 767 \$
Passifs financiers :				
Juste valeur des instruments financiers dérivés	– \$	8 325 \$	– \$	8 325 \$
Total des passifs financiers	– \$	8 325 \$	– \$	8 325 \$

Techniques d'évaluation

Créances clients

Les créances clients figurant sur des factures temporaires pour les ventes de concentré sont évaluées à l'aide de cours à terme provenant de données observables sur le marché pour le mois au cours duquel le règlement est prévu (classées dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs).

Titres de capitaux propres et autres titres

Les titres de capitaux propres représentant des actions d'entités cotées sont comptabilisés à la juste valeur calculée au moyen des cours du marché (classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs). Les titres de capitaux propres représentant des actions d'entités non cotées sont comptabilisés à la juste valeur calculée en fonction des cours obtenus auprès des courtiers corroborés au moyen de modèles d'évaluation des options (classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs).

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs sont comptabilisés à la juste valeur en fonction des cours obtenus auprès des courtiers corroborés par des modèles d'évaluation des options ou au moyen de modèles d'évaluation des options qui utilisent diverses données d'entrée combinant les cours du marché et les données d'entrée corroborées par le marché.

Juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués et comptabilisés à la juste valeur

La dette à long terme est comptabilisée dans les états de la situation financière consolidés au coût amorti au 31 décembre 2019. La juste valeur de la dette à long terme est déterminée en appliquant un taux d'actualisation, qui reflète l'écart de taux en fonction de la note de crédit de la société, aux flux de trésorerie futurs connexes (classement dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs). Au 31 décembre 2019, la juste valeur de la dette à long terme de la société s'élevait à 1 878,9 millions de dollars (1 762,2 millions de dollars au 31 décembre 2018). Se reporter à la note 14.

Les obligations locatives sont comptabilisées dans les états de la situation financière consolidés au coût amorti au 31 décembre 2019. La juste valeur des obligations locatives correspond à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs, calculée au moyen du taux d'emprunt marginal actuel de la société. Elle est réévaluée s'il y a un changement dans la durée du contrat de location, un changement dans les paiements de loyers futurs ou un changement dans l'appréciation visant à déterminer si la société exercera une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. La juste valeur des obligations locatives ne diffère pas significativement de la valeur comptable étant donné que les taux d'emprunt marginaux utilisés à la date de comptabilisation initiale sont similaires aux taux d'intérêt du marché en vigueur au 31 décembre 2019.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE**NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)**

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)

31 décembre 2019

7. STOCKS

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Stocks de minerai et minerai sur les remblais de lixiviation	82 192 \$	65 616 \$
Concentrés et barres d'argent aurifère	124 225	100 420
Fournitures	373 651	328 114
Total des stocks courants	580 068 \$	494 150 \$
Stocks de minerai et minerai sur les remblais de lixiviation – non courants (note 9 B))	145 675	116 762
Total des stocks	725 743 \$	610 912 \$

Note :

- i) Le solde au titre des stocks liés au minerai qui ne devrait pas être traité au cours des 12 prochains mois est classé comme étant non courant et est comptabilisé au poste Autres actifs des états de la situation financière consolidés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, une charge de 13,2 millions de dollars (16,0 millions de dollars en 2018) a été comptabilisée dans les coûts de production pour ramener la valeur comptable des stocks à leur valeur nette de réalisation.

8. TITRES DE CAPITAUX PROPRES

Le tableau suivant présente les titres de capitaux propres de la société désignés à la JVAERG :

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Orla Mining Ltd.	27 125 \$	13 563 \$
White Gold Corp.	18 735	25 029
Autres ⁱ	40 392	37 940
Total des titres de capitaux propres	86 252 \$	76 532 \$

Note :

- i) Le solde comprend 16 placements en titres de capitaux propres qui, pris individuellement, ne sont pas significatifs.

Cession des titres de capitaux propres

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société a vendu sa participation dans certains titres de capitaux propres puisque ces derniers ne cadraient plus avec la stratégie de placement de la société. Au moment de la vente, la juste valeur était de 7,8 millions de dollars (17,5 millions de dollars en 2018) et la société a comptabilisé un profit net sur cession total de 2,1 millions de dollars (perte sur cession de 1,3 million de dollars en 2018), lequel a été transféré du poste Autres réserves au poste Déficit dans les états de la situation financière consolidés.

9. AUTRES ACTIFS**A) Autres actifs courants**

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Taxes de vente fédérale et provinciale et autres à recevoir	78 841 \$	93 294 \$
Charges payées d'avance	70 986	55 146
Actifs financiers à la JVRN ⁱ	9 119	–
Autres	20 272	17 384
Total des autres actifs courants	179 218 \$	165 824 \$

Note :

- i) Au cours de l'exercice, la société a acheté un actif financier de 25,0 millions de dollars classé comme étant à la JVRN. Un profit réalisé sur la cession d'une partie de l'actif et l'ajustement lié à la réévaluation à la valeur du marché des actifs restants totalisant 19,9 millions de dollars a été comptabilisé au poste Autres produits dans les états du résultat consolidés pour l'exercice considéré (se reporter à la note 22).

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

9. AUTRES ACTIFS (suite)

B) Autres actifs

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Stocks de minerai et minerai sur les remblais de lixiviation – non courants	145 675 \$	116 762 \$
Charges payées d'avance non courantes	18 035	13 736
Autres créances clients non courantes	18 918	5 101
Autres	2 240	2 698
Total des autres actifs	184 868 \$	138 297 \$

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DE MISE EN VALEUR DES MINES

	Biens miniers	Immobili- sations corporelles	Frais de mise en valeur des mines	Total
Au 31 décembre 2017	1 665 527 \$	1 991 121 \$	1 969 904 \$	5 626 552 \$
Ajouts	335 938	247 655	681 882	1 265 475
Perte de valeur (note 24)	(100 676)	–	–	(100 676)
Cessions	(8 554)	(5 590)	–	(14 144)
Amortissement	(146 793)	(268 028)	(128 084)	(542 905)
Transferts entre les catégories	29 621	19 709	(49 330)	–
Au 31 décembre 2018	1 775 063 \$	1 984 867 \$	2 474 372 \$	6 234 302 \$
Ajouts	63 305	314 469	635 030	1 012 804
Reprise de perte de valeur (note 24)	172 484	–	173 337	345 821
Cessions	(937)	(19 434)	–	(20 371)
Amortissement	(152 160)	(300 027)	(116 704)	(568 891)
Transferts entre les catégories	150 796	1 207 920	(1 358 716)	–
Au 31 décembre 2019	2 008 551 \$	3 187 795 \$	1 807 319 \$	7 003 665 \$
Au 31 décembre 2018				
Coût	3 135 284 \$	4 839 166 \$	3 281 066 \$	11 255 516 \$
Cumul des amortissements et dépréciations	(1 360 221)	(2 854 299)	(806 694)	(5 021 214)
Valeur comptable au 31 décembre 2018	1 775 063 \$	1 984 867 \$	2 474 372 \$	6 234 302 \$
Au 31 décembre 2019				
Coût	3 348 912 \$	6 182 372 \$	2 540 534 \$	12 071 818 \$
Cumul des amortissements et dépréciations	(1 340 361)	(2 994 577)	(733 215)	(5 068 153)
Valeur comptable au 31 décembre 2019	2 008 551 \$	3 187 795 \$	1 807 319 \$	7 003 665 \$

Les ajouts aux immobilisations corporelles comprennent des ajustements transitoires de 81,8 millions de dollars aux fins de la comptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des biens loués à l'adoption par la société de l'IFRS 16 le 1^{er} janvier 2019 (se reporter à la note 5), et des actifs au titre de droits d'utilisation totalisant 46,8 millions de dollars à l'égard des contrats de location conclus au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Au 31 décembre 2019, les principales immobilisations en cours, qui ne sont pas encore amorties, incluses dans la valeur comptable des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines totalisaient 244,9 millions de dollars (1 424,2 millions de dollars au 31 décembre 2018).

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société a produit et vendu une production précommerciale (en onces) provenant de la mine Meliadine, du gisement satellite Amaruq du complexe Meadowbank et du gisement Barnat de la mine Canadian Malartic. La société déduit les produits tirés des activités minières réalisés avant l'entrée en production commerciale du coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines correspondantes. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société a dégagé des produits tirés de la production précommerciale de 91,1 millions de dollars.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société a cédé des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines d'une valeur comptable de 20,4 millions de dollars (14,1 millions de dollars en 2018). La perte sur cession de 11,9 millions de dollars (profit de 22,8 millions de dollars en 2018) a été comptabilisée au poste Autres produits des états du résultat consolidés.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE**NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)**

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)

31 décembre 2019

10. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DE MISE EN VALEUR DES MINES (suite)*Information géographique :*

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Unité d'exploitation nord :		
Canada	5 000 544 \$	4 386 051 \$
Finlande	1 205 935	996 946
Suède	13 812	13 812
Unité d'exploitation sud :		
Mexique	780 877	835 797
États-Unis	2 497	1 696
Total des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	7 003 665 \$	6 234 302 \$

11. DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Dettes fournisseurs	158 317 \$	163 032 \$
Salaires à payer	51 588	51 378
Charges à payer	102 957	75 287
Autres passifs	32 710	20 900
Total des dettes fournisseurs et charges à payer	345 572 \$	310 597 \$

En 2019 et 2018, le solde des autres passifs était principalement composé de divers avantages du personnel, de retenues d'impôts à la source et d'autres cotisations sociales des employés.

12. PROVISION POUR RESTAURATION DES LIEUX

La provision pour restauration des lieux d'Agnico Eagle comprend les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations et les passifs au titre des mesures environnementales correctives. La provision pour restauration des lieux est évaluée selon la législation en cours, les estimations de tiers, les estimations de la direction et les calculs tirés des études de faisabilité. Des hypothèses fondées sur la conjoncture économique, que la société estime raisonnables, ont été utilisées pour estimer la provision pour restauration des lieux. Les coûts de restauration des lieux réels dépendent cependant des conditions économiques futures et des coûts nécessaires pour effectuer les travaux de restauration. La variation des estimations de la provision pour restauration des lieux au cours de la période découle de la variation des estimations de flux de trésorerie et des hypothèses, notamment au titre des taux d'actualisation et des taux d'inflation. Les taux d'actualisation utilisés dans le calcul de la provision pour restauration des lieux s'échelonnaient entre 0,75 % et 1,86 % au 31 décembre 2019 (entre 0,79 % et 2,64 % au 31 décembre 2018).

Le tableau suivant rapproche la valeur comptable d'ouverture et la valeur comptable de clôture des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la société. Le règlement des obligations devrait s'échelonner jusqu'en 2063.

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – partie non courante, au début de l'exercice	371 132 \$	341 077 \$
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – partie courante, au début de l'exercice	3 856	8 609
Ajouts et modifications des estimations au cours de l'exercice, montant net	36 032	45 470
Désactualisation de l'exercice	5 791	7 500
Passifs réglés	(3 839)	(2 315)
Écart de conversion	15 822	(25 353)
Reclassement de la partie non courante à la partie courante, à la fin de l'exercice	(9 377)	(3 856)
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations – partie non courante, à la fin de l'exercice	419 417 \$	371 132 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE**NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)**

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

12. PROVISION POUR RESTAURATION DES LIEUX (suite)

Le tableau suivant rapproche la valeur comptable d'ouverture et la valeur comptable de clôture des passifs au titre des mesures environnementales correctives de la société. Le règlement des obligations devrait s'échelonner jusqu'en 2026.

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Passifs au titre des mesures environnementales correctives – partie non courante, au début de l'exercice	9 615 \$	4 191 \$
Passifs au titre des mesures environnementales correctives – partie courante, au début de l'exercice	1 555	1 429
Ajouts et modifications des estimations au cours de l'exercice, montant net	2 600	8 285
Passifs réglés	(3 269)	(2 370)
Écart de conversion	506	(365)
Reclassement de la partie non courante à la partie courante, à la fin de l'exercice	(3 078)	(1 555)
Passifs au titre des mesures environnementales correctives – partie non courante, à la fin de l'exercice	7 929 \$	9 615 \$

13. CONTRATS DE LOCATION

La société est partie à un certain nombre de contrats qui contiennent des contrats de location, dont la plupart incluent des locaux pour bureaux, des installations de stockage et différentes immobilisations corporelles. Les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, les contrats de location à court terme et les contrats de location dont les paiements variables sont proportionnels au taux d'utilisation du bien sous-jacent ne donnent pas lieu à une obligation locative ou à un actif au titre du droit d'utilisation, et les charges sont incluses dans les coûts d'exploitation dans les états du résultat consolidés.

Contrats de location selon l'IFRS 16 (à compter du 1^{er} janvier 2019)

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation compris dans les immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines dans les états de la situation financière consolidés et les variations au cours de l'exercice :

	Au 31 décembre 2019
Au 1 ^{er} janvier 2019	83 743 \$
Ajouts et modifications, déduction faite des cessions	46 822
Amortissement	(12 984)
Au 31 décembre 2019	117 581 \$

Le tableau suivant présente les obligations locatives comprises dans les états de la situation financière consolidés :

	Au 31 décembre 2019
Courantes	14 693 \$
Non courantes	102 135
Total des obligations locatives	116 828 \$

Le tableau suivant présente les paiements de loyers minimums futurs exigibles aux termes des contrats de location dont la durée initiale ou résiduelle est non résiliable. Puisque les contrats de location comportant des paiements de loyers variables ne donnent pas lieu à des paiements de loyers fixes minimums, aucun montant n'est présenté ci-dessous en vertu de ces contrats.

	Au 31 décembre 2019
Moins de 1 an	16 641 \$
De 1 an à 3 ans	31 220
De 3 à 5 ans	19 189
Par la suite	62 587
Total des obligations locatives non actualisées	129 637 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE**NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)**

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

13. CONTRATS DE LOCATION (suite)

La société a comptabilisé les montants ci-dessous ayant trait aux contrats de location dans les états du résultat consolidés :

	Au 31 décembre 2019
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	12 984 \$
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	1 909 \$
Paievements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives	106 909 \$
Charge liée aux contrats de location à court terme	3 595 \$
Charge liée aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur, compte non tenu des contrats de location à court terme dont le bien sous-jacent est de faible valeur	1 071 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société a comptabilisé 215,7 millions de dollars ayant trait aux contrats de location dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Contrats de location simple en vertu de l'IAS 17 (avant le 1^{er} janvier 2019)

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des paiements de 14,1 millions de dollars en vertu de contrats de location simple ont été comptabilisés aux postes Production, Exploration et expansion de l'entreprise et Charges administratives dans les états du résultat consolidés.

14. DETTE À LONG TERME

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Facilité de crédit ^{i, ii}	(4 238) \$	(5 708) \$
Billets de 2018 ^{i, iii}	347 974	347 803
Billets de 2017 ^{i, iii}	298 238	298 022
Billets de 2016 ^{i, iii}	348 527	348 265
Billet de 2015 ^{i, iii}	49 625	49 560
Billets de 2012 ^{i, iii}	199 404	199 233
Billets de 2010 ^{i, iii}	484 578	484 133
Total de la dette	1 724 108 \$	1 721 308 \$
Moins : partie courante	360 000	–
Total de la dette à long terme	1 364 108 \$	1 721 308 \$

Notes :

i) Comprennent les frais de financement différés non amortis.

ii) Aux 31 décembre 2019 et 2018, il n'y avait aucun encours à l'égard de la facilité de crédit (telle que définie ci-après). Les soldes aux 31 décembre 2019 et 2018 concernent les frais de financement différés amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire jusqu'à la date d'échéance, le 22 juin 2023. Le montant disponible en vertu de la facilité de crédit est réduit du montant des lettres de crédit en cours de néant au 31 décembre 2019.

iii) Les modalités des billets de 2018, des billets de 2017, des billets de 2016, du billet de 2015, des billets de 2012 et des billets de 2010 sont présentées ci-après.

Remboursements prévus du capital de la dette

	2020	2021	2022	2023	2024	2025 et par la suite	Total
Billets de 2018	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	350 000 \$	350 000 \$
Billets de 2017	–	–	–	–	–	300 000	300 000
Billets de 2016	–	–	–	100 000	–	250 000	350 000
Billet de 2015	–	–	–	–	–	50 000	50 000
Billets de 2012	–	–	100 000	–	100 000	–	200 000
Billets de 2010	360 000	–	125 000	–	–	–	485 000
Total	360 000 \$	– \$	225 000 \$	100 000 \$	100 000 \$	950 000 \$	1 735 000 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

14. DETTE À LONG TERME (suite)

Facilité de crédit

Le 14 décembre 2018, la société a modifié les modalités de sa facilité de crédit bancaire renouvelable non garantie de 1,2 milliard de dollars (la «facilité de crédit»), entre autres, en reportant la date d'échéance du 22 juin 2022 au 22 juin 2023 et en modifiant les modalités tarifaires.

Aux 31 décembre 2019 et 2018, il n'y avait aucun encours à l'égard de la facilité de crédit. Le montant disponible en vertu de la facilité de crédit est réduit en fonction des lettres de crédit en cours. Au 31 décembre 2019, un montant de 1,2 milliard de dollars était disponible pour des prélèvements futurs en vertu de la facilité de crédit (1,2 milliard de dollars au 31 décembre 2018). Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, les prélèvements sur la facilité de crédit se sont élevés à 220,0 millions de dollars, et les remboursements, à 220,0 millions de dollars. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, les prélèvements sur la facilité de crédit se sont élevés à 300,0 millions de dollars, et les remboursements, à 300,0 millions de dollars.

Le montant disponible en vertu de la facilité de crédit se compose d'avances au taux préférentiel et d'avances au taux de base de diverses devises, majorées d'une marge variant de 0,20 % à 1,75 %, d'avances au LIBOR, d'acceptations bancaires et de lettres de crédit financières, assorties d'un taux applicable majoré d'une marge variant de 1,20 % à 2,75 %, et de lettres de crédit de soutien, assorties d'un taux majoré d'une marge variant de 0,80 % à 1,83 %. En vertu de la facilité de crédit, des commissions d'attente de 0,24 % à 0,55 % sur le montant non prélevé de la facilité de crédit sont versées aux prêteurs. Dans chaque cas, la marge applicable ou les commissions d'attente varient en fonction de la note de crédit de la société et du ratio de la dette nette totale sur le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements («BAIIA») de la société.

Billets de 2018

Le 27 février 2018, la société a convenu d'un placement privé d'un montant de 350,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les «billets de 2018»), qui ont été émis le 5 avril 2018. Au moment de l'émission, ces billets étaient assortis d'une échéance moyenne pondérée de 13,9 ans et d'un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,57 %.

Le tableau qui suit présente les détails des différentes séries de billets de 2018 :

	Capital	Taux d'intérêt	Date d'échéance
Série A	45 000 \$	4,38 %	2028-05-04
Série B	55 000	4,48 %	2030-05-04
Série C	250 000	4,63 %	2033-05-04
Total	350 000 \$		

Billets de 2017

Le 29 juin 2017, la société a conclu un placement privé d'un montant de 300,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les «billets de 2017»).

Le tableau qui suit présente les détails des différentes séries de billets de 2017 :

	Capital	Taux d'intérêt	Date d'échéance
Série A	40 000 \$	4,42 %	2025-06-29
Série B	100 000	4,64 %	2027-06-29
Série C	150 000	4,74 %	2029-06-29
Série D	10 000	4,89 %	2032-06-29
Total	300 000 \$		

Billets de 2016

Le 30 juin 2016, la société a conclu un placement privé d'un montant de 350,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les «billets de 2016»).

Le tableau qui suit présente les détails des différentes séries de billets de 2016 :

	Capital	Taux d'intérêt	Date d'échéance
Série A	100 000 \$	4,54 %	2023-06-30
Série B	200 000	4,84 %	2026-06-30
Série C	50 000	4,94 %	2028-06-30
Total	350 000 \$		

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE**NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)***(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)*

31 décembre 2019

14. DETTE À LONG TERME (suite)**Billet de 2015**

Le 30 septembre 2015, la société a conclu un placement privé visant un billet garanti de premier rang non assorti d'une sûreté (le «billet de 2015») d'un montant de 50,0 millions de dollars, échéant le 30 septembre 2025 et assorti d'un taux d'intérêt de 4,15 %.

Billets de 2012

Le 24 juillet 2012, la société a conclu un placement privé d'un montant de 200,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les «billets de 2012»).

Le tableau qui suit présente les détails des différentes séries de billets de 2012 :

	Capital	Taux d'intérêt	Date d'échéance
Série A	100 000 \$	4,87 %	2022-07-23
Série B	100 000	5,02 %	2024-07-23
Total	200 000 \$		

Billets de 2010

Le 7 avril 2010, la société a conclu un placement privé d'un montant de 600,0 millions de dollars de billets garantis de premier rang non assortis d'une sûreté (les «billets de 2010» et, collectivement avec les billets de 2018, les billets de 2017, les billets de 2016, le billet de 2015 et les billets de 2012, les «billets»).

Le tableau qui suit présente les détails des différentes séries de billets de 2010 encore en cours :

	Capital	Taux d'intérêt	Date d'échéance
Série B	360 000 \$	6,67 %	2020-04-07
Série C	125 000	6,77 %	2022-04-07
Total	485 000 \$		

Clauses restrictives

Le paiement et le rendement des obligations d'Agnico Eagle aux termes de la facilité de crédit et des billets sont garantis par chacune de ses filiales importantes et certaines de ses autres filiales (les «garants»).

La facilité de crédit comprend des clauses qui, entre autres choses, limitent la capacité de la société de contracter des dettes additionnelles, de verser des distributions dans certaines circonstances et de vendre des actifs importants.

Les conventions d'achat de billets en vertu desquelles les billets ont été émis sont assorties de clauses qui, entre autres choses, limitent la capacité de la société de fusionner ou de céder ses actifs, de vendre des actifs importants et de s'engager dans des activités autres que des activités minières. En outre, ces clauses restreignent la capacité des garants de contracter des dettes.

La facilité de crédit et les conventions d'achat de billets obligent également la société à maintenir un ratio de la dette nette totale sur le BAIIA inférieur à une valeur maximale précise, et les conventions d'achat de billets (autres que les billets de 2018) obligent la société à maintenir une valeur corporelle nette minimale.

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 et à ces dates, la société respectait toutes les clauses restrictives prévues dans la facilité de crédit et les conventions d'achat de billets.

Charges financières

Le total des charges financières se compose de ce qui suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Intérêts sur les billets	91 147 \$	87 100 \$
Commission d'attente sur les facilités de crédit	5 862	5 811
Amortissement des frais liés aux facilités de crédit, des frais de financement et des frais d'émission de billets	2 800	2 671
Intérêts sur la facilité de crédit	1 270	310
Charge de désactualisation sur les provisions pour restauration des lieux	5 715	7 107
Intérêt sur les obligations locatives, autres intérêts et pénalités	2 336	1 521
Intérêts incorporés dans le coût des immobilisations en cours	(4 048)	(7 953)
Total des charges financières	105 082 \$	96 567 \$

Au 31 décembre 2019, les coûts d'emprunt totaux ont été incorporés dans le coût des immobilisations en cours à un taux d'incorporation dans le coût de l'actif de 1,31 % (1,33 % au 31 décembre 2018).

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE**NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)**

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

15. AUTRES PASSIFS

Les autres passifs se composent de ce qui suit :

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Obligations au titre des prestations de retraite	40 490 \$	32 881 \$
Autres	20 512	9 738
Total des autres passifs	61 002 \$	42 619 \$

Obligations au titre des prestations de retraite

La société offre un régime des cadres à certains de ses cadres supérieurs actuels et anciens et un régime de retraite aux employés admissibles, tous deux des régimes à prestations définies en vertu de l'IAS 19, *Avantages du personnel*. La situation de capitalisation de ces régimes est fondée sur des évaluations actuarielles en date du 31 décembre 2019. Les régimes sont assujettis à des cadres réglementaires similaires et sont généralement confrontés à des risques semblables.

La formule de rente du régime des cadres est fondée sur le salaire moyen en fin de carrière, en sus du montant à verser aux termes du régime agréé. Les actifs du régime des cadres se composent de dépôts en caisse auprès d'organismes de réglementation, remboursables lorsque le paiement des prestations est effectué ou au moment de la liquidation finale du régime.

La société offre un régime de retraite à certains employés admissibles, qui recevront un montant forfaitaire à leur départ à la retraite. Le montant est calculé en fonction de l'âge et du nombre d'années de service au moment du départ à la retraite. Un employé admissible au régime est en droit de toucher une prestation s'il compte au moins 10 années de service à titre d'employé permanent et s'il a atteint l'âge minimum de 57 ans au moment du départ à la retraite. Le régime de retraite n'est pas capitalisé.

La situation de capitalisation de l'obligation au titre des prestations définies se rapportant au régime des cadres et au régime de retraite de la société pour les exercices 2019 et 2018 est présentée comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Rapprochement des actifs du régime :		
Actifs du régime au début de l'exercice	2 363 \$	2 457 \$
Cotisations de l'employeur	862	1 037
Paiement de prestations	(643)	(819)
Charges administratives	(109)	(109)
Intérêts sur les actifs	93	79
Rendement net des actifs, compte non tenu des intérêts	(93)	(79)
Incidence des variations des taux de change	121	(203)
Actifs du régime à la fin de l'exercice	2 594 \$	2 363 \$
Rapprochement de l'obligation au titre des prestations définies :		
Obligation au titre des prestations définies au début de l'exercice	23 032 \$	24 243 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 020	975
Paiement de prestations	(672)	(819)
Coût financier	889	758
Écarts actuariels découlant de changements dans les hypothèses économiques	1 989	(1 188)
Pertes actuarielles découlant de changements dans les hypothèses démographiques	2 033	1 277
Profits actuariels découlant des résultats techniques du régime	(251)	(226)
Incidence des variations des taux de change	1 296	(1 988)
Obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	29 336	23 032
Passif net au titre des prestations définies à la fin de l'exercice	26 742 \$	20 669 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

15. AUTRES PASSIFS (suite)

Les éléments de la charge de retraite d'Agnico Eagle comptabilisée dans les états du résultat consolidés à l'égard du régime des cadres et du régime de retraite s'établissent comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 020 \$	975 \$
Charges administratives	109	109
Coût financier lié à l'obligation au titre des prestations définies	889	758
Intérêts sur les actifs	(93)	(79)
Charge de retraite	1 925 \$	1 763 \$

La réévaluation du passif net au titre des prestations définies comptabilisée dans les autres éléments du résultat global au titre du régime des cadres et du régime de retraite de la société se présente comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Écarts actuariels liés à l'obligation au titre des prestations définies	3 771 \$	(137) \$
Rendement net des actifs, compte non tenu des intérêts	93	79
Réévaluation totale du passif net au titre des prestations définies	3 864 \$	(58) \$

En 2020, la société s'attend à ce que ses cotisations et prestations au titre du régime des cadres et du régime de retraite s'élèvent à respectivement 1,5 million de dollars et 1,4 million de dollars. La durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies de la société était de 12,4 ans au 31 décembre 2019 (5,8 ans au 31 décembre 2018).

Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies du régime des cadres de la société :

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Hypothèses :		
Taux d'actualisation au début de l'exercice	3,8 %	3,3 %
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice	3,0 %	3,8 %

Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite de la société :

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Hypothèses :		
Taux d'actualisation au début de l'exercice	3,5 %	3,0 %
Taux d'actualisation à la fin de l'exercice	2,8 %	3,5 %
Période prévue pour la fermeture des mines	2026 – 2032	2019 – 2032
Cessations d'emploi par année	0,50 % – 3,25 %	0,53 % – 2,58 %

Aux 31 décembre 2019 et 2018, les autres principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer l'obligation au titre des prestations définies du régime de retraite de la société comprenaient des hypothèses concernant l'âge de départ à la retraite des participants.

Le tableau suivant présente l'incidence des variations des principales hypothèses actuarielles sur l'obligation au titre des prestations définies du régime des cadres et du régime de retraite de la société :

	Au 31 décembre 2019
Variation des hypothèses :	
Hausse de 0,5 % du taux d'actualisation	(1 352) \$
Baisse de 0,5 % du taux d'actualisation	1 470 \$

Le résumé de l'incidence des variations des principales hypothèses actuarielles a été préparé avec les mêmes méthodes et hypothèses actuarielles que celles utilisées pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies du régime des cadres et du régime de retraite de la société à la fin de l'exercice, à l'exception de la variation de l'hypothèse actuarielle unique évaluée. La modification de plusieurs hypothèses en même temps pourrait mener à des résultats différents.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

15. AUTRES PASSIFS (suite)

Autres régimes

En plus de ses régimes à prestations définies, la société offre un régime de base et un régime complémentaire. En vertu du régime de base, Agnico Eagle verse des cotisations égales à 5,0 % de la rémunération de base de certains employés à un régime à cotisations définies. En 2019, des cotisations de 13,3 millions de dollars ont été versées au régime de base (12,6 millions de dollars en 2018), dont un montant de 0,2 million de dollars aux principaux dirigeants (0,2 million de dollars en 2018). La société offre également un régime complémentaire à l'intention des cadres désignés à partir de l'échelon de vice-président. En vertu du régime complémentaire, un montant additionnel correspondant à 10,0 % des revenus des cadres désignés pour l'exercice (y compris le salaire et les primes à court terme) est versé à titre de cotisations nominales par la société. En 2019, la société a versé des cotisations nominales de 1,5 million de dollars (1,6 million de dollars en 2018) au régime complémentaire, dont un montant de 1,0 million de dollars (1,0 million de dollars en 2018) à l'égard des principaux dirigeants. L'obligation au titre du régime complémentaire s'établissait à 11,5 millions de dollars au 31 décembre 2019 (8,8 millions de dollars au 31 décembre 2018). À la date de départ à la retraite du participant, le solde de son compte théorique est converti en prestations de retraite, payables en cinq versements annuels.

16. CAPITAUX PROPRES

Actions ordinaires

Le capital autorisé de la société comprend un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Au 31 décembre 2019, le nombre d'actions ordinaires émises par Agnico Eagle totalisait 240 167 790 (235 025 507 au 31 décembre 2018), dont 548 755 actions ordinaires sont détenues en fiducie (566 910 au 31 décembre 2018), tel qu'il est décrit ci-dessous.

Les actions ordinaires détenues en fiducie se rapportent au régime d'unités d'actions temporairement incessibles, au régime d'unités d'actions liées au rendement et au régime incitatif à long terme («RILT») de la société pour certains employés de la société en nom collectif et de CCM. Les fiducies ont été évaluées selon l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, et sont consolidées dans les comptes de la société. Les actions détenues en fiducie ont été portées en réduction des actions émises par la société dans ses états financiers consolidés. Les actions ordinaires achetées et détenues en fiducie sont exclues du calcul du résultat net de base par action jusqu'à ce que les droits soient acquis. Toutes les actions ordinaires dont les droits ne sont pas acquis et qui sont détenues en fiducie sont prises en compte dans le calcul du résultat net dilué par action, à moins qu'elles n'aient un effet antidilutif.

Le tableau suivant présente le nombre maximum d'actions ordinaires qui seraient en circulation si tous les instruments dilutifs en circulation au 31 décembre 2019 étaient exercés :

Actions ordinaires en circulation au 31 décembre 2019	239 619 035
Options sur actions des employés	4 122 300
Actions ordinaires détenues en fiducie relativement au régime d'unités d'actions temporairement incessibles (note 17 C)), au régime d'unités d'actions liées au rendement (note 17 D)) et au RILT	548 755
Total	244 290 090

Résultat net par action

Le tableau suivant indique le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé dans le calcul du résultat net de base et dilué par action :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Résultat net de l'exercice	473 166 \$	(326 701) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base (en milliers)	236 934	233 251
Ajouter : effet dilutif des actions ordinaires relativement au régime d'unités d'actions temporairement incessibles, au régime d'unités d'actions liées au rendement et au RILT	805	–
Ajouter : effet dilutif des options sur actions à l'intention des employés	491	–
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en milliers)	238 230	233 251
Résultat net par action – de base	2,00 \$	(1,40) \$
Résultat net par action – dilué	1,99 \$	(1,40) \$

Le résultat net dilué par action a été calculé selon la méthode du rachat d'actions. Conformément à celle-ci, les options sur actions à l'intention des employés en cours dont le prix d'exercice est supérieur au cours du marché moyen des actions ordinaires en circulation pour la période ne sont pas incluses dans le calcul du résultat net dilué par action étant donné qu'elles auraient un effet antidilutif.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, 3 750 options sur actions à l'intention des employés ont été exclues du calcul du résultat net dilué par action en raison de leur effet antidilutif. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, toutes les actions additionnelles émises dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des employés ou relativement au régime d'unités d'actions temporairement incessibles, au régime d'unités d'actions liées au rendement et au RILT auraient eu un effet antidilutif en raison de la perte nette comptabilisée pour l'exercice. Par conséquent, en 2018, la perte nette diluée par action a été calculée de la même façon que la perte nette de base par action.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)

31 décembre 2019

17. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS

A) Régime d'options sur actions à l'intention des employés («ROAE»)

Le ROAE de la société prévoit l'attribution d'options sur actions aux administrateurs, aux dirigeants, aux employés et aux fournisseurs de services en vue de l'achat d'actions ordinaires. En vertu du ROAE, les options sur actions sont attribuées à la juste valeur marchande des actions sous-jacentes le jour qui précède la date d'attribution. Le nombre d'actions ordinaires qui peuvent être réservées aux fins d'émission pour toute personne en vertu des options sur actions (dans le cadre du ROAE ou autrement), des bons de souscription, des programmes d'incitation à l'achat d'actions ou d'autres arrangements ne peut excéder 5,0 % des actions ordinaires de la société émises et en circulation à la date d'attribution.

Le 24 avril 2001, le comité de rémunération du conseil d'administration a adopté une politique selon laquelle les options sur actions attribuées après cette date auraient une durée maximale de cinq ans. En 2018, les actionnaires ont approuvé une résolution visant à porter à 35 700 000 le nombre d'actions ordinaires réservées à des fins d'émission en vertu du ROAE.

Des 2 118 850 options sur actions attribuées en vertu du ROAE en 2019, les droits relatifs à 527 975 options sur actions ont été acquis dans les 30 jours suivant la date d'attribution. Les options sur actions restantes arrivent toutes à échéance en 2024, et les droits relatifs à ces dernières s'acquièrent en tranches égales, à chaque anniversaire de la date d'attribution, sur une période de trois ans. Des 1 990 850 options sur actions attribuées en vertu du ROAE en 2018, les droits relatifs à 496 973 options sur actions ont été acquis dans les 30 jours suivant la date d'attribution. Les options sur actions restantes arrivent toutes à échéance en 2023, et les droits relatifs à ces dernières s'acquièrent en tranches égales, à chaque anniversaire de la date d'attribution, sur une période de trois ans. À l'exercice des options sur actions en vertu du ROAE, la société émet des actions ordinaires à même le capital autorisé pour régler l'obligation.

Le tableau suivant résume l'activité relative aux options sur actions en cours d'Agnico Eagle :

	Exercice clos le 31 décembre 2019		Exercice clos le 31 décembre 2018	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours au début de l'exercice	6 361 265	47,65 \$ CA	5 857 504	41,18 \$ CA
Options attribuées	2 118 850	55,10	1 990 850	58,04
Options exercées	(4 214 332)	44,05	(1 220 921)	32,46
Options auxquelles il a été renoncé	(143 093)	56,47	(59 168)	53,91
Options expirées	(390)	28,03	(207 000)	52,13
En cours à la fin de l'exercice	4 122 300	54,86 \$ CA	6 361 265	47,65 \$ CA
Options exerçables à la fin de l'exercice	1 195 730	51,39 \$ CA	3 429 813	42,28 \$ CA

Le cours moyen des actions ordinaires d'Agnico Eagle pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est établi à 66,49 \$ CA (52,81 \$ CA en 2018).

En 2019, la juste valeur moyenne pondérée des options sur actions à la date d'attribution a été de 10,44 \$ CA (12,66 \$ CA en 2018).

Le tableau suivant résume les données relatives aux options sur actions en cours et exerçables d'Agnico Eagle au 31 décembre 2019 :

	Options sur actions en cours			Options sur actions exerçables		
	Nombre d'options en cours	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options exerçables	Durée contractuelle d'exercice moyen pondéré	Prix d'exercice moyen pondéré
Fourchette des prix d'exercice						
28,92 \$ CA – 36,37 \$ CA	311 550	0,99 an	36,20 \$ CA	311 550	0,99 an	36,20 \$ CA
55,10 \$ CA – 66,57 \$ CA	3 810 750	3,24 ans	56,38	884 180	2,78 ans	56,74
28,92 \$ CA – 66,57 \$ CA	4 122 300	3,07 ans	54,86 \$ CA	1 195 730	2,32 ans	51,39 \$ CA

La société a réservé aux fins d'émission 4 122 300 actions ordinaires dans l'éventualité de l'exercice de ces options sur actions.

Le nombre d'actions ordinaires disponibles pour l'attribution d'options sur actions en vertu du ROAE au 31 décembre 2019 s'élevait à 5 071 614.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

17. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

Agnico Eagle a évalué la juste valeur des options sur actions selon le modèle de Black et Scholes d'après les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Taux d'intérêt sans risque	2,23 %	2,10 %
Durée prévue des options sur actions (en années)	2,4	2,4
Volatilité prévue du cours des actions d'Agnico Eagle	30,0 %	35,0 %
Rendement prévu de l'action	1,2 %	1,0 %

La société utilise les données historiques de volatilité pour faire l'estimation de la volatilité prévue du cours des actions d'Agnico Eagle. La durée prévue des options sur actions attribuées est calculée en fonction de données historiques sur le comportement des employés quant à l'exercice des options et sur les cessations d'emploi qui surviennent après l'acquisition des droits.

La charge de rémunération liée au ROAE s'est établie à 16,8 millions de dollars en 2019 (19,8 millions de dollars en 2018). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, une tranche de 0,7 million de dollars (0,5 million de dollars en 2018) de la charge de rémunération totale au titre du ROAE a été incorporée dans le coût des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines dans les états de la situation financière consolidés.

Après la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2019, 1 561 150 options sur actions ont été attribuées en vertu du ROAE. De ce nombre, les droits relatifs à 390 289 options sur actions ont été acquis dans les 30 jours suivant la date d'attribution. Les options sur actions restantes arrivent toutes à échéance en 2025, et les droits relatifs à ces dernières s'acquièrent en tranches égales, à chaque anniversaire de la date d'attribution, sur une période de trois ans.

B) Programme d'incitation à l'achat d'actions

Le 26 juin 1997, les actionnaires de la société ont approuvé un programme d'incitation à l'achat d'actions (le «programme d'achat») afin d'encourager les participants à acheter des actions ordinaires d'Agnico Eagle à la valeur de marché. En 2009, le programme d'achat a été modifié afin que les administrateurs indépendants ne soient plus considérés comme des participants admissibles.

Aux termes du programme d'achat, les participants peuvent verser jusqu'à 10,0 % de leur salaire annuel de base, et la société verse un montant équivalant à 50,0 % de la cotisation de chaque participant. Toutes les actions ordinaires souscrites aux termes du programme d'achat sont émises par la société. La charge de rémunération totale constatée en 2019 relativement au programme d'achat s'est établie à 7,7 millions de dollars (6,9 millions de dollars en 2018).

En 2019, 435 420 actions ordinaires ont été souscrites aux termes du programme d'achat (515 432 en 2018) pour un montant de 23,2 millions de dollars (20,6 millions de dollars en 2018). En mai 2019, les actionnaires de la société ont approuvé une augmentation du nombre maximum d'actions ordinaires réservées en vue de leur émission dans le cadre du programme d'achat, pour le porter de 7 100 000 actions à 8 100 000 actions. Au 31 décembre 2019, Agnico Eagle avait réservé 1 221 455 actions ordinaires (656 875 au 31 décembre 2018) en vue de leur émission dans le cadre du programme d'achat.

C) Régime d'unités d'actions temporairement incessibles

En 2009, la société a mis en œuvre un régime d'unités d'actions temporairement incessibles à l'intention de certains employés. Le 1^{er} janvier 2012, le régime a été modifié pour inclure les administrateurs et les cadres supérieurs de la société à titre de participants admissibles.

Un solde de rémunération différée est comptabilisé à la valeur totale à la date de chaque attribution au titre du régime d'unités d'actions temporairement incessibles. Le solde de rémunération différée est porté en réduction des capitaux propres et est amorti comme une charge de rémunération au cours de la période d'acquisition des droits allant jusqu'à trois ans.

En 2019, 409 100 unités d'actions temporaires incessibles (379 324 en 2018) ont été attribuées et leur juste valeur à la date d'attribution était de 40,41 \$ (47,91 \$ en 2018). En 2019, la société a capitalisé le régime d'unités d'actions temporairement incessibles en transférant 16,5 millions de dollars (17,6 millions de dollars en 2018) à une fiducie d'avantages sociaux des employés qui a ensuite acheté des actions ordinaires de la société sur le marché libre. La juste valeur à la date d'attribution des unités d'actions temporairement incessibles se rapproche généralement du coût d'achat des actions sur le marché libre. Une fois les droits acquis, les actions ordinaires détenues en fiducie sont distribuées pour régler l'obligation, et un paiement au comptant est effectué au titre du montant accumulé qui aurait été versé à titre de dividendes si les actions ordinaires avaient été en circulation.

La charge de rémunération au titre du régime d'unités d'actions temporairement incessibles a été de 17,9 millions de dollars en 2019 (15,2 millions de dollars en 2018). La charge de rémunération au titre du régime d'unités d'actions temporairement incessibles est comptabilisée à titre de composante des charges administratives dans les états du résultat consolidés.

Après la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2019, 303 037 unités d'actions temporairement incessibles ont été attribuées en vertu du régime en question.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)

31 décembre 2019

17. RÉMUNÉRATION FONDÉE SUR DES ACTIONS (suite)

D) Régime d'unités d'actions liées au rendement («UAR»)

À compter de 2016, la société a adopté un régime d'UAR à l'intention des cadres supérieurs. Les UAR sont assujetties à des conditions d'acquisition des droits sur une période de trois ans qui sont fondées sur des mesures de rendement spécifiques établies par la société. La juste valeur de la tranche des UAR liée aux conditions du marché est déterminée à partir de modèles d'évaluation à la date d'attribution, et la juste valeur de la tranche non liée aux conditions du marché est établie au moyen du cours des actions à la date d'attribution. La charge de rémunération est calculée selon la meilleure estimation actuelle du résultat de la mesure de rendement spécifique établie par la société et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits en fonction du nombre d'unités dont les droits devraient être acquis.

En 2019, 196 500 UAR (180 000 en 2018) ont été attribuées et leur juste valeur à la date d'attribution était de 47,43 \$ (58,47 \$ en 2018). La société a capitalisé le régime d'UAR en transférant 8,0 millions de dollars (8,4 millions de dollars en 2018) à une fiducie d'avantages sociaux des employés qui a ensuite acheté des actions ordinaires de la société sur le marché libre. Une fois les droits acquis, les actions ordinaires détenues en fiducie sont distribuées pour régler l'obligation, et un paiement au comptant est effectué au titre du montant accumulé qui aurait été versé à titre de dividendes si les actions ordinaires avaient été en circulation. En 2020, la société a acheté 117 648 actions additionnelles pour financer les UAR attribuées en 2017. La société a financé l'achat en transférant 9,1 millions de dollars à une fiducie d'avantages sociaux des employés qui a ensuite acheté des actions ordinaires de la société sur le marché libre. L'achat a été comptabilisé comme une opération de trésorerie directement en capitaux propres.

La charge de rémunération au titre du régime d'UAR a été de 12,0 millions de dollars en 2019 (9,3 millions de dollars en 2018). La charge de rémunération au titre du régime d'unités d'actions liées au rendement est comptabilisée à titre de composante des charges administratives dans les états du résultat consolidés.

Après la fin de l'exercice clos le 31 décembre 2019, 167 500 UAR ont été attribuées en vertu du régime d'UAR.

18. AUTRES RÉSERVES

Le tableau suivant présente les variations des autres réserves au cours des exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 :

	Réserve liée aux titres de capitaux propres	Réserve liée aux couvertures de flux de trésorerie	Réserve liée aux coûts de couverture	Total
Solde au 1^{er} janvier 2018	(19 800) \$	10 763 \$	3 092 \$	(5 945) \$
Variation nette de la juste valeur	(39 585)	(6 984)	(3 092)	(49 661)
Transfert de la perte sur cession de titres de capitaux propres à la JVAERG au déficit	1 290	–	–	1 290
Profits de couverture transférés aux immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines	–	(3 779)	–	(3 779)
Solde au 31 décembre 2018	(58 095) \$	– \$	– \$	(58 095) \$
Variation nette de la juste valeur	12 238	–	–	12 238
Transfert du profit sur cession de titres de capitaux propres à la JVAERG au déficit	(2 065)	–	–	(2 065)
Solde au 31 décembre 2019	(47 922) \$	– \$	– \$	(47 922) \$

19. PRODUITS TIRÉS DES ACTIVITÉS MINIÈRES ET CRÉANCES CLIENTS

Agnico Eagle est une société d'exploitation minière aurifère qui compte des exploitations au Canada, au Mexique et en Finlande. La société tire une partie importante de ses produits de la production et de la vente d'or sous forme de barres d'argent aurifère et de concentré. Les autres produits et flux de trésorerie proviennent de la production et de la vente de sous-produits des métaux. Les produits tirés des sous-produits des métaux proviennent principalement de la production de la mine LaRonde au Canada (argent, zinc et cuivre) et de la mine Pinos Altos au Mexique (argent).

Les flux de trésorerie et la rentabilité des activités de la société sont tributaires du prix de l'or et, dans une moindre mesure, de l'argent, du zinc et du cuivre. Le prix de ces métaux peut fluctuer considérablement et subir l'incidence de nombreux facteurs hors du contrôle de la société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, cinq clients ont représenté plus de 10,0 % chacun du total des produits tirés des activités minières, pour un total combiné d'environ 84,8 % des produits tirés des activités minières dans les unités d'exploitation nord et sud. Comme l'or peut être vendu par l'entremise de nombreux négociants en or à l'échelle mondiale, la société ne dépend pas économiquement d'un nombre limité de clients pour la vente de ses produits.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE**NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)**

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

19. PRODUITS TIRÉS DES ACTIVITÉS MINIÈRES ET CRÉANCES CLIENTS (suite)

Le tableau suivant présente les ventes effectuées auprès de clients particuliers qui étaient supérieures à 10 % des produits tirés des activités minières :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Client 1	600 171 \$	453 561 \$
Client 2	504 763	419 907
Client 3	344 534	390 745
Client 4	335 755	358 087
Client 5	329 804	–
Total des ventes effectuées auprès de clients qui représentaient plus de 10 % des produits tirés des activités minières	2 115 027 \$	1 622 300 \$
Pourcentage du total des produits tirés des activités minières	84,8 %	74,0 %

Les créances clients sont comptabilisées lorsque le transfert du contrôle des métaux vendus a été réalisé, et reflètent les montants dus à la société à l'égard de la vente de concentré à des tiers avant qu'ils se soient entièrement acquittés de leurs obligations de paiement. Au 31 décembre 2019, les créances clients de la société relatives aux ventes de concentré à prix provisoire s'élevaient à 8,3 millions de dollars (10,1 millions de dollars au 31 décembre 2018).

La société a comptabilisé les montants ci-dessous ayant trait aux produits dans les états du résultat consolidés :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	2 496 878 \$	2 192 044 \$
Ajustements à l'établissement des prix provisoires sur les ventes de concentrés	(1 986)	(823)
Total des produits tirés des activités minières	2 494 892 \$	2 191 221 \$

Le tableau suivant présente la ventilation des produits des activités ordinaires par métal :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients :		
Or	2 392 739 \$	2 080 270 \$
Argent	73 297	75 676
Zinc	18 128	15 293
Cuivre	12 714	20 805
Total des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients	2 496 878 \$	2 192 044 \$

En 2019, les métaux précieux (or et argent) ont représenté 98,9 % (98,4 % en 2018) des produits tirés des activités minières d'Agnico Eagle. Les autres produits tirés des activités minières consistaient en des produits nets tirés des sous-produits des métaux non précieux.

20. GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES FINANCIERS

De par ses activités, la société est exposée à divers risques financiers : le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque lié au prix des produits de base et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. La politique de gestion globale des risques de la société consiste à appuyer l'atteinte de ses cibles financières, tout en réduisant au minimum les incidences défavorables éventuelles sur son rendement.

La gestion des risques est assurée par une fonction centralisée de trésorerie en vertu de politiques approuvées par le conseil d'administration. Les activités financières de la société sont régies par des politiques et procédures et les risques financiers sont relevés, évalués et gérés conformément à ses politiques et à sa tolérance au risque.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

20. GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES FINANCIERS (suite)

A) Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque que les variations des facteurs du marché, comme les taux d'intérêt, le prix des produits de base et les taux de change, aient une incidence défavorable sur la valeur des instruments financiers d'Agnico Eagle. La société peut choisir d'accepter le risque de marché ou de l'atténuer à l'aide d'instruments dérivés et d'autres stratégies de couverture économique.

i. Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La société est exposée au risque de variation des taux d'intérêt du marché en raison surtout de ses obligations au titre de la dette à long terme, dont les taux d'intérêt sont variables.

Compte tenu des instruments financiers en place au 31 décembre 2019, une augmentation ou une diminution de 1,0 % des taux d'intérêt n'aurait eu aucune incidence sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière ou sur les capitaux propres.

ii. Risque lié au prix des produits de base

a. Prix des métaux

Les produits tirés des activités minières et le résultat net sont sensibles aux prix des métaux. Les fluctuations du cours de l'or peuvent être attribuées à divers facteurs comme la demande, les niveaux mondiaux de production minière, les achats et les ventes par les banques centrales et l'opinion des investisseurs. Les fluctuations des prix des sous-produits des métaux (argent, zinc et cuivre) peuvent être attribuées à des facteurs comme la demande et les niveaux mondiaux de production minière.

Afin de réduire l'incidence des fluctuations des prix des sous-produits des métaux, la société conclut à l'occasion des contrats sur instruments financiers dérivés en vertu de ses politiques et procédures de gestion des risques, que le conseil a approuvées. La politique de longue date de la société consiste à ne pas vendre d'or à terme. Elle lui permet toutefois de recourir à d'autres stratégies de couverture économique s'il y a lieu afin d'atténuer le risque lié à l'établissement du prix des sous-produits des métaux. La politique de la société ne permet pas la négociation à des fins spéculatives. Au 31 décembre 2019, la société ne détenait aucune position au titre d'instruments financiers dérivés visant des métaux.

b. Carburant

Afin d'atténuer les risques liés à la fluctuation des prix du carburant diesel, la société a recours à des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir économiquement le risque lié au prix se rapportant à une partie des coûts du carburant diesel (se reporter à la note 21 pour plus de renseignements sur les instruments financiers dérivés de la société).

iii. Risque de change

La société vend tous ses métaux en dollars américains et elle paie la plupart de ses coûts en capital et d'exploitation en dollars canadiens, en euros et en pesos mexicains. Elle s'expose, par conséquent, à un risque de change important. La société conclut des opérations de couverture économique des monnaies étrangères en vertu de ses politiques et procédures de gestion du risque de change, que le conseil a approuvées, afin de se protéger contre une partie du risque de change. La politique ne permet pas de conclure des opérations de couverture relatives au risque de conversion (c'est-à-dire les gains ou pertes découlant de la conversion aux fins comptables en dollars américains des actifs et passifs libellés en dollars canadiens, en euros ou en pesos mexicains), lequel ne donne pas lieu à un risque de trésorerie. La stratégie de la société à l'égard des instruments financiers dérivés sur monnaies étrangères comprend, entre autres, le recours à des options de vente position acheteur, des options d'achat position vendeur, des tunnels et des contrats à terme qui ne sont pas détenus à des fins spéculatives (se reporter à la note 21 pour plus de renseignements sur les instruments financiers dérivés de la société).

Le tableau suivant présente, en fonction des instruments financiers en place au 31 décembre 2019, l'incidence de la conversion sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière ainsi que sur les capitaux propres pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 d'une variation de 10,0 % du taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien, à l'euro et au peso mexicain, toutes les autres variables demeurant constantes.

	Incidence sur le résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière ainsi que sur les capitaux propres	
	Appréciation de 10,0 % du dollar américain	Dépréciation de 10,0 % du dollar américain
Dollar canadien	(12 415) \$	12 415 \$
Euro	(12 676) \$	12 676 \$
Peso mexicain	4 882 \$	(4 882) \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE**NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)**

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

20. GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES FINANCIERS (suite)**B) Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une tierce partie ne respecte pas ses obligations en vertu des modalités de l'instrument financier. Le risque de crédit découle de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des créances clients, du prêt à recevoir et des instruments financiers dérivés. La société conserve sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses placements à court terme auprès d'institutions financières renommées, ce qui réduit le risque de crédit. Les taux de défaut des créances clients et des instruments financiers dérivés ont été négligeables dans le passé, ce qui diminue également le risque de crédit. La société atténue le risque de crédit en faisant affaire avec des contreparties solvables et en limitant le risque de concentration. En ce qui a trait aux passifs liés aux instruments financiers dérivés, la société n'assume aucun risque de crédit lorsque la juste valeur d'un instrument est négative. Le prêt à recevoir est garanti par des actifs donnés en garantie qui atténuent le niveau du risque de crédit. L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des instruments, comme suit :

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Trésorerie et équivalents de trésorerie	321 897 \$	301 826 \$
Placements à court terme	6 005	6 080
Créances clients	8 320	10 055
Actifs liés aux instruments financiers dérivés	9 519	180
Prêt à recevoir	4 526	—
Total	350 267 \$	318 141 \$

C) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont réglés par la remise d'un montant au comptant ou d'un autre actif financier. La société surveille son risque d'insuffisance de fonds en suivant de près la note de crédit de sa dette et ses flux de trésorerie projetés, et en tenant compte des dates d'échéance de la dette et des autres créanciers. La société gère l'exposition au risque de liquidité en conservant des soldes de trésorerie et en ayant accès à des facilités de crédit non utilisées et aux marchés de la dette publique. Les échéances contractuelles liées aux obligations locatives sont présentées à la note 13, tandis que les échéances contractuelles liées à la dette à long terme sont présentées à la note 14. Les autres passifs financiers, notamment les dettes fournisseurs et charges à payer et les instruments financiers dérivés, ont une échéance de moins de un an à compter du 31 décembre 2019.

D) Gestion du risque de capital

L'objectif premier de la société en matière de gestion de capital est de maintenir une structure du capital optimale en mesure de soutenir les activités commerciales à court et à long terme, et de procurer la souplesse financière nécessaire pour maximiser la valeur pour les porteurs d'instruments de capitaux propres.

La structure du capital d'Agnico Eagle composée des obligations locatives, de la dette à long terme et du total des capitaux propres se présente comme suit :

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Obligations locatives	116 828 \$	1 914 \$
Dette à long terme	1 724 108	1 721 308
Total des capitaux propres	5 111 514	4 550 012
Total	6 952 450 \$	6 273 234 \$

La société gère sa structure du capital et y apporte des ajustements d'après l'évolution de la conjoncture économique et les exigences des clauses restrictives financières. Pour gérer efficacement ses besoins en capitaux, Agnico Eagle a mis en place un processus rigoureux de planification, de budgétisation et de prévision pour s'assurer qu'elle dispose des liquidités appropriées pour atteindre ses objectifs d'exploitation et de croissance. La société a la capacité d'ajuster sa structure du capital de diverses manières.

Voir la note 14 pour des précisions sur la conformité d'Agnico Eagle aux clauses restrictives de sa dette à long terme.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE**NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)**

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)

31 décembre 2019

20. GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES FINANCIERS (suite)*E) Variations des passifs découlant des activités de financement*

	Au 31 décembre 2018	Changements dans les flux de trésorerie de financement	Change	Autres ⁱ	Au 31 décembre 2019
Dettes à long terme	1 721 308 \$	—	—	2 800	1 724 108 \$
Obligations locatives	1 914	(15 451)	(195)	130 560	116 828
Total des passifs découlant des activités de financement	1 723 222 \$	(15 451)	(195)	133 360	1 840 936 \$

Note :

- i) Comprennent l'amortissement des frais de financement différés sur la dette à long terme, l'application initiale de l'IFRS 16, les ajouts au titre des obligations locatives et les intérêts versés sur les obligations locatives reflétés dans les charges financières.

21. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS*Gestion du risque de change*

La société utilise des couvertures économiques de change pour réduire la variabilité des flux de trésorerie futurs prévus découlant des fluctuations des taux de change. La société est exposée principalement aux fluctuations de change relatives au dollar américain, étant donné qu'une partie importante de ses charges d'exploitation et dépenses d'investissement sont libellées en monnaies étrangères, surtout en dollars canadiens, en euros et en pesos mexicains. Les fluctuations de change possibles augmentent la volatilité des coûts de production et des dépenses d'investissement de la société et pourraient avoir une incidence considérable sur ceux-ci. Les couvertures économiques sont liées à une partie des sorties de fonds libellées en monnaies étrangères découlant des dépenses libellées en monnaies étrangères.

Au 31 décembre 2019, la société avait des contrats sur instruments dérivés en cours liés à des dépenses de 252,0 millions de dollars qui seront engagées en 2020. La société a comptabilisé des ajustements liés à la réévaluation à la valeur de marché au poste (Profit) perte sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés. La société n'a pas eu recours à la comptabilité de couverture pour ces ententes en vertu de ses programmes d'instruments dérivés pour les exercices 2019 et 2020.

Les profits et les pertes liés à la réévaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés de change comptabilisés à la juste valeur sont fondés sur les cours obtenus des courtiers corroborés par des modèles d'évaluation des options qui utilisent les prix à terme de la monnaie étrangère applicable à la fin de la période pour calculer la juste valeur.

Les autres stratégies de la société à l'égard des instruments dérivés de change en 2019 et 2018 consistaient principalement à vendre des options d'achat en dollars américains dont les échéances sont à court terme afin de générer des primes qui devraient, par leur nature, améliorer les taux des transactions au comptant obtenus dans le cadre de l'échange de dollars américains contre des dollars canadiens et des pesos mexicains. Toutes ces transactions sur dérivés sont arrivées à échéance avant la fin de l'exercice, si bien qu'aucun instrument financier dérivé n'était en cours au 31 décembre 2019 ou au 31 décembre 2018. Les primes sur options d'achat ont été comptabilisées au poste (Profit) perte sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés.

Gestion du risque lié au prix des produits de base

Afin d'atténuer les risques liés à la fluctuation des prix du carburant diesel, la société a recours à des instruments financiers dérivés dans le but de couvrir économiquement le risque lié au prix se rapportant principalement à une partie des coûts du carburant diesel du Nunavut ayant trait aux charges d'exploitation. Des instruments financiers dérivés liés à 12,0 millions de gallons de mazout étaient en cours au 31 décembre 2019 (12,0 millions au 31 décembre 2018). Les ajustements connexes liés à la réévaluation à la valeur de marché apportés avant le règlement ont été comptabilisés au poste (Profit) perte sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés. La société n'a pas eu recours à la comptabilité de couverture pour ces ententes.

Les profits et les pertes liés à la réévaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés visant le mazout sont fondés sur les cours obtenus auprès des courtiers qui utilisent les prix à terme à la fin de la période pour calculer la juste valeur.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

21. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (suite)

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés au poste (Profit) perte sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Primes réalisées à la vente d'options d'achat sur monnaies étrangères	(1 693) \$	(3 110) \$
Perte réalisée sur les bons de souscription	88	–
(Profit) perte latent(e) sur les bons de souscription ⁱ	(2 325)	452
Profit réalisé sur dérivés de change et dérivés sur produits de base	(450)	(2 790)
(Profit) perte latent(e) sur les instruments dérivés de change et instruments dérivés sur produits de base ⁱ	(12 744)	11 513
(Profit) perte sur instruments financiers dérivés	(17 124) \$	6 065 \$

Note :

- i) Les profits et pertes latents sur les instruments financiers qui ne sont pas désignés ou comptabilisés comme couvertures sont comptabilisés au poste (Profit) perte sur instruments financiers dérivés dans les états du résultat consolidés et au poste Autres dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

22. AUTRES PRODUITS

Le tableau suivant présente un sommaire des montants comptabilisés au poste Autres produits des états du résultat consolidés :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Perte (profit) sur cession d'immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines (note 10)	11 907 \$	(22 764) \$
Produits d'intérêts	(6 688)	(10 245)
Autres	(18 388)	(2 285)
Autres produits	(13 169) \$	(35 294) \$

Vente de la coentreprise West Pequop et des propriétés Summit et PQX

Le 11 juin 2018, la société a conclu la vente de sa participation de 51 % détenue dans la coentreprise West Pequop et de sa participation exclusive dans les propriétés Summit et PQX situées dans le nord-est du Nevada (collectivement les «propriétés du Nevada») à une filiale de Newmont Mining Corp.

Aux termes de la convention d'achat et de vente, la société a reçu un paiement au comptant de 35,0 millions de dollars et s'est vu accorder une redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 0,8 % sur les propriétés du Nevada détenues par la coentreprise West Pequop et une redevance nette calculée à la sortie de la fonderie de 1,6 % sur les propriétés Summit et PQX. À la conclusion de la vente, la société a comptabilisé un profit net sur cession de 26,5 millions de dollars au poste Autres produits dans les états du résultat consolidés et au poste Autres dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

Les propriétés du Nevada étaient comprises dans le secteur Exploration de la société.

23. INFORMATION SECTORIELLE

Agnico Eagle exerce ses activités dans un seul secteur, à savoir l'exploration aux fins de la production d'or. La société exerce ses principales activités au Canada, au Mexique et en Finlande. La société définit ses secteurs à présenter comme étant les activités dont les résultats d'exploitation sont passés en revue par le principal décideur opérationnel, le chef de la direction, aux fins de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance et qui comptent pour plus de 10,0 % du total des produits tirés des activités minières, du résultat ou de la perte ou du total des actifs de l'ensemble des secteurs opérationnels. Chacune des mines importantes et chacun des projets importants en exploitation de la société sont considérés comme des secteurs opérationnels distincts. Certains secteurs opérationnels qui ne respectent pas les seuils quantitatifs sont encore présentés lorsque la société croit que l'information est utile. Le principal décideur opérationnel examine aussi le résultat sectoriel (défini comme les produits tirés des activités minières moins les coûts de production, les frais d'exploration et d'expansion de l'entreprise et les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur) par mine. Voici les secteurs à présenter de la société organisés selon leur relation avec ses trois unités opérationnelles et reflétant la manière dont elle gère son entreprise et dont elle classe ses activités aux fins de planification et de mesure du rendement :

Unité d'exploitation nord : Mine LaRonde, mine LaRonde, zone 5, mine Lapa, mine Goldex, complexe Meadowbank, mine Meliadine, Entreprise commune Canadian Malartic et mine Kittilä

Unité d'exploitation sud : Mine Pinos Altos, mine Creston Mascota et mine La India

Exploration : Division américaine d'exploration, division européenne d'exploration, divisions canadiennes d'exploration et division latino-américaine d'exploration

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)

31 décembre 2019

23. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Les produits tirés des activités minières et les coûts de production des secteurs à présenter sont établis déduction faite des transactions intersociétés.

Les actifs du siège social et autres et les profits et les charges spécifiques ne sont pas affectés aux secteurs à présenter.

	Exercice clos le 31 décembre 2019				
	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Exploration et expansion de l'entreprise	Reprise de perte de valeur	Résultat sectoriel
Unité d'exploitation nord :					
Mine LaRonde	552 204 \$	(215 012) \$	– \$	– \$	337 192 \$
Mine LaRonde, zone 5	80 365	(41 212)	–	–	39 153
Mine Lapa	4 877	(2 844)	–	–	2 033
Mine Goldex	197 020	(82 533)	–	–	114 487
Complexe Meadowbank	221 652	(180 848)	(3 528)	–	37 276
Mine Meliadine	270 258	(142 932)	–	345 821	473 147
Entreprise commune Canadian Malartic	466 317	(208 178)	(189)	–	257 950
Mine Kittilä	260 323	(142 517)	–	–	117 806
Total de l'unité d'exploitation nord	2 053 016	(1 016 076)	(3 717)	345 821	1 379 044
Unité d'exploitation sud :					
Mine Pinos Altos	249 577	(130 190)	–	–	119 387
Mine Creston Mascota	78 023	(35 801)	–	–	42 222
Mine La India	114 276	(65 638)	–	–	48 638
Total de l'unité d'exploitation sud	441 876	(231 629)	–	–	210 247
Exploration	–	–	(101 062)	–	(101 062)
Total sectoriel	2 494 892 \$	(1 247 705) \$	(104 779) \$	345 821 \$	1 488 229 \$
Résultat sectoriel total					1 488 229 \$
Siège social et autres :					
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines					(546 057)
Charges administratives					(120 987)
Charges financières					(105 082)
Profit sur instruments financiers dérivés					17 124
Coûts des mesures environnementales correctives					(2 804)
Perte de change					(4 850)
Autres produits					13 169
Résultat avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière					738 742 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE
NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

23. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

	Exercice clos le 31 décembre 2018				
	Produits tirés des activités minières	Coûts de production	Exploration et expansion de l'entreprise	Perte de valeur	Résultat sectoriel
Unité d'exploitation nord :					
Mine LaRonde	516 673 \$	(228 294) \$	– \$	– \$	288 379 \$
Mine LaRonde, zone 5	21 327	(12 991)	–	–	8 336
Mine Lapa	39 797	(27 870)	–	–	11 927
Mine Goldex	152 426	(78 533)	–	–	73 893
Complexe Meadowbank	323 142	(211 147)	(25 128)	–	86 867
Entreprise commune Canadian Malartic	448 526	(199 761)	(488)	(250 000)	(1 723)
Mine Kittilä	237 284	(157 032)	–	–	80 252
Total de l'unité d'exploitation nord	1 739 175	(915 628)	(25 616)	(250 000)	547 931
Unité d'exploitation sud :					
Mine Pinos Altos	270 855	(138 362)	–	–	132 493
Mine Creston Mascota	54 673	(37 270)	–	–	17 403
Mine La India	126 518	(69 095)	–	(39 017)	18 406
Total de l'unité d'exploitation sud	452 046	(244 727)	–	(39 017)	168 302
Exploration	–	–	(112 054)	(100 676)	(212 730)
Total sectoriel	2 191 221 \$	(1 160 355) \$	(137 670) \$	(389 693) \$	503 503 \$
Résultat sectoriel total					503 503 \$
Siège social et autres :					
Amortissement des immobilisations corporelles et de mise en valeur des mines					(553 933)
Charges administratives					(124 873)
Charges financières					(96 567)
Perte sur instruments financiers dérivés					(6 065)
Coûts des mesures environnementales correctives					(14 420)
Perte de change					(1 991)
Autres produits					35 294
Perte avant impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière					(259 052) \$

Le tableau suivant présente le total de l'actif par secteur :

	Total de l'actif aux	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Unité d'exploitation nord :		
Mine LaRonde	794 503 \$	794 155 \$
Mine LaRonde, zone 5	66 553	59 420
Mine Lapa	4 128	11 654
Mine Goldex	295 139	289 393
Complexe Meadowbank	883 422	681 761
Mine Meliadine	2 139 845	1 645 360
Entreprise commune Canadian Malartic	1 548 564	1 550 565
Mine Kittilä	1 317 322	1 082 017
Total de l'unité d'exploitation nord	7 049 476	6 114 325
Unité d'exploitation sud :		
Mine Pinos Altos	521 713	551 179
Mine Creston Mascota	28 833	47 960
Mine La India	264 498	315 411
Total de l'unité d'exploitation sud	815 044	914 550
Exploration	462 789	489 270
Siège social et autres	462 576	334 698
Total de l'actif	8 789 885 \$	7 852 843 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

23. INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Le tableau suivant présente la valeur comptable du goodwill par secteur pour les exercices clos les 31 décembre 2019 et 2018 :

	Entreprise commune Canadian Malartic	Exploration	Total
Coût	597 792 \$	60 000 \$	657 792 \$
Cumul des pertes de valeur	(250 000)	–	(250 000)
Valeur comptable	347 792 \$	60 000 \$	407 792 \$

Le tableau suivant présente les dépenses d'investissement par secteur :

	Dépenses d'investissement Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Unité d'exploitation nord :		
Mine LaRonde	81 831 \$	77 488 \$
Mine LaRonde, zone 5	8 441	25 896
Mine Goldex	41 356	52 857
Complexe Meadowbank	267 319	202 353
Mine Meliadine	165 389	398 090
Entreprise commune Canadian Malartic	83 051	82 833
Mine Kittilä	171 908	173 704
Total de l'unité d'exploitation nord	819 295	1 013 221
Unité d'exploitation sud :		
Mine Pinos Altos	39 421	40 297
Mine Creston Mascota	–	19 500
Mine La India	13 881	9 197
Total de l'unité d'exploitation sud	53 302	68 994
Siège social et autres	10 067	6 885
Total des dépenses d'investissement	882 664 \$	1 089 100 \$

Le tableau suivant présente les produits tirés des activités minières par secteur géographique :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Canada	1 792 693 \$	1 501 891 \$
Mexique	441 876	452 046
Finlande	260 323	237 284
Total des produits tirés des activités minières	2 494 892 \$	2 191 221 \$

Note :

i) Présentés en fonction de l'emplacement de la mine d'où proviennent les produits.

Le tableau suivant présente les actifs non courants par secteur géographique :

	Actifs non courants aux	
	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Canada	5 571 885 \$	4 893 840 \$
Mexique	787 943	863 672
Finlande	1 220 188	1 007 370
Suède	13 812	13 812
États-Unis	2 497	1 697
Total des actifs non courants	7 596 325 \$	6 780 391 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

24. PERTES DE VALEUR ET REPRISES DE PERTE DE VALEUR

Tests de dépréciation du goodwill

Entreprise commune Canadian Malartic

La valeur recouvrable estimée de l'UGT Entreprise commune Canadian Malartic aux 31 décembre 2019 et 2018 a été établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie de la mine Canadian Malartic. La valeur recouvrable estimée de la mine Canadian Malartic a été calculée en actualisant les flux de trésorerie nets futurs estimés sur la durée de vie estimée de la mine au moyen d'un taux d'actualisation nominal de 5,00 % (5,50 % en 2018). Le calcul de la valeur recouvrable reposait sur une estimation des niveaux de production futurs et l'utilisation d'un prix de l'or à court terme de 1 400 \$ à 1 500 \$ l'once et d'un prix de l'or à long terme de 1 350 \$ l'once (en valeur réelle) (prix de l'or à court et à long termes de 1 300 \$ en 2018), de taux de change allant de 0,76 \$ US pour 1,00 \$ CA à 0,80 \$ US pour 1,00 \$ CA (0,76 \$ US pour 1,00 \$ CA à 0,80 \$ US pour 1,00 \$ CA en 2018), d'un taux d'inflation de 2,0 % (2,0 % en 2018) et de coûts en capital, d'exploitation et de restauration des lieux d'après les plans portant sur la durée de vie de la mine applicables. Une certaine minéralisation a été évaluée selon l'approche des flux de trésorerie comparative, qui prévoit que la minéralisation ressemblera suffisamment sur le plan économique à la minéralisation de la mine Canadian Malartic, et ajustée pour tenir compte des écarts connus, le cas échéant.

Au 31 décembre 2019, la valeur recouvrable estimée de l'UGT Entreprise commune Canadian Malartic était supérieure à sa valeur comptable. Au 31 décembre 2018, puisque la valeur comptable de l'UGT Entreprise commune Canadian Malartic était supérieure à sa valeur recouvrable estimée, une perte de valeur de 250,0 millions de dollars a été comptabilisée au poste (Reprise de) perte de valeur dans les états du résultat consolidés au 31 décembre 2018 pour réduire la valeur comptable du goodwill. L'approche axée sur les flux de trésorerie actualisés utilise des données d'entrée importantes non observables et est, par conséquent, considérée comme une évaluation de la juste valeur de niveau 3 selon la hiérarchie des justes valeurs.

Actifs d'exploration de CCM

À la suite de l'acquisition d'une participation additionnelle de 50,0 % dans les actifs d'exploration de CCM le 28 mars 2018 (se reporter à la note 27), la société a séparé les actifs d'exploration de CCM de l'Entreprise commune Canadian Malartic pour les inclure dans un test du goodwill distinct effectué pour le secteur Exploration aux 31 décembre 2019 et 2018. La valeur recouvrable estimée de l'UGT Actifs d'exploration de CCM a été calculée en fonction des transactions comparables sur le marché ou en actualisant les flux de trésorerie nets futurs estimés sur la durée de vie estimée de la mine au moyen d'un taux d'actualisation nominal de 7,80 % (8,25 % en 2018). Le calcul de la valeur recouvrable reposait sur une estimation des niveaux de production futurs et l'utilisation d'un prix de l'or de 1 350 \$ l'once (en valeur réelle) (1 300 \$ l'once en 2018), de taux de change allant de 0,76 \$ US pour 1,00 \$ CA à 0,80 \$ US pour 1,00 \$ CA (0,76 \$ US pour 1,00 \$ CA à 0,80 \$ US pour 1,00 \$ CA en 2018), d'un taux d'inflation de 2,0 % (2,0 % en 2018) et de coûts en capital, d'exploitation et de restauration des lieux d'après les plans portant sur la durée de vie de la mine applicables. Aux 31 décembre 2019 et 2018, la valeur recouvrable estimée de l'UGT Actifs d'exploration de CCM était supérieure à sa valeur comptable.

Mine La India

Au 31 décembre 2019, la valeur comptable du goodwill attribuable à l'UGT La India était de néant en raison d'une perte de valeur comptabilisée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

La valeur recouvrable estimée de l'UGT La India au 31 décembre 2018 a été établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur recouvrable estimée de la mine La India a été calculée en actualisant les flux de trésorerie nets futurs estimés sur la durée de vie estimée de la mine au moyen d'un taux d'actualisation nominal de 6,25 %, conformément au niveau de risque estimé. Le calcul de la valeur recouvrable reposait sur une estimation des niveaux de production futurs et l'utilisation d'un prix de l'or de 1 300 \$ l'once (en valeur réelle), un taux d'inflation de 2,0 % et de coûts en capital, d'exploitation et de restauration des lieux d'après les plans portant sur la durée de vie de la mine applicables. Les autres ressources minérales comprises dans l'UGT ont été évaluées par rapport à des transactions récentes comparables. Puisque la valeur recouvrable estimée de l'UGT La India était supérieure à sa valeur comptable au 31 décembre 2018, une perte de valeur de 39,0 millions de dollars a été comptabilisée au poste (Reprise de) perte de valeur dans les états du résultat consolidés au 31 décembre 2018 pour réduire la valeur comptable du goodwill à néant. La dépréciation du goodwill est principalement imputable à la perte de valeur prévue de la production alors que la valeur comptable n'a pas été réduite de la même façon par amortissement. L'approche axée sur les flux de trésorerie actualisés utilise des données d'entrée importantes non observables et est, par conséquent, considérée comme une évaluation de la juste valeur de niveau 3 selon la hiérarchie des justes valeurs.

Reprises de perte de valeur

Mine Meliadine

En 2013, la société a effectué un test du goodwill annuel de l'UGT du projet Meliadine. Puisque la valeur comptable de l'UGT du projet Meliadine était supérieure à sa valeur recouvrable estimée, une perte de valeur de 639,3 millions de dollars a été comptabilisée, dont un montant de 200,1 millions de dollars a été affecté à la réduction du goodwill à néant et le solde a été affecté aux autres actifs non courants. En 2016, la société a relevé des indices de reprise de perte de valeur et a calculé la valeur recouvrable de l'UGT du projet Meliadine. Puisque la valeur recouvrable estimée de l'UGT de la mine Meliadine était supérieure à la valeur comptable antérieure diminuée de l'amortissement qui aurait été comptabilisée si les actifs n'avaient pas été dépréciés, une reprise de perte de valeur de 83,0 millions de dollars (53,6 millions de dollars nets d'impôt) a été comptabilisée au poste (Reprise de) perte de valeur dans les états du résultat consolidés.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

24. PERTES DE VALEUR ET REPRISES DE PERTE DE VALEUR (suite)

En 2019, la mine Meliadine est entrée en production commerciale après une période de construction de deux ans marquée par une hausse du risque attribuable à l'incertitude entourant le respect du plan, de l'échéance et du plan de coûts en capital alloués pour la réalisation du projet. Après l'entrée en production commerciale, laquelle a été réalisée avant la date prévue, la société a continué d'accélérer les activités de la mine pendant une certaine période et a constaté que le rendement de l'actif était conforme aux attentes, ce qui a entraîné une réduction de la prime de risque spécifique intégrée au calcul du taux d'actualisation qui était précédemment utilisé dans le calcul de la valeur recouvrable. La réduction de la prime de risque, combinée à d'autres facteurs qui se sont constamment améliorés au fil du temps, y compris la mise à jour des plans portant sur la durée de vie de la mine, les prix de l'or à long terme et le degré de confiance géologique accru en vertu d'une certaine minéralisation, représente un indice observable de l'augmentation importante de la valeur recouvrable de l'UGT. Une grande part de jugement est requise pour déterminer si une perte de valeur comptabilisée antérieurement devrait être reprise.

La valeur recouvrable estimée de l'UGT Meliadine au 31 décembre 2019 a été établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de sortie et calculée en actualisant les flux de trésorerie nets futurs estimés sur la durée de vie estimée de la mine au moyen d'un taux d'actualisation nominal de 5,10 %. Le calcul de la valeur recouvrable reposait sur une estimation des niveaux de production futurs et l'utilisation d'un prix de l'or à court terme de 1 400 \$ à 1 500 \$ l'once et d'un prix de l'or à long terme de 1 350 \$ l'once (en valeur réelle), d'un taux d'inflation de 2,0 % et de coûts en capital, d'exploitation et de restauration des lieux d'après les plans portant sur la durée de vie de la mine applicables. Puisque la valeur recouvrable estimée de l'UGT Meliadine était supérieure à la valeur comptable antérieure diminuée de l'amortissement qui aurait été comptabilisée si les actifs n'avaient pas été dépréciés, une reprise de perte de valeur de 345,8 millions de dollars (223,4 millions de dollars nets d'impôt) a été comptabilisée au poste (Reprise de) perte de valeur dans les états du résultat consolidés. Cette reprise de perte de valeur, combinée à la reprise de perte de valeur comptabilisée en 2016, représente la reprise totale de la perte de valeur antérieure affectée aux actifs non courants, ajustée pour tenir compte de l'amortissement. L'approche axée sur les flux de trésorerie actualisés utilise des données d'entrée importantes non observables et est, par conséquent, considérée comme une évaluation de la juste valeur de niveau 3 selon la hiérarchie des justes valeurs.

En 2018, la société n'a pas relevé d'indices de reprise de perte de valeur des actifs non courants.

Pertes de valeur

En 2019, la société n'a pas relevé d'indices de perte de valeur des actifs non courants.

Projet El Barqueño

En 2018, 28 000 mètres ont été forés au projet El Barqueño, dans l'État de Jalisco, au Mexique, forages qui étaient axés principalement sur la mise à l'essai de nouveaux secteurs cibles. À la fin de 2018, les études de mise en valeur en cours ont révélé que le projet ne répondait pas aux critères d'investissement de la société. Selon la société, cette situation laisse entendre que la valeur comptable des actifs d'exploration du projet El Barqueño pourrait être supérieure à leur valeur recouvrable, et un test de dépréciation a été réalisé le 31 décembre 2018. Pour estimer la juste valeur du projet El Barqueño, la société a appliqué une approche fondée sur le marché en utilisant le prix de l'or par once comme mesure par rapport à des transactions récentes comparables. Puisque la valeur comptable du projet El Barqueño était supérieure à sa juste valeur estimée, une perte de valeur de 101,6 millions de dollars a été comptabilisée au poste (Reprise de) perte de valeur dans les états du résultat consolidés au 31 décembre 2018 pour réduire la valeur comptable du bien minier. Le projet El Barqueño fait partie du secteur Exploration de la société.

Principales hypothèses

La détermination de la valeur recouvrable à l'aide de données d'entrée de niveau 3 selon la hiérarchie des justes valeurs tient compte des principales hypothèses applicables suivantes :

- Les taux d'actualisation étaient basés sur le coût du capital moyen pondéré de chaque groupe d'actifs, dont les deux principales composantes sont le coût des capitaux propres et le coût de la dette après impôts et taxes. Le coût des capitaux propres était calculé sur le modèle d'évaluation des immobilisations, intégrant le taux de rendement sans risque axé sur les rendements des obligations négociables du gouvernement local à la date d'évaluation, l'ajustement du coefficient bêta de la société au titre de la prime de risque sur capitaux propres d'après la volatilité du rendement de la société par rapport à un portefeuille boursier comparable, plus une prime relative à la taille et un facteur de risque propre à la société. Le coût de la dette a été déterminé en appliquant une indication du marché appropriée au titre des capacités d'emprunt de la société et le taux d'imposition des sociétés relatif au territoire de chaque groupe d'actifs.
- Les estimations des prix de l'or ont été déterminées au moyen de prévisions des prix futurs établies par des analystes du secteur, qui étaient disponibles à la date d'évaluation ou vers cette dernière.
- Les estimations au titre du change reposent sur des courbes des contrats de change à terme et des estimations qui reflètent les perspectives des principales institutions financières mondiales.
- L'estimation des niveaux de production et des coûts en capital et d'exploitation futurs repose sur les plans détaillés portant sur la durée de vie des mines et tient également compte des plans de mise en valeur prévus par la direction.
- Les estimations de la juste valeur attribuable à la minéralisation supérieure aux plans portant sur la durée de vie des mines reposent sur différentes hypothèses, y compris la détermination de la bonne méthode d'évaluation à utiliser pour la minéralisation et l'attribution de la valeur économique anticipée de la minéralisation dans le cas où une courte étude économique détaillée, voire aucune, aurait été menée.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE**NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)**

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

25. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE

La charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière comprend les composantes suivantes :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière exigibles	112 981 \$	98 610 \$
Impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés :		
Naissance et résorption de différences temporaires	152 595	(30 961)
Total de la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	265 576 \$	67 649 \$

La charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière diffère du montant qui aurait été obtenu si le taux d'imposition canadien prévu par la loi avait été appliqué en raison de ce qui suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés	26 %	26 %
Charge (recouvrement) prévue d'impôts sur le résultat au taux d'imposition prévu par la loi	192 073 \$	(67 354) \$
Augmentation (diminution) des impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière découlant des éléments suivants :		
Impôts sur l'exploitation minière	92 200	42 991
Incidence des taux d'imposition étrangers	(14 915)	(11 308)
Écarts permanents	(2 450)	(3 599)
Perte de valeur non déductible aux fins fiscales	–	100 736
Incidence du taux de change sur les soldes d'impôt différé	(1 332)	6 183
Total de la charge d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière	265 576 \$	67 649 \$

Le tableau suivant résume les composantes des passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés nets d'Agnico Eagle :

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Biens miniers	1 293 863 \$	1 056 185 \$
Reports prospectifs de pertes d'exploitation et de pertes en capital, montant net	(167 139)	(87 025)
Impôts sur l'exploitation minière	(71 507)	(72 637)
Provisions pour restauration des lieux et autres passifs	(107 075)	(99 815)
Total des passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés	948 142 \$	796 708 \$

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés – au début de l'exercice	796 708 \$	827 341 \$
Incidence sur les impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière comptabilisée en résultat net	152 006	(30 671)
Incidence sur les impôts sur le résultat comptabilisée dans les autres éléments du résultat global et les capitaux propres	(572)	38
Passifs d'impôts sur le résultat et sur l'exploitation minière différés – à la fin de l'exercice	948 142 \$	796 708 \$

La société exerce ses activités dans divers territoires et est donc assujettie aux impôts sur le résultat et à d'autres impôts et taxes en vertu des divers régimes fiscaux dans les pays où elle exerce ses activités. Les règles et règlements fiscaux de nombreux pays sont très complexes et prêtent à interprétation. La société peut faire l'objet dans l'avenir d'un examen de ses déclarations d'impôts sur le résultat et autres impôts historiques et, dans le cadre de ces examens, des différends peuvent survenir avec les autorités fiscales quant à l'interprétation ou à l'application de certaines règles et de certains règlements relativement aux activités de la société exercées dans le pays en question.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)

31 décembre 2019

25. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT ET SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE (suite)

Les différences temporaires déductibles et les pertes fiscales inutilisées à l'égard desquelles un actif d'impôt différé n'a pas été comptabilisé dans les états de la situation financière consolidés sont comme suit :

	Au 31 décembre 2019	Au 31 décembre 2018
Reports prospectifs de pertes en capital, montant net	56 003 \$	74 364 \$
Autres différences temporaires déductibles	296 425	270 590
Différences temporaires déductibles et pertes fiscales inutilisées non comptabilisées	352 428 \$	344 954 \$

Au 31 décembre 2019, les crédits fiscaux inutilisés s'établissaient à 12,7 millions de dollars (12,7 millions de dollars au 31 décembre 2018) à l'égard desquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé.

Les reports prospectifs de pertes en capital et les autres différences temporaires déductibles n'ont pas de date d'échéance, alors que les crédits fiscaux inutilisés arrivent à échéance en 2020.

La société a des différences temporaires imposables de 276,8 millions de dollars (285,7 millions de dollars en 2018) liées à des participations dans des filiales à l'égard desquelles un impôt différé n'a pas été comptabilisé, car la société est en mesure de contrôler la date à laquelle les différences temporaires imposables se résorberont et qu'il est probable qu'elles ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

La société est assujettie à l'impôt au Canada, au Mexique et en Finlande, chaque pays ayant des délais de prescription qui varient. De manière générale, les déclarations produites pour les exercices précédents peuvent encore faire l'objet d'un examen par les autorités fiscales.

26. AVANTAGES DU PERSONNEL ET RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, une charge liée aux avantages du personnel de 636,8 millions de dollars (596,7 millions de dollars en 2018) a été comptabilisée dans les états du résultat consolidés. Il n'y a eu aucune transaction entre parties liées en 2019 autre que la rémunération des principaux dirigeants. En 2018, les transactions entre parties liées ont consisté en l'acquisition des actifs d'exploration de CCM (note 27) et en la rémunération des principaux dirigeants. Les principaux dirigeants regroupent les membres du conseil d'administration et de l'équipe de haute direction.

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2019	2018
Salaires, incitatifs à court terme et autres avantages	14 553 \$	14 701 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	1 579	1 984
Paielements fondés sur des actions	24 130	20 440
Total	40 262 \$	37 125 \$

27. ACQUISITIONS

Actifs d'exploration de CCM

Le 28 mars 2018, la société a acquis la totalité des actifs d'exploration canadiens de CCM, y compris les projets aurifères Kirkland Lake et Hammond Reef (les «actifs d'exploration de CCM») par voie d'une convention d'achat d'actifs (la «convention d'achat de CCM») datée du 21 décembre 2017. À la clôture des transactions liées à la convention d'achat de CCM, Agnico Eagle a acquis la totalité de la participation indirecte de 50 % de Yamana dans les actifs d'exploration de CCM, de sorte que la société détient la propriété exclusive des actifs d'exploration de CCM.

Aux termes de la convention d'achat de CCM, la contrepartie effective pour les actifs d'exploration de CCM, après la distribution par CCM du produit de la vente à ses actionnaires, s'élevait à 162,5 millions de dollars au comptant et a été versée à la clôture.

L'acquisition a été comptabilisée par la société comme une acquisition d'actifs, et les coûts de transaction liés à l'acquisition totalisant 2,9 millions de dollars ont été incorporés dans le coût des biens miniers acquis en plus de la répartition du prix d'acquisition présentée ci-dessous.

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE**NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)**

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)

31 décembre 2019

27. ACQUISITIONS (suite)

Le tableau suivant présente la répartition du prix d'acquisition entre les actifs acquis et les passifs repris, d'après les estimations de la juste valeur par la direction :

Prix d'acquisition total :

Contrepartie au comptant versée pour l'acquisition	162 479 \$
Prix d'acquisition total à répartir	162 479 \$

Juste valeur des actifs acquis et des passifs repris :

Biens miniers	161 242 \$
Immobilisations corporelles	2 423
Provision pour restauration des lieux	(1 186)
Actifs nets acquis	162 479 \$

28. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Dans le cadre de ses activités régulières, la société a dû fournir une garantie sous forme de lettres de crédit à l'égard des frais environnementaux et de restauration des lieux, des crédits au titre des droits de douane et des subventions gouvernementales, et à d'autres fins générales. Au 31 décembre 2019, le montant total de ces garanties était de 420,6 millions de dollars.

Certaines propriétés de la société sont assujetties à des conventions de redevances, dont les plus importantes se rapportant aux mines en exploitation sont comme suit :

- La société a conclu une convention de redevances avec le gouvernement finlandais à l'égard de la mine Kittilä. À compter de 12 mois après le début de l'exploitation à la mine Kittilä, la société a été tenue de verser une redevance nette de 2,0 % calculée à la sortie de la fonderie, définie comme les produits moins les frais de traitement. La redevance est versée annuellement au cours de l'exercice suivant.
- La société en nom collectif s'est engagée à verser une redevance sur la production ou la vente de métaux de certaines propriétés au Québec, au Canada. Ce type de conventions de redevances comprend, sans s'y limiter, des redevances nettes à la sortie de la fonderie variant de 1,5 % à 5,0 %.
- La société s'est engagée à verser une redevance nette de 2,0 % calculée à la sortie de la fonderie sur les ventes de métaux de la mine LaRonde, zone 5, au Québec, au Canada.
- La société s'est engagée à verser une redevance de 12,0 % sur le résultat net de la production de la fosse Vault de la mine Meadowbank, au Nunavut, au Canada.
- La société s'est engagée à verser une redevance nette de 1,2 % calculée à la sortie de la fonderie sur les ventes de la mine Meliadine, au Nunavut, au Canada.
- La société a conclu deux conventions de redevances sur la production du gisement satellite Amaruq, au complexe Meadowbank, au Nunavut, au Canada. Ces conventions de redevances comprennent une redevance nette de 1,4 % calculée à la sortie de la fonderie et une redevance de 12,0 % sur le résultat net.
- La société s'est engagée à verser une redevance sur la production de certaines de ses propriétés sises au Mexique. Ce type de conventions de redevances comprend, sans s'y limiter, des redevances nettes calculées à la sortie de la fonderie variant de 2,5 % à 3,5 % pour les mines Pinos Altos et Creston Mascota, et de 0,5 % pour la mine La India.

La société conclut régulièrement des conventions de participations et des conventions d'actionnaires, et prend souvent des engagements au titre du versement des redevances nettes calculées à la sortie de la fonderie et d'autres redevances.

La société avait conclu les engagements contractuels suivants au 31 décembre 2019, dont un montant de 62,5 millions de dollars était lié à des dépenses d'investissement :

	Engagements contractuels
2020	166 492 \$
2021	8 356
2022	3 271
2023	3 270
2024	1 722
Par la suite	5 339
Total	188 450 \$

MINES AGNICO EAGLE LIMITÉE

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

(en milliers de dollars américains, sauf les nombres d'actions et les montants par action, sauf indication contraire)
31 décembre 2019

29. LITIGES EN COURS

Le 2 août 2016, une action collective relative à des allégations concernant la mine Canadian Malartic a été déposée devant la Cour supérieure du Québec contre une société en nom collectif détenue conjointement par la société et par Yamana (la «société en nom collectif»). L'action concerne des «troubles de voisinage» provoqués par la poussière, le bruit, les vibrations et les explosions à la mine. Les demandeurs réclamaient des dommages et intérêts non précisés ainsi que des dommages punitifs de 20 millions de dollars canadiens. L'action collective a été certifiée en mai 2017. En novembre 2017, un jugement déclaratoire a été rendu permettant à la société en nom collectif de parvenir à un règlement individuel avec chaque membre constituant l'action pour 2017, en vertu du Guide de cohabitation (le «guide»). En septembre 2018, la Cour supérieure a mis en place un processus de révision annuelle de la date de fin de la période visée par l'action collective, ainsi qu'un mécanisme d'exclusion partielle des membres constituant l'action permettant aux résidents de conclure un règlement individuel pour une période donnée (habituellement une année civile) et de se retirer de l'action collective pour cette période. Ces deux jugements ont été confirmés par la Cour d'appel du Québec, et les membres constituant l'action ont continué ainsi de pouvoir bénéficier du guide. En janvier 2018, un jugement favorable à la société en nom collectif a été rendu, ce qui a eu pour effet de soustraire à l'action collective la période prétransaction d'août 2013 au 16 juin 2014 au cours de laquelle la mine Canadian Malartic n'était pas exploitée par la société en nom collectif. Les demandeurs n'ont pas cherché à interjeter appel de ce jugement et ont plutôt ajouté des allégations afin que la période prétransaction soit de nouveau visée par l'action collective. Le 19 juillet 2019, la Cour a refusé d'inclure à nouveau la période prétransaction en se fondant sur ces nouvelles allégations. Une demande d'autorisation d'appel a été déposée par les demandeurs.

Le 15 août 2016, la société en nom collectif a reçu un avis de demande d'injonction relative à la mine Canadian Malartic, demande d'injonction qui avait été déposée en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (Québec). Une audience relative à une injonction interlocutoire s'est tenue le 17 mars 2017 et le jugement de la Cour supérieure du Québec a rejeté l'injonction.

Le 1^{er} juin 2017, la société en nom collectif s'est vu signifier une requête en révision judiciaire visant à obtenir l'annulation d'un décret gouvernemental. La société en nom collectif était mise en cause dans le cadre de cette procédure. Le requérant cherchait à obtenir l'annulation d'un décret autorisant l'expansion de la mine Canadian Malartic. À la suite de l'audience sur le fond en octobre 2018, la Cour supérieure a rejeté la requête en révision judiciaire le 13 mai 2019 et une demande d'autorisation d'appel a été déposée par les demandeurs le 20 juin 2019 et a été accueillie le 19 septembre 2019.

Le 15 octobre 2019, une entente de principe a été annoncée par les parties relativement à l'action collective, à l'injonction permanente et à la procédure de révision judiciaire. Une entente de règlement officielle a été conclue le 11 novembre 2019 et approuvée par le tribunal le 13 décembre 2019. Cette entente comprend : i) la réouverture des périodes de compensation 2013 à 2018 du guide au profit des résidents qui n'ont pas conclu un règlement individuel pour ces périodes en vertu du guide; ii) la mise en œuvre d'un nouveau programme de rénovation au bénéfice des propriétaires du secteur Sud, qu'ils fassent ou non partie des membres constituant l'action; iii) la quittance complète et finale de la société en nom collectif pour la période de l'action collective; iv) les compensations actuelles en vertu du guide comme seuil pour les trois prochaines années de compensation (2019 à 2021); et v) le retrait des demandeurs des procédures relatives à l'injonction et à la révision judiciaire. Le tribunal a également approuvé d'autres contreparties non significatives convenues entre les parties avant et pendant l'audience aux fins de l'approbation du règlement tenue le 11 décembre 2019. Puisqu'aucune demande d'autorisation d'appel n'a été déposée, la décision visant l'approbation du règlement est définitive et les demandeurs ont donc retiré leur demande d'injonction et mis fin à la procédure de révision judiciaire le 20 janvier 2020.

30. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Dividendes déclarés

Le 13 février 2020, Agnico Eagle a annoncé que le conseil d'administration avait approuvé le versement d'un dividende trimestriel en espèces de 0,20 \$ par action ordinaire (valeur totale d'environ 47,5 millions de dollars), payable le 16 mars 2020 aux porteurs d'actions ordinaires de la société inscrits le 28 février 2020.

Répercussions de la COVID-19 sur les activités de la société

En vertu du décret émis par le gouvernement du Québec le 23 mars 2020 (le «décret») visant l'arrêt de toutes les activités non essentielles pour faire face à la pandémie de COVID-19, la société a pris des mesures pour ralentir de manière ordonnée ses activités dans la région de l'Abitibi, au Québec (mines LaRonde, LaRonde, zone 5, Goldex et Canadian Malartic), tout en veillant à la sécurité des employés et à la durabilité de l'infrastructure. Chacun de ces sites d'exploitation sera mis en arrêt aux fins de surveillance et d'entretien jusqu'au 13 avril 2020 et, tel qu'exigé, des travaux minimums se dérouleront jusqu'à cette date. La société s'efforce également de réduire ses activités à la mine Meliadine et au complexe Meadowbank, au Nunavut, qui sont actuellement assurées à partir du Québec. En outre, la société a annoncé que ses activités d'exploration au Canada seront suspendues jusqu'au 13 avril 2020. La période de suspension des activités en vertu du décret pourrait être prolongée.

En raison de la pandémie de COVID-19, la société fait face à d'importantes incertitudes relatives aux activités futures et aux répercussions sur ses activités, y compris la durée, la gravité et l'étendue de l'éclosion ainsi que les mesures prises par les gouvernements et les entreprises pour contenir la pandémie. Comme mesure de précaution compte tenu de l'incertitude actuelle, en mars 2020, la société a prélevé un montant de 1,0 milliard de dollars sur sa facilité de crédit de 1,2 milliard de dollars.

Renseignements pour les actionnaires

Auditeurs

Ernst & Young s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Avocats

Davies Ward Philips & Vineberg
s.e.n.c.r.l./s.r.l.
(Toronto et New York)

Inscriptions à la cote

Bourse de New York et
Bourse de Toronto

Symbole boursier : AEM

Siège social

Mines Agnico Eagle Limitée
145, rue King Est, bureau 400
Toronto, Ontario, Canada
M5C 2Y7

416-947-1212



facebook.com/agnicoeagle



twitter.com/agnicoeagle



info@agnicoeagle.com



agnicoeagle.com

Agent des transferts

Société de fiducie Computershare
du Canada
1-800-564-6253

Relations avec les investisseurs

416-947-1212

Assemblée annuelle des actionnaires*

Le vendredi 1^{er} mai 2020 à 11 h (HAE)

Arcadian Court

401 Bay Street
Simpson Tower, 8^e étage
Toronto, Ontario, Canada

*AVIS IMPORTANT

À l'heure actuelle, il est prévu que l'assemblée annuelle aura lieu en personne. Toutefois, le conseil d'administration et la direction en sont à évaluer s'il est dans l'intérêt de la société et de ses actionnaires de tenir l'assemblée en personne compte tenu des préoccupations soulevées par la COVID-19. En conséquence, il est possible que l'assemblée soit tenue de façon virtuelle et que les actionnaires ne puissent y assister physiquement. Dans le cas où la société décide de tenir l'assemblée de façon virtuelle, elle fera une annonce publique à cet effet en publiant un communiqué de presse dès que possible avant l'assemblée. Ce communiqué de presse comprendra alors des directives détaillées indiquant aux actionnaires comment ils peuvent assister à l'assemblée virtuelle ainsi que communiquer et voter au cours de celle-ci. Le communiqué de presse sera publié sur le site Web de la société à l'adresse www.agnicoeagle.com et sera déposé sous le profil de la société sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov. Les actionnaires sont priés de consulter régulièrement le site Web de la société ainsi que ceux de SEDAR et d'EDGAR afin d'être informés de tout changement concernant l'assemblée.



AGNICO EAGLE

Mines Agnico Eagle Limitée
145, rue King Est, bureau 400
Toronto, Canada M5C 2Y7
agnicoeagle.com

